Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17239 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

JEUDI 29 JUIN 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

Quelle réforme pour nos impôts ?

● Le Conseil des impôts propose de supprimer l'abattement de 20 % sur les revenus salariaux ● Cela permettrait de baisser tous les taux d'imposition ● Il suggère une CSG entièrement non déductible et l'« effacement progressif » de la taxe d'habitation ● M. Fabius tranchera cet été

LE CONSEIL des impôts, présidé par Pierre Joxe, a rendu public, mercredi 28 juin, en fin de matinée, un rapport préconisant une importante réforme de la fiscalité des revenus. Les propositions des experts prennent d'autant plus de relief qu'elles portent précisément sur les dossiers que Laurent Fabius étudiera, au cours des prochaines semaines, en prévision du projet de loi de finances pour 2001. Elles permettraient d'alléger la fiscalité, conformément aux engagements pris par le gouvernement, qui a annoncé une baisse de 120 milliards de francs sur trois ans, à partir de 2001, tous impôts confondus. Laurent Fabius tranchera d'ici à la fin de l'été.

Dans le cas de l'impôt sur le revenu, le conseil propose de nombreuses retouches. La plus spectaculaire consisterait à supprimer l'abattement de 20 % dont profitent près de 90 % des contribuables et à utiliser les recettes fiscales ainsi générées pour baisser tous les taux d'imposition. Pour limiter le bénéfice que pourraient en tirer les plus hauts revenus, le rapport préconise des mesures correctrices. Le taux supérieur de l'impôt sur le revenu se situerait dans une fourchette de 45 % à 50 %, au lieu de 54 % actuellement. Des mesures de simplification (imposition sur la base des revenus de l'année en cours, progression par étapes vers un prélèvement à la source) sont également suggérées.

Le Conseil des impôts propose aussi que la contribution sociale généralisée (CSG) devienne entièrement non déductible de l'impôt sur le revenu. En contrepartie, il recommande un abaissement d'environ trois points des taux de l'impôt sur le revenu. Enfin, les experts appellent de leurs vœux un « *effacement progressif* » de la taxe d'habitation.

Les députés socialistes de la commission des finances de l'Assemblée nationale devaient se réunir, mercredi matin, pour débattre de leurs propositions fiscales pour 2001.

Lire pages 6 et 7

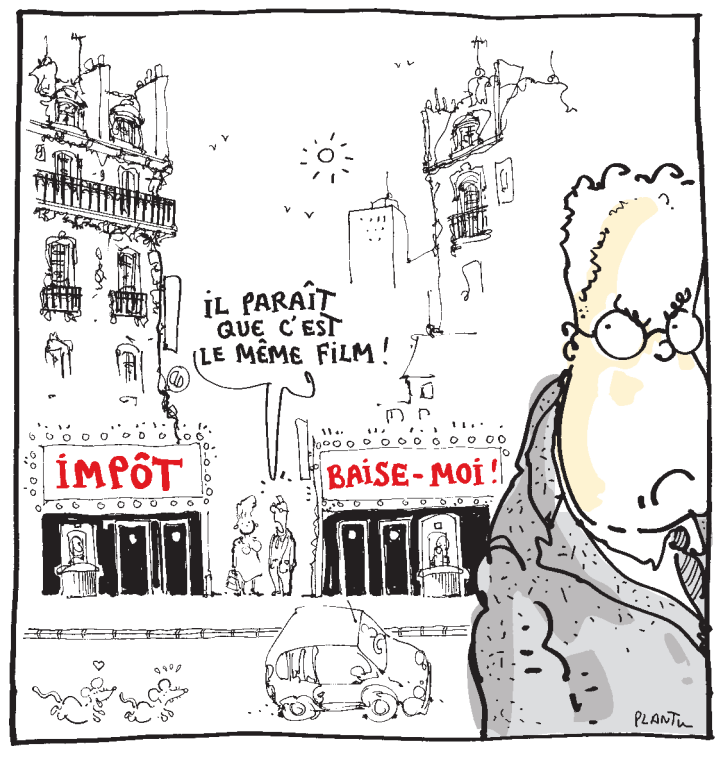

Le sida continue de ravager l'Afrique et se stabilise dans les pays riches

LE RAPPORT 2000 de l'Onusida montre une progression exponentielle de la pandémie en Afrique subsaharienne, dans des îles des Caraïbes et dans certains pays d'Asie. Il constate en revanche une stabilisation de l'épidémie dans les pays riches. Dans le monde, 34,3 millions de personnes, adultes et enfants, sont porteuses du virus. Un tiers des adolescents de 15 ans vivant dans les pays les plus touchés mourra de cette maladie. La situation est particulièrement tragique au sud de l'Afrique : un adulte sur cinq, au moins, vit avec le virus, qui « *risque de tuer plus de la moitié des jeunes adultes* ». Au Botswana, près de 36 % de la population âgée de 15 à 49 ans est infectée. L'Onusida lance un appel aux pays riches et aux milieux financiers afin de permettre un plus large accès aux médicaments.

Lire page 4

PATRICK HERTZOG / AFP

EURO 2000

Choc de cultures

Le mode de vie des joueurs issus de la « génération rap », individualistes, amateurs de consoles de jeux et fervents du sport-spectacle à l'américaine, comme Nicolas Anelka *(à gauche sur la photo, à l'entraînement avec Djorkaeff et Zidane)* ou Sylvain Wiltord, étonne les anciens aux goûts plus traditionnels, comme Laurent Blanc ou Didier Deschamps. Toutefois, loin de diviser, ce « choc de cultures » paraît enrichir l'équipe de France, qui affronte le Portugal, mercredi à Bruxelles, en demi-finale du championnat d'Europe des nations. L'autre demi-finale opposera, jeudi 29 juin à Amsterdam, l'Italie aux Pays-Bas. p. 26 et 27

La lutte contre les monopoles

LE DÉPARTEMENT de la justice américain s'est opposé, mardi 27 juin, au projet de fusion des groupes de télécommunications WorldCom et Sprint. La Commission européenne devait décider, mercredi, de bloquer elle aussi ce projet. Mais les deux groupes, accusés de vouloir construire une position dominante sur plusieurs marchés, ont préféré retirer leur dossier. Face à la mondialisation, les autorités américaines et européennes ont décidé de renforcer leurs échanges d'informations sur les grandes fusions. WorldCom, qui s'est construit en réalisant une série spectaculaire d'acquisitions, pourrait à son tour devenir une proie.

Lire page 20
et notre éditorial page 17

A la table du chancelier allemand, avec Jacques Chirac et Boris Becker

BERLIN
de notre correspondant

« *Il faut absolument que vous changiez cela.* » Bernadette Chirac, épouse du président de la République, n'en revient pas : lorsqu'il est parti en vacances en Espagne avec un avion de l'armée de l'air allemande, Gerhard Schröder a dû payer personnellement environ 8 000 marks (25 000 francs) pour transporter son épouse, la fille de cette dernière et sa belle-mère. S'il avait pris un avion de ligne régulière, cela n'aurait coûté que 1 000 marks, raconte le chancelier. Devoir rendre des comptes aux contribuables paraît inimaginable à l'épouse du président. « *On ne peut rien changer, sinon M. Wickert ferait la "une" de son journal* », explique Gerhard Schröder, en s'adressant tout sourire au présentateur vedette de la première chaîne de télévision allemande, assis à sa table, lors du déjeuner donné, mardi 27 juin, au Ritz Carlton de Berlin, en l'honneur de Jacques Chirac.

Le chancelier raconte comment il doit verser aussi une contribution mensuelle de 700 marks – en partie déductible fiscalement – pour la voiture blindée qui fait la navette entre son domicile et la chancellerie. Ou comment il a dû y aller de sa poche pour quelques centaines de marks afin de financer le voyage de Hanovre à Berlin de la fille du président polonais Kwasniewski, qui « *n'avait pas de baby-sitter* ». Ainsi va l'intransigeance allemande sur les dépenses des hommes politiques. « *Nous aurons la même situation en France d'ici à deux ou trois ans* », prédit Jacques Chirac, un peu inquiet.

La table du chancelier est un curieux mélange où se côtoient stars et inconnus. L'on y parle de tout et de rien. Lorsqu'une jeune serveuse renverse un verre d'eau sur Mme Chirac agacée, Gerhard Schröder rassure avec un grand sourire celle qui a commis la « *catastrophe* ». L'industriel Jean-Luc Lagardère, artisan du rabibochage franco-allemand dans l'aéronautique, s'entretient en français avec une jeune cinéaste française à Berlin, puis en anglais avec le champion de tennis Boris Becker. Il propose d'organiser un double avec Schröder et Yannick Noah. « *On est sûrs de gagner* », finit par répondre M. Schröder.

Impossible d'amener le sujet tabou sur la cohabitation en France. Jacques Chirac l'affirme, Lionel Jospin aurait pu prononcer son discours sur l'Europe au Reichstag. Le souci est plutôt de convaincre les Espagnols : MM. Chirac et Schröder évoquent une prochaine rencontre avec le premier ministre José Maria Aznar. Au café, M. Schröder s'entretient avec Boris Becker et vante les talents d'un de ses amis artistes.

Enfin, on parle un peu politique. Le chancelier précise qu'il n'entend pas s'exprimer prochainement sur l'Europe : il doit laisser quelques succès à ses alliés Verts, emmenés par son ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer. Mais depuis le sommet de Berlin de 1999, qui avait été un échec pour lui, M. Schröder est devenu européen. Et il s'amuse encore des propos eurosceptiques qu'il a pu tenir pendant sa campagne électorale de 1998. « *Il y a des choses que l'on peut dire en tant que leader de l'opposition, mais pas lorsqu'on est devenu chancelier* », lance-t il. Et à l'époque, il fallait battre le grand européen Helmut Kohl.

Arnaud Leparmentier

ANDREW TESTA

REPORTAGE

Kosovo : le chaos

La haine ne s'est pas éteinte avec le retour des 800 000 réfugiés d'origine albanaise chassés du Kosovo et le protectorat des Nations unies. « *Tant que nous n'aurons pas notre indépendance, les Serbes paieront* », affirme un ancien combattant de l'UCK. La violence et la peur ont changé de camp, mais continuent de plonger la province dans le chaos. p. 16

Mémoire du temps présent

SUZANNE PAGÉ

LA DIRECTRICE du Musée d'art moderne de la Ville de Paris a organisé une vaste exposition sur le thème de la mémoire, intitulée « Voilà. Le monde dans la tête ». Avec la complicité de deux artistes, Christian Boltanski et Bertrand Lavier.

Lire page 33

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 629 - 7,50 F

Tchétchénie : la fructueuse industrie des enlèvements

CONNAÎTRONS-NOUS un jour les circonstances exactes de la capture, de la détention, puis de la libération de Brice Fleutiaux ? Enlevé le 1er octobre 1999 à Grozny, le photographe français a retrouvé la liberté huit mois plus tard. Le dénouement a été heureux : aucun coup de feu n'a été tiré, aucune rançon, explique-t-on, n'a été versée.

L'otage a été bien traité, du moins dans la deuxième phase de sa détention – il aurait été détenu par trois différents groupes tchétchènes –, vaquant à « *la popote* » ou « *aux soins des blessés* » dans un camp de combattants de la région de Chatoï (sud de la Tchétchénie), filmant même des scènes sur le front, selon le récit qu'il a fait à son arrivée à Moscou.

D'autres otages avant lui n'ont pas eu cette chance. C'est, en substance, ce que lui a fait remarquer le nouveau maître du Kremlin, en lui montrant, photographies à l'appui, le triste sort subi par un autre otage : un adolescent israélien de treize ans, Adi Sharon, torturé et mutilé par ses geôliers – les phalanges de ses auriculaires ont été coupées –, puis libéré le 3 juin après dix mois de captivité. Le président russe a pourtant omis de préciser que l'adolescent était détenu à Penza, en Russie, par un groupe criminel russe. Ce faisant, Vladimir Poutine est parti en Allemagne et en Espagne, son album de photos et quelques cassettes sous le bras, afin de montrer le visage de la « *barbarie tchétchène* » à ces capitales européennes qui ont eu le mauvais goût de dénoncer les exactions de l'armée russe.

A la faveur de la libération de Brice Fleutiaux, transformée par le Kremlin en opération de charme, le président russe a voulu rehausser son prestige en Europe. Les relations entre Paris et Moscou, en froid depuis les critiques françaises sur la guerre menée en Tchétchénie, vont-elles retrouver un peu de vigueur ? Certes, M. Poutine n'a pas visité Paris cette fois-ci, mais, au lendemain même de la libération du photoreporter, les comptes de l'Eurobank (filiale de la banque centrale russe à Paris), gelés par décision de justice quelques semaines auparavant, ont miraculeusement été rouverts.

Marie Jégo

Lire la suite page 17

CLAUDE PAUQUET

ENQUÊTE

L'après-désastres

3. Calme trompeur

En Charente-Maritime, les effets conjugués des raz de marée et des bourrasques ont bouleversé les paysages lors de la tempête de décembre. Les carrelets, ces huttes de pêcheurs *(photo, à Port-des-Barques)*, n'ont pas résisté. Des efforts considérables ont été déployés pour effacer les traces du désastre. p. 15

International	2	Tableau de bord	23
France	6	Aujourd'hui	26
Société	10	Météorologie-Jeux	31
Carnet	14	Culture	33
Régions	15	Guide culturel	35
Horizons	16	Kiosque	36
Entreprises	20	Abonnements	36
Communication	22	Radio-Télévision	37

EUROPE **Les réactions en Allemagne ont été très nombreuses, et le plus souvent très positives, après le discours prononcé à Berlin par Jacques Chirac dans lequel il a proposé la mise en place d'un *« groupe pionnier »* d'Etats-membres de l'Union européenne pour avancer vers une *« Constitution »* fixant le cadre politique et géographique de l'UE. ● LE CHEF DE L'ETAT a précisé, mardi soir, que la rédaction de cette Constitution pourrait aboutir dans les deux ans suivant la présidence française (1er juillet-31 décembre 2000). Mais M. Chirac n'est pas favorable à l'élection d'un président européen au suffrage universel. ● ROBIN COOK, chef de la diplomatie britannique, a rejeté la formation d'un *« forum privé dont* [certains pays] *seraient exclus ».* ● LA PRÉSIDENTE du RPR, Michèle Alliot-Marie, est *« un peu réticente »* sur le *« terme »* de Constitution européenne.**

L'onde de choc du tournant européen de Jacques Chirac

Réactions enthousiastes en Allemagne après les propos du chef de l'Etat devant le Bundestag. « La direction est claire : c'est l'achèvement de l'Union », déclare Joschka Fischer. Londres rejette la formation d'un « groupe pionnier » d'Etats pour avancer vers une Constitution européenne

BERLIN
de nos envoyés spéciaux

C'est un président Jacques Chirac visiblement satisfait qui a conclu, mardi 27 juin au soir, sa visite d'Etat de deux jours en Allemagne, où son discours sur la relance de l'Europe, devant le Bundestag, a reçu un accueil chaleureux et suscité de très nombreux commentaires. M. Chirac, qui était le premier chef d'Etat à s'exprimer devant le Bundestag depuis que celui-ci siège à nouveau dans le bâtiment du Reichstag, à Berlin, où il s'est réinstallé en septembre 1999, a été longuement applaudi à l'issue de son discours par les députés et le gouvernement réuni au grand complet autour du chancelier Gerhard Schröder. Seuls manquaient dans l'assistance les ministres-présidents des grands Länder allemands, notamment le Bavarois Edmund Stoiber et Wolfgang Clement, de Rhénanie du Nord-Westphalie, qui s'étaient fait représenter sur les bancs réservés au Bundesrat.

« Il a tenu un grand discours sur l'Europe et montré étonnamment beaucoup de similitides avec les représentations allemandes », écrit mercredi matin l'éditorialiste de la *Süddeutsche Zeitung* de Munich, reflétant la première impression de la plupart des commentateurs allemands. La première visite d'Etat effectuée par un chef de l'Etat français en Allemagne depuis la réunification n'aura en effet pas déçu ses hôtes, qui attendaient sans trop y croire de voir si celui-ci aurait assez de souffle pour répondre aux idées que le ministre des affaires étrangères Joschka Fischer s'était osé à formuler, le 12 mai, pour rouvrir le débat sur les perspectives fédérales de l'Union européenne. M. Chirac , comme le rappellent les éditorialistes, mercredi, ne passe pas outre-Rhin pour un visionnaire, et ceux-ci se félicitaient d'autant plus de voir son *« pragmatisme »* rejoindre certaines positions allemandes, notamment sur la nécessité d'une future Constitution européenne.

« BEAUCOUP DE POINTS COMMUNS »

Joschka Fischer s'est montré satisfait, voyant dans les idées présentées par le président de la République *« beaucoup de points communs »* avec celles qu'il avait exposées à l'université Humboldt. *« Je n'ai pas vu de différences »*, a-t-il déclaré. *« La direction est claire : c'est l'achèvement de l'union européenne »*. M. Fischer, qui avait lui-même été plus précis sur les possibles solutions institutionnelles pour l'Europe de demain, confiait en privé son espoir que l'Union aurait un président élu au suffrage universel d'ici à 2006-2007. Il estime que la marche vers la fédération des Etats-nations qu'il apppelle de ses vœux aura lieu bien avant le délai de 2010 qu'il s'est officiellement fixé et souligne que les Européens auront une fenêtre pour faire avancer l'intégration européenne entre 2002, après les élections britanniques, françaises et allemandes, et 2005-2006, lorsque les premiers pays de l'Est entreront dans l'Union.

Dans sa conférence de presse finale, M. Chirac, interrogé sur l'élection d'un président européen, s'est borné à répondre qu'il était *« pas favorable à une telle mesure aujourd'hui »*. *« Je ne pense même pas que ce soit très réaliste, mais laissons faire la discussion »*, a-t-il dit, ne souhaitant apparemment pas gâcher la fête après avoir laissé dans son discours la porte ouverte à tous les débats possibles. A ses cotés, le ministre des finances, Laurent Fabius, paraissait plutôt satisfait. Le ministre a fait savoir qu'il avait tenu tout spécialement à accompagner le chef de l'Etat à Berlin : *« Je savais que ce discours au Bundestag serait un moment fort dans la construction européenne »*, a-t-il dit, même s'il se montrait quelque peu sceptique sur l'idée proposée par le chef de l'Etat de constituer, dès l'an prochain, un *« groupe pionnier »* de pays-membres de l'Union pour mieux coordonner leurs politiques dans les domaines économique, de défense ou de sécurité intérieure. *« Y aura-t-il des groupes pIonniers selon les sujets, un sur l'économie, l'autre sur la défense ? Ou un seul, ce qui poserait par exemple des difficultés avec la Grande-Bretagne ? »*, s'interrogeait-il, en reconnaissant néanmoins qu'*« il est essentiel que la France reprenne l'initiative sur l'Europe et surtout qu'elle ne soit pas en deçà de la main »*. En apparté, le ministre confiait d'ailleurs qu'il ne comprenait pas bien pourquoi Lionel Jospin n'avait pas voulu répondre personnellement au discours de M. Fischer, laissant ainsi à Jacques Chirac le soin d'occuper ce terrain. Le président de la République a pour sa part tenu à expliquer que la France parlait d'une seule voix et que M. Jospin, auquel le texte de son allocution avait été transmis à l'avance, aurait pu écrire son discours.

L'opposition chrétienne-démocrate allemande s'est également félicitée des propositions du président français. Ses députés ont apprécié l'hommage rendu dans son discours par le président Chirac à l'ancien chancelier Helmut Kohl, qu'il a reçu longuement dans l'après-midi, et qui doit comparaître dans deux jours devant une commission d'enquête parlementaire pour répondre des anciennes caisses noires de son parti. Le député chrétien-démocrate (CDU) Friedbert Pflüger a estimé que le discours de M. Chirac convenait à la CDU-CSU et qu'il passait au milieu de la ligne séparant droite et gauche allemande sur l'Europe, tout en déplorant que M. Chirac n'ait pas assez parlé d'élargissement. Andreas Schockenhoff (CDU), président du groupe d'amitié parlementaire franco-allemand, s'est réjoui de ce que c'était la première fois qu'un chef d'Etat parlait concrètement d'une Constitution européenne. *« C'est une nouvelle relance du moteur franco-allemand »*, a-t-il estimé, approuvé par l'ancien président de la République Richard von Weizsäcker (CDU).

Raphaëlle Bacqué, Henri de Bresson et Arnaud Leparmentier

« Constitution européenne » : le RPR « réticent »

***« BRAVO** Chirac ! Welcome in the club, le club des Européens ! »*. C'est par ces mots que Daniel Cohn-Bendit a salué, mardi 27 juin, le discours de Jacques Chirac devant le Bundestag. Le député européen des Verts a aussitôt invité Lionel Jospin a s'inscrire dans ce débat *« parce qu'il y a deux possibilités. Ceux qui sont pour une Constitution mais encore très liés à l'Europe des nations, comme Chirac et Juppé, et ceux qui sont pour une Constitution pour l'Europe communautaire, l'Europe de la démocratie et des institutions européennes »*. Le président de l'UDF, François Bayrou, a lui aussi applaudi des deux mains, après avoir présenté la veille ses propres propositions pour une *« Constitution de l'Union européenne »*. *« C'est la meilleure nouvelle que l'on pouvait recevoir »*, dit-il, même s'il souligne que le projet présidentiel laisse encore de nombreuses questions sans réponse.

MM. Bayrou et Cohn-Bendit, qui s'étaient associés, le 13 juin, pour souhaiter une Constitution européenne, sont les plus enthousiastes. Car dans son propre camps, le discours du président a suscité des réactions mitigées. Au RPR, la présidente, Michèle Alliot-Marie, se déclare ainsi *« un peu réticente »* sur le *« terme »* de Constitution européenne. Le président du groupe à l'Assemblée, Jean-Louis Debré, pourtant très proche de M. Chirac, n'a pas non plus apporté de soutien explicite à la déclaration du chef de l'Etat, se bornant à rappeler que *« la vision gaulliste de l'Europe »* est *« une vision dynamique »*. *« Cela fait maintenant dix ans que nous avons proposé, au lendemain de la chute du mur de Berlin, une nouvelle Constitution pour une grande Europe »*, assure pour sa part, vaguement désabusé, Alain Madelin (Démocratie libérale).

A gauche, personne ne conteste l'intérêt de la proposition présidentielle, mais on souligne également que l'idée *« n'est pas nouvelle »*. *« La Constitution européenne, je l'avais défendue lors de la campagne des européennes »*, indique ainsi le premier secrétaire du PS, François Hollande. *« Quant à Lionel Jospin, il faut qu'il fasse réussir la présidence de l'Union européenne par la France, ça lui suffit amplement »*, ajoute-t-il.

Les propositions du chef de l'Etat se heurtent en revanche à l'opposition résolue des souverainistes et de l'extrême droite. *« Jacques Chirac vient de remettre les clés de l'Europe au fédéralisme allemand »*, affirme ainsi Philippe de Villiers, alors que trois parlementaires européens RPF proches de Charles Pasqua, William Abitbol, Paul-Marie Couteaux et Florence Kuntz, affirment que désormais *« Jacques Chirac n'est plus la voix de la France »*.

Rle. B.

COMMENTAIRE

DU « NOYAU DUR » AU « GROUPE PIONNIER »

Dans son discours au Bundestag, Jacques Chirac a enrichi le vocabulaire européen. Pour désigner les Etats membres qui pourraient aller plus vite dans l'intégration, il a proposé le terme de *« groupe-pionnier »*. Depuis longtemps, on connaissait le *« noyau dur »*, relancé, en 1994, par le texte Schäuble-Lamers, du nom de deux dirigeants chrétiens-démocrates allemands, puis *« l' avant-garde »* (Jacques Delors), enfin le *« centre de gravité »* (Joschka Fischer). Il ne s'agit pas seulement d'un concours d'imagination sémantique. Les mots recouvrent aussi des réalités différentes, même si l'objectif reste le même : éviter que, dans une Union élargie, le plus lent détermine la vitesse du convoi.

Le « noyau dur » à la mode Schäuble-Lamers était l'embryon d'une fédération dans laquelle devaient se fondre les Etats-nations, qualifiés de *« coquille vide »*. Il devait être composé des pays qui, il y a six ans, paraissaient qualifiés pour l'euro – et excluait donc l'Italie. C'était une manière radicale de régler la question la plus délicate, celle de la composition du groupe de tête au sein de l'UE. Sans que des critères bien précis aient été établis, d'autres formules ont été envisagées. Feraient par exemple partie de *« l'avant-garde »* les membres fondateurs du Marché commun. Rien n'indique pourtant que les Six soient tous désireux et capables de s'engager dans une intégration plus poussée. Rien n'indique non plus que des membres plus récents ne voudraient pas et ne seraient pas en mesure de figurer dans le peloton de tête. C'est pourquoi certains partisans de *« l'avant-garde »* ont ajouté que l'Espagne et le Portugal pourraient rejoindre les six pays d'origine. En présentant son *« centre de gravité »*, le ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer avait précisé qu'il n'était pas un club exclusif et qu'il restait ouvert à de nouvelles adhésions.

L'idée du « groupe pionnier » est habile, dans la mesure où elle concilie les *« coopérations renforcées »* dans des domaines divers et le *« noyau dur »* : celui-ci sera constitué de manière pragmatique par les pays qui se retrouveront dans l'ensemble des coopérations renforcées, a déclaré le chef de l'Etat, contournant ainsi l'obstacle d'une sélection *a priori*. Reste une difficulté non résolue ; le *« groupe pionnier »* ne se conçoit guère sans une politique commune de défense, et la défense sans la Grande-Bretagne, qui reste hostile à une Europe *« à deux vitesses »*. Il est vrai les Anglais peuvent avoir rejoint l'euro, condition indispensable pour être un pays-pionnier, avant que la question se pose concrètement.

Daniel Vernet

Salvatore Ferragamo

SOLDES
PRINTEMPS-ETE 2000

Paris - 68/70, Rue des St. Pères; 45, Avenue Montaigne; 50, Rue du Faubourg Saint Honoré;
Galeries Lafayette 40, Boulevard Haussman; Printemps de la Mode 64, Boulevard Haussman;
Printemps de l'Homme 61, Rue Caumartin; Bon Marché 5, Rue de Babylone

Londres rejette les « forums privés »

LONDRES
de notre correspondant

Le discours berlinois de Jacques Chirac a provoqué, mardi 27 juin, quelque embarras et une légère cacophonie à Londres. Tandis que le porte-parole de Tony Blair faisait savoir, le matin, que le premier ministre *« ne voyait pas ce qu'il y avait de préoccupant dans le discours du président français »*, Robin Cook, le chef de la diplomatie, semblait rejeter a priori, trois heures plus tard, l'idée présidentielle d'un groupe d'*« Etats pionniers »* destiné à faire avancer l'Union. *« Il est important que nous ayons une Europe d'Etats égaux entre eux »*, a-t-il commenté. *« Nous souhaitons que l'élargissement aille aussi vite que possible et, pour que le rythme soit maintenu,* a prévenu M. Cook, *nous voulons que ces pays, lorsqu'ils rejoindront l'Europe, arrivent dans une union d'égaux, et non qu'ils découvrent que certains ont évolué dans un forum privé dont ils seraient exclus »*.

Plus destinée peut-être à la consommation intérieure, cette mise au point se voulait une réponse aux conservateurs, qui ont ironisé mardi sur *« la prétention de Tony Blair à vouloir fixer le programme de l'Europe »*. La vérité, a dit Francis Maude, « ministre » des affaires étrangères du « cabinet fantôme » conservateur, *« est que le désir franco-allemand d'accélérer l'intégration européenne est plus clair que jamais et que Tony Blair ment lorsqu'il prétend que les idées de la Grande-Bretagne dominent le débat »*. Chef des libéraux-démocrates, Charles Kennedy, se plaçant du point de vue des europhiles convaincus, a adressé une critique similaire. *« Tandis que la France et l'Allemagne continuent de conduire l'Europe, les faux fuyants de Tony Blair nous laissent en marge. »*

M. BLAIR EN PORTE-À-FAUX

Reconnaissant que le gouvernement travailliste a *« initialement bien joué en Europe »*, le chef du troisième grand parti britannique a regretté que *« l'absence de leadership de Tony Blair ces deux dernières années* [ait] *apporté* [à la Grande-Bretagne] *une politique européenne qui n'est rien d'autre que de la vaine agitation, de la discorde et des retards »*. M. Kennedy faisait là référence à la tactique du gouvernement sur l'euro : sachant que près des trois quarts de ses concitoyens sont opposés à la disparition de la livre sterling, le premier ministre, qui a promis un référendum sur la question entre 2002 et 2005, s'abstient au maximum de tout discours public sur le sujet.

En dépit de l'activisme qui le conduit à prendre régulièrement des initiatives communes avec, alternativement, l'Espagne, l'Allemagne, le Portugal ou la France, l'absence du Royaume-Uni dans la monnaie unique contribue évidemment à placer le premier ministre en porte-à-faux avec sa *« politique européenne active »*. D'où l'hésitation des porte-parole du gouvernement à choisir entre souligner les paroles chiraquiennes qui peuvent l'embarrasser ou relever celles qui vont dans le sens national : M. Chirac *« a surtout insisté sur le principe de subsidiarité (...)et le renforcement de la coopération, sujets sur lesquels M. Blair est parfaitement à l'aise »*, disait l'un d'eux, se félicitant que le président français *« n'envisage pas de super-Etat européen »*. Cela étant, quand on évoque une « Europe à deux vitesses », Londres n'est pas contente et le fait savoir. *« Il ne faut pas faire cela »*, disait-on mardi dans l'entourage du premier ministre. Que des dirigeants français et allemands aient déjà fait savoir à M. Blair que l'Union à deux vitesses existe déjà – et que Londres est dans le convoi le plus lent – ne change rien à l'affaire. Pour Tony Blair, qui devait dîner jeudi soir avec le chancelier allemand à Berlin après avoir fait de même il y a une semaine avec le président Chirac, il s'agit d'abord de remporter la partie chez lui. Et ce n'est pas gagné.

Patrice Claude

L'Union européenne et l'Autriche tentent d'amorcer un processus de normalisation

La situation du gouvernement de Vienne va faire l'objet d'un examen par un groupe de trois « sages » qui établiront un rapport concernant notamment l'« évolution de la nature politique du FPÖ »

COMME il avait été convenu au Sommet de Feira, le Portugal, qui exerce jusqu'au 30 juin la présidence de l'Union européenne, a remis aux gouvernements européens des propositions pour amorcer un processus de normalisation sous conditions des relations entre l'Autriche et ses quatorze partenaires. Ceux-ci avaient décidé en février de suspendre leurs contacts bilatéraux avec le gouvernement autrichien pour protester contre l'entrée de l'extrême droite dans la coalition gouvernementale du chancelier conservateur Wolfgang Schüssel.

Contrairement à ce que les Autrichiens demandent, il n'est pas prévu pour le moment de suspension de ces mesures, mais seulement la mise en place d'un mécanisme d'évaluation au terme duquel les Quatorze décideront de ce qu'ils doivent faire. Le texte de la présidence portugaise, qui a fait l'objet de négociations entre les capitales mardi 27 juin, est très court. Il précise d'emblée que *« les Quatorze ont décidé de maintenir les mesures concernant leurs relations bilatérales avec le gouvernement autrichien »*. Lisbonne se propose de demander *« au président de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg de nommer trois personnalités qui devraient rédiger, sur la base d'un examen approfondi, un rapport »*. Celui-ci examinera *« le respect par le gouvernement autrichien des valeurs communes européennes, en particulier concernant les droits des minorités, des réfugiés et des immigrants »* ainsi que *« l'évolution de la nature politique du FPÖ »*, le parti de Jörg Haider. C'est sur la base de ce rapport que les dirigeants des Quatorze *« considèreront des propositions adéquates en ce qui concerne leurs relations bilatérales avec le gouvernement »*.

Le ministre français des affaires européennes, Pierre Moscovici, a souligné mardi à Bruxelles que la levée des sanctions ne serait pas automatique à l'issue de la période de surveillance. *« Il faudra que des évolutions profondes interviennent et notamment des évolutions dans la nature du FPÖ »*, a-t-il dit. Le Danemark, partisan comme les pays scandinaves d'une attitude conciliante à l'égard de Vienne, a accepté avec réticence le compromis. *« Nous nous sommes engagés sur un chemin dans le but précis de normaliser les relations des 14 pays avec l'Autriche... J'espère que nous pourrons l'atteindre d'ici quelques mois, je ne dirai pas s'il faudra un, deux ou trois mois, avant de revenir à une situation normale »*, a indiqué le premier ministre Poul Rasmussen après avoir présenté les propositions à la commission des affaires étrangères du parlement à Copenhague.

« COMMUNAUTÉ DE VALEURS »

Le mécanisme évite que la France, qui a pris une position en flèche sur ce dossier avec la Belgique, n'ait à gérer le dossier lorsqu'elle assumera à son tour, à partir du 1er juillet, la présidence de l'Union. *« L'Europe, c'est aussi une communauté de valeurs qui doit être respectée »*, a réaffirmé à Berlin le président Chirac sans commenter davantage les propositions portugaises. Restait à savoir comment l'Autriche, qui avait menacé le 20 juin à Feira de bloquer un accord des Quinze sur la fiscalité si sa demande de normalisation n'était pas acceptée, réagira.

Si Jörg Haider a estimé que *« l'Autriche ne doit pas se laisser humilier »*, Vienne n'avait pas encore réagi officiellement mercredi matin. Le chancelier Wolfgang Schüssel s'est gardé de tout commentaire avant de recevoir à titre officiel le texte définitif, sans doute dans l'espoir qu'il serait possible de négocier encore *in extremis* un ou deux points essentiels, grâce à l'appui des Danois, des Finlandais et des Irlandais. Le fait que les mesures bilatérales soient maintenues, tout comme le refus des Quatorze de fixer une date précise pour la remise de ce rapport, est décevant pour lui, même si, comme le soulignait mercredi le quotidien libéral *Standard,* les Autrichiens peuvent être satisfaits de n'être pas placés directement sous *« curatelle française »*.

Le point le plus problématique concerne l'étude, par les sages, de l'*« évolution de la nature politique du FPÖ »*, une condition qui sera difficile à accepter pour les partenaires de M. Schüssel. Jörg Haider a donné le ton mercredi matin lors d'un entretien à la radio autrichienne. Dénonçant les propositions, il a exigé que l'Autriche mène, comme elle en avait l'intention à l'automne, sa fameuse Volksbefragung (consultation populaire) sur les « sanctions ». *« J'ai le sentiment que l'on se livre du côté de l'Union à des petits jeux tactiques pour repousser le plus possible cette consultation, afin d'épargner aux Français l'affront de n'arriver à rien* [sous leur présidence] *parce qu'ils seront en conflit avec l'Autriche »*, a menacé Jörg Haider.

Henri de Bresson et Joëlle Stolz (à Vienne)

Hubert Védrine réfute les leçons de démocratie de Washington

Le ministre français s'est singularisé lors d'une conférence internationale à Varsovie

Venu quelques heures à Varsovie, mardi 27 juin, assister à la conférence sur la démocratie, parrainée par les Etats-Unis, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a refusé de s'associer à la déclaration finale approuvée par les cent-six autres participants.

VARSOVIE
correspondance

Exalter et encourager la démocratie dans le monde peut s'avérer un exercice délicat. Le ministre polonais des affaires étrangères, Bronislaw Geremek, l'a constaté quand la France a refusé, seule, de s'associer, mardi 27 juin, à la « déclaration de Varsovie » approuvée par les cent-six autres participants à une conférence internationale organisée dans la capitale polonaise. L'idée de cette réunion était de célébrer – vingt ans après les grandes grèves polonaises et la naissance de Solidarité – les progrès de la démocratie, et de s'interroger sur les moyens de les poursuivre.

Ce rassemblement de hauts représentants venus du monde entier, ou presque, devait aussi être un triomphe personnel pour M. Geremek, démissionnaire depuis que son parti centriste a rompu, début juin, avec la coalition gouvernementale qu'il formait avec la droite, mais toujours en fonction le temps de présider les débats. L'exercice était enfin fortement marqué par la présence de la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, et par le rôle joué par les Etats-Unis dans l'organisation de la conférence (avec la Pologne et la République tchèque, la Corée du Sud, l'Inde, le Chili, et le Mali).

Comme toujours en ces circonstances, la liste des invités avait fait problème : l'Iran, l'Irak, Corée du Nord et la Chine n'ont pas été conviés, pas plus que la Biélorussie. La Russie elle était là, modestement representée par son ambassadeur, ainsi que nombre de pays de démocratie problématique, de la Tunisie au Koweït en passant par le Burkina Faso.

Mais le seul pays « présent » à avoir véritablement posé problème a été la France. Venu quelques heures à Varsovie, avant de rejoindre Jacques Chirac à Berlin, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a d'emblée tenu à prendre ses distances avec l'organisation de la conférence, répétant qu'il était venu *« parce que* [M.] *Geremek le lui avait demandé quinze fois »*. Devant l'assemblée, il a insisté sur les dangers d'une approche *« triomphaliste »* de la démocratie, et stigmatisé certaines *« déclarations (...) parfois rédigées comme s'il s'agissait dorénavant de convertir d'un coup à la religion démocratique des suppôts de la tyrannie et non d'encourager et de consolider des processus d'évolution des sociétés »*.

Plus explicitement encore, M. Vedrine a décrit les *« sanctions »* appliquées aux pays récalcitrants comme *« des solutions de facilité, en général contreproductives (...) parce qu'elles verrouillent les pays sur eux-mêmes »*. Et il a regretté que les Occidentaux donnent parfois *« l'impression qu'ils utilisent l'aspiration universelle à la démocratie et au respect des droits de l'homme (...) à des fins d'influence ou de domination politique, économique ou culturelle. »*

Le message était clair, l'identité du destinataire transparente, et Madeleine Albright n'a pas manqué de répondre que si la démocratie n'était *« pas une religion »*, elle était *« une foi »*. La France a exprimé sa différence en refusant d'adopter la déclaration, intitulée *« vers une démocratie commune »*, qui couronnait les travaux. Une déclaration pourtant assez balancée, évoquant le respect des principes de souveraineté et de non-ingérence, et soulignant que les membres de la *« communauté démocratique »* se trouvent à des *« stades différents du développement de la démocratie. »*

RÉSERVES DE KOFI ANNAN

Mais le dernier paragraphe de ce long texte faisait aussi mention d'une *« coopération au sein des organisations internationales »*, et de la constitution de *« coalitions et d'ententes destinées à soutenir les résolutions et d'autres actions internationales pour la promotion d'un mode démocratique de gouvernement »*. C'est cette idée de créer une sorte de groupe des démocraties au sein des Nations unies, par exemple, qui a motivé le refus de la France (le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, présent à Varsovie, a lui-même accueilli avec une grande réserve cette idée). Comme l'a expliqué son ambassadeur, Benoît d'Aboville, la France est *« un peu plus vigilante que d'autres par rapports aux suites qui pourraient être données à l'exercice. »*

L'attitude, remarquée, de la France présente certains risques, en particulier à Varsovie, où ce pays a eu mauvaise presse en raison de sa grande prudence quant à l'élargissement de l'Union européenne, et où la tentation est grande de considérer Washington comme un partenaire plus facile et fiable. Si M. Geremek a minimisé l'incident, d'autres responsables polonais ont parlé *« d'enfantillage »*. Mais le commentaire le plus sévère est évidemment venu d'un *« haut responsable américain » : « 107 pays étaient venus soutenir la démocratie, mais 106 l'ont réellement fait. »*

Jan Krauze

Le parquet russe cherche à étouffer « l'affaire Mabetex » sur les financements du Kremlin

MOSCOU
de notre correspondante

Si le parquet russe s'emploie à étouffer les restes du « scandale Mabetex » – cette vaste affaire de corruption et de blanchiment liés à des marchés de construction qui en janvier 1999 ébranla les proches de l'ancien président Boris Eltsine – la justice genevoise, continue, elle, à faire son travail. Après onze mois d'instruction, le juge Daniel Devaud a inculpé, mardi 27 juin, pour blanchiment d'argent et participation à une organisation criminelle, Behdget Pacolli, l'administrateur de la société luganaise Mabetex. Egalement convoqué à Genève, Viktor Stolpovskikh, le président de la Mercata Trading – un proche de Viktor Tchernomyrdine, l'ancien premier ministre - devrait être prochainement inculpé pour les mêmes charges.

Le magistrat suisse soupçonne ces sociétés de construction tessinoises d'avoir versé 64 millions de dollars de commissions à de hauts responsables russes – 4 millions pour la Mabetex et 60 millions pour la Mercata – en échange de contrats de rénovation en Russie, au Kremlin, siège du gouvermement, ou à la Cour des comptes, et d'avoir aidé au blanchiment de cet argent sur la place financière genevoise. Selon les informations du *Monde*, au moins 25 millions de dollars auraient été destinés à la famille de Pavel Borodine, l'ancien chef de la Direction des affaires du président qui attribuait les marchés.

« RIEN À ESPÉRER »

A la mi-décembre, cette découverte avait décidé le juge Devaud à lancer contre lui un mandat d'arrêt international, la loi suisse ne permettant pas d'inculper une personne à distance. A la mi-janvier, Vladimir Poutine, alors président par intérim, décidait d'écarter le sulfureux « intendant du Kremlin », le nommant secrétaire général de l'Union Russie-Biélorussie. Depuis, Pavel Borodine n'a jamais été inquiété dans son pays.

Mardi, à l'annonce de l'inculpation à Genève du patron de Mabetex, le parquet russe s'est ainsi empressé de déclarer qu'il ne reprochait rien à MM. Pacolli, Stolpovskikh et Borodine. Rouslan Tamaïev, le juge chargé d'une enquête ouverte en octobre 1998 – alors que Evgueni Primakov était premier ministre - a indiqué que les trois hommes figuraient dans son dossier en qualité de *« témoins »*. *« Depuis le début de l'enquête, nous avons reçu de Suisse, dix paquets de documents. Mais il n'y avait rien à propos des « commissions » soi-disant offertes par Pacolli. Nous espérons que la Suisse nous communiquera prochainement d'autres documents »*, a-t-il dit.

A Genève, on souligne que le juge Devaud préfère éviter tout contact avec ses collègues russes. Il n'a ainsi pas encore répondu à une demande d'entraide judiciaire, envoyée il y a quelques mois par Moscou. *« Fin mai, à l'occasion d'une visite de routine de trois responsables du parquet russe en Suisse, nous avons compris qu'il n'y avait rien à espérer et que les affaires risquaient d'être classées. Ca a été un vrai choc »*, confie un magistrat présent à cette rencontre.

Car outre, Pavel Borodine et ses proches, la justice genevoise a dans sa ligne de mire d'autres personnalités russes de premier plan. Comme l'ancien vice premier ministre Oleg Soskovets, qui régna longtemps sur le secteur de l'aluminium. En juillet dernier, Daniel Devaud avait lancé une recherche pour retrouver la trace d'un éventuel compte en banque. Alexandre Korjakov, l'ancien garde du corps de Boris Eltsine, invité en 1996 en Suisse par la Mercata, à l'occasion de la réfection de l'avion présidentiel, figurerait aussi sur la liste des suspects. De même, le nom des filles de Boris Eltsine, dont les cartes de crédits ont été retrouvées en janvier 1999 au domicile personnel d'un employé de la Mabetex, pourrait bien resurgir. D'insistantes rumeurs présentent Viktor Stolpovskikh, le patron de Mercata, comme un proche de Tatiana Diatchenko, l'une des filles de Boris Eltsine. Il aurait enregistré à son nom une luxueuse datcha des environs de Moscou qui en réalité appartient à Mme Diatchenko. Et aujourd'hui, certains s'interrogent sur le propriétaire réel de la Villa Ambrosetti à Lugano, une splendide propriété acquise pour près de 20 millions de francs suisses par le PDG de la Mercata. *« Il s'agit d'immenses réseaux et la stratégie de Genève est de s'attaquer à un seul morceau à la fois pour pouvoir avancer, se concentrer sur une ou deux transactions »*, commente un policier suisse.

Agathe Duparc

Soupçons sur Viktor Tchernomyrdine

Viktor Tchernomyrdine, le président du conseil d'administration du géant gazier Gazprom, a qualifié de *« bêtises »* les informations de l'hebdomadaire russe *Novaïa Gazeta* le présentant comme l'une des personnalités russes impliquées dans le « scandale Mabetex ». L'ancien premier ministre a pourtant toutes les raisons de s'inquiéter. A Genève, le juge Daniel Devaud s'apprête à inculper pour blanchiment et participation à une organisation criminelle l'un de ses proches, Viktor Stolpovskikh, patron de la Mercata Trading, l'homme qui fut longtemps son conseiller personnel. *« En 1994, quand la réfection du Kremlin a commencé, Stolpovskikh, qui est l'œil de Tchernomyrdine, a créé sa société pour superviser toutes les opérations de vente de pétrole qui ont servi à financer ces travaux »*, explique un proche du dossier. La Mercata Trading est soupçonnée par le juge Devaud d'avoir versé 60 millions de dollars de commissions pour deux contrats, dont la rénovation du grand palais du Kremlin. – *(Corresp.)*

Vers un allègement des sanctions américaines contre Cuba

WASHINGTON. Alors que le petit orphelin cubain Elian Gonzalez se préparait à regagner La Havane, la communauté anticastriste de Miami a subi une nouvelle défaite, mardi 27 juin, avec l'annonce d'un accord entre un groupe d'élus à la Chambre des représentants pour proposer une législation assouplissant l'embargo américain en vigueur depuis 1962 contre Cuba. Cette mesure, qui prévoit une autorisation conditionnelle des ventes américaines de médicaments et de nourriture à Cuba, doit encore être adoptée par le Congrès dans son entier. Elle répond à une demande de plus en plus pressante en cette année électorale des agriculteurs et hommes d'affaires américains. L'an dernier, Cuba a importé pour 750 millions de dollars (780 millions d'euros) de produits alimentaires, principalement de France.
Cette évolution est intervenue alors que, sauf coup de théâtre devant la Cour suprême, le petit Elian devait être autorisé à quitter le territoire américain dès mercredi soir. Pour la première fois, l'affaire Elian avait montré une convergence de vues entre La Havane et Washington, au détriment de la communauté cubaine de Miami.

Violents combats en Tchétchénie

MOSCOU. Les violents combats qui ont éclaté depuis trois jours près de Serjen-Iourt, dans le sud-est de la Tchétchénie, ont fait une dizaine de morts dans les rangs de l'armée russe, a reconnu mercredi 28 juin le service de presse du Kremlin. Mardi soir, un porte-parole tchétchène, Movladi Oudougov, a affirmé que des affrontements armés se déroulaient près du village d'Avtourï, au sud-est de Grozny, dans une zone où les forces russes sont déployées depuis plusieurs mois, ainsi que dans l'ouest de la République. Des militaires russes ont annoncé à plusieurs reprises, ces derniers mois, la fin de l'opération militaire mais les combattants tchétchènes ont poursuivi leurs opérations de harcèlement. *« La guerre continue »,* a commenté le président tchétchène Aslan Maskhadov dans un entretien à la radio allemande Deutsche Welle, *« l'usage massif de l'aviation* (russe) *continue. En réponse, nos unités lancent des attaques-éclair ».*
A Strasbourg, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a refusé, mardi, de sanctionner la Russie pour ses exactions en Tchétchénie, estimant que la situation dans la république caucasienne *« s'était incontestablement améliorée ». – (AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **CANADA : La Croix-Rouge canadienne** a été condamnée à verser 2,3 millions de dollars canadiens (plus de 1,6 million d'euros) aux familles de trois hémophiles infectés par le virus du sida à la suite de transfusions sanguines en 1985. La Croix-Rouge canadienne était responsable jusqu'en 1998 de la distribution des produits sanguins. Dans son arrêt, le juge de Toronto a reproché à la Croix-Rouge d'avoir continué à écouler des produits non traités après avoir reçu des avertissements sur les risques de contamination et d'avoir tenté de faire des économies en liquidant ses stocks avant d'utiliser des produits chauffés plus onéreux. – *(AFP.)*

■ **CHILI : un ancien sous-officier** de l'armée chilienne a reconnu, dans une interview à la télévision nationale, que des prisonniers politiques avaient été exécutés au stade de Santiago pendant la dictature du général Pinochet. Retraité de l'armée, Roberto Saldias s'est également dit prêt à identifier des tortionnaires. Le Parlement chilien a adopté, le 21 juin, un projet de loi visant à garder secrète l'identité des personnes donnant des informations sur le sort des disparus.– *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS : le candidat républicain à la présidence,** George W. Bush, creuse l'écart avec son rival démocrate Al Gore dans la course à la Maison blanche : il recueille 52 % d'intentions de vote contre 39 %, selon un sondage USA Today/CNN/Gallup publié mardi 27 juin. – *(AFP.)*

■ **Un détenu de cinquante-trois ans,** Bert Hunter, qui avait été condamné en 1989 pour un double meurtre, a été exécuté mercredi 28 juin à la prison de Potosi, dans le Missouri. – *(AP.)*

■ **La Maison blanche a demandé** aux responsables des sites Internet gouvernementaux de ne plus utiliser de *« cookies »* pour protéger la vie privée des internautes. Les cookies sont des fichiers mouchards placés sur le disque dur de l'ordinateur de celui qui consulte un site. Le débat à leur sujet vient d'être relancé avec la découverte de cookies sur le site du Bureau national de contrôle des drogues. – *(AFP .)*

■ **LIBAN : le tribunal militaire de Beyrouth** a condamné 58 Libanais à des peines de prison allant de trois semaines à quinze ans pour *« collaboration ou établissement de liens »* avec Israël. Les sentences ont été rendues tard dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 juin. Des personnes poursuivies *« pour s'être rendues en Israël »* pour y travailler, ou se faire soigner ont été innocentées, ou ont obtenu la levée des poursuites à leur encontre, en raison de la prescription. Le tribunal militaire tient depuis le 5 juin des séances-marathon trois fois par semaine pour juger plus de 2 200 Libanais soupçonnés de collaboration avec Israël.

■ **MONGOLIE : la situation sanitaire en Mongolie** va s'aggraver avec l'arrivée de l'été, après le froid exceptionnel qui a décimé le bétail l'hiver dernier, a affirmé mardi 27 juin l'ambassadeur de Mongolie à l'ONU, Jargalsaikhany Enkhsaikhan. Près de 10 % du bétail est mort cet hiver, ce qui provoque par endroits une grave pénurie alimentaire pour les 2,5 millions d'habitants. La décomposition des bêtes mortes crée un risque d'épidémie, ajoute ce responsable. Selon Douglas Gardner, coordinateur des Nations unies pour la Mongolie, *« c'est un vrai drame humain »,* avec des répercussions à long terme car environ 30 % du PIB de la Mongolie dépend du bétail et un tiers de la population, en grande partie nomade, en tire son revenu. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : l'islamiste Hassan El Tourabi** a consacré, mardi 27 juin, sa rupture avec le président Omar El Bechir en décidant de créer son propre parti, le Congrès national du peuple (CNP). M. Tourabi a annoncé la création de la nouvelle formation au lendemain de l'annonce de son remplacement par Ibrahim Ahmed Omar au poste de secrétaire général du parti du président El Bechir, le Congrès national (CN, au pouvoir). – *(AFP.)*

■ **YOUGOSLAVIE : un projet de loi antiterroriste** proposé par le pouvoir du président yougoslave Slobodan Milosevic pourrait mener à un accroissement de la répression, ont estimé mardi 27 juin des opposants. Le Parlement yougoslave doit examiner vendredi ce texte qui prévoit de lourdes peines de prison pour une série de délits qualifiés de *« terroristes »*. Le pouvoir accuse régulièrement l'opposition, particulièrement le mouvement étudiantin Otpor (Résistance), de mener des activités *« terroristes ». – (AFP.)*

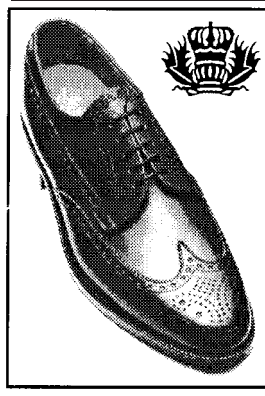
Finsbury of England
PROMOTIONS D'ETE
Chaussures de Luxe - Fabrication artisanale - Très vaste choix en demi-pointure et plusieurs largeurs - Montage cousu "Goodyear Véritable".
Réductions sur tous les modèles
- 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris
Tél. : 01.48.87.76.16

Dans les pays les plus touchés, le sida « risque de tuer plus de la moitié des jeunes adultes »

L'Onusida dresse un bilan très pessimiste de l'évolution de la pandémie

Le rapport 2000 de l'Onusida, remis mardi 27 juin, à deux semaines de l'ouverture de la Conférence internationale sur le sida de Durban, est un appel pressant aux pays riches pour aider à enrayer l'épidémie, qui touche gravement l'Afrique subsaharienne, avec des conséquences économiques et sociales désastreuses. 34,3 millions de personnes sont aujourd'hui porteuses du VIH dans le monde.

SI la communauté internationale n'allège pas une partie de la dette extérieure des pays africains, *« la pauvreté continuera à attiser les flammes de l'épidémie »* de sida. A l'occasion de la publication, mardi 27 juin, de son rapport annuel sur l'épidémie mondiale, l'Onusida (Programme mondial des Nations unies sur le VIH/sida) adopte un ton plus politique que jamais.

C'est que, à l'exception des pays développés et de quelques pays en développement, où l'épidémie a pu être stabilisée, la situation est plus désastreuse que jamais. Dans le monde, 34,3 millions de personnes, adultes et enfants, sont porteuses du virus. La plus grande partie d'entre eux (71 %) vit en Afrique subsaharienne. Un tiers de jeunes âgés aujourd'hui de quinze ans dans les pays les plus touchés par le sida (15 % d'adultes infectés au moins) mourra de cette maladie. Selon le rapport, l'épidémie *« risque de tuer plus de la moitié des jeunes adultes dans les pays où elle s'est le plus fortement enracinée — la plupart d'entre eux avant qu'ils aient pu élever leurs enfants ou subvenir aux besoins de leurs parents âgés ».*

« EFFET D'ACCÉLÉRATION »

L'épidémie flambe en Afrique. *« Les estimations Onusida/OMS les plus récentes indiquent que, en 1999 seulement, 5,4 millions de personnes de plus ont été infectées par le VIH »,* dont 4 millions pour la seule Afrique subsaharienne, précise l'organisme international. En dehors de quelques exceptions encourageantes, comme le Sénégal et l'Ouganda, le rapport souligne un *« effet d'accélération »* et évoque des *« défis gigantesques »,* en particulier dans la région la plus touchée, celle du cône sud de l'Afrique. L'Afrique de l'Ouest, où les taux de séropositivité sont beaucoup plus bas (le plus souvent inférieurs à 3 % des adultes), connaît une élévation dans certains pays comme la Côte d'Ivoire, qui *« figure dans les quinze pays du monde les plus touchés »,* ou le Nigeria.

Le rapport souligne la situation particulièrement préoccupante des jeunes femmes en Afrique : *« Les niveaux d'infection chez les jeunes Africaines sont beaucoup plus élevés que chez les jeunes hommes. »* Evoquant plusieurs études démographiques, l'Onusida indique que *« les taux moyens chez les adolescentes étaient plus de cinq fois plus élevés que les taux parmi les garçons. Chez les jeunes en début de vingtaine* (d'années), *les taux sont trois fois plus élevés chez les femmes ».*

« L'Asie tient le VIH en échec, mais pour combien de temps ? », s'interroge encore l'Onusida. Les taux d'infection dans la population générale y sont certes faibles comparés aux chiffres constatés en Afrique, puisque seulement trois pays, le Cambodge, la Birmanie et la Thaïlande, ont une prévalence (un taux d'affectation chez les 15-49 ans) dépassant 1 %. Cependant, certaines régions, beaucoup plus peuplées que la plupart des pays africains, ont des taux très supérieurs à la moyenne nationale. En Inde, où sept personnes sur mille seulement sont séropositives, le nombre de personnes vivant avec le virus est de 3,7 millions.

La situation est contrastée sur le continent américain. Au nord, comme dans les autres pays nantis, l'épidémie est contrôlée, mais deux problèmes sont signalés : les taux de prévalence demeurent élevés parmi les injecteurs de drogues et des indices laissent penser à une augmentation des comportements à risque dans certaines communautés homosexuelles. L'Onusida insiste sur le fait que *« le VIH est en train de décimer les populations de plusieurs Etats insulaires des Caraïbes ». « Certains d'entre eux,* précise le rapport, *connaissent des épidémies plus graves que n'importe quel autre pays du monde, à l'exception de l'Afrique subsaharienne ».* Haïti et les Bahamas sont les plus touchés, avec respectivement 5 % et 4 % de prévalence dans la population adulte. L'Amérique latine présente un tableau très hétérogène avec les taux les plus élevés d'infection *« du côté caraïbe du continent »,* les pays andins étant les plus faiblement atteints. *« L'une des caractéristiques spécifiques de l'épidémie latino-américaine,* remarque le rapport, *est que plusieurs pays très peuplés, dont l'Argentine, le Brésil et le Mexique, s'efforcent d'offrir une thérapie antirétrovirale à toutes les personnes infectées par le VIH. »*

IMPACT ÉCONOMIQUE

La crainte de l'Onusida pour les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale est de voir flamber le VIH parmi les toxicomanes injecteurs de drogues, qui constitue *« le risque majeur »* pour la région. L'estimation du nombre de Russes séropositifs est de 130 000, mais le nombre d'injecteurs de drogues est évalué entre un et deux millions et demi.

Au terme de cet état des lieux, les experts de l'Onusida montrent l'énorme tribut démographique et économique payé par les pays les plus touchés. Les secteurs de l'éducation, de l'agriculture et de la santé subissent des effets dévastateurs. Soucieux de fournir des arguments aux très pragmatiques décideurs financiers, le rapport souligne à quel point *« le VIH fait du tort au monde des affaires »* du fait de l'absentéisme, de la baisse de la productivité et de l'augmentation du coût des heures supplémentaires à payer aux employés travaillant plus longtemps pour remplacer leurs collègues malades.

De même, le rapport s'attache à identifier les facteurs de vulnérabilité que constituent la violence à l'égard des femmes, le *« viol comme arme de guerre »,* les abus sur les enfants et, plus généralement, le manque d'éducation.

Malgré le caractère éminemment sombre de la situation de l'épidémie, les responsables de l'Onusida insistent sur le fait que *« le monde n'est pas impuissant face à l'épidémie »* et que *« les pays qui, il y a des années, se sont attaqués à l'épidémie en utilisant des approches solides, récoltent aujourd'hui les fruits de leurs efforts ».* Reste à savoir si la mobilisation des ressources sera suffisante et assez rapide pour contrôler l'épidémie, notamment en Afrique, où la réalité a très largement dépassé les prévisions.

P. Be.

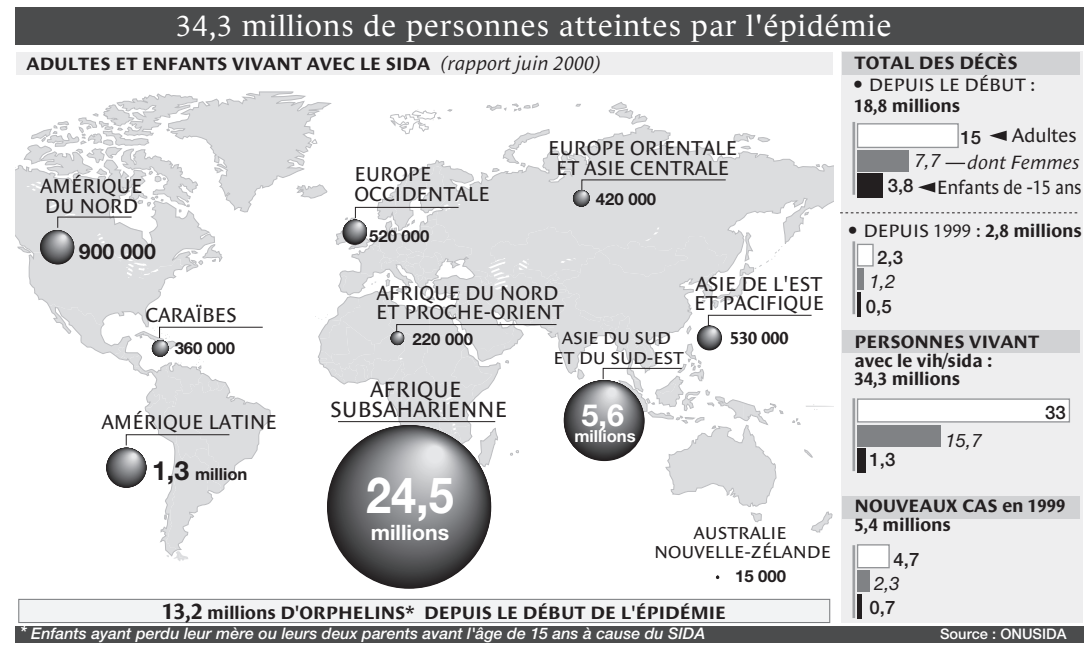

L'Afrique, première victime

● **En Afrique subsaharienne** vivent 71 % des personnes infectées par le VIH. Les seize pays où le taux de prévalence de l'infection (nombre de cas de VIH/SIDA par rapport à la population adulte totale) atteint ou dépasse 10 % sont tous situés en Afrique subsaharienne.

● **Dans les sept pays du cône sud** de l'Afrique, *« un adulte sur cinq au moins vit avec le virus ».* Le pays proportionnellement le plus touché est le Botswana (35,8 % des adultes infectés). L'Afrique du Sud compte le plus grand nombre de séropositifs (4,2 millions).

● **Les dix pays les plus touchés en proportion** (de 15 à 49 ans) :
– Botswana : 35,80 %
– Swaziland : 25,25 %
– Zimbabwe : 25,06 %
– Lesotho : 23,57 %
– Zambie : 19,95 %
– Afrique du Sud : 19,94 %
– Namibie : 19,54 %
– Malawi : 15,96 %
– Kenya : 13,95 %
– République centrafricaine : 13,84 %

● **Les dix pays les plus touchés en nombre de personnes** (de 15 à 49 ans) :
– Afrique du Sud : 4 200 000
– Ethiopie : 3 000 000
– Nigeria : 2 700 000
– Kenya : 2 100 000
– Zimbabwe : 1 500 000
– Tanzanie : 1 300 000
– Mozambique : 1 200 000
– République démocratique du Congo : 1 100 000
– Zambie : 870 000
– Ouganda : 820 000

TROIS QUESTIONS À....

PETER PIOT

1 En tant que directeur exécutif d'Onusida, vous attendiez-vous à un rapport aussi alarmant ?

Les chiffres confirment que le sida constitue une crise du développement. Mais nous devons nous rappeler qu'en 1991, les estimations pour la fin du siècle prévoyaient que l'Afrique subsaharienne compteraient 9 millions de personnes infectées et 5 millions de décès depuis le début de l'épidémie, soit trois fois moins que la réalité actuelle. La situation en Afrique australe ne cesse d'empirer et les conséquences démographiques, sociales et économiques durables sont énormes pour les pays les plus touchés. Néanmoins, nous avons quelques bonnes nouvelles. Les efforts auprès des jeunes peuvent se révéler payants, comme on l'a vu avec l'Ouganda et maintenant la Zambie. Nous disposons d'outils. Reste à traduire dans les faits la volonté politique nouvelle, et notamment mobiliser les ressources pour enrayer la progression de l'épidémie.

2 Concrètement, comment cela pourrait-il se traduire ?

Notre stratégie a plusieurs volets : continuer à négocier avec l'industrie pharmaceutique pour améliorer l'accès aux médicaments, mobiliser les ressources des pays concernés et œuvrer à l'allègement de la dette extérieure des pays africains. Nous devons aider les pays africains à se doter d'un programme cohérent, définissant ce qui est offert à toute personne infectée en termes de dépistage, de traitement. Sinon, ce sont les lois du marché qui opèreront et seuls les riches auront accès aux antirétroviraux.

3 Comment l'Onusida entend-il œuvrer à l'allègement de la dette ?

Les pays en développement, qui supportent 95 % du fardeau du sida, ont une dette extérieure de 2 000 milliards de dollars. Le service de la dette pour les pays africains représente une somme quatre fois plus importante que leur budget pour l'éducation et la santé. Il est donc décisif d'alléger la dette pour alléger l'épidémie. Pratiquement, cela veut dire intervenir auprès des organismes internationaux, comme la Banque mondiale, et auprès des planificateurs économiques, afin qu'ils intègrent les conséquences socio-économiques du sida. Nous essayons de démontrer la rentabilité des investissements contre cette maladie : sans contrôle de l'épidémie, il n'y aura pas de développement social et éducatif. Réduire la dette c'est permettre d'augmenter l'enveloppe sociale dans les budgets locaux.

Propos recueillis par Paul Benkimoun

BMW GAP
www.bmw-gap.com
Villiers Etoile Concorde

REUSSIR
▶ CRFPA-EFB
Préparation par IEI d'août à début septembre.
▶ ENM
De juillet à mi-août +oraux en septembre.
▶ DECF
Stage de 15 jours en août et 15 jours en septembre.
▶ DESCF
2 soirs par semaine + les samedis d'octobre jusqu'aux épreuves.
▶ Concours administratifs
IRA, TACAA, ENI, préparations durant les week-ends
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

Kofi Annan souhaite apporter la contribution de l'ONU au processus de paix au Proche-Orient

Les Etats-Unis « restent les seuls médiateurs », selon le secrétaire général des Nations unies

Fort de l'application, 22 ans après son adoption, de la résolution 425 de l'ONU relative au Liban, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, souhaite voir l'organisation internationale jouer un rôle dans l'instauration d'une paix globale au Proche-Orient. Après tout, ce sont deux autres résolutions onusiennes, la 242 et la 338, qui sont à la base du processus de paix lancé fin octobre 1991 à Madrid.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, voit une nouvelle chance pour la paix au Proche-Orient. *« L'inimitié entre les nations n'est pas éternelle, la paix est possible, elle est faisable »*, affirme le secrétaire général de l'ONU, au terme d'une tournée de sept jours dans sept pays de la région. Ses rencontres avec les dirigeants de ces pays sont encourageantes : *« Une nouvelle génération de leaders est désormais au pouvoir et ils ne demandent que la paix. Ils savent parfaitement bien qu'avec la paix arrive la prospérité »*, commente-t-il. M. Annan voit s'entrouvrir aussi la possibilité qu'un rôle soit dévolu aux Nations unies dans le processus de paix israélo-arabe. M. Annan n'entend pas pour autant irriter les Américains, qui, répète-t-il, *« restent les seuls médiateurs »*.

La tournée du secrétaire général de l'ONU, qui s'est terminée vendredi 23 juin, a été entreprise pour *« consolider »* les acquis du retrait israélien du Liban sud. Elle lui a également permis d'ouvrir un *« nouveau chapitre »* dans les relations entre les Nations unies et Israël et fourni l'occasion d'établir des contacts personnels avec la nouvelle génération de dirigeants qui, a-t-il assuré au *Monde*, *« ne demandent qu'à pouvoir mener leur pays dans le monde moderne, ce qui n'est possible qu'avec l'instauration de la paix dans toute la région »*.

« UN RÔLE IMPARTIAL »

M. Annan a rencontré le prince héritier Abdallah d'Arabie saoudite, le nouveau roi Mohammed VI du Maroc, le roi Abadallah II de Jordanie, le président présumé de la Syrie Bachar El Assad, le président iranien Mohammad Khatami, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le président libanais, Emile Lahoud. Et à l'en croire, *« les Nations unies sont désormais reconnues comme étant un acteur capable de jouer un rôle impartial »*. *« L'ONU,* précise-t-il, *n'aspire pas à un rôle central. C'est à Washington que les choses se passent, mais nous sommes prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les aider. » « Dans cette région,* explique-t-il, *il y a des acteurs avec lesquels Israël ne peut pas avoir de contacts directs, et là, par exemple, l'ONU peut se rendre utile. »*

M. Annan a rencontré l'un de ces acteurs. Il s'agit du secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, avec lequel il s'est entretenu pendant deux heures lors de sa visite au Liban. Cette rencontre, dit-il, a été *« extrêmement utile »*. *« Personne parmi les dirigeants que j'ai rencontrés ne m'a reproché ma réunion avec Cheikh Nasrallah,* assure-t-il. *Au contraire, dès la fin de cette réunion, le Hezbollah a permis aux casques bleus de se rendre où ils veulent au Liban, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors. »*

Aussi, lors de ses entretiens, M. Annan a régulièrement rappelé les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, consécutives à la guerre israélo-arabe de juin 1967. Si la résolution 425 du Conseil sur le retrait israélien du Liban a pu être appliquée, plaide-t-il, *« il y a des chances que la 242 et la 338 le soient aussi »*. Le retrait israélien du Liban, exigé par le Conseil de sécurité dès 1978, montre que les décisions du Conseil, *« malgré leur âge »*, sont *« des instruments valables et pratiques »* pour l'instauration d'une paix globale au Proche-Orient. Premier secrétaire général de l'ONU à avoir nommé un envoyé spécial au Proche-Orient – le Norvégien Terje Roed-Larsen –, M. Annan a l'intention de continuer dans cette voie. M. Roed-Larsen, qui depuis plusieurs semaines s'était presque entièrement consacré au retrait israélien du Liban, reprendra ses efforts en faveur du processus de paix et s'occupera en particulier du sort des réfugiés palestiniens.

Pour l'heure, M. Annan estime avoir atteint l'objectif premier de sa tournée : en reconnaissant publiquement l'existence de *« violations »* par Israël de la ligne de retrait, dite « ligne bleue », tracée par l'ONU au sud du Liban, il a réussi à désamorcer les tensions, à *« dissiper quelques malentendus qui ont existé entre le Liban et Israël, et entre Beyrouth et l'ONU »*.

Afsané Bassir Pour

Washington presse Israéliens et Palestiniens

Madeleine Albright tente d'organiser un sommet tripartite afin de relancer les négociations pour un accord de paix

LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT américaine Madeleine Albright est arrivée en Israël, mardi 27 juin, pour une visite de courte durée. Au cours de celle-ci, elle va s'efforcer de convaincre ses interlocuteurs israéliens et palestiniens de participer à un sommet tripartite afin de relancer les négociations pour un accord de paix définitif. *« Son objectif, durant cette visite, est de déterminer si nous avons une base suffisante pour organiser un sommet ou s'il reste encore du travail d'ici là »*, a déclaré à la presse, mardi soir à Jérusalem, un porte-parole du département d'Etat.

« LIGNES ROUGES »

La tâche est rude car les deux parties campent sur des positions pour l'instant inconciliables et ont déjà pris un retard très important sur le calendrier conclu à Charm El Cheikh, en Egypte, en septembre 1999, et qui prévoyait également de nouvelles concessions territoriales de la part d'Israël. Selon l'accord, les deux camps doivent conclure le 13 septembre leurs discussion pour un accord final.

« J'ai des lignes rouges très claires, a assuré le premier ministre israélien Ehoud Barak, mercredi. *Nous ne retournerons en aucun cas aux frontières de juin 1967, Jérusalem sera unie* [sous contrôle israélien], *il n'y aura pas d'armée étrangère à l'ouest du Jourdain et la majorité absolue des colons restera sous notre souveraineté dans des blocs d'implantation. »*

Les Palestiniens revendiquent pour leur part le retour aux frontières de 1967, Jérusalem comme capitale et le démantèlement de la totalité des 145 colonies juives implantées dans les territoires palestiniens. Ils ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils proclameraient un Etat en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en septembre, avec ou sans accord de paix avec Israël.

Mme Albright ne devrait faire aucune annonce concernant un sommet à l'issue de sa visite, jeudi. La secrétaire d'Etat rendra compte à Bill Clinton, qui, lui, pourrait lancer les invitations pour un éventuel sommet. – *(AFP. Reuters.)*

Arrestation, en Iran, d'un célèbre opposant et fermeture d'un journal réformateur

EZATOLLAH SAHABI, rédacteur en chef du mensuel iranien *Iran-e-Farda*, a été arrêté et placé en détention provisoire lundi 26 juin pour avoir participé, début avril à Berlin, en tant qu'orateur, à une conférence sur l'Iran organisée par l'Institut Heinrich-Böll. Cette conférence a été jugée *« anti-islamique »* par la justice (conservatrice) iranienne, parce que certains orateurs ont critiqué le régime et surtout parce que des opposants présents parmi les auditeurs se sont livrés à des actes de provocation.

L'arrestation de M. Sahabi a été décidée après *« la découverte de documents confidentiels au cours de récentes perquisitions »*, indique un communiqué officiel. D'après l'AFP, le domicile de M. Sahabi ainsi que ceux de deux journalistes réformateurs, Akbar Ganji et Alireza Alavitabar, ont été perquisitionnés le 14 juin. Visiblement, la faction conservatrice du pouvoir iranien est déterminée à maintenir la pression sur les « mal-pensants » et sur le président réformateur Mohammad Khatami et ses amis, malgré – ou plutôt à cause – de la quasi-mainmise de ces derniers sur le Parlement après leur victoire écrasante aux élections législatives.

Au total, ce sont dix-sept Iraniens, appartenant tous à la mouvance réformatrice qui soutient M. Khatami, qui ont participé à ladite conférence. A l'exception d'un seul, l'hodjatoleslam Hassan Youssefi Echkevari, qui n'est pas encore rentré à Téhéran, et qui fait lui aussi l'objet d'un mandat d'amener devant le tribunal spécial pour religieux, tous les participants ont été interrogés à leur retour à Téhéran. Certains ont été placés en détention, les autres, dont M. Sahabi, ont été laissés en liberté sous caution.

« ACCUSATION INTROUVABLE »

Opposant de longue date, membre du Mouvement pour la libération de l'Iran de l'ancien premier ministre Mehdi Bazargan et fils de Yadollah Sahabi, qui fut un compagnon de l'ancien premier ministre Mohamad Mossadegh – père de la nationalisation du pétrole –, M. Sahabi avait alors été soumis à deux interrogatoires au Tribunal révolutionnaire de Téhéran et il savait qu'il n'était pas au bout de ses peines.

Non point à cause de *« quelque accusation sérieuse introuvable »* à propos de la conférence de Berlin, *« où j'ai défendu le régime de la République islamique »*, avait-il déclaré au *Monde* lors d'une rencontre début mai à Téhéran, mais parce que les durs du régime *« cherchent à susciter une crise politique »*. *« Au terme de la deuxième séance, après cinq heures de déposition orale et écrite, où il n'était plus vraiment question de la conférence de Berlin, mais de mes idées et de mes projets personnels, ils* [les enquêteurs judiciaires] *m'ont dit qu'il y aurait une troisième session. Ce n'est donc pas fini »*, avait-il prévu.

D'un interrogatoire à l'autre, le climat s'est durci, avait-il alors noté : le juge, qui avait été son unique interlocuteur durant la première séance et qui avait eu un comportement *« correct »*, avait été remplacé la fois suivante par deux enquêteurs judiciaires, *« au comportement strict et brutal »*. *« Les intentions avaient apparemment changé et ils cherchaient à monter toute une histoire de conspiration à partir de la conférence de Berlin. »* Pour lui, les adversaires du changement, hostiles à toute ouverture, *« veulent empêcher tout lien rationnel avec d'autres pays, notamment européens, alors que tout le monde en Iran pense qu'il est dans l'intérêt national d'avoir de bonnes relations avec l'étranger, en particulier l'Union européenne »*.

L'arrestation de M. Sahabi est paradoxalement survenue à un moment où d'autres participants à la conférence, arrêtés à leur retour de la capitale allemande, ont été remis en liberté sous caution : c'est le cas de l'avocate Mehranghize Kar, de la directrice d'une maison d'édition, Chahla Lahidji, et du leader étudiant Ali Afchari. *« M. Afchari n'a prononcé aucun discours à Berlin. Je pense qu'ils le cuisinent à propos du mouvement étudiant. Idem pour M. Ganji, qui paie pour ses écrits antérieurs à la conférence »*, avait dit au *Monde* M. Sahabi. Journaliste et écrivain, auteur de révélations très audacieuses sur le système politique iranien, M. Ganji est toujours sous les verrous.

La pression est également maintenue sur la presse : à l'instar de dix-neuf autres publications – dont une seule conservatrice –, le quotidien *Bayan* a été fermé dimanche 25 juin par la justice, pour avoir *« violé les lois sur l'islam et la presse »*.

Dans une lettre au chef du pouvoir judiciaire, l'ayatollah Mahmoud Hachémi Chahroudi, l'organisation Reporters sans frontières a protesté contre cette fermeture, décidée quelques jours après que 151 députés réformateurs eurent contesté la constitutionnalité de la loi sur la presse. Les parlementaires avaient également fait valoir que les entraves à la liberté d'expression ternissaient l'image de l'Iran à l'étranger. A en croire le quotidien réformateur *Hayat-e-No*, le président de la République a lui aussi protesté auprès de M. Chahroudi.

Mouna Naïm

Weekender Plus
Great value hotel breaks across Europe

Cet été, c'est le week-end tous les jours!

Choisissez parmi nos 323 hôtels dans 214 destinations. Nos courts séjours Weekender Plus à un prix avantageux comprennent le logement et le petit déjeuner*, et vous ne paierez jamais plus que le tarif publié par chambre/par nuit. La formule Weekender Plus est aussi très avantageuse pour les familles accompagnées d'enfants: tous les petits déjeuners sont compris et dans la plupart des hôtels les enfants pourront déjeuner et dîner gratuitement et profiter des autres avantages appréciables. N'oubliez pas: pendant tout l'été, nos tarifs week-end sont valables tous les jours de la semaine. N'auriez-vous pas mérité d'un petit break ?

FRANCE
Aix-en-Provence ..... FF 720
Amiens ..... FF 370
Angers ..... FF 370
Bordeaux (2 hôtels) . FF 450 & FF 520
Brest..... FF 520
Caen ..... FF 620
Calais ..... FF 620
Cannes ..... FF 620
Clermont-Ferrand ..... FF 450
Dijon ..... FF 520
Le Touquet..... FF 800
Lille..... FF 520
Lyon (2 hôtels)..... FF 520
Marseille ..... FF 520
Metz ..... FF 520
Montpellier..... FF 620
Nantes..... FF 450
Nevers ..... FF 450
Nice (3 hôtels) ..... FF 720 - FF 1.100
Nîmes ..... FF 520
Orléans ..... FF 370
Paris (21 hôtels) ..... FF 450 - FF 1.100
Poitiers ..... FF 370
Reims (2 hôtels) ..... FF 370 & FF 520
Strasbourg (2 hôtels) FF 620 & FF 720
Toulon ..... FF 520
Toulouse ..... FF 800
Tours (2 hôtels)..... FF 370 - FF 620
Troyes ..... FF 620

ANDORRE
Andorre..... FF 800

BELGIQUE
Anvers (2 hôtels) ..... FF 520 & FF 720
Bruges ..... FF 862

A partir de FF 370
par chambre par nuit,
petit déjeuner compris

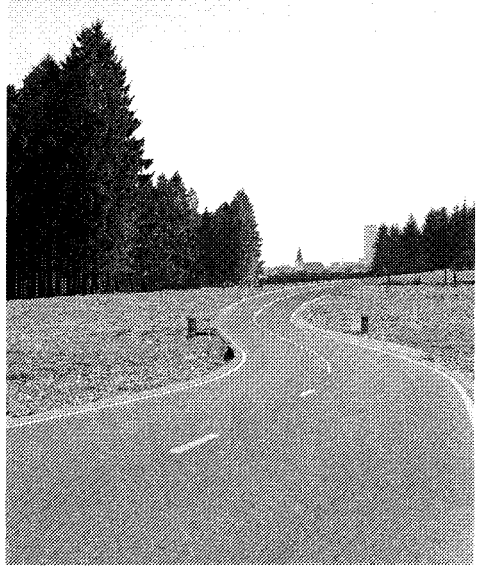

Les prix mentionnés sont des prix maximum qui sont valables dans les hôtels participants tous les jours du 25 juin au 9 septembre 2000, valable dans la limite des chambres disponibles réservées dans le cadre de cette offre. Les prix s'entendent par chambre, par nuit, et comprennent le petit déjeuner pour 2 adultes et jusqu'à 2 enfants de 12 ans ou moins partageant la chambre de leurs parents. Dans certains hôtels participant à cette offre, jusqu'à 2 enfants de 12 ans ou moins pourront choisir un plat gratuit dans le menu pour enfants pendant le déjeuner ou le dîner, s'ils sont accompagnés par un membre adulte de leur famille, dînant en même temps qu'eux. Séjour minimum peut être appliqué. Les prix sont payables en monnaie locale. Les prix en FF représentent la contre-valeur approximative du prix local. Toutes les conditions générales peuvent être obtenues sur demande via le numéro vert repris.

Bruxelles (5 hôtels)... FF 520 & FF 800
Gand (2 hôtels)..... FF 520
Plus 6 hôtels dans 6 destinations

ITALIE
Aoste ..... FF 720
Milan (4 hôtels) ..... FF 620 - FF 800
Turin (2 hôtels) ..... FF 520 & FF 800
Plus 23 hôtels dans 18 destinations

ROYAUME-UNI
Ashford ..... FF 800
Canterbury..... FF 520
Londres (14 hôtels) FF 800 - FF 1.294
Wimbledon ..... FF 720
Plus 73 hôtels dans 56 destinations

SUISSE
Genève ..... FF 800
Lausanne ..... FF 520
Plus 2 hôtels dans 2 destinations

** Petit déjeuner complet dans les hôtels Holiday Inn et Crowne Plaza, petit déjeuner continental dans les hôtels Express by Holiday Inn.*

Découvrez également nos destinations en Autriche, Espagne, et le reste de l'Europe, mais aussi au Moyen-Orient et en Afrique.

Pour toutes réservations et informations détaillées sur les hôtels:
0800 905 999
www.weekenderplus.com

CROWNE PLAZA HOTELS · RESORTS
Holiday Inn HOTELS · RESORTS
Express by Holiday Inn

FISCALITÉ Alors que le gouvernement va devoir décider, durant l'été, les mesures de réforme de la fiscalité directe qui figureront dans le budget 2001, le Conseil des impôts a dévoilé, mercredi 28 juin, des propositions dans ce domaine. ● L'IMPÔT SUR LE REVENU, selon lui, devrait être profondément simplifié. Le Conseil préconise la suppression de l'abattement de 20 % en contrepartie d'une baisse des taux d'imposition. ● LA CSG ne serait plus du tout déductible de l'impôt sur le revenu, dont les taux, en conséquence, seraient diminués d'environ 3 points. La taxe d'habitation, elle, serait à terme supprimée. ● CES PROPOSITIONS susciteront la controverse à gauche. Elles n'en constituent pas moins une invitation, pour le gouvernement, à surmonter la cacophonie fiscale de ces derniers mois et à afficher un projet cohérent.

Le Conseil des impôts engage le gouvernement à une réforme ambitieuse

L'organisme présidé par Pierre Joxe recommande trois mesures-chocs : la suppression de la taxe d'habitation, la baisse des taux de l'impôt sur le revenu assortie de la suppression de l'abattement de 20 % et la non-déductibilité totale de la contribution sociale généralisée

CE N'EST qu'une coïncidence, mais elle va peser sur le débat fiscal des prochaines semaines. Les membres socialistes de la commission des finances de l'Assemblée nationale devaient se réunir, mercredi matin 28 juin, pour débattre de la réforme des impôts directs qui devra figurer dans le projet de loi de finances pour 2001. Exactement au même moment, le Conseil des impôts a publié son dix-huitième rapport consacré à *« l'imposition des revenus »*. C'est dire que ce document, qui se prononce en faveur d'une simplification de l'imposition des revenus en France, va devenir une référence dans les réflexions qui vont s'engager entre le gouvernement et sa majorité.

Le paysage de la fiscalité française directe a été totalement bouleversé en 1990. Cette année-là, Michel Rocard crée la contribution sociale généralisée (CSG). Dans le même temps, le législateur renonce à réviser les valeurs locatives sur lesquelles est assise la taxe d'habitation, et tente, en contrepartie, de rendre cet impôt local plus juste : il multiplie les exonérations de toutes sortes pour le rapprocher des revenus des contribuables. Dix ans plus tard, la CSG s'est imposée comme un impôt sur le revenu simple, recouvré à la source, à assiette large et à fort rendement. Tout le contraire de l'impôt sur le revenu, dont la complexité est allée croissant, et qui rapporte désormais moins que sa petite sœur. Quant à la taxe d'habitation, *« elle est devenue l'imposition des revenus la plus contestée »*, estime le Conseil des impôts.

« Une réforme de l'imposition des revenus est aujourd'hui nécessaire, susceptible de tirer toutes les conséquences de l'évolution engagée en 1990 », estime le conseil, qui propose d'organiser l'imposition des revenus français autour de deux impôts : l'un proportionnel, la CSG, et l'autre progressif, l'impôt sur le revenu, *« chargé dans notre système fiscal, d'ajuster l'impôt aux capacités contributives des foyers »*, précise-t-il.

« Face à ces deux prélèvements, les autres impositions des revenus deviennent peu à peu accessoires », poursuit le conseil. En clair, la taxe d'habitation et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) sont appelées à disparaître.

● **CSG.** Le conseil estime nécessaire de *« simplifier les relations entre l'impôt sur les revenus et la CSG »*. Aujourd'hui, la CSG, dont le taux est fixé à 7,5 % sur les revenus d'activité, est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 5,1 points. *« Cette situation confuse n'est pas satisfaisante pour les contribuables et est fréquemment mal comprise »*, juge le conseil, qui préconise que la CSG devienne totalement non déductible de l'impôt sur le revenu.

Une solution qu'il estime logique dans la mesure où *« les prestations financées par la CSG sont exonérées d'impôt sur le revenu »*. Pour le contribuable, cela se traduirait par un accroissement moyen d'impôt d'environ 1 293 francs. Soit, pour l'Etat, un gain supplémentaire de 40 milliards de francs. *« Une telle réforme rendrait donc nécessaire une baisse des taux marginaux du barème »*, d'environ 3 points par tranche, estime le conseil.

Par ailleurs, le conseil estime nécessaire de préserver la simplicité de la CSG. Il s'inscrit contre la création d'une franchise sur la CSG qui aurait pour effet de rendre cet impôt proportionnel plus progressif et à laquelle réfléchit actuellement le gouvernement. *« Il est en revanche toujours possible de s'interroger sur le taux d'imposition de la CSG. Compte tenu de l'affectation exclusive de la CSG à des dépenses sociales, il ne serait pas anormal que les éventuels excédents de recettes sociales* (...) *puissent être affectés à la baisse du taux de la CSG »*, estime-t-il.

● **Taxe d'habitation.** *« La taxe d'habitation tend à devenir un succédané local et imparfait d'imposition sur le revenu »*, estime le conseil, qui se demande *« comment on peut espérer sauvegarder une imposition dont il est devenu, en fait, impossible de faire évoluer l'assiette »*. Le conseil préconise donc une disparition de la taxe d'habitation, même si celle-ci est une des principales composantes de l'autonomie financière des collectivités locales, et son remplacement par un impôt d'Etat à définir. *« Dans de nombreux pays à structure fédérale ou quasi fédérale, l'impôt est collecté par l'Etat central puis redistribué vers les collectivités territoriales »*, note le conseil.

● **Impôt sur le revenu.** Le conseil préconise d'abord d'asseoir ce prélèvement sur les revenus de l'année en cours et non pas, comme c'est le cas aujourd'hui, sur ceux de l'année précédente. *« Aujourd'hui, la modération salariale, l'absence d'inflation et, surtout, les évolutions de la société française et du marché du travail qui multiplient les ruptures dans la vie des contribuables ont rendu cette réforme plus nécessaire encore »*, considère-t-il. Pour cela, il suffit de considérer que les acomptes versés dans l'année sont à valoir sur l'impôt qui sera dû au titre de l'année courante, comme c'est déjà le cas pour l'impôt sur les sociétés. Une régularisation interviendrait l'année suivante après le dépôt de la déclaration. A plus long terme, la retenue à la source pourrait être instituée.

Le conseil recommande aussi d'intégrer l'abattement de 20 % dans le barème de l'impôt sur le revenu en contrepartie d'une baisse des taux d'imposition *(lire ci-dessous)*. Pour rendre plus lisible le barème, il propose que le taux moyen d'imposition soit également affiché. Enfin, il préconise un ensemble de mesures destinées à *« redonner toute sa place au barème »*. Avec un nouveau barème, qui intégrerait l'abattement de 20 %, il deviendrait possible que certains revenus, comme ceux tirés des stock-options, soient réintégrés dans l'impôt sur le revenu. Il deviendrait également possible de supprimer certaines *« niches fiscales »* comme la loi Pons.

Pour les très hauts revenus, le conseil suggère une réforme de l'impôt sur la fortune (ISF) pour *« réduire les problèmes de cumul d'impositions »*. *« Le système fiscal actuel peut conduire, dans certains cas très rares, à ce qu'un contribuable supporte une charge fiscale supérieure aux revenus qu'il a perçus »*, dénonce le conseil, qui estime donc *« nécessaire de revoir dans son ensemble la question du plafonnement de l'ISF »*.

Virginie Malingre

Comment rendre présentable la suppression de l'abattement de 20 % ?

COMMENT abaisser les taux supérieurs de l'impôt sur le revenu sans que la majorité ne voit dans cette décision un cadeau au profit des plus hauts revenus ? A l'approche des arbitrages fiscaux de l'été, le ministère des finances, qui bute depuis longtemps sur cette question, pourra utilement se reporter au rapport du Conseil des impôts, car il suggère une réforme permettant, selon lui, de résoudre l'équation. La solution consisterait à supprimer l'abattement de 20 % dont bénéficient de nombreux contribuables et à ne recycler que partiellement les recettes fiscales ainsi dégagées dans des baisses des taux d'imposition.

Pour comprendre l'astuce, il faut se souvenir que cet abattement, qui s'applique aux salaires, traitements, pensions et rentes, après déduction de 10 % pour frais, sous un plafond de 711 000 francs, a été conçu à l'origine, comme le rappelle le rapport, comme *« une prime à la sincérité des déclarations »*. Autrement dit, les revenus salariaux, par nature transparents, bénéficient d'un avantage sur les autres, réputés plus opaques. Mais le rapport observe que ce système a vieilli. D'abord, le bénéfice de l'abattement a été élargi aux contribuables adhérents d'un organisme de gestion agréé. De plus, *« les méthodes du contrôle fiscal se sont améliorées »*. Résultat : *« plus de 90 % de revenus disposent »* désormais de cet abattement.

CONCURRENCE FISCALE

Pour les experts, ce système n'a donc aucune raison de perdurer, d'autant que *« cette exception française biaise les comparaisons internationales et nuit à notre pays dans un contexte de concurrence fiscale »*. On sait, en effet, que la France est souvent présentée comme le pays champion de la pression fiscale. Le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu culmine ainsi à 54 %, contre seulement 40 % en Grande-Bretagne. Mais cette différence est, en fait, largement optique. Car, en dehors de l'Espagne et du Luxembourg, aucun pays voisin n'a de système d'abattement comparable.

En le supprimant et en baissant à due concurrence les taux d'imposition, la France cesserait donc de se distinguer. Et les polémiques de mauvaise foi cesseraient puisque *« cette intégration permettrait d'afficher un barème de taux marginaux "réels" correspondant à l'imposition effective des contribuables »*. En clair, le taux d'imposition à 54 % pourrait être abaissé à 43,2 %, celui de 48 % à 38,4 %, celui à 43 % à 34,4 %, celui à 33 % à 26,4 %, celui à 24 % à 19,2 %, celui à 10,5 % à 8,4 %, celui à 0 % restant évidemment inchangé.

Ce schéma n'est toutefois pas aussi simple qu'on pourrait le croire. Plusieurs gouvernements l'ont envisagé dans le passé, et notamment celui d'Alain Juppé, en 1995, mais à chaque fois la réforme est tombée aux oubliettes. Pourquoi ? Le Conseil des impôts avance un début d'explication : l'intégration de l'abattement de 20 % serait *« neutre, par construction, pour tous les revenus qui en bénéficient déjà »* et serait *« favorable aux revenus qui n'en bénéficient pas jusqu'à présent »*.

Cette présentation n'est pourtant pas totalement exacte. Si la réforme est effectivement à coût budgétaire nul, elle induirait un transfert de charges fiscales à l'avantage des hauts revenus et au détriment des plus bas. C'est dire que la suggestion, pour un gouvernement de gauche, serait délicate à mettre en œuvre. Le Conseil des impôts en a conscience. Pour limiter ces transferts, il peaufine donc sa proposition en suggérant des dispositifs complémentaires. D'abord, il recommande que la réintégration de l'abattement ne soit pas totale pour les revenus qui dépassent le plafond. Autrement dit, le taux supérieur ne serait pas abaissé de 54 % à 43,2 % mais pourrait être fixé légèrement au-dessus de ce dernier niveau. L'idée consisterait à créer *« une tranche d'imposition supplémentaire dont le taux pourrait être compris entre 45 % et 50 % et s'appliquerait à partir d'un revenu imposable de 711 000 francs »*.

RESPECTER LE PRINCIPE DE PROGRESSIVITÉ

Pour les revenus des capitaux mobiliers soumis au barème, c'est-à-dire essentiellement les dividendes, l'avantage pourrait, également, être limité. Dans ce cas, le rapport préconise que le mécanisme de l'avoir fiscal soit *« aligné sur celui des dividendes perçus par les personnes morales (40 %) »*. Enfin, pour les revenus fonciers, le conseil suggère d'envisager une réduction de déduction forfaitaire des charges.

Ainsi « habillée », cette réforme, longtemps étudiée par la droite, serait-elle donc maintenant plus présentable pour la gauche ? Le conseil ne répond pas à la question, mais il rappelle qu'il y a une limite à la baisse des taux d'imposition. Elle ne doit pas remettre en cause la progressivité de l'impôt, qui, en France, a valeur constitutionnelle, au terme de l'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme : la charge commune *« doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés »*.

L. M.

Une invitation à afficher enfin une ambition fiscale

LE RAPPORT du Conseil des impôts consacré à l'imposition des revenus pourrait évidemment susciter quelque scepticisme. Il est tellement facile de faire des propositions intelligentes de réforme fiscale quand on est un expert ; mais tellement difficile, ensuite, pour un ministre des finances, de les mettre en pratique. Au premier abord, on pourrait donc penser que cette étude, pour sympathique qu'elle soit, connaîtra le sort de beaucoup d'autres et dormira dans un tiroir de Bercy...

ANALYSE

Le gouvernement va devoir mettre un peu d'ordre dans ses priorités

On aurait pourtant tort, pour une fois, de négliger cette contribution au débat. Sans même évoquer le lien qui unit Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes et président du Conseil des impôts, au ministre des finances, Laurent Fabius, il est indéniable que ce rapport prend aujourd'hui un relief particulier.

A cela, il y a une première raison. On sait que les mesures fiscales que le gouvernement a mises à l'étude, dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour 2001, porteront essentiellement sur la fiscalité directe sur les ménages. Véritable mine statistique, le rapport du Conseil des impôts arrive donc à point nommé pour éclairer les enjeux des controverses des prochains mois, qu'elles portent sur l'impôt sur le revenu, sur la contribution sociale généralisée (CSG) ou sur la taxe d'habitation. Sait-on, par exemple, que la pression fiscale pesant sur les 10 % de contribuables dont les revenus sont les plus élevés s'est réduite entre 1998 et 1996, passant de 19,1 % à 15,1 % par ménage ? L'étude met ce chiffre sur la table – ainsi que de nombreux autres – et ce n'est pas le moindre de ses mérites : peut-être permettra-t-elle d'éviter quelques mauvaises polémiques.

Mais ce rapport a une autre utilité. Depuis de longs mois, les socialistes hésitent sur le cap fiscal à suivre. Multipliant les mesures de circonstance, ils ont distribué de nombreux « cadeaux » fiscaux, sans que ceux-ci ne s'inscrivent dans un plan véritablement cohérent, sauf dans le cas de la montée en puissance de la CSG. Qui peut ainsi affirmer que les quelque 25 milliards de francs d'allègements de la taxe professionnelle prévus auront un quelconque effet sur l'emploi ? Et la dernière baisse – très coûteuse – du taux normal de TVA, décidée à la va-vite pour surmonter les turbulences de la controverse sur la « cagnotte », aura-t-elle eu un effet sur le pouvoir d'achat des ménages ? Les experts du ministère des finances conviennent eux-mêmes qu'il serait hasardeux d'en jurer.

Dans cette cacophonie fiscale où nul ne sait quelle est la vraie priorité du gouvernement – freiner le mouvement de délocalisation des contribuables les plus engagés dans la nouvelle économie ou faire jouer à l'impôt son rôle de redistribution ? –, le rapport met donc un peu d'ordre. Ses propositions, qu'il s'agisse de la remise en question de la déductibilité de la CSG ou de la baisse des taux de l'impôt sur le revenu, sont peut-être discutables. Mais au moins s'inscrivent-elles dans un plan cohérent, de long terme.

Or, dans l'immédiat, c'est assurément ce qui manque au gouvernement. La plupart des mesures qu'il a prises, au cours des derniers mois, répondent d'abord à des soucis de court terme, dans le but de ne mécontenter aucune catégorie de contribuables – ou d'électeurs. Pour dire les choses plus clairement, c'est la technique de l'« arrosage » qui a prévalu, sans que l'on ne sache dans quelle philosophie fiscale s'inscrit l'action du gouvernement. Par-delà le détail des mesures qu'il préconise, le Conseil des impôts invite donc le gouvernement à changer de méthode, en affichant enfin une ambition et une stratégie fiscales. Mais, à quelques encablures des prochaines échéances électorales, n'est-ce pas déjà trop tard ?

Laurent Mauduit

En 1995, Alain Juppé pris à revers

L'intermède a lieu le dimanche 19 novembre 1995 (*Le Monde* du 21 novembre 1995). Jean Arthuis, ministre de l'économie, est l'invité du « Club de la presse d'Europe 1 ». A un journaliste qui lui demande si, dans la réforme fiscale qu'il prépare, il est envisagé de supprimer l'abattement de 20 %, il annonce que c'est bel et bien dans ses intentions. Quelques minutes plus tard, Alain Juppé, passe à « 7 sur 7 », sur TF 1. Quand la journaliste Anne Sinclair l'informe de ce que vient de déclarer son ministre des finances, le premier ministre tombe des nues. Après un froncement de sourcils appuyé, en signe d'agacement, il lâche, sèchement : *« La réforme fiscale est en préparation et, pour l'instant, aucune décision d'aucune sorte n'a encore été prise. »* Dès le lendemain, de nombreux socialistes et les syndicats multiplient les critiques contre ce projet. Quelques semaines plus tard, le gouvernement annoncera, devant le tollé, qu'il y renonce.

professionpolitique.com

TOUT SUR LES CABINETS MINISTÉRIELS, LES ÉLUS, L'ADMINISTRATION EN 35 000 BIOGRAPHIES

professionpolitique.com

Le poids de l'impôt en France et à l'étranger

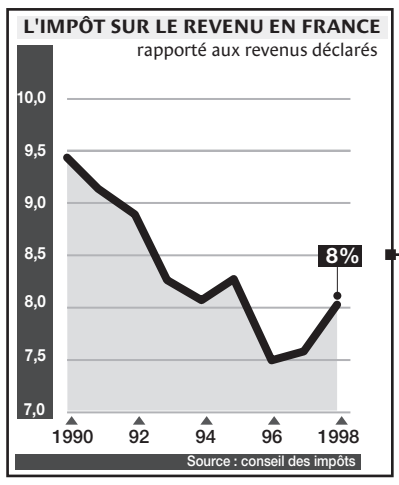

La pression fiscale a sensiblement baissé jusqu'en 1996 à la suite des réformes Balladur et Juppé.

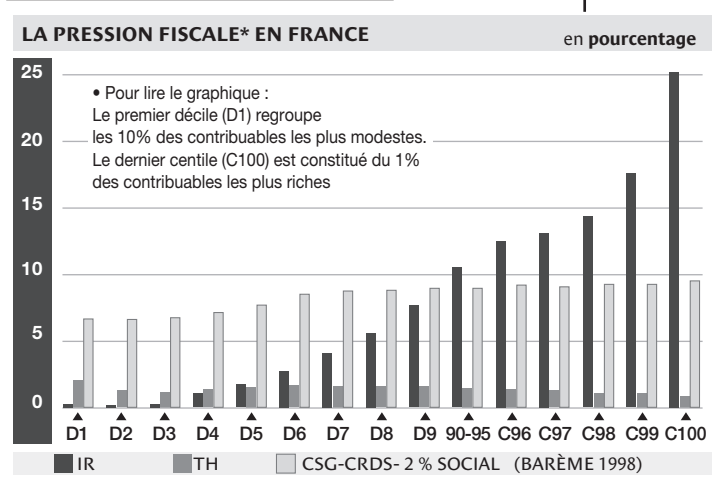

*Pression fiscale au titre de l'IR, de la TH(taxe d'habitation) et de la CSG (barème 1998) en fonction du décile ou centile de revenu déclaré par unité de consommation en 1996

Note : L'estimation de la CSG pour 1998 est obtenue grossièrement en multipliant la valeur observée pour chaque ménage en 1996 par un cœfficient unique. Cette présentation donne une vision qui surestime la pression fiscale en haut de la, distribution, puisqu'elle détaille le dernier décile de revenus.

Source : INSEE-DGI, enquête Revenus fiscaux 1996

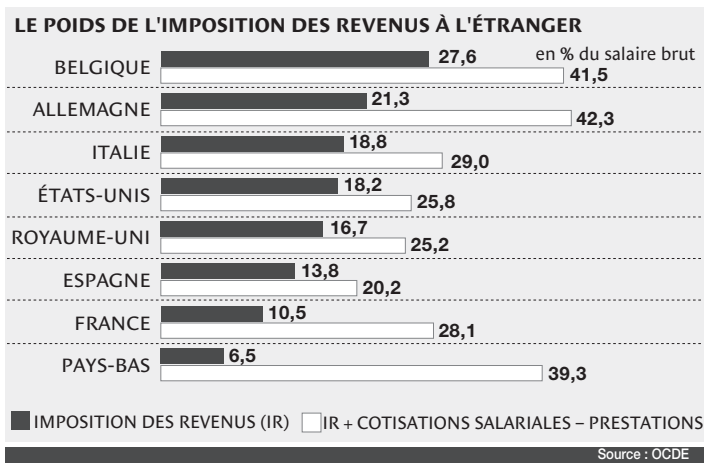

Source : OCDE

L'« incompréhension croissante des contribuables » face à la complexité du système fiscal

5 948 : c'est le nombre de pages de la *« documentation fiscale de base »* publiée par la direction générale des impôts en 1999. Soit 2 170 pages de plus qu'en 1990. Le volume consacré aux seuls « traitements et salaires » a quasiment doublé, passant de 456 à 863 pages. La palme revient aux « revenus fonciers », auxquels le ministère des finances a consacré 368 pages, contre 144 il y a dix ans. Ces chiffres sont éloquents : la complexité de la législation fiscale s'est considérablement accrue depuis 1990. Le conseil des impôts, souligne cette évolution et l'*« incompréhension croissante des contribuables »* qui en découle.

Les Français ont le sentiment que leurs revenus sont de plus en plus taxés. Le taux de prélèvements obligatoires français, un des plus élevés d'Europe, n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Mais la fiscalité directe des ménages n'en est pas à l'origine. Certes, la création de la contribution sociale généralisée (CSG) en 1990, puis de ses satellites – contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), prélèvement social de 2 % sur les produits de l'épargne –, et sa montée en puissance augmentent le poids de l'imposition des revenus : impôt sur le revenu, taxe d'habitation et prélèvements sociaux représentent aujourd'hui 20 % des prélèvements obligatoires, contre 12 % en 1990. Pour la CSG, la CRDS et le 2 % social, ce taux était de 11 % en 1999, contre 2 % en 1990.

Dans l'absolu, donc, la progression est importante. Elle est essentiellement due à la montée en puissance de la CSG. Mais, pour l'essentiel, cet impôt s'est substitué à des cotisations sociales et ne représente donc pas une charge nouvelle. La part de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation apparaît, en revanche, stable : ils représentaient, en 1999, 4,2 % des prélèvements obligatoires contre 4,3 % en 1990. *« Quel que soit l'âge, la structure familiale, la catégorie socio-professionnelle ou le niveau des revenus, l'impôt sur le revenu a baissé entre 1990 et 1996 »*, sous l'effet notamment des réformes mises en œuvre par Edouard Balladur puis Alain Juppé, écrit le conseil. Depuis 1997, avec le retour de la croissance, la tendance s'est inversée, mais *« le taux moyen d'imposition au titre de l'impôt sur le revenu n'a pas retrouvé le niveau de 1990 »*, poursuit le conseil.

Le sentiment des Français d'une pression fiscale accrue sur leurs revenus n'est donc pas justifié. Pas plus que celui d'une progressivité renforcée. *« Le principe d'une pression fiscale régulièrement croissante avec le montant des revenus déclarés est vérifié en France et n'a pas été perverti par la diversité des règles fiscales »*, estime le conseil. La pression fiscale totale augmente régulièrement de 8 % à 20 % entre les trois premiers déciles (les 30 % des foyers fiscaux ayant les plus bas revenus) et le dernier décile (les 10 % ayant les plus hauts revenus), pour s'élever à 35 % en moyenne dans le dernier centile (le 1 % des contribuables les plus favorisés).

La progressivité de l'imposition présente, toutefois, certaines *« anomalies »*. A l'entrée du barème, d'abord. Le seuil de recouvrement de 400 francs et, surtout, le mécanisme de la décote se traduisent, dans les zones de revenus concernées, par une très forte progressivité. Par ailleurs, un célibataire devient plus rapidement imposable à l'impôt sur le revenu qu'en 1990. Pour les très hauts revenus, aussi, certains cas apparaissent excessifs : *« Dans certains cas, peu nombreux, le taux moyen d'imposition au titre de l'impôt sur le revenu peut atteindre plus de 50 % »*, précise le conseil.

> De nombreux mécanismes dérogatoires, comme la taxation des stock-options, relativisent le rôle du barème de l'impôt sur le revenu

« L'incapacité des contribuables à se représenter et à évaluer la pression fiscale globale qui pèse sur leurs revenus s'explique dans une large mesure par la pluralité des impositions et des mécanismes de la progressivité », conclut le conseil. Le barème de l'impôt sur le revenu apparaît d'abord peu lisible : il n'affiche pas le taux moyen d'imposition. Qui plus est, il est irrégulier, et le rendement de ses tranches est très variable. Celui de la tranche à 54 % est relativement faible : *« son existence n'augmente le rendement de l'impôt sur le revenu que de 5,5 milliards de francs »*, calcule le conseil. Enfin, de nombreux mécanismes dérogatoires, comme la taxation des stock-options ou des plus-values de cession de valeurs mobilières au taux de 26 %, relativisent considérablement le rôle du barème.

Les mécanismes de personnalisation de l'imposition des revenus sont également sources de complexité, même s'ils peuvent être justifiés. Il en est ainsi de l'imposition conjointe obligatoire pour les couples mariés – un système que l'essentiel de nos partenaires européens ont abandonné – lorsque la situation du couple change (mariage, divorce ou décès). Le quotient familial et les révisions qu'il a subies ne sont pas toujours bien comprises. D'autant que sa cohérence est brouillée par l'octroi de demi-parts supplémentaires pour aider certaines catégories de contribuables : invalides à 80 % ; plus de 75 ans et titulaires de la carte du combattant ; veuves de guerre ; célibataires, divorcés ou veufs n'ayant pas d'enfant à charge et ayant un ou plusieurs enfants majeurs ou faisant l'objet d'une imposition distincte ; foyers monoparentaux ; ménages avec trois enfants ou plus.

« A l'exception des deux derniers cas, qui relèvent clairement des objectifs de la politique familiale, ces demi-parts ne traduisent pas des différences de composition familiale », estime le conseil qui s'interroge sur leur légitimité.

V. Ma.

« Un soupçon persistant d'inéquité »

***« La diversité et l'instabilité des allègements d'impôt constituent l'une des principales sources d'incompréhension de la législation fiscale »*, estime le conseil, qui évoque *« une complexité que l'on ne rencontre nulle part ailleurs en Europe »*. En 1982, la législation fiscale comptait 13 déductions du revenu global et 2 abattements forfaitaires. En 1995, on dénombre 14 déductions du revenu global, 2 abattements et 16 réductions d'impôt.**

Depuis, la tendance est à la baisse, mais elle n'est pas encore très marquée. *« Les allègements d'impôt entretiennent dans notre imposition des revenus un soupçon persistant d'inéquité, que leur efficacité incertaine ne suffit pas à justifier »*, écrit le conseil. De fait, ils profitent proportionnellement plus aux contribuables les plus riches et les mieux informés. Les 2 % des contribuables les plus aisés profitent, à eux seuls, de 10 % des réductions d'impôt (soit 3,2 milliards de francs sur un total de 32 milliards de francs en 2000).

A ceux qui veulent être les premiers. A ceux qui ont une vision et une ambition. A ceux qui ont le courage de se réinventer dès aujourd'hui.

www.marchFIRST.com – leader mondial en services et conseil pour la nouvelle economie

*La premiere exposition cubiste.

marchFIRST
A new world. A new way.

Les nationalistes corses revendiquent l'attentat manqué à Paris

Le « FLNC » dénonce les « atermoiements de l'Etat français » et entend faire pression sur les discussions engagées entre le gouvernement et les élus de l'île

Par un communiqué authentifié, une organisation nationaliste corse dont fait partie le FLNC-canal historique, a revendiqué, mardi 27 juin, la tentative d'attentat menée, la veille, contre les locaux du Centre international de conférences, à Paris. Alors que se poursuivent les discussions sur l'avenir de l'île entre le gouvernement et les élus de Corse – dont ceux de Corsica Nazione –, les nationalistes semblent avoir voulu faire pression sur le gouvernement. Ils dénoncent, en effet, la *« poursuite des activités policières et judiciaires contre le mouvement national »* et fustigent l'idée d'*« une synthèse habilement édulcorée »* à laquelle tenterait de parvenir le gouvernement. Jean-Guy Talamoni, l'un des deux élus nationalistes qui participent aux discussions, a refusé de condamner la tentative d'attentat, qu'il a imputée à *« une exaspération »* croissante au sein de la société corse.

LA TENTATIVE d'attentat à l'explosif contre les locaux du Centre international de conférences, à Paris, a été revendiqué, mardi 27 juin, par le groupe clandestin corse « FLNC ». Transmis à la rédaction de France 3 Corse, le communiqué, authentifié, fait état également d'une autre tentative contre un bâtiment de recrutement de la marine nationale, place Garibaldi, à Nice (Alpes-Maritimes) et de deux attentats perpétrés, en Corse, dans la plaine orientale, contre des fermes appartenant à des rapatriés d'Algérie. Les enquêteurs n'ont trouvé aucune trace de l'action menée à Nice. Seule une alerte à la bombe a été signalée. Pour autant, précisent les auteurs de ce texte, ces *« actions ne constituent pas une remise en cause du cessez-le-feu décrété le 24 décembre dernier »*. *« Notre intervention est motivée,* ajoutent-ils, *par les atermoiements de l'Etat français alors que, parallèlement, se poursuit et s'amplifie la politique d'éradication contre notre communauté. »*

La bombe de trois kilos et demi, composée de 23 bâtons de dynamite, découverte, le 26 juin, à Paris, sur un chantier du ministère des affaires étrangères situé face au Centre international, avait été déposée sur un tas de sable. Elle devait exploser dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 juin, mais le système de mise à feu semble ne pas avoir fonctionné à cause du mauvais état des piles du mécanisme. Lors de l'examen de l'engin explosif, les policiers avaient trouvé sur le ruban adhésif entourant la dynamite un fragment de journal pouvant provenir d'une édition de *Corse-Matin* datée du samedi 24 juin.

CARACTÈRE « PEU ORGANISÉ »

Selon les premiers éléments de l'enquête, les poseurs de la bombe pourraient appartenir à un commando qui aurait effectué le déplacement de Corse à Paris pour l'occasion en utilisant le bateau jusqu'à Marseille avant d'atteindre Paris en véhicule.

Le choix de la cible – le Centre de conférences internationales –, jugé peu symbolique, attesterait le caractère *« peu organisé »* de l'opération. De plus, si la tentative d'attentat, à Paris, figure parmi les autres actions revendiquées par le « FLNC », sigle d'une organisation rassemblant trois groupes dont le FLNC-canal historique, elle semble n'être le fait que de proches du secrétaire national d'A Cuncolta independentista pour la Haute-Corse, Charles Pieri, actuellement incarcéré. Les auteurs aurait voulu signifier leur désaccord avec la décision du parquet de Paris de relever appel, le 15 juin, de la condamnation de M. Pieri à quatre ans d'emprisonnement, dont un an avec sursis, pour *« association de malfaiteurs de nature terroriste »* et *« détention d'armes »*. La remise en cause de ce jugement, considéré comme clément et propice à la poursuite du dialogue en cours avec le gouvernement, avait été perçue, par les nationalistes, comme *« une provocation »*. Le parquet avait, pour sa part, laissé entendre aux avocats nationalistes que cet appel ne relevait que d'une décision *« technique »* sans aucune dimension politique.

Le communiqué de revendication ne vise cependant pas nommément le cas de M. Pieri. Les policiers semblent estimer que le communiqué aurait été rédigé par une autre tendance du groupe FLNC, désireuse de donner une dimension politique dépassant le seul cas de M. Pieri. Les rédacteurs du texte se contentent de dénoncer la *« poursuite des activités policières et judiciaires contre le mouvement national »* et adressent un hommage *« à tous les frères incarcérés et recherchés et à Marcel Lorenzoni, militant de la première heure* [M. Lorenzoni est mort au cours d'une altercation qui l'a opposé à son fils également décédé] ». Le communiqué revendique par ailleurs *« une parfaite lisibilité des intentions de l'Etat français »* et tente de faire pression sur le processus de dialogue engagé entre le gouvernement et les élus corses, dont ceux de Corsica Nazione, représentant les nationalistes, en fustigeant l'idée d'*« une synthèse habilement édulcorée »*. Enfin, le FLNC reprend des thèmes récurrents au sein de la mouvance nationaliste tels que la *« répression administrative contre certains secteurs sociaux économiques »*, la *« décorsisation accélérée de la société »* et *« une résurgence de nombreux projets spéculatifs »*.

Jacques Follorou

La question des prisonniers au cœur des discussions de Matignon

LES NATIONALISTES corses entendent mettre la pression sur le gouvernement dans le cadre du processus de dialogue engagé entre Matignon et les élus insulaires sur l'avenir de l'île. Les représentants des nationalistes, élus de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni et Paul Quastana, ont fait état, mardi 27 juin, au cours de la séance hebdomadaire, qui rythme les négociations en cours, de leur volonté d'obtenir des gages, notamment en ce qui concerne le sort des prisonniers. *« Il est clair,* a déclaré M. Talamoni, à l'issue de la réunion, *que notre participation à la poursuite du processus dépendra d'un certain nombre de signes forts. »* Par ailleurs, ce dernier s'est refusé à condamner la tentative d'attentat perpétré, lundi 26 juin, contre le Centre international de conférences à Paris et revendiqué par le FLNC.

Lors d'un échange avec Alain Christnacht, conseiller de Lionel Jospin, chargé d'organiser le travail en cours, M. Talamoni a demandé au gouvernement de s'engager à regrouper à la prison de Borgo (Haute-Corse), l'ensemble des nationalistes actuellement incarcérés sur le continent. Il a, par ailleurs, formulé une requête visant les réquisitions du parquet dans les affaires judiciaires. Selon M. Talamoni, qui devait, de nouveau, aborder ces questions, dans le détail, mercredi 28 juin, avec le cabinet de M. Jospin, le gouvernement pourrait imposer au ministère public de prendre des réquisitions modérées dans les procès de terrorisme corse. Enfin, il aurait indiqué qu'*« un éclairage politique »* de la part du gouvernement pourrait contribuer à la réussite du dialogue en cours.

Cette prise de position intervient après des semaines de vives discussions au sein du mouvement nationaliste. Le 24 mai déjà, l'organisation Corsica Viva avait, sans succès, demandé aux élus de Corsica Nazione, de *« quitter »* les réunions de Matignon, estimant que le *« découpage de la question corse en ateliers n'est qu'un leurre grossier destiné à gagner du temps jusqu'aux présidentielles »*. Plus récemment, le 21 juin, le mouvement A Cuncolta independentista, en Haute-Corse, a manifesté son impatience, au cours d'une réunion, à Corte, convoqué après l'annonce de l'appel du parquet dans l'affaire de Charles Pieri, secrétaire national du mouvement. L'appel de sa condamnation avait été interprété comme une négation des efforts consentis par les nationalistes depuis le début du processus. Le retrait des élus nationalistes avait alors été clairement envisagé.

Après avoir consulté les autres mouvements nationalistes regroupés au sein d'Unita, et des élus de l'assemblée territoriale aux côtés de qui ils avaient milité pour l'adoption d'un nouveau statut de l'île, M. Talamoni et M. Quastana ont finalement choisi de poursuivre les discussions engagées, tout en mettant l'accent sur la question des prisonniers.

J. Fo.

Municipales à Paris : le retrait de M. Le Guen jugé « imminent » au PS

LE RETRAIT de Jean-Marie Le Guen, député de Paris et chef de file des socialistes pour les municipales dans le 13e arrondissement, mis en examen, le 30 mai, dans l'affaire de la MNEF, serait *« imminent »*. C'est ce qu'affirme la direction du PS et ce qu'a laissé entendre, mardi 27 juin, le premier secrétaire du parti, François Hollande. Ce dernier, sur RTL, a invité les candidats mis en cause dans des procédures judiciaires à *« faire prévaloir l'intérêt politique sur tout autre considération »*. Interrogé sur le cas de M. Le Guen, M. Hollande a affirmé qu'il y a, pour les socialistes parisiens, *« nécessité de constituer des listes qui ne doivent pas prêter le flanc à la moindre critique »*.

Au bureau national du 20 juin, le premier secrétaire avait déjà rappelé les principes arrêtés, en novembre 1999, après la démission de Dominique Strauss-Kahn, en insistant sur le fait que c'est à la personne mise en cause de prendre ses *« responsabilités »*. Il avait alors souhaité que le problème soit réglé avant le 14 juillet.

M. Hollande redoute l'*« amalgame »* entre l'affaire de la MNEF et celle des « faux électeurs » parisiens. Il estime que c'est au député du 13e, qu'il a rencontré brièvement mardi, d'assumer tant les *« motivations »* que le *« moment »* de sa décision. Le patron de la fédération parisienne, Patrick Bloche, fait chorus en déclarant qu'*« une initiative de Jean-Marie Le Guen est attendue »*, mais qu'il doit rester *« maître de sa décision »*. L'intéressé déclarait, mardi, qu'il *« poursuivait sa réflexion »*.

Christine Garin et Michel Noblecourt

Jacques Chirac exhorte les parlementaires de droite à l'« union », à l'« audace » et à la « proximité »

« Chirac, c'est le Ran des Ran », résume Philippe Séguin

Le président de la République s'est rendu à l'invitation des parlementaires de l'opposition, réunis, mardi 27 juin, dans le restaurant de la Samaritaine pour un dîner de fin de session. De retour de Berlin, Jacques Chirac les a assurés de sa « confiance » pour « toutes les échéances » électorales. Il a incité son camp à l'union en lançant aux députés et aux sénateurs : « Tous ensemble, vous êtes imbattables. »

SUR LA TERRASSE de la Samaritaine, tourné vers l'est de Paris, Jacques Chirac parle, sans notes, devant quelque deux cents députés et sénateurs de l'opposition qui l'ont invité à dîner au restaurant Toupary, en cette fin de session parlementaire. Il est 2O h 30, mardi 27 juin, Paris est déjà illuminé. Le président ne restera, en fait, que pour l'apéritif. Le temps d'une longue improvisation, *« avec les tripes »*, sur l'Europe et sur la droite. Pas un mot, en revanche, sur le quinquennat. Les sénateurs, qui doivent examiner le projet de loi constitutionnelle, jeudi 29 juin, sont restés sur leur faim.

Un président *« punchy »* pour les uns, *« requinqué »* pour les autres. Bref, un Chirac comme ils l'aiment. Le chef de l'Etat revient de Berlin, où il a présenté sa vision de l'Europe, au Reichstag (*Le Monde* du 28 juin). *« Chirac sortait de son bain "Ich bin ein Berliner". Il a vécu une grande journée de son septennat »*, raconte Renaud Dutreil, député (UDF) de l'Aisne. Grisé, le chef de l'Etat parle avec emphase, s'embrouille parfois avec son emploi du temps. *« Ce matin, euh, cet après-midi... »*, dit-il à plusieurs reprises. Il est entouré des présidents du RPR, Michèle Alliot-Marie, et de DL, Alain Madelin. Le président de l'UDF, François Bayrou, qui n'est plus député, n'a pas été invité. Un peu en retrait, le maire de Paris, Jean Tiberi, discute avec Michel Caldaguès, l'ancien maire du 1er arrondissement, qui vient de céder son siège à Jean-François Legaret, l'adjoint aux finances de M. Tiberi. Alain Juppé, Edouard Balladur, Nicolas Sarkozy et Valéry Giscard d'Estaing sont absents.

SON DISCOURS BERLINOIS

Le chef de l'Etat joue d'abord « Chirac l'allemand ». Reprenant la trame de son discours berlinois, de manière moins formelle, M. Chirac rappelle l'*« importance et la qualité »* du lien franco-allemand. *« On sent bien que l'Europe risque de tomber en panne. Il faut lui redonner de l'impulsion. C'était l'objectif de mon discours au Bundestag, qui a été bien reçu par nos amis allemands »*, ajoute-t-il.

« Chirac le chef », ensuite : la transition avec la politique intérieure est toute trouvée. Pour illustrer la nécessaire *« union »* de l'opposition, M. Chirac applique une métaphore qu'il a utilisée, l'après-midi, à Berlin, en répondant à un journaliste mongol. *« Quand Gengis Kahn est nommé Ran des Ran* [chef suprême de Mongolie] *au début du 13e siècle, il rassemble ses douze chefs de guerre. Il prend une flèche dans leur carquois, la casse et la redonne à chacun. Puis il repasse devant eux, ramasse toutes les flèches et les rassemble. Ainsi réunies, elle ne peuvent plus être brisées »*. Morale de l'histoire : *« Seuls, vous pouvez être brisés. Tous ensemble, vous êtes imbattables ! »*, lance M. Chirac aux parlementaires, avant de scander les trois mots clés pour les deux ans à venir : *« union »*, *« audace »* et *« proximité »*.

La majorité, elle, ne va pas si bien. *« Quand on s'analyse, on s'inquiète. Quand on se compare, on se rassure. La gauche est plus divisée que nous »*, plaide M. Chirac. *« Dans toutes les échéances, j'ai confiance. J'ai besoin de vous et vous pouvez compter sur moi »*, conclut-il sous les applaudissements. *« Chirac, c'est le Ran des Ran »*, résume Philippe Séguin. *« Quand Chirac parle de Mongolie, c'est que les grands espaces électoraux s'ouvrent »*, confirme Claude Goasguen, député (DL) de Paris. En résumé, une soirée sur le thème : « A nous Paris, à nous la France... »

Clarisse Fabre

A Reims, la droite se divise avant les municipales

REIMS
de notre correspondant

C'est fait. La droite rémoise a pris le risque d'une désunion a priori irréversible et qui donne toute confiance à la socialiste Adeline Hazan pour la conquête de la mairie de Reims, aux élections municipales de mars 2001.

Lundi 26 juin, à la fin d'un conseil municipal sans histoire, le maire (divers droite, ex-UDF), Jean-Louis Schneiter, a retiré leur délégation à six de ses adjoints et à deux conseillers municipaux qui, quelques jours plus tôt, avaient soutenu la candidature d'un autre conseiller municipal de droite, le député RPR Jean-Claude Thomas.

Pour justifier sa décision, M. Schneiter, candidat à sa propre succession, a dénoncé le contenu d'un courrier des partisans de M. Thomas, qui accusait M. Schneiter et son premier adjoint RPR, Serge Kochman, d'avoir choisi *« une stratégie de division avec la complicité active de Jean-Claude Etienne »*. Celui-ci, député RPR, est également président du conseil régional de Champagne-Ardenne. Il n'a jamais caché son intérêt pour Reims, mais se garde bien, pour l'instant, d'intervenir trop ouvertement dans le débat.

LUTTE DE CLANS

Ces péripéties sont la conséquence d'une lutte de clans qui oppose, à droite, les partisans et les adversaires de l'ancien maire RPR, Jean Falala, aujourd'hui âgé de soixante et onze ans. Bien qu'il ait dû quitter son siège de premier magistrat au printemps 1999, pour des raisons de santé, M. Falala continue d'imprimer sa marque sur la vie municipale. Il se plaît à répéter que M. Schneiter lui doit son poste de *« maire par intérim »* et que celui-ci l'a trahi en ne suivant pas scrupuleusement sa politique et en affichant sa volonté de se présenter en 2001.

Pour barrer la route de M. Schneiter et, éventuellement, celle de M. Etienne, soutenus par une partie du RPR, de l'UDF et de Démocratie libérale, M. Falala a donc *« investi »*, de sa propre autorité, M. Thomas. Imperturbable, celui-ci se dit en mesure de conduire *« une liste de large union et de rassemblement »* aux municipales.

De leur côté, les directions nationales du RPR, de l'UDF et de DL, ont prudemment repoussé le choix d'une tête de liste commune pour Reims.

Jean-Michel Français

Des chômeurs manifestent devant le domicile de M. Seillière

LES QUATRE collectifs de chômeurs Apeis, AC !, MNCP et CGT-chômeurs ont organisé, mardi 27 juin, une conférence de presse devant le domicile parisien du président du Medef, Ernest-Antoine Seillière. Un voisin irascible s'est élevé contre cette intrusion. Une bassine d'eau s'est abattue sur les participants. Puis une autre, puis une troisième.
Alain Krivine, porte-parole de la LCR, Jacques Nikonoff, membre du collège exécutif du PCF, Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, et Francine Bavay, vice-présidente (Verts) du conseil régional d'Ile-de-France, étaient venus apporter leur soutien aux associations. Celles-ci demandent à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, de ne pas agréer la future convention d'assurance-chômage qui découle de l'accord signé le 20 juin entre le patronat, la CFDT et la CFTC. *« Ce sera un combat à durée indéterminée, notre CDI à nous ! »*, a lancé François Desanti, responsable des comités CGT-chômeurs.

DÉPÊCHES

■ **QUINQUENNAT : Alain Juppé *« n'imagine pas que l'on puisse »* adopter le quinquennat *« autrement que par un référendum »*.** *« Il me semble que ce sera un référendum »*, a estimé l'ancien premier ministre sur Europe 1, mercredi 28 juin, en rappelant que Jacques Chirac *« a laissé percer très clairement sa préférence »*, le 5 juin.

■ **SMIC : Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, a vivement critiqué,** mardi 27 juin, lors d'une conférence de presse, le *« double SMIC »* et a affirmé que la politique salariale du gouvernement est *« en régression »*. Pour M. Hue, l'*« augmentation, limitée à 3,2 %, du SMIC »* pourrait être *« considérée dans l'opinion* (...) *comme un acte franchement négatif du gouvernement »*.

■ **CMU : la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) a porté plainte** auprès de la Commission européenne contre la loi sur la couverture maladie universelle (CMU) pour *« distorsion de concurrence »*, a-t-elle indiqué mardi 27 juin, lors de la présentation de son bilan annuel. La FFSA considère que les assureurs privés sont lésés par rapport aux caisses d'assurance-maladie et que les organismes complémentaires sont *« mis à l'écart »*. Les assureurs jouent *« un rôle marginal »* avec *« 20 000 contrats à peine »* alors qu'ils financent la CMU par des prélèvements sur les contrats d'assurance, a encore ajouté la FFSA.

■ **COMMISSAIRES-PRISEURS : le Sénat a définitivement adopté, mardi 27 juin, le projet de loi réformant les ventes publiques.** Le texte prévoit que les nouvelles sociétés de vente devront offrir des garanties, recevoir l'agrément d'*« un conseil des ventes volontaires de meubles »* doté de pouvoirs disciplinaires et chargé d'agréer les experts concourant à la vente. La loi crée aussi un statut pour ces experts, qui ne pourront exercer que dans deux spécialités. Les commissaires-priseurs gardent leur monopole pour les ventes judiciaires.

■ **MARCHÉ DE l'ART : le Sénat a définitivement adopté, mardi 27 juin, le projet de loi sur la protection des trésors nationaux.** Comme aujourd'hui, l'Etat pourra refuser un certificat d'exportation, le temps de présenter une offre d'achat. Une fois le prix fixé, l'Etat pourra soit renoncer à acquérir l'œuvre, qui, dès lors, pourra sortir du territoire, soit faire une offre d'achat.

■ **MUNICIPALES : Bruno Mégret, président du Mouvement national républicain (MNR), se dit *« tout à fait ouvert à des discussions éventuelles avec Philippe de Villiers »***, dans un entretien avec *Le Parisien* du 28 juin. Profitant de la crise entre Charles Pasqua et M. de Villiers au sein du RPF, M. Mégret évoque *« des rapprochements à effectuer sur le terrain, de façon pragmatique et dès la rentrée, dans la perspective des municipales de 2001 »*.

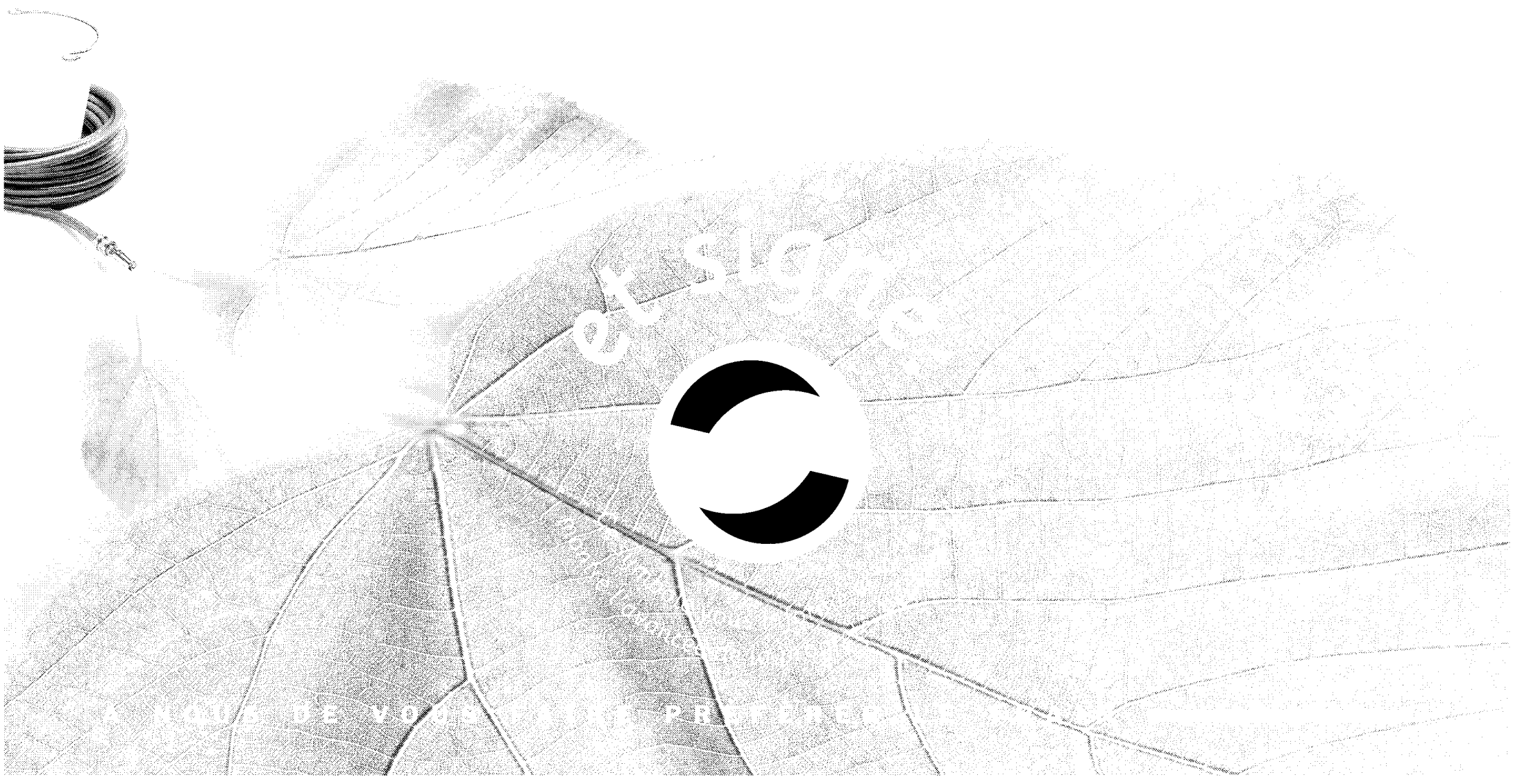

MODES DE VIE L'Association des paralysés de France (APF) organisait, mardi 27 juin, une journée de *« démonstration nationale »* sur le problème de l'accès des personnes handicapées aux lieux publics et aux transports. Plus de 50 % d'entre elles se disent insatisfaites des conditions d'accueil de leur municipalité. ● L'ASSOCIATION a rendu public un palmarès des villes en fonction de leur accessibilité. Rodez, Besançon, Lons-le-Saulnier et Périgueux sont en tête. ● DANS LE CADRE DE CETTE JOURNÉE NATIONALE, quelques dizaines de handicapés sont venus installer une rampe d'accès devant la mairie du 5e arrondissement, à Paris, qui en est dépourvue. *« Comment voulez-vous que mon fils prenne son rôle de citoyen à cœur quand il ne peut même pas venir voter lui-même ? »* demandait une manifestante.

L'accès des handicapés aux transports et aux lieux publics reste difficile

Bus inaccessibles, entrées secondaires dans les lieux publics, mairies dépourvues de rampes d'accès : l'Association des paralysés de France organisait, mardi 27 juin, une journée de mobilisation. Objectif : assurer une meilleure intégration à la vie sociale et une citoyenneté à part entière

« ACCÉDER, c'est exister ». Lors d'une journée de « démonstration nationale », mardi 27 juin, l'Association des paralysés de France (APF) a lancé ce mot d'ordre dans 53 villes de France au cours d'opérations « coup de poing ». A Paris, quelques dizaines de membres de l'APF, handicapés ou non, ont installé des rampes d'accès factices devant la mairie du 5e, le bureau de poste de la rue d'Ulm et le centre des impôts de la rue de Rivoli. En province, les militants s'en sont pris aussi bien aux préfectures, comme à Auch et à Mulhouse, qu'aux établissements religieux, comme ce fut le cas devant la récente cathédrale d'Evry.

Le thème de l'accessibilité choisi par l'APF pour sa campagne de sensibilisation ne doit rien au hasard. Selon une étude lancée par l'association avec l'IFOP, plus de 50 % de personnes handicapées se disent insatisfaites des conditions d'accessibilité offertes dans leur ville. Les questionnaires, relayés par les comités départementaux de l'APF, ont permis de mettre à jour, dans 77 villes françaises, les difficultés auxquelles sont confrontées ces personnes dans leur vie quotidienne : à la mairie, à La Poste, dans les bus ou au cinéma.

Ce sont les transports en commun qui semblent le plus à la traîne, même si les membres de l'APF ont le sentiment d'une lente évolution. Selon les personnes interrogées, seules 7,3 % des lignes de bus dans les différentes villes françaises sont accessibles aux personnes handicapées. A Paris (non comprise dans cette étude), les aménagements font aussi défaut. *« Il y a seulement quatre lignes de bus accessibles tout le long : la 88, la 20, la 91 et la PC, dont deux ne circulent pas le week-end ,* déplore Rachida Gartani, jeune femme de 28 ans dans un fauteuil roulant.

« CELA PREND DU TEMPS »

Les résultats de l'enquête sont plus positifs vis-à-vis des institutions publiques, qui recueillent 45 % de satisfaits. Mais des obstacles demeurent. *« La Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep) de l'Essonne, qui délivre des cartes d'invalidité, n'est pas accessible aux personnes handicapées ! »*, s'indigne Jérôme Guedj, vice-président (PS) du Conseil général du département. *« Dans la plupart des mairies de Paris, l'accès pour les personnes handicapées existe mais se fait par une entrée secondaire*, explique Jean-Marc Bernard, responsable APF de l'accessibilité à Paris. *Cela tient au classement des bâtiments. A Paris, 85 % des vieux bâtiments sont classés et les architectes des Bâtiments de France s'opposent souvent à des rampes modernes. »*

Mardi 27 juin, les bureaux de poste ont souvent été la cible des « commandos » en fauteuil roulant. *« Sur les 60 bureaux du sud-ouest de Paris, à peine une dizaine n'ont pas de véritable accès,* reconnaît Pierre Fuentes, directeur de la communication de la direction de La Poste sur le secteur. *C'est un problème pris en compte par La Poste mais géré au cas par cas. Cela prend du temps. »* Et les personnes handicapées estiment avoir assez attendu. *« Accéder maintenant, pas dans dix ans »*, scandaient-elles mardi au cours des différentes manifestations. Marc Rouzeau, directeur général de l'APF, ne supporte plus cette lenteur. *« Cela fait trente ans que nous demandons des accès partout. Nous en avons ras-le-bol. »*

L'annonce, par le premier ministre, d'un plan triennal pour les enfants, adolescents et adultes handicapés dégageant 2,52 milliards de francs sur trois ans, le 25 janvier, a suscité des espoirs. *« C'est la première fois qu'est prise en compte par les pouvoirs publics la notion de vie autonome des personnes handicapées*, se réjouit Patrick Gohet, directeur général de l'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (Unapei). *Ce plan va dans le bon sens, mais il sera long à mettre en œuvre. »* Aujourd'hui, les mesures annoncées se mettent tout doucement en place pour être effectives à partir de 2001.

Quatre sites pilotes *« pour la vie autonome »*, réunissant dans un même lieu toutes les aides et informations nécessaires aux personnes handicapées, ont été créés. *« Dès 2000, onze nouveaux sites départementaux pour la vie autonome seront implantés »*, a annoncé Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés, lors du colloque « handicap et citoyenneté » organisé, mardi 27 juin, par le Conseil régional d'Ile-de-France et l'association Odyssées citoyennes. Pour le développement de ces centres, le plan triennal a prévu une enveloppe de 185 millions de francs. Un comité de liaison pour l'accessibilité des transports et du cadre bâti a été créé en décembre 1999 et sera officialisé le 3 juillet.

Au-delà de l'accès physique, les personnes handicapées revendiquent une meilleure intégration à la vie sociale. *« Ils veulent être des citoyens à part entière »*, explique Marc Rouzeau. Au cœur de l'enjeu fondamental qu'est l'éducation, une question centrale : vaut-il mieux privilégier les centres d'accueil spécifiques ou intégrer les enfants dans le système classique ? Aujourd'hui, un tiers des jeunes handicapés ont accès à une scolarisation ordinaire. Lors du colloque « handicap et citoyenneté », Jean-Jacques Detraux, psycho-pédagogue à l'université de Liège, a appelé à *« être beaucoup plus ambitieux avec les enfants handicapés, et mettre les personnes concernées dans une situation où elles peuvent apprendre »*.

Indispendable également, l'éducation des personnes appelées à côtoyer les handicapés, souvent peu préparées à porter un regard sur des individus différents. L'accès à l'emploi, nécessaire à l'autonomie des adultes handicapés, pose lui aussi problème : l'allocation adulte handicapé diminue ainsi considérablement quand les bénéficiaires travaillent « en milieu ouvert » (avec des personnes valides) alors que le seul fait de travailler et de se déplacer entraîne de nouveaux besoins.

Claire Ané et Stéphanie Pichon

Un palmarès des villes

L'Association des paralysés de France a réalisé une étude qui a permis d'établir un palmarès des villes de France en fonction de leur accessibilité aux personnes handicapées. En tête : Rodez, Besançon, Lons-le-Saunier et Périgueux, dont le taux d'accessibilité moyen (ratio entre le nombre de domaines accessibles aux personnes handicapées – bus, cinémas, lieux publics – et le nombre de domaines existants dans la ville) est supérieur à 80 %. A la traîne, 13 villes qui sont accessibles à moins de 40 %.

Sur la question des transports, seules 10 communes offrent un accès partiel à leurs lignes de bus quand 47 d'entre elles n'en offrent pas du tout. L'accès aux lieux publics est plus satisfaisant : à Bourg-en-Bresse, Rodez et Arras, ils sont accessibles à 100 %. Au total, 22 villes présentent un taux d'accessibilité dans ces lieux supérieur à 80 %. Enfin, l'accès aux infrastructures de loisirs est total à Chambéry et Nanterre, mais l'accessibilité reste inférieure à 30 % dans 12 villes – notamment Arras, où le taux est égal à zéro.

A Paris, les utilisateurs de fauteuils roulants ne veulent plus « passer par les poubelles »

PERCEUSES, casques protecteurs, plots orange de délimitation : l'entrée de la mairie du 5e arrondissement avait des airs de chantier, mardi 27 juin en début de matinée. Une quinzaine de personnes handicapées en fauteuil roulant, vêtues de T-shirts jaunes et coiffées de casques de chantier, accompagnées de bénévoles de l'Association des paralysés de France (APF), sont venues déposer une rampe d'accès en bois devant l'entrée de la mairie, qui n'en possède pas. *« Accéder c'est exister »*, scandent les manifestants. *« Comment voulez-vous que mon fils, qui vient d'avoir dix-huit ans, prenne son rôle de citoyen à cœur quand il ne peut même pas venir voter lui-même ? »*, s'offusque une mère.

L'arrivée triomphante de la première personne en fauteuil roulant sur le perron de la mairie est saluée par des applaudissements. Quand une veille dame un peu raide, extérieure à la manifestation, se fraie un passage en utilisant la même rampe de fortune, l'assistance est ravie, convaincue d'avoir prouvé que ces accès bénéficieraient non seulement aux personnes en fauteuil roulant mais aussi aux personnes âgées, aux femmes avec des poussettes et des jeunes enfants. *« A près d'un quart de la population française »*, conclut rapidement Marc Rouzeau, directeur général de l'APF.

Il est pourtant inexact d'affirmer que la mairie du 5e arrondissement n'offre pas d'accès aux personnes handicapées. D'ailleurs le personnel présent mardi matin le fait remarquer aux manifestants. *« Ils ne veulent plus passer par les poubelles »*, lance Marc Rouzeau. L'entrée détournée, à l'arrière du bâtiment, n'est pas un vide-ordures – même si deux bennes sont rangées sur le côté – mais un passage pour les voitures.

« C'EST VRAIMENT LA GALÈRE »

Pour démontrer l'inconfort de cette situation, Vanina Hodges, depuis vingt ans dans un fauteuil roulant, mime le parcours. Il lui faut d'abord trouver l'entrée, qui n'est pas fléchée – *« J'ai fait dix fois le tour avant de la voir »*, exagère un manifestant. Arrivée devant la grille, Mme Hodges doit appuyer sur une sonnette réservée aux personnes handicapées, puis attendre qu'un gardien lui ouvre. Après une minute, il la fait entrer. Là, dernier obstacle, seul le bâtiment A de la mairie lui est accessible. Pour atteindre les autres locaux, il faudrait qu'elle se fasse aider. Rachida Gartani, vingt-huit ans, a habité dans le quartier. *« Je suis venue plusieurs fois faire des démarches administratives à la mairie. C'était vraiment la galère »*, explique-t-elle.

A 10 heures, la rampe est rapidement démontée. Le groupe se dirige vers la poste de la rue d'Ulm pour grossir les rangs d'un autre commando.

S. P.

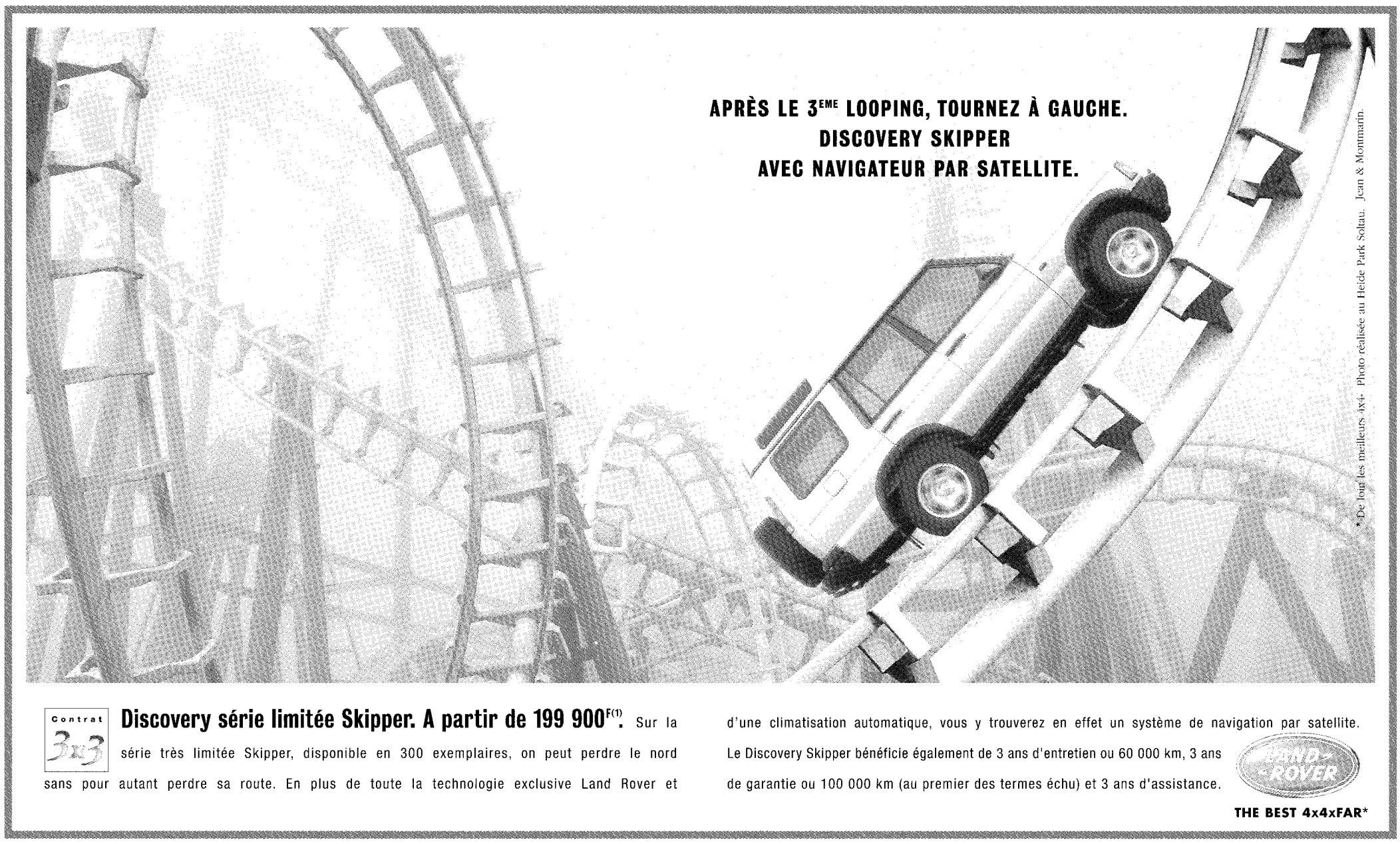

(1)Discovery Td5 Skipper boîte mécanique.Tarif conseillé au 01/04/00 (hors options). AM 00. Modèle présenté : Discovery Td5 Skipper avec options et accessoires. Demandez à votre concessionnaire Land Rover les conditions générales du contrat 3x3.

Le gouvernement revoit son dispositif de lutte contre les discriminations raciales

Le 114, numéro Vert contre les discriminations, a reçu 2000 appels par semaine

Après un mois de fonctionnement, le numéro Vert contre les discriminations – le 114 –, connaît un succès tel que le gouvernement est amené à revoir son plan de lutte. Une réunion interministérielle, mercredi 28 juin, devait préciser les attributions respectives des commissions départementales d'accès à la citoyenneté (Codac) et du Groupe d'études sur les discriminations (GED) dans le suivi des plaintes.

UN MOIS APRÈS la mise en service, par Martine Aubry, la ministre de l'emploi et de la solidarité, du numéro Vert contre les discriminations, le 114, un premier bilan devait être tiré, mercredi 28 juin, au cours d'une réunion interministérielle qui doit adapter l'ensemble du plan de lutte gouvernemental. Le 114 , destiné à recevoir les plaintes de discriminations raciales, a en effet fonctionné au-delà de toute attente *(lire ci-dessous)*.

Son standard a reçu plus de 2000 appels par semaine, dont 500 ont été traités par les écoutants, 1 700 fiches de signalement ont été transmises aux commissions départementales d'accès à la citoyenneté (Codac) pour que des réponses soient données aux victimes. Soit environ 300 par semaine alors que les cent Codac recensées nationalement n'avaient enregistré que 353 signalements pendant leur première année de fonctionnement, avant la mise en service du numéro Vert !

AFFLUX DE CAS

Trois mois après les « Assises de la citoyenneté », réunies par Lionel Jospin à la Grande Arche de la Défense à Paris (*Le Monde* du 20 mars), le succès du numéro Vert a pris de court l'ensemble des acteurs du *« plan de lutte contre les discriminations »* mis en place tant au niveau national que dans les départements.

1999 avait été l'année du déploiement de moyens d'étude des phénomènes de racisme et de discrimination qui frappent les étrangers et les jeunes issus de l'immigration. Martine Aubry avait ainsi installé le Groupe d'études sur les discriminations (GED) chargé d'analyser les manifestations de rejet dans tous les secteurs de la société, tandis que les préfets étaient appelés par Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, à créer des Codac afin de déceler localement les actes de discriminations. Un nouvel élan en 2000 avait été annoncé, le 18 mars, par le premier ministre avec la création d'un numéro Vert national pour écouter et prendre en charge les victimes.

L'afflux des cas à traiter a entraîné de nombreuses interrogations du côté des associations et syndicats, parties prenantes des Codac. Ces commissions sont en effet chargées de la *« prise en charge individualisée »* des victimes, comme l'indique une circulaire conjointe des ministères de l'intérieur et de l'emploi et de la solidarité adressée aux préfets le 18 mai. Dans un délai de quinze jours, leur secrétariat permanent doit recontacter les plaignants, vérifier les faits signalés et prendre des mesures.

Les Codac ont été appelées à mettre en place un *« réseau de correspondants »* rassemblant des représentants des services de l'Etat, des collectivités locales et des associations qui, au vu des faits, doivent entreprendre une action de médiation, faire un rappel à la loi ou saisir la justice. L'explosion du nombre de signalements a fait craindre une implosion du dispositif. Les associations ont d'abord souligné l'impossibilité pour leurs militants de prendre en charge des plaintes sans moyens conséquents. Le ministère de l'emploi a prié le Fonds d'action sociale (FAS) de déployer ses crédits sur des projets concrets d'aide aux associations.

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

Mais surtout, c'est le niveau de décision qui posait problème au sein des Codac : *« Si aucun consensus n'est trouvé, entre le préfet qui préside et les associations qui traitent la plainte, qui tranche ? Le GED n'en a pas l'autorité»*, résume Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme (LDH). Les secrétaires des quarante Codac les plus concernées par les appels, ont été réunis, vendredi 23 juin, pour *« harmoniser la gestion des cas »*.

Pour éviter tout cafouillage, le gouvernement a décidé de mettre en place un comité interministériel réunissant les trois ministères les plus impliqués (intérieur, emploi et solidarité, et justice) et chargé du suivi du dispositif. En cas de dysfonctionnement des Codac, les ministères représentés s'engagent à rappeler à l'ordre les préfets. De plus, le GED devient GELD (Groupe d'études et de lutte contre les discriminations) et se voit ainsi confier la gestion du *« 114 »*. Un *« comité de pilotage »*, structure ad hoc issue du GELD, est créé pour suivre le fonctionnement des Codac et du *« 114 »*. Les deux arrêtés officialisant ces deux instances sont en cours de signature.

Au cabinet de Martine Aubry, on ne cache pas une certaine satisfaction : *« On va passer de l'artisanat à la phase industrielle »*, assure-t-on rue de Grenelle. Même espoir au GED : *« Si les associations foncent, si les ministères ne se regardent pas en chien de faïence et si les moyens financiers suivent, je pense que ça va marcher »*, confie son directeur, Jérome Guedj. A condition aussi que la volonté politique affichée par Martine Aubry demeure après son départ annoncé du gouvernement.

Sylvia Zappi

Le 114 met un nom sur des actes vécus dans l'humiliation

REPORTAGE

Deux tiers des personnes appellent pour témoigner ou demander un conseil

DANS la petite salle où deux ventilateurs tentent vainement de refroidir l'atmosphère, l'ambiance studieuse est à peine troublée par les sonneries incessantes du téléphone. En ce matin de juin, les six écoutants de permanence au *« 114 »* attendent les résultats du premier filtre. *« 114, bonjour ! Non, madame, ici, ce n'est pas France Télécom »*, répond la jeune femme du pré-accueil. Hébergé dans les locaux de Sida infoservices, au fond d'une cour du 11e arrondissement de Paris, le nouveau numéro vert contre les discriminations tourne à plein régime depuis le 16 mai. Dix-sept jeunes gens ont été recrutés pour écouter trente heures par semaine les plaies laissées par le racisme ordinaire.

Avec 2 000 appels par jour, dont 500 sont orientés vers les écoutants, le succès a été immédiat. *« Le 114 met enfin un nom sur des actes vécus dans l'humiliation et non avouables par la victime*, explique Etienne Marty, coordonnateur du service. *Deux tiers des personnes nous appellent pour témoigner ou demander un conseil. »* Le dernier tiers *« cherche une réponse précise »*. Ce sont surtout des adultes âgés de trente-cinq à soixante ans, qui relatent des discriminations vécues : recherche d'emploi ou travail (39 %), logement (15 %), rapports avec la police (11 %).

Premier appel, un jeune étudiant de l'école de police de Nîmes. Avec cinq collègues *« dont certains sont mats de peau »*, il raconte être *« allé en boîte »*. Refus à l'entrée, *« sous prétexte qu'on n'avait pas de réservation »*. Les cinq jeunes gens décident de *« planquer »* près de l'établissement et d'interroger les clients qui en sortent. *« Ils nous ont tous dit qu'il n'y avait pas de réservation mais que la sélection se faisait à la tête du client. Ça nous a foutu un peu mal »*, assure le policier. A l'autre bout du fil, la jeune écoutante remplit la fiche de signalement (nom, prénom, adresse, date et lieu des faits) et explique qu'elle sera envoyée à la Commisssion départementale d'accès à la citoyenneté (Codac), qui prend le relais pour traiter les plaintes.

Tout près, Frédéric, oreillettes sur la tête, prend note d'une affaire de discrimination à l'embauche à Echirolles (Isère). Mouloud, un Marocain de trente-huit ans, assure qu'*« il y a du boulot à faire ici »*. *« Ça fait trois quatre ans que je vais dans cet hypermarché, je n'ai jamais vu une Magrébine y travailler. C'est pas normal, ma sœur et ses copines ont postulé pour être caissières ; elles ont toutes été refusées. C'est important d'avoir des gens qui nous ressemblent dans un lieu où on va faire ses courses »*, raconte-t-il. Des témoins, il en a : *« Une copine de ma sœur qui y travaille lui a confirmé que le magasin ne recrutait jamais des personnes originaires d'Afrique du Nord. »* Et puis : *« A chaque fois que j'y emmène un ami, ça crève les yeux, c'est pas comme le Carrefour d'à côté ! »* Frédéric prend note, explique que la Codac *« du 38* [Isère] *»* va mener l'enquête. *« D'ici là, essayez de recueillir d'autres témoignages »*, conseille le jeune homme.

Quelques minutes plus tard, une responsable de la mairie du Chesnay (Yvelines) qui encadre des emplois-jeunes appelle pour l'un d'eux, victime, selon elle, d'une agression raciste. Un jeune Marocain a été violemment pris à partie par un élève pompier, raconte la jeune femme. *« Il est venu le chercher dans les locaux de la mairie en l'injuriant. On a poussé notre jeune à porter plainte mais le policier chargé de l'enquête cherche à la lui faire retirer. Demain, il organise une reconstitution, mais je suis sûre que ça va être un traquenard. »* L'écoutante conseille alors de *« ne pas le laisser aller seul »* et propose de saisir la Codac. *« Non, pas la peine, c'est cuit d'avance. Je vais l'accompagner et je vous recontacte si ça prend une mauvaise tournure. »* La fiche ne sera pas transmise à la Codac car la responsable de la mairie souhaite rester anonyme.

Sylvia Zappi

Relaxe d'un professeur d'EPS poursuivi pour violence

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CRÉTEIL a relaxé, mardi 27 juin, un professeur d'éducation physique, poursuivi pour *« complicité de violence volontaire »*. Confronté le 18 janvier à une bagarre entre élèves de cinquième au collège Victor-Hugo de Créteil, Olivier Méritte avait organisé pour la calmer un combat de judo entre une adolescente et l'un de ses camarades. Après le combat, la jeune fille s'était jetée sur le garçon et s'était brisé la clavicule. Ses parents avaient porté plainte. Le parquet avait requis le 23 mai une amende de 5 000 à 6 000 francs contre l'enseignant, mais le tribunal a reconnu ses qualités pédagogiques et estimé que l'affaire ne constituait pas une incitation à la violence. Pour le Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public (SNEP-FSU), *« c'est la voie de la raison »*. Il organise, le 12 septembre, une journée pour protester contre la pénalisation excessive dont sont l'objet les enseignants.

DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT : un canot à moteur de la Cogema** a sectionné *« involontairement »*, mardi 27 juin, le câble d'alimentation de la caméra de Greenpeace, près d'un tuyau de rejet de l'usine de la Hague. L'organisation, qui diffusait ces images sur son site Internet, avait été mise en demeure de quitter les eaux territoriales avant mardi et s'expose à une amende de 1 million de francs.

■ **DISCRIMINATION : Monoprix a exprimé ses « regrets officiels »** pour la discrimination raciale dont avait été victime une vendeuse noire dans un de ses magasins marseillais et a proposé de la dédommager pour le préjudice moral. Yvette Orville, 36 ans, s'était présentée le 18 décembre 1998 pour animer un stand de fromagerie. Elle avait été aussitôt congédiée parce qu'elle *« ne correspondait pas, en raison de sa couleur de peau, à l'image du rayon »*. Elle a accepté, comme SOS-Racisme, de retirer sa plainte.

■ **JUSTICE : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles** devait examiner à huis clos, mercredi 28 juin, le dossier de l'infirmière Christine Malèvre, accusée d'avoir volontairement donné la mort à onze patients en 1997 et 1998, à l'hôpital de Mantes-La-Jolie (Yvelines). Les magistrats décideront de la renvoyer aux assises, d'ordonner un supplément d'information ou de prononcer un non-lieu.

■ **ÉDUCATION : la rentrée scolaire des élèves** est fixée au mardi 5 septembre. La rentrée des enseignants aura lieu le lundi 4 septembre. Ces derniers s'étaient opposés aux journées de prérentrée, initialement prévue les 1er, 2 et 4 septembre. Les trois demi-journées restantes devront se dérouler entre le 5 septembre et les vacances de Toussaint.

Les aumôniers catholiques dénoncent l'« enfer légal » de la prison

Le Jubilé consacrera une journée aux détenus

***« LA PRISON** est un enfer légal. Ici tout est froid et glacial. Le premier choc, c'est la promiscuité. » « La prison nous prive de notre dignité, de toute responsabilité. L'infantilisation commence. C'est un monde d'affabulateurs et de délation. » « La prison rend SDF : on perd tout... »* Quelques témoignages parmi des centaines, extraits d'une enquête réalisée par le Conseil national de l'aumônerie catholique des prisons. Saisissant l'occasion du Jubilé de l'an 2000, qui consacrera une journée spécifique aux détenus, le 9 juillet, les aumôniers de prison ont souhaité *« donner la parole aux personnes incarcérées »*. Une enquête a donc été réalisée auprès de 700 détenus chrétiens, participant aux groupes d'aumônerie. Les témoignages devraient être publiés cet automne par les éditions de l'Atelier, mais une synthèse a été rendue publique mardi 27 juin.

Selon le Père Jean-Hubert Vigneau, aumônier général des prisons, deux thèmes principaux se dégagent de l'enquête : le manque de respect dont souffrent les prisonniers, et l'absence d'une véritable réinsertion. *« Les personnes incarcérées demandent à être considérées comme des êtres ayant des droits. Elles se plaignent surtout de conditions de détention indignes. »* Un prisonnier a cette phrase lourde de sens : *« De coupables, nous sommes devenus victimes. »*

La réinsertion est perçue comme *« un leurre »* par les détenus. *« Même condamné à une petite peine, on est condamné à vie »*, affirme l'un d'eux. Pour un autre, *« la prison est une école de truands »*. Et il ajoute : *« Quand je sortirai, les autres en me serrant la main penseront que j'ai été un taulard. »* Le Père Hervé Renaudin, aumônier à la prison de la Santé à Paris, regrette à ce propos que *« si l'entrée en prison revêt un caractère officiel, il n'existe pas de rite de réhabilitation, à la sortie »*.

Les détenus jugent aussi sévèrement le regard porté sur eux par *« les gens de l'extérieur »* : *« La société s'intéresse plus de savoir pourquoi on entre en prison au lieu de savoir comment on en sort. »* Les médias sont *« terribles »* : *« Vous avez une demi-page dans le journal alors que l'enquête n'est pas faite. »* Les prisonniers interrogés évoquent leur famille, qui est *« cassée »* par le système carcéral : *« Ceux qui nous enferment, que font-ils de nos familles ? Même la famille peut être mise à l'écart de la société. Ma famille m'a abandonné à cause de la durée. »*

« PASSERELLE »

L'enquête menée auprès des détenus a été complétée par une autre, réalisée chez les *« chrétiens de l'extérieur »*. Les uns et les autres souhaitent que l'Eglise catholique puisse être une *« passerelle »* entre deux mondes qui s'ignorent. Pour les *« chrétiens de l'intérieur »*, elle doit être un *« porte-parole des détenus auprès des élus, des responsables pénitentiaires, judiciaires... »* Ceux de l'extérieur veulent que *« l'Eglise se mouille pour les prisonniers »*, comme elle le fait pour les sans-papiers. Un engagement qui devrait être confirmé, dimanche 9 juillet, quand les évêques de France se rendront dans les prisons de leur diocèse pour y célébrer la messe.

Xavier Ternisien

Jack Lang poursuit en diffamation les auteurs de « L'Omerta française »

Sophie Coignard et Alexandre Wickham l'avaient accusé d'utiliser des fonds secrets

Les auteurs du livre *L'Omerta française*, Sophie Coignard et Alexandre Wickham, étaient poursuivis en diffamation, mardi 27 juin, par Jack Lang devant la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Le ministre de l'éducation nationale reproche aux deux journalistes d'avoir laissé entendre qu'il aurait utilisé les fonds secrets ministériels pour se constituer un patrimoine immobilier personnel.

AMORALITÉ, OPACITÉ. Ces termes ont souvent été utilisés, mardi 27 juin, devant la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, où Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, poursuivait en diffamation Sophie Coignard et Alexandre Wickham, auteurs du livre *L'Omerta française*, paru en septembre 1999 chez Albin Michel.

PROCÈS

M. Lang reproche aux deux prévenus d'avoir porté atteinte à son honneur et à sa considération en indiquant, notamment, qu'il avait largement bénéficié, à titre personnel, des fonds secrets mis à disposition de ses ministères successifs (culture et éducation nationale).

Mais aussi en s'interrogeant sur les conditions dans lesquelles le ministre a pu constituer un patrimoine immobilier évalué à environ 7,5 millions de francs : un appartement de 150 mètres carrés situé place des Vosges, à Paris, et une résidence secondaire à Bonnieux, dans le Lubéron. A en croire la défense de Jack Lang, le livre laisserait entendre que les fonds secrets auraient pu financer ces acquisitions immobilières.

Anticipant sur la plaidoirie de son avocat, Sophie Coignard rejette fermement l'accusation. *« A aucun moment nous ne faisons de rapprochement entre ces deux faits*, indique-t-elle. *On a voulu poser le problème de l'emploi de ces fonds spéciaux parce qu'ils sont la caricature de cette loi du silence que nous dénonçons dans le livre. »* Et la journaliste d'expliquer que personne ne contrôle l'utilisation des quelque 200 millions de francs, votés chaque année par le Parlement, puis répartis entre les ministères. En toute légalité, mais dans la plus grande opacité.

« Vous évoquez une somme de 70 000 francs mensuels dont M. Lang aurait directement bénéficié. Quels sont les éléments dont vous disposez ? », interroge la présidente du tribunal, Martine Ract-Madoux. Sophie Coignard est gênée : *« Nous n'avons pas calculé au centime près, il s'agit seulement d'une hypothèse d'école. » « Le lecteur comprend que M. Lang a touché 8,4 millions de francs sur dix ans »*, insiste la présidente. *« C'est un thème sur lequel le brouillard est total*, se défend la journaliste. *Il n'y a pas de traces écrites, il s'agit d'argent liquide, on est obligé de procéder par recoupements. »*

« COMPILATION DE RAGOTS »

A l'appui de sa démonstration, Sophie Coignard ne fournit que les témoignages écrits de quelques anciens collaborateurs du ministre affirmant n'avoir jamais bénéficié de l'argent des fonds secrets, ou alors pour un montant dérisoire. *« Ces attestations ne disent pas que M. Lang en gardait une grande partie pour lui »*, constate Mme Ract-Madoux. Pressée de questions, la journaliste reconnaît n'avoir jamais interrogé le ministre. *« C'est un habitué des pressions sur les journalistes, et nous avons pensé que les nuisances dues à une agitation excessive de M. Lang pouvaient créer de gros dommages »*, justifie-t-elle.

Evoquant *« une compilation de ragots »*, *« un livre caricature »*, Me Laurent Merlet, avocat de Jack Lang, insiste sur l'absence de preuves. *« Les auteurs du livre ont procédé par insinuation et n'ont mené aucune enquête sérieuse »*, dit-il avant d'expliquer au tribunal, preuves à l'appui, que l'appartement de la place des Vosges avait été acquis grâce à la revente d'un autre appartement et à trois emprunts bancaires.

« Il était légitime de s'interroger sur l'utilisation de ces fonds secrets, reconnaît François Cordier, substitut du procureur de la République. *Il était difficile d'obtenir des éléments probants en raison du secret qui entoure ces pratiques, et on ne peut donc reprocher le manque de prudence dans le propos. »*

En revanche, le représentant du parquet, qui s'en remet au tribunal quant à une condamnation des prévenus, estime insuffisants les éléments fournis par la défense. *« Le tribunal doit fixer des limites*, soutient-il. *Sinon on pourra rapporter tous les bruits, colporter toutes les rumeurs. »*

Jugement le 19 septembre.

Acacio Pereira

Erika : la mission d'information du Sénat met en cause le capitaine

LE RAPPORT de la mission sénatoriale d'information sur le naufrage de l'*Erika* a été rendu public mercredi 28 juin, deux semaines avant celui de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale. Présidée par Anne Heinis (RI, Manche), la mission semble mettre en cause le comportement du capitaine indien du navire maltais : le rapporteur, Henri de Richemont (RPR, Charente), note que Krun Mathur n'a pas alerté, le 11 décembre en début d'après-midi (la veille du naufrage), les autorités françaises de la présence de fissures sur son pont, alors que la convention internationale Marpol lui en faisait obligation. En revanche, il a donné ces informations à un bâtiment britannique qui croisait dans les parages. Ce n'est qu'à 21 heures, lors d'une conversation avec le commandant du port de Saint-Nazaire que le Centre régional opérationnels de sécurité et de sauvetage (CROSS) d'Etel, près de Lorient, a appris l'existence des fissures.

Henri de Richemont formule des propositions dont il *« souhaite que la France s'inspire au moment où elle va prendre la présidence de l'UE »*. Plutôt que de laisser chaque Etat, chaque compagnie pétrolière et chaque société de classification faire ses propres contrôles et établir ses listes noires de navires, il milite pour la création d'une Agence européenne de sécurité maritime dotée de ses propres inspecteurs. Tous les pétroliers de plus de quinze ans transportant régulièrement du fioul lourd No 2 ou des hydrocarbures chauffés devraient passer en cale sèche une fois par an : vu leur âge et leur corrosion, c'est sur eux que devraient être ciblés les contrôles les plus rigoureux. Enfin, le Sénat demande que la prochaine directive de la Commission de Bruxelles sur les société de classification soit *« sévère »* et les oblige à souscrire une assurance garantissant un montant minimal déterminé, avec la possibilité d'action directe de la part des plaignants contre la compagnie d'assurance.

Selon le Sénat, il faut aussi que le préfet maritime puisse mettre en demeure un port de recevoir un navire en difficulté. Le Sénat se dit hostile à la procédure d'appel d'offres européen pour l'affrétement des remorqueurs de haute mer par la Marine nationale et se prononce pour des navires français dotés d'*« équipages possédant l'experience requise »*, via la procédure du marché négocié ou de la délégation de service public. Enfin, comme six ministères, au moins, sont intéressés, il est impératif, pour le Sénat, de renforcer le Secrétariat général à la mer *« qui ne dispose d'aucune autorité autre que morale ni d'aucune capacité d'arbitrage »* ou, à défaut de créer au ministère de l'équipement une grande direction de la sécurité maritime.

Peu avant la réunion, les 5 et6 juillet à Londres, du Comité exécutif du Fonds d'indemnisation (Fipol), le Sénat demande que le plafond soit réévalué (voire relayé par un fonds spécifiquement européen) tous les trois ou cinq ans. Le Fipol devrait aussi pouvoir indemniser les préjudices indirects des victimes et rembourser les dépenses de restauration de l'environnement.

François Grosrichard

Le gouvernement renforce la compétitivité des ports

Outre les mesures destinées à renforcer la sécurité maritime *(Le Monde* du 28 juin), le Comité interministériel de la mer a arrêté, mardi 27 juin, des dispositions pour renforcer, sur chaque façade littorale, la compétitivité des ports et éviter une concurrence ruineuse. Au nord, Dunkerque, Calais et Boulogne sont invités à travailler de concert. De même, l'ensemble Rouen-Le Havre doit être étendu à Cherbourg, Caen et Dieppe. Les entreprises de manutention seront exonérées de la taxe professionnelle. La taxe sur les passagers sera progressivement supprimée.

Dans le budget 2001, des mesures spécifiques seront arrêtées pour développer le cabotage européen, *« une alternative essentielle au transport routier »*, selon Jean-Claude Gayssot. Le registre souple des Terres australes et antarctiques (TAAF) sera ouvert aux navires de croisière, secteur où l'armement français est encore faible.

Le rapport parlementaire français sur le blanchiment « choque » Monaco

***« UNE OPÉRATION** de dénigrement menée au mépris des faits dans une vision délibérément orientée »* : le gouvernement princier a réagi en ces termes, mardi 27 juin, au rapport consacré à Monaco par la mission d'information de l'Assemblée nationale sur la délinquance financière et le blanchiment des capitaux en Europe (*Le Monde* du 22 juin). La Principauté s'affirme *« choquée »* par les travaux des parlementaires français, selon la position exprimée par le ministre d'Etat, Patrick Leclercq.

Un *« démenti radical »* est opposé aux assertions du rapport qui a visé, exemples et témoignages à la clef, des pressions naguère exercées sur le cours d'enquêtes judiciaires par le parquet général de Monaco, en les attribuant à l'influence du cabinet princier. La justice monégasque est *« totalement indépendante de l'exécutif »*, répond M. Leclercq, et *« de ce fait, il n'appartient pas au gouvernement de répondre, cas par cas, aux insinuations du rapport concernant des procédures particulières ». « Il est une autre contre-vérité tout à fait blessante »*, poursuit le ministre d'Etat, en rejetant *« l'image d'un pays assisté budgétairement par la France »*.

« AMALGAME »

Le rapport a en effet détaillé les modalités du compte de partage de la TVA, par le biais duquel la France verse une somme annuelle d'environ 800 millions de francs au budget monégasque. *« Cette somme n'est pas un cadeau*, affirme M. Leclercq, *mais la contrepartie des encaissements de TVA effectués par le Trésor français pour le compte de l'Etat monégasque du fait de l'absence de barrière douanière entre les deux Etats »*. Le ministre d'Etat met en balance ce versement et les *« apports importants de l'économie monégasque à l'économie française »*. Il cite l'existence en Principauté de *« plus de 22 000 emplois pour des ressortissants français résidant hors de Monaco et bénéficiant d'un régime élevé de protection sociale à la charge des organismes monégasques compétents »*, ainsi que l'apport d'*« environ 1 milliard de francs de marchés publics attribués chaque année à des entreprises françaises »*.

Considérant que le rapport opère un *« amalgame entre l'existence d'un système fiscal modéré* (...) *et l'incitation supposée que ce système susciterait auprès des organisations criminelles »*, le gouvernement monégasque souligne qu'il *« poursuivra sa concertation avec le gouvernement français comme avec les autres gouvernements sur les moyens susceptibles de renforcer la coopération face au fléau mondial du blanchiment »*. Alors que le rapport a recommandé une *« remise à plat »* des accords liant la France à Monaco, la Principauté conclut en indiquant avoir fait connaître à Paris *« son souhait d'un réexamen concerté du Traité franco-monégasque, datant de plus de 80 ans, dans le respect et dans l'esprit du droit international moderne qui confère aux petits Etats les mêmes droits et les mêmes obligations que ceux des grands Etats. »*

Erich Inciyan

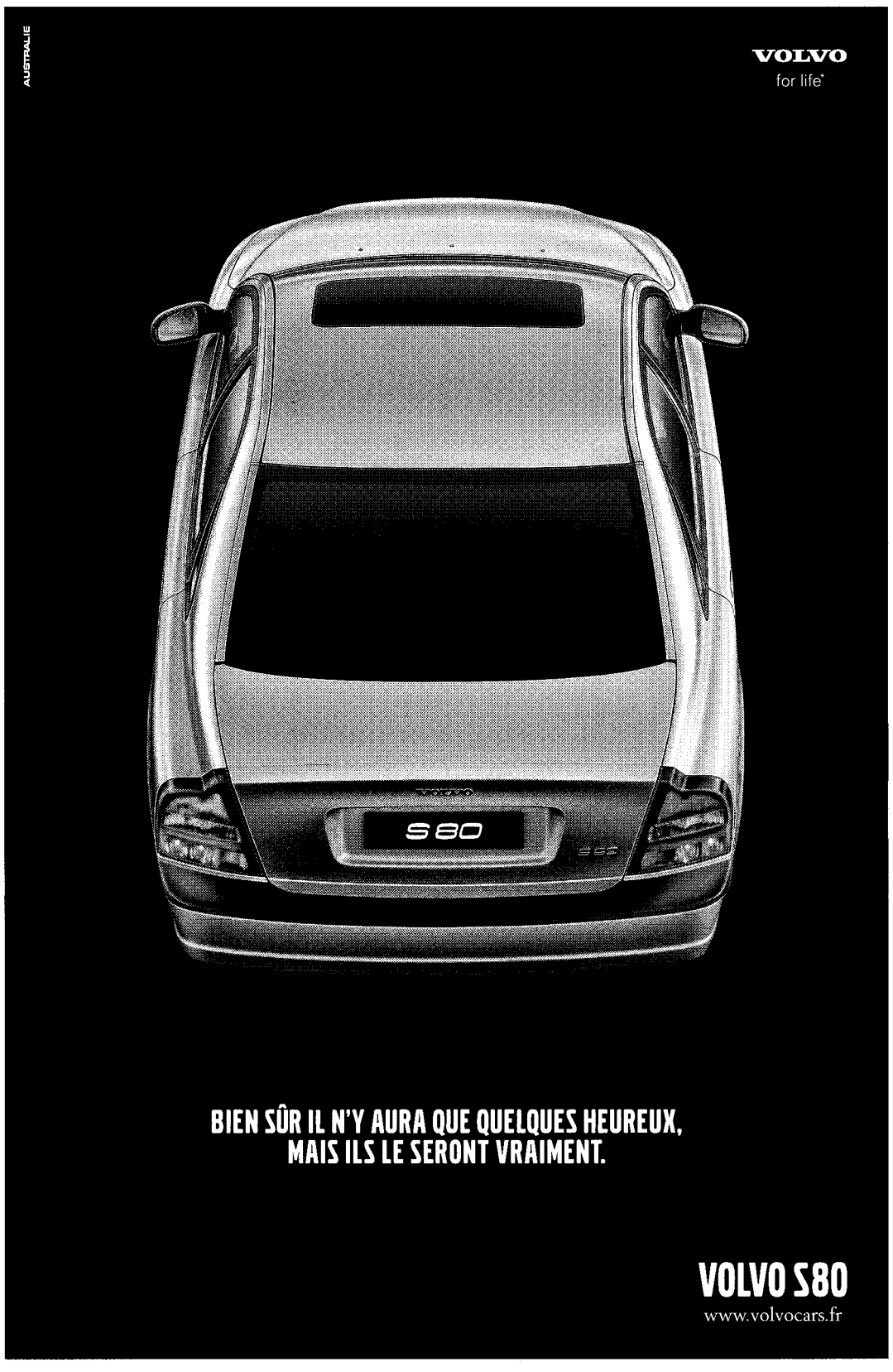

DISPARITION

Pierre Pflimlin

Maire de Strasbourg pendant près de vingt-cinq ans, cette grande figure du christianisme social fut d'abord un européen convaincu

INFATIGABLE défenseur de la construction européenne, Pierre Pflimlin est mort, mardi 27 juin, à Strasbourg, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, le jour-même où Jacques Chirac, s'exprimant à Berlin devant le Bundestag, proposait de soumettre aux peuples une *« Constitution européenne »* (*Le Monde* du 28 juin). Que l'ancien président du RPR – celui-là même qui conspua jadis le *« parti de l'étranger »* –, tout en confirmant le redémarrage du « moteur » franco-allemand, valide ainsi la pertinence du combat mené par Pierre Pflimlin depuis les années 50 est assurément le meilleur hommage qui pouvait lui être rendu.

Joignant sa voix à celle du premier ministre, Lionel Jospin, et des principaux responsables politiques français et européens, M. Chirac a d'ailleurs évoqué, dans un communiqué, la *« conviction européenne profonde et fervente »* de l'ancien président du Parlement de Strasbourg. Là où d'autres ont varié, Pierre Pflimlin, tout en entretenant avec le gaullisme des rapports complexes et tourmentés, n'a effectivement jamais transigé. Cette grande figure du christianisme social avait réuni ses deux passions, Strasbourg et l'Europe, dans la quête d'un seul objectif : l'unification politique du Vieux Continent. Ainsi, recevant en 1959 le général de Gaulle à Strasbourg dont il vient de devenir maire, voit-il dans sa ville *« un symbole de réconciliation et la clé de voûte de l'unité européenne »*, se disant convaincu que *« cette idée est profondément inscrite dans le sentiment de notre peuple ». « L'Europe, pour nous, c'est la fin de l'antagonisme séculaire entre la France et l'Allemagne, antagonisme dont les Alsaciens ont été à la fois objets et victimes »*, ajoutera-t-il dans un livre d'entretiens publié en 1989 aux éditions strasbourgeoises de la Nuée bleue.

Né le 5 février 1907 à Roubaix, où son père, originaire de Mulhouse, était directeur de filature, Pierre Pflimlin fait ses études au lycée de Mulhouse, puis à l'Institut catholique de Paris et à l'université de Strasbourg. Docteur en droit, il devient avocat à vingt-six ans. Juge d'instruction sous le gouvernement de Vichy, il est, à la fin de la guerre, substitut du procureur à Metz. Revenu à Strasbourg le 15 août 1945, il débute une carrière politique au sein du Mouvement républicain populaire (MRP), qui vient de se constituer sur des bases démocrates-chrétiennes, et qu'il présidera de 1956 à 1959. Peu de mandats lui auront échappé : conseiller municipal de Strasbourg de 1945 à 1959, il occupera le fauteuil de maire de 1959 à 1983. Conseiller général de 1951 à 1976, il préside l'assemblée départementale du Bas-Rhin de 1951 à 1960. Il est aussi conseiller régional d'Alsace de 1973 à 1983.

Pendant une vingtaine d'années, il conjugue l'exercice de ces mandats locaux avec des responsabilités au plan national. Membre des deux Assemblées constituantes (1945-1946), Pierre Pflimlin est député du Bas-Rhin de 1946 à 1967. De la santé publique aux finances, en passant par l'agriculture, le commerce, ou encore l'outre-mer, il participe à quinze gouvernements de la IVe République. Dans son édition du 13 janvier 1954, *Le Monde* souligne la *« grande faculté d'adaptation »* et la *« puissance de travail peu commune »* de cet *« orateur abondant, mais écouté, d'un caractère austère, sinon sévère »*. En mai 1958, il lui revient de conduire le gouvernement de la « dernière chance ».

TOUCHÉ PAR LE « VOLAPÜK »

Investi le 13 mai, Pierre Pflimlin n'est guère en mesure de résister aux pressions de menaces insurrectionnelles venant d'Alger. Bien plus tard, dans ses *Mémoires d'un Européen de la IVe à la Ve République* (Fayard, 1991), il dira avoir été *« surpris et choqué »* par le communiqué du général de Gaulle diffusé le 27 mai, au lendemain d'un entretien en tête à tête, dans lequel le général indique avoir *« entamé hier le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain capable d'assurer l'unité et l'indépendance du pays »*. S'il note que cette phrase *« ne correspond évidemment pas à la conclusion de notre entrevue nocturne »*, Pierre Pflimlin, sur le moment, ronge son frein. Le 28 mai, il remet sa démission à René Coty. Il aura contribué, pour sa part, à assurer une transition en douceur.

Ministre d'Etat, sans portefeuille, dans le gouvernement de Gaulle (1958-1959), il participe à l'élaboration des institutions de la Ve République. Celles-ci en place, il refuse de participer au gouvernement de Michel Debré, se consacrant à sa carrière européenne, comme représentant de la France au Conseil de l'Europe et au Parlement européen (1959-1967). Et s'il revient au gouvernement, le 16 avril 1962, comme ministre de la coopération, c'est essentiellement dans le but de peser sur ses orientations en matière de politique européenne. Vingt-neuf jours plus tard, la conférence de presse *« du volapük »*, au cours de laquelle le général de Gaulle brocarde les partisans de l'intégration européenne, le conduit à remettre sa démission. En 1967, Pierre Pflimlin met un terme à son activité parlementaire.

Le premier chapitre de ses *Mémoires,* qu'il a intitulé « Péripéties d'une carrière nationale », est clos. Restent « L'Alsace-Strasbourg » et « Une passion, l'Europe », indissolublement liés, comme il veut le montrer par son inlassable combat pour imposer sa ville comme capitale de l'ensemble des institutions européennes. Tant d'attentions méritaient récompense : à soixante-dix-sept ans, le 24 juillet 1984, Pierre Pflimlin est élu président du Parlement européen. Lors de son premier discours, il fait part de son *« principal souci, (...) celui des jeunes » : « Réussirons-nous à* [les] *convaincre que l'unité de l'Europe est une grande et belle idée ? (...) C'est cette foi en l'Europe qu'il nous faut réveiller chez les jeunes. Cette foi, pour ma part, grâce à Dieu, je ne l'ai jamais perdue »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Légion d'honneur

Nous publions la liste d'élévation, de promotions et de nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au titre du ministère de la défense dans le *Journal officiel* du dimanche 25 juin, ainsi que dans le daté lundi 26-mardi 27 juin pour l'élévation.

Est élevé à la dignité de *grand officier :*
Jean Rannou, général d'armée aérienne.

Sont promus *commandeurs :*
Yves Malet, Denis Ribeton, Pierre Blanchard, Paul Callet, Paul Canarelli, Jacques Cerruti, Edmond Charrel, Gabriel Costes, Guy Coudrin, Jean Cours, François Dupont de Dinechin, Paul Eischen, Guy Forteguerre, Roger Grosso, Jacques Jean, Pierre Laizé, Yves Lejoly, Pierre Malaterre, Joseph Mazagot, Marcel Mollé, Georges Mouyren, André Philippe, Louis Pujol, Georges Rison, Marcel Schouler, Robert Sejalon, Mohammed Spahis, Renaud Tassin de Saint Péreuse, Edouard Terzian, Claude Barteau, André Giroux, Pierre Lavergne, Robert Nicaise, Dominique Surville, René Le Tourneur, Jacques Levy-Rueff.

Sont promus *officiers :*
Jean-Marie Buquet, Raymond Dupau, Lucien Germanotti, Youcef Hadj-Saïd, Julien Heuzé, Pierre Munios, Ferdinand Piol, Joseph Solano, Jules Nevicato, Alexis Allain, Charles-Henri Arnoulx de Pirey Saint Alby, Marcel Arnout, Louis Béque, Eugène Bernabeu, Denis-Jean Beylier, Jean-Marie Bohineust, Claude Cadet, Robert Clémençon, René Courtot, Dominique Dallou, Yves du Caurroy, René Dubosq, Yves Dubuc, Georges Durand, Francis Figuères, Paul Fredon, Thomas Geffroy, Edouard Germain, Joseph Gonzalès, Robert Guedj, Yves Guilcher, André Hervi, Robert Kerdévez, Pavel Knihar, Claude Lagarrigue, Robert Laporte-Riou, Robert Lardenois, Marcel Lepreux, Eugène Limpalair, Louis Malessan, Gaston Marie, Vincent Mariné, Carmelo Micheli, Philippe Monce, Robert Monolin, Marcel Morin, Ambroise Morizur, N'Guyen Van Phong, Joachim d'Oliveira-Reizende, André Poilpré, Gilbert Reix, Jean Rémy, Gabriel Rossignol, André Saillard, Jean Saillard, Jean Savatier, Philippe Savoie, Lucien Supernant, Narcisse Suzanne, Louis Vialettes, Rosendo Vidal, Albert Volff, Alfred Le Floch, Robert Ankaoua, Claude Auproux, Roger Blitz, Guy Bochet, Bernard Bouché, Pierre Chappet, Aristide Chavonand, Alfred Dumont, Henri Mathey, Jacques Mora, Odilon Offant, Gilbert Selva, Robert Herning, Jean Lafourcade, Pierre Mergier, Jean Nicolas, René Touzard, François Zeig.

Sont nommés *chevaliers :*
Jean Coupeur, Jean Legueux, Pierre Montagne, Georges Perrin, René Vauthier, Gérard Armbruster, Pierre Auerbach, Bertrand Bordet, Henri Botte, Jean Bouchard, Jacques Bouthier, Marcel Braito, Robert Burillon, Barthélémy Chazelet, Pierre Fatras, Henri Gallais, Michel Gamard, Joseph Girand, Pierre Gombert, Roger Guillou, Marcel Hamelin, Fernand Heurtaux, Charles Hugonnier, Istvan Huszka, Marcel Jabouin, Lucien Jacquot, Claude Jean, dit Berthelot, Jean Kerbrat, Jean-Fernand Khristy, Franck Leclercq, Arvis Legros, Paul Monet, Gunter Mundrzik, André Navarro, Gilbert Nivois, Roland Normandin, Bernard Peret, Marc Platel, Guy Portier, Henri Raux, René Renard, Pierre Retzignac, Félix Sanchez, Idem Scopel, Max Séguineau de Préval, André Soulé, Olivier Thellier, Casimir Tudziarz, Hans Von-Borzyskowski, Jean Weber, Joël Alberton, Jean Bettevy, Guy Chatel, Guy Crissin, Eugène Le Calvé, François Renaud, Jean Dassens, Bernard Dautriche, Pierre Ledos, Robert Moreau, Richard Kalka, Camille Baron, Jean-Paul Beulque, Hubert Bourlon, Mathieu Ceccaldi, Roger Cessio, Henri Cestari, Gilbert Chasserot, Léon Ducroquet, André Dupuy, Daniel Lachaud, Emile Le Bras, Gilles Leturque, Octave Petitfils, Paul Poma, Claude Rolland, Michel Ruzand, Alexis Traon, Joseph Veyrond, Jean Arderighi, Léon Auffret, Jean-Paul Bachelot, André Baltz, Mohammed Barara, Jean Batlle, Jean Biojout, Michel Bizet, Philippe Boiraud, Michel Bonavita, Mohamed Boustila, Robert Bricout-Vandenbossche, Georges Burlet, Jacques Canac, Dominique Caneri, René Cararo, Jacques Carlier, Joseph Carron, Jean Castaing, Robert Chevalier, Mieczyslaw Cieslak, Jean Clabault, Yvon Coche, Jacques Coly, André Coste, Francis Courry, Pierre Crouvezier, Raymond Crovisier, Jean Darraillans, Paul Dayma, Christian Delaplace, Jean-Louis Delbreil, Jacques Deloffre, Pierre Descour, Emile Dollé, Gilbert Duplessis, Daniel Estival, Guy Etre, Daniel Evrard, Maurice Faivre, Fernand Favard, Napoléon Fazi, Manfred Fischer, Marcel Florio, Bernard Fortin, Fernand Fritsch, Lucien Garsault, Jeannot Gouarin, André Grandjean, Yves Guidoux, Mohammed Hamzaoui, Jean Hecker, André Hervé, Georges Hidalgo, Bernard Hoffmann, Curt Horn, Jaroslav Jech, Bernard-Yves Jouanny, Gérard Jourdain, Anton Juss, Camille L'Huillier, Pierre Labory-Alicq, Alain Lamour, Jackie Lamoureux, Claude Langlois, Bernard Laugier, Joseph Le Maguer, François Le Tiec, André Leblond, Géry Leduc, Pierre Lemaitre, Vong Sang Lenh, Robert Limousin, Guillaume Lopez, Roland Mantoux, Albert Marchand, Jean Marchand, Georges Martel, Michel Ménager, Jacques Mercier, Alexandre Métayer, Heinz Michalski, Gilles Michel, Salvatore Mineo, Alain Mouret, Daniel Musard, Robert Nicolas, André Nicvert, Pierre Nowakowski, Pierre Pontaignan, Marcel Pardoux, Gérard Paris, Leendert Paulissen, Jean Péquignot, Claude Pierré, Jean Pietri, Elie Pinto Monteiro, Lucien Polito, François Pouilly, Zbygniew Prosche, Emile Protheau, Paul Rangeard, Bertin Rapuc, Paul Raveane, Toussaint Reverdy, Jean-Michel Robert, Roland Roc, Johanes Roemer, René Rondeau, Jean Rondy, Egidio Rossi, Jacques Saccheri, Jeannot Santos, Jean Schaegis, Pierre Servent, Jean Sorton, René Steck, Roger Sterbecq, Léonard Talaga, Paul Tartu, Calogero Tasca, Gaston Thomas, Hien Tu Luong, Jacques Vacher, Michel Valensky, Alain Vernadal, Arthur Vienne, Jiri Vincura, Ernest Virlouvet, Louis Domalain, François Falhun, Guy Heuzé, Alain L'Huillier, Robert Stainier, Pierre Baudin, René Cardona, François Coupard, Jean-Marie Duret, Pierre Foucaud, Roland Guerbert, Dominique Lecat, Jean-Yon Mailier, Jean Waxin, Pierre Melka, Jean-Pierre Moulinié, Achille Soetaert.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Céline et **Urbain ONDONGO**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexia Marie Laurine ONDONGO,

à Poitiers, le 23 juin 2000, à 12 h 15.

Anniversaires de naissance

– Besançon.

Vingt ans déjà !

Benjamin,

continue ton chemin,
tout ira bien.

Martine, Gérard, Flo.

Mariages

– *« Le presbytère n'a rien perdu de son charme ni le jardin de son éclat »...*

Pascale LELEU
et
Romain GAULIN

se sont mariés à Garigny, le 24 juin 2000.

3, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

Décès

– Lallia et Charles Tesson,
ses parents,
Maxime,
son frère jumeau,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Eva,

survenue le 24 juin 2000, à l'âge de dix ans.

Bouleversée par ce drame, toute la communauté du *Monde* s'associe à la douleur de notre collaborateur Charles Tesson, rédacteur en chef des *Cahiers du cinéma*, de son épouse Lallia et de leur fils Maxime.

J.-M. C.

– Séverine, Nessim, Mehdi,
Leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Ali AÏT-KACIMI,

survenu le 26 juin 2000.

Les obsèques auront lieu lundi 4 juillet, à Ivry, en présence de la famille et des proches.

22, rue du Champ-de-l'Alouette,
75013 Paris.

– Les professeurs et les étudiants de l'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur très regretté ami et professeur

Marcel BEAUDRY.

– Mme Jacqueline Beaussier,
son épouse,
Jean-Paul et Claudine Beaussier,
Marie-Claude Beaussier,
Michel et Dominique Beaussier,
François et Sophie Beaussier,
Catherine et Bertrand de Fournas de La Brosse,
ses enfants
Julie, Guillaume et Charles,
Emmanuel, Marie et Benjamine,
Charlotte, Martin et Renaud,
Eléonore, Thibault, Baudouin, Bertille et Frédéric,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Georges BEAUSSIER,

survenu le 26 juin 2000, à Bordeaux.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale le samedi 1er juillet, à 16 heures, en l'église de la Visitation, à Saumur (Maine-et-Loire).

Même si l'abri de ta nuit est peu sûr
Et ton but encore lointain,
Sache qu'il n'existe pas
de chemin sans terme.
Ne sois pas triste.

Daniel CONTE,
ingénieur A. et M.,

s'est éteint le 22 juin 2000.

C'est dans l'intimité que ses proches lui ont rendu hommage, le 27 juin.

Myriam Conte,
son épouse,
Ariel et Edith Conte,
Tony Conte,
Natalie Conte-Marty et Luc Marty,
ses enfants,
Ariane Conte et Abiboulaye Sow,
Eglantine Conte,
Gaïa, Gaëtan, Anne-Pia Marty,
ses petits-enfants,
Ana Sow,
son arrière-petite-fille,
Sa famille,
Ses amis.

Tu ne liras plus Le Monde *tous les jours. C'est nous qui lirons ton nom aujourd'hui. Nous perdons un compagnon de toujours, un père, un ami, qui par sa sagesse et sa simplicité a éclairé nos vies de sa tendresse et de son amour.*

7, avenue Marcel-Pagnol,
13090 Aix-en-Provence.

TARIF CARNET 2000

***Tarif à la ligne :* 140 F TTC - 21,34 €**
***Tarif abonnés :* 120 F TTC - 18,29 €**
Tél. : 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36
e-mail: carnet@mondepub.fr.

HERMÈS
PARIS

SALLE GAVEAU

45, rue La Boétie, Paris 8e
(métro Miromesnil)

✦

Du mardi 27 juin au samedi 1er juillet 2000 inclus,
se tiendront les VENTES TRADITIONNELLES DE SOLDES
de 9 h à 18 h sans interruption.

Autorisation préfectorale établie à Paris, le 9 mai 2000,
pour la période du 26 juin au 1er juillet 2000 - Hermès Sellier, Paris B 696 520 410.

– Le Collège de psychanalyse groupale et familiale,
Les docteurs Jean-Pierre Caillot et Claude Pigott, ses cofondateurs,
au nom de tous les membres de l'association,
font part de leur tristesse à l'occasion de la disparition, le 24 juin 2000, de Mme le docteur

Simone DECOBERT,
présidente du Collège.

Elle a dirigé l'institut Edouard-Claparède pendant trente ans, fut directrice de l'Institut de psychanalyse de la Société psychanalytique de Paris. Sous sa présidence, le Collège a pu élaborer avec sérénité la psychanalyse groupale et familiale dans sa théorie et ses applications cliniques.

Nous partageons la douleur de ses proches dans ce moment difficile.

Le Collège.

La Société psychanalytique de Paris a le regret d'annoncer la mort accidentelle de

Mme le docteur
Simone DECOBERT.

Membre titulaire de la Société psychanalytique de Paris, elle a été, de janvier 1987 à janvier 1996, directrice de l'Institut de psychanalyse de Paris.

– Tassin-la-Demi-Lune.

Michel et Monique Dugnolle,
Thierry et Nancy,
Patrick et Julien,
Leurs familles,
Tous ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Nicolas DUGNOLLE,

survenu subitement, à l'âge de trente-deux ans, le 26 juin 2000.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 juin, à 9 h 15, en l'église Saint-Claude de Tassin-la-Demi-Lune.

– La vie de

Bernard GRASSI

s'est éteinte le 27 juin 2000.

Ceux qui l'aiment le pleurent.

96, rue du Président-Wilson,
76600 Le Havre.

– Le président du GLAC (Groupement des laiteries coopératives Charentes-Poitou),
Le conseil d'administration,
ont la douleur de faire part du décès de

Gabriel GUILLON,
directeur général du GLAC,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 juin 2000.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Beurlay (Charente-Maritime), le 22 juin.

2, rue de la Glacière,
BP 29 17700 Surgères.

– Mme Françoise Ledoux-Plisson,
son épouse,
Rémy, Brigitte, Eric,
ses enfants
Et ses petits-enfants,
Ses parents, alliés et amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul LEDOUX,

survenu le dimanche 25 juin 2000, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Eloi, Paris-12e.

– Etienne et Sophie Pflimlin,
Antoinette Pflimlin,
Odile et Gérard Prévost,
ses enfants,
Edouard et Elena Pflimlin,
Thomas Pflimlin,
Coline et Tristan Prévost,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Pierre PFLIMLIN,

survenu au matin du 27 juin 2000.

Les obsèques seront célébrées en la cathédrale de Strasbourg, le vendredi 30 juin 2000, à 10 heures.

24, avenue de la Paix,
67000 Strasbourg.

(Lire ci-dessus.)

– L'université Robert-Schuman de Strasbourg a la tristesse d'annoncer le décès, le 24 juin 2000, dans sa soixante-douzième année du

professeur émérite
Raymond POIDEVIN,
ancien directeur
du Centre d'études germaniques
et du Centre de recherche d'histoire
des relations internationales
et spécialiste internationalement reconnu
de l'histoire de la construction européenne
et de Robert Schuman.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 27 juin 2000.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans,

Pierre DANAIS,
artiste lyrique,

nous quittait.

Ceux, celles qui l'ont aimé ne l'oublient pas.

– Il y a trois ans, le 29 juin 1997, le

docteur
Nelly AZÉRAD-DESROCHES,
être de Lumière,

nous quittait. Souvenir.

Docteur Jacques Azérad,
54, rue Blanche,
75009 Paris.

– En ce neuvième anniversaire de la mort de

Victor FAY,

le 29 juin 1991,

nous rappelons que, en plus de ses Mémoires, nous avons édité quatre de ses œuvres choisies afin que sa mémoire soit sauvegardée.

Association des Amis de Victor-Fay,
129, rue de la Tour,
75116 Paris.

Souvenir

– Le 60e anniversaire des combats d'Houville (Eure-et-Loir), où se distinguèrent, le 16 juin 1940, pour leur résistance héroïque, les 4e et 8e Régiments de Tirailleurs tunisiens, a été marqué par diverses cérémonies, notamment au cimetière militaire où reposent quarante-huit combattants français et tunisiens. L'attaché militaire de l'ambassade de Tunisie en France et une délégation de l'association France-Tunisie y assistaient aux côtés des représentants des autorités locales et départementales.

Avis de messe

– Un service religieux à la mémoire de

M. Roger DURRMEYER,
mandataire judiciaire
auprès des tribunaux du ressort
de la cour d'appel de Paris,

décédé le 11 mars 2000, à Montpellier, dans sa quatre-vingt-seizième année,

sera célébré à la chapelle Mansart, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e,

le 30 juin, à 18 heures.

De la part de
Mme Pierre Bredin,
sa sœur,
le docteur Guy Durrmeyer,
son frère,
Ses nombreux neveux et nièces.

Communications diverses

– Christiane Barret, présidente de l'association **Les amis de Sœur Emmanuelle,** recevra le 30 juin prochain, par Sœur Emmanuelle, les insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Cette distinction honorifique lui est décernée pour saluer son action de sous-préfet.

Soutenances de thèse

– **Bernard CASSAGNOU** a soutenu, le 26 juin 2000, sa thèse de doctorat en histoire, **« La grande mutation de la marine marchande française de 1945 à 1995 »,** à l'université Paris-X-Nanterre.

Le jury était composé de MM. Claude Boquin, Patrick Fridenson, Pierre Léonard, Jacques Marseille et Alain Plessis. Ils ont décerné la mention Très Honorable, avec félicitations du jury.

RÉGIONS

L'ÉTÉ APRÈS LA TEMPÊTE

En Charente-Maritime, le calme trompeur d'un paysage bouleversé

Les effets conjugués du coup de vent et du raz de marée ont ravagé le littoral, envasé les parcs à huîtres et couché les forêts. Des efforts considérables ont été déployés pour en effacer les traces, au point que les visiteurs se demandent si un désastre a vraiment eu lieu

PORT-DES-BARQUES (Charente-Maritime)
de notre envoyé spécial

La tempête ? Quelle tempête ? Cette réflexion des visiteurs de

RÉGION
POITOU-CHARENTES

passage irrite plus d'un habitant du cru, même si le conseil général, avec son slogan *« La Charente-Maritime est toujours aussi belle »*, essaie d'effacer des esprits l'impact de la tempête de décembre 1999. Aussi belle qu'avant, vraiment ? Il suffit de longer le littoral des frontières de la Vendée jusqu'aux zones ostréicoles de Marennes-Oléron pour deviner à l'œil nu qu'un drôle de coup de vent a soufflé, un coup de vent chargé d'eau. Car ici, autant que les bourrasques s'engouffrant à 220 kms/heure sur ces terres plates et sans défenses, ce sont les mini-raz de marée qui ont bouleversé les paysages, leur donnant un aspect tremblé, comme une photo floue ou truquée. Arbres tordus et décapités de la côte, panneaux indicateurs obliques, tas de galets dégagés en hâte des routes du bord de mer, souches de gros arbres rassemblées çà et là dans un champ transformé en cimetière végétal, en attendant la flamme qui détruira ces vestiges vaincus d'une nuit de folie. Et les carrelets, ces huttes de pêcheur juchées sur des piliers de bois que l'on atteint en longeant d'étroites passerelles. De gros paquets de mer poussés par le vent les ont littéralement soulevés, déchiquetant les pontons comme fragile dentelle et expédiant par le fond, c'est-à-dire dans la vase, les planches de fortune.

Entre Esnandes et Charron, le *« pays de la moule »*, la plupart des bouchots, ces fûts de sept mètres où viennent se coller les fameux coquillages, ont été déplacés, arrachés, couchés par une force terrifiante, pendant que la mer s'engageait loin dans les marais, salant les champs et laissant sa marque encore visible six mois plus tard dans les cabanes ostréicoles, à un mètre cinquante, parfois deux mètres de hauteur. *« Tout a baigné »*, se souvient Gérard Brizard, ostréiculteur entre Ré et la Vendée, dans ce

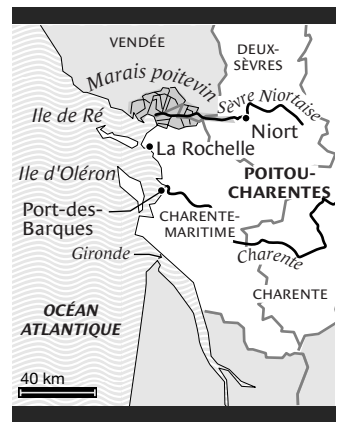

« Perthuis breton » si mal nommé, qui a fait craindre à ses clients parisiens que sa production était gorgée de mazout. *« La tempête nous a empêchés de travailler, l'*Erika *nous a empêchés de vendre »*, résume-t-il.

Au large de Fouras, le fort Boyard n'a pas bougé d'un pouce. Après Rochefort et son éternel pont transbordeur, pointe avancée sur la côte face à la minuscule île Madame, apparaît le village de Port-des Barques. Méconnaissable pour qui l'a traversé par de belles journées d'été, à l'ombre généreuse de ses cupressus. Tous ou presque sont tombés. Au point que le régiment du Génie de l'air, appelé en renfort à la demande du maire, Jean-Louis Martin, a déposé une stèle devant un des rares rescapés de l'espèce. *« Le préjudice physique et moral a été très important,* explique le premier citoyen de cette petite cité ostréicole. *Deux cents maisons sur six cents ont été inondées. Des maisons de plain-pied, où toute la fortune est au rez-de-chaussée. L'eau était chargée de sédiments marrons. Certains ont vendu. D'autres vont partir. »*

La tempête restera longtemps dans les esprits de la population port-barquaise. Pourtant, les efforts ont été immédiats pour en effacer les traces. Les rues ont été nettoyées, les murs des bâtisses déshumidifiés, les tuiles remplacées. La vie est redevenue quasi normale dès la mi-janvier. 7 millions de francs de travaux ont été lancés, *« aidés »* à hauteur de 80 %. Restent la collecte d'huîtres perdues, une digue ébréchée,les sous-sols imbibés d'eau, le sentiment de *« viol »* chez cette petite dame quand des aviateurs ont – délicatement – exposé son linge personnel pour le sécher, cette impression de foire quand les meubles et les appareils ménagers se sont retrouvés sur les trottoirs du village.

« OÙ EST PASSÉE LA TEMPÊTE ? »

Aujourd'hui, le maire peut souffler : le camping, la seule *« PME »* de Port-des-Barques, affiche complet, malgré la disparition des sources d'ombre... *« Les gens sont déçus. Ils nous disent : "où est passée la tempête ? "*, s'offusque M. Martin. *Du coup, on a fait un mur d'images à l'entrée du camping pour montrer comment étaient les lieux avant. »* Sur la place des Blagueurs, près de la statue de La Fayette, qui embarqua ici à bord de l'*Hermione « pour les Amériques »*, des anciens du village parlent football. L'affichage municipal est occupé par un avis de concours photo sur les loisirs. *« On s'est habitué à un aspect du paysage qui n'est pas normal*, dit Francis, un artisan en retraite. *On arrive à ne plus y penser. »* Pour Philippe Jean, un ancien charpentier de marine, la tempête a mis en lumière l'*« incapacité des architectes des bâtiments de France »*, qui les ennuient avec la couleur des volets mais n'auraient pas étudié le niveau de l'eau, le sens des courants...

La vraie blessure du département, la plus visible encore, celle qui inquiète avec les premiers jours de l'été, c'est au sud qu'on la trouve, dans les forêts proches de Royan, où plus bas encore, entre Montendre et Montguyon, ou à Saint-Romain-de-Benet, non loin d'une antique tour romaine, la tour de Pirelonge, impavide et intacte face à un inextricable mikado de chênes entremêlés. *« Je vous mets au défi d'avancer de cinquante mètres »*, lance André Chauzu, grand amateur de chasse à la bécasse. Ailleurs, là où se dressaient de denses frondaisons, on peut voir à ciel ouvert, distinguer des maisons au loin. Vers La Palmyre, des arbres morts ont déjà été dégagés, mais les risques d'incendie subsistent, *« pour peu qu'un vent d'Est prenne là-dedans »*, précise M. Chauzu.

« Où sont passés les Roumains ? », titrait *Sud-Ouest* du 22 juin, s'étonnant que trois cents bûcherons de l'Est attendus depuis avril n'aient pas rejoint le village de toile préparé pour eux près de la forêt de la Coubre. Le président du conseil général, Claude Belot (UDF), déplore l'*« incompréhension de l'Etat »*, qui a décidé des aides à la replantation alors que l'abattage et l'évacuation du bois ne sont pas assurés. *« Deux cent huit bûcherons sont inscrits sur les listes de l'ANPE,* ajoute M. Belot. *J'ai garanti l'embauche à ceux qui se présenteraient. Un seul s'est manifesté... »* Réponse du préfet, Christian Leyrit : *« Les moyens existent mais ne sont pas utilisés, faute de demandes des particuliers. »* Il est vrai que la forêt privée est très morcelée (113 000 propriétaires dans le département). En attendant, des *« casques verts »* en VTT seront bientôt lancés cet été sur les chemins pour déceler le moindre danger.

Eric Fottorino

PROCHAIN ARTICLE :
L'été après la tempête en Aquitaine

Cent mille sinistrés en Charente-Maritime

● **Coût.** Les dégâts de la tempête ont été estimés à 8,2 milliards de francs par la préfecture de Charente-Maritime, dont 1,8 milliard pour l'agriculture, la forêt, la pêche et la conchyliculture (huîtres et moules). On compte cent mille sinistrés, pour un montant de 2 milliards de francs.

● **Aides.** Au 23 juin, 218 millions de francs avaient été versés par l'Etat, au titre d'avenants au contrat de plan Etat-région (Poitou-Charentes), sur un montant total prévu de 446 millions. L'effort intéresse en priorité la forêt (200 millions), le tourisme (60 millions), l'agriculture (50 millions) et la conchyliculture (14 millions). En outre, la secrétaire d'Etat au tourisme, Michelle Demessine, a annoncé sur place, mardi 27 juin, une aide de 16 millions pour la région, dont 14 pour la Charente-Maritime, destinés au tourisme de plein air.

Un Marais poitevin mutilé rendu à la curiosité des touristes

MARAIS POITEVIN
de notre envoyé spécial

Les roses trémières qui envahissent les maisons basses de pêcheur donnent un air de fête au marais. Sur le débarcadère en brique rose de Damvix (Vendée), plates, canoës, pédalos sont prêts. Il ne manque plus que les touristes, dans cette commune de la « Venise verte ». Ce calme, « normal » pour l'instant, inquiète pourtant des professionnels : le vent exterminateur de décembre 1999 ne va-t-il pas leur jouer un mauvais tour ? *« Dès le mois de février, nous avons connu un tourisme de curiosité, et aussi de solidarité. Mais nous avons subi un léger "effet tempête" : il y a eu quelques annulations de groupes dans la batellerie et les chambres d'hôte. Nous voyons moins d'étrangers. Le tourisme du marais est lié à celui du littoral »*, explique Odile Dax, à l'éco-musée de Coulon.

Le renouveau de la nature a jeté un voile pudique sur le grand chambardement. Mais dès que l'on s'enfonce dans le marais, la catastrophe saute aux yeux. Ses stigmates, dans ce Marais poitevin si sensible, ne s'effaceront pas avant des années. Près de 400 000 mètres cubes de bois sont à terre, soit cinq à sept années de récolte, dont le tiers environ ne devrait pas être récupérable, car trop endommagé, et non commercialisable. Les arbres n'étant pas assurés, c'est une perte sèche pour les propriétaires. *« Pour beaucoup d'entre eux, c'est le bas de laine, le plus pour la retraite qui s'est envolé ! »*, constate Denis Allard, du parc interrégional.

« UN ÉCOSYSTÈME À SAUVER »

Dès le 5 janvier, l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise avait établi ses priorités : dégager d'abord les principales voies d'eau, afin de ne pas compromettre la saison touristique et de permettre aux éleveurs d'accéder aux pacages. Mission accomplie dès Pâques. Des équipes du parc continuent à prêter main forte aux propriétaires. Le contexte foncier est en effet ici particulier : cinq mille propriétaires se disputent des parcelles dont la surface moyenne n'excède pas 0,5 hectare. Des conflits ont surgi avec les éleveurs qui louent ces parcelles. *« Des propriétaires préfèrent tout laisser en l'état car, même déraciné, l'arbre peut rester en vie pendant deux ans ; il peut donc être récupéré et commercialisé. Au détriment de l'élevage, qui est la vocation traditionnelle du marais »*, explique Philippe Bricault, chargé de mission sur le marais à Niort.

La grande victime – mais aussi l'accusé – de la tempête, c'est le peuplier, planté en milieu tourbeux, à l'enracinement superficiel. Le frêne tétard, plus ramassé, a davantage résisté. Des peupleraies entières, qui ont pris la place des troupeaux dans les pacages, se sont abattues comme des châteaux de cartes. Comme la peupleraie communale de 30 hectares du Mazeau. Le maire, Gérard Trojet, affirme pourtant qu'il va replanter, *« parce que c'est rentable »*.

Pour les écologistes, la tempête n'a eu aucun effet dans les têtes. *« On s'est préoccupé de sauver le marais touristique, le décor, alors qu'il faudrait des actions vigoureuses pour préserver l'environnement et l'élevage. Les responsables se félicitent. Pour nous, le coup de massue qui s'est abattu sur le marais, c'est le drainage et l'irrigation »*, précise Yves Le Quellec, président de la coordination locale de défense du marais. Les chiffres les plus officiels le démontrent : le Marais poitevin (100 000 hectares) rétrécit comme peau de chagrin depuis des décennies, sous l'effet de la progression des céréales. *« C'est tout un écosystème à sauver »*, rappellent les écologistes.

Régis Guyotat

CLAUDE PAUQUET

Les carrelets dévastés

La côte charentaise ne serait pas ce qu'elle est sans les carrelets, ces huttes de pêcheur juchées sur des piliers de bois. Un temps menacés par une réglementation européenne qui prévoyait de les détruire, pour offrir au regard un littoral *« vierge »*, ils ont été défendus par l'ancien maire de La Rochelle Michel Crépeau (PRG). A la suite de cette mobilisation, ils ont été classés, au même titre que certaines digues et autres ouvrages maritimes. En décembre 1999, la tempête et la mer en furie ont eu raison de ces petites constructions légères. Les filets ont disparu, l'eau a emporté les pontons, les cabines, comme ici à Port-des-Barques (Charente-Maritime).

Christian Lucas, la passion des huîtres contre vents et marées

BROUAGE (Charente-Maritime)
de notre envoyé spécial

Les panneaux indicateurs annoncent Brouage, et déjà Christian

PORTRAIT
Ce jeune ostréiculteur a perdu une partie de sa production lors de la tempête

Lucas est dans son élément. A trente ans, le gardien de but de l'équipe du Château-d'Oléron a réalisé un rêve de gosse. Elevé dans le marais, *« entre les grenouilles et les anguilles »*, il s'était résigné à son emploi de mécanicien dans un garage. Le marais, il le gardait dans son cœur, et le dimanche, dans sa « tonne » à fleur d'eau, il chassait le canard, *« un gibier qui se défend »*.

Voici les remparts de Brouage, la cité fortifiée que la mer a quittée il y a un siècle, laissant derrière elle ce paysage dénudé où Christian vit enfin sa passion : les huîtres. On passe devant un nid de cigognes, puis vient le chenal, un filet d'eau étroit le long duquel sont accrochées, souvent modestes, les cabanes d'ostréiculture. Christian énumère : *« Celui-là a arrêté. Celui-ci a fait faillite. Là, il y a un jeune comme moi. »* Sur les quelque mille deux cents exploitations du bassin de Marennes-Oléron, les jeunes candidats à l'installation ne sont pas légion, à peine quelques dizaines. Depuis près d'un an, Christian Lucas est du nombre. Onze ares de claires pour affiner les huîtres à l'intérieur des claires ; 1,049 hectare – la mesure est précise – en mer. Sur ce territoire encore exigu et ingrat – *« quand on débute, on n'a pas les meilleurs emplacements »* –, il a compris ce que veut dire *« mériter son salaire »*. Un métier dur, exigeant, où l'on ne cesse de déplacer les huîtres d'un endroit à l'autre, de se couper les doigts, *« car l'huître qui pousse,* confie Christian, *c'est comme un rasoir »*. Un métier où la concurrence est rude avec cette marchandise qui vient d'Irlande et d'Espagne à prix cassés.

Evidemment, la tempête de décembre 1999 n'a rien arrangé, qui a mis à mal sa cabane, le moteur de sa laveuse, son vieux matériel, une antique balance que les assurances n'ont pas voulu rembourser en faisant jouer la clause de vétusté : *« Sur 25 000 francs de dégâts déclarés, j'ai reçu 6 200 francs. »* Une partie de sa production a disparu dans le raz-de-marée. Le manque de solidarité de la profession l'a consterné : *« Chez nous, c'est chacun sa gueule ! »* Mais il lui suffit d'évoquer l'avenir pour retrouver le sourire : il mettra bientôt sa cabane aux normes pour l'expédition, arrangera les abords des claires, jouera la carte des huîtres *« spéciales »*, la qualité supérieure, et cherchera à produire du label Marennes-Oléron, si caractéristique avec sa couleur émeraude et son goût de noisette. Tempête ou pas, l'enfant du marais est bien décidé à s'incruster.

E. F.

Scènes de haine ordinaire au Kosovo

SUR les hauteurs de Prizren, dans ces rues escarpées, bordées de maisons en bois et torchis coloré, qui mènent jusqu'à la citadelle dominant la ville, d'imposants rouleaux de barbelés bouclent tout un quartier. « *Entrée interdite. Usage des armes à feu autorisé.* » Pour ceux qui n'auraient pas compris le message des Allemands de la KFOR (la force d'intervention de l'OTAN au Kosovo), les riverains se chargent de l'explication de texte : « *Il y a des* Shki, *là-bas.* » Autrement dit, des Serbes en albanais péjoratif. « *Les soldats ont barré la rue parce qu'il y a eu des problèmes* », explique Alban, un petit garçon occupé, avec ses copains, à jouer à la guerre – « *la fausse, celle des enfants* », précise-t-il. « *Les Shki ne sortent plus de là-bas, sinon on pourrait les poignarder dans le dos. Aujourd'hui ce sont eux qui ont peur de nous* », ajoute-t-il sérieusement, mimant l'attaque sur un de ses copains. La peur a en effet changé de camp. La haine ne s'est pas éteinte avec le retour des 800 000 réfugiés albanais expulsés par les forces de Belgrade pendant les trois mois de campagne aérienne, l'entrée des forces de l'OTAN le 12 juin 1999 et l'installation d'un protectorat des Nations unies après des années d'oppression serbe. En une année, des centaines de Serbes ont été assassinés, quelque 200 000 non-Albanais, sur environ 300 000 en 1999, ont quitté la province. L'hémorragie se poursuit lentement.

« *Si on rentre dans le quartier, les Allemands peuvent nous tirer dessus, pour de vrai. Alors on va jusqu'aux barbelés, pas plus loin* », ajoute le petit Alban. Un maçon ravale la façade de l'école de musique d'où s'échappent les gammes d'un piano. « *Les Serbes ne pourront pas restés enfermés longtemps. C'est pire qu'une prison. Ils devront partir* », estime-t-il. A Prizren, derrière le barrage, les rues sont silencieuses. Des carcasses de maisons incendiées après l'entrée de l'OTAN émergent entre des toits intacts, comme autant de silhouettes d'oiseaux malades. « *S'ils montrent leur nez, ça ira mal pour eux. Et s'ils meurent de mort naturelle, leur âme tourmentée demeurera sous terre. Ils portent trop de péchés. Dieu leur rappellera leurs crimes* », prophétise une vieille dame, le regard noir de haine.

On retrouve le même sentiment à Bregu i Diellit, littéralement « la colline du Soleil ». La poésie de l'appellation ne résiste pas à une visite dans cette cité bétonnée de Pristina, la « capitale » du Kosovo. Des rires d'enfants emplissent un espace de jeu poussiéreux, sous le regard de leurs mères, abritées du soleil sous une végétation trop rare. « *Petar Topoljski ? C'était un criminel. Mais ce n'était rien à côté de son père, un paramilitaire de la pire espèce qui régnait sur le quartier. C'est lui qui nous a expulsés au début du mois d'avril 1999. Il nous disait : Vous avez appelé l'OTAN, eh bien, si on touche à un seul cheveu de ma femme, de mon fils ou de ma fille, je vous tuerai de mes propres mains ! Moi, je ne l'ai vu tuer personne, il n'a rien fait à ma famille, mais on m'a dit qu'il a fait beaucoup de mal* ».

F. B., quadragénaire usé avant l'âge et père de dix enfants, n'a pas l'ombre d'un soupçon sur la culpabilité de Petar. Dans la cité, chacun jure de sa malfaisance même si ni F. B. ni les autres voisins ne se souviennent de l'avoir vu commettre un forfait. Petar Topoljski était parti vers la Serbie à l'entrée de l'OTAN, le 12 juin 1999, comme les douze autres familles serbes de son immeuble de la « colline du Soleil ». Aujourd'hui, sur les portes des vingt appartements, les noms sont albanais. Petar Topoljski était revenu au Kosovo en ce début d'année, pour travailler comme interprète auprès de l'ONU. Alléché, comme d'autres, par les deutschemarks de la communauté internationale, il avait refait ses bagages, quitté la région de Nis et le sort peu enviable des réfugiés serbes qui échouent depuis dix ans en Serbie, au rythme des défaites du nationalisme de Belgrade.

ANDREW TESTA

Dans la rue principale de l'enclave serbe de Gracanica, des enfants jouent près de camions albanais incendiés en représailles d'une attaque à la grenade, le 6 juin, sur le marché serbe.

Un an après l'entrée des forces de l'Otan et le retour des réfugiés, le Kosovo est loin d'avoir retrouvé la sérénité. Assassinats, menaces, appels au meurtre, les Serbes se barricadent ou quittent la province, tandis que le chaos s'installe, faute de police

Petar Topoljski, jeune traducteur serbe pour la mission des Nations unies au Kosovo (Minuk), n'a guère survécu à la publication, à la « une », d'un brûlot intitulé « Quand Petar devient Peter », illustré de sa photo et sorti des presses le 27 avril 2000 à Pristina dans les colonnes du quotidien *Dita*.

« *Il s'appelle Petar Topoljski et il habite à Pristina le quartier Bregu i Diellit, immeuble n° 4, troisième entrée, appartement 11. Lui et son père étaient des paramilitaires*, écrivait le journaliste de *Dita. Ils ont volé, battu, chassé leurs voisins, terrorisé les habitants du quartier pendant les bombardements* [de l'OTAN]. *Maintenant, Petar est connu sous le nom de Peter et il travaille dans l'administration de la Minuk. Les habitants du quartier disent que la KFOR a trouvé chez lui une grande quantité d'armements et des restes de corps humains dans son réfrigérateur.* »

Le corps de ce jeune homme de vingt-cinq ans a été retrouvé le 15 mai, lardé de coups de couteau, près du village de Rimaniste dans les environs de Pristina, une semaine après avoir été kidnappé par des inconnus. La communauté internationale, émue de cet appel au meurtre, a suspendu la parution du journal pendant neuf jours. Le 13 juin, pourtant, *Dita* a fait sa réapparition dans les kiosques assorti d'un pied de nez à la Minuk : une nouvelle publication en page 2 de l'article incriminé, et celle d'un éditorial vengeur dans lequel le directeur de la rédaction, Belul Beqaj, rejette la responsabilité du meurtre sur la Minuk, accusée de « *soutenir les anti-Albanais* ». « *Les institutions internationales, les ONG, regorgent d'espions serbes. La suspension du journal est un bon coup de publicité* », se réjouit Blerim Stavileci, rédacteur en chef de *Dita*.

N'EST-IL pas surprenant qu'un jeune homme décrit par ses voisins comme un « *dangereux individu* » revienne traîner sous le nez de ses anciennes victimes supposées ? Ce serait plutôt une preuve à charge. « *Il s'était teint les cheveux en blond mais je l'ai reconnu immédiatement. Je me suis dit que, s'il était revenu rôder dans le coin, ce n'était sans doute pas pour faire du bien. On ne peut pas être le fils d'un flic serbe et avoir la conscience tranquille* », s'exclame F. B. sous le regard approbateur de sa femme. « *Il a eu ce qu'il méritait* », renchérit un autre habitant, qui partageait avec Petar la même cour de récréation à l'école primaire. Au n° 4 de la « colline du Soleil », on a en mémoire les procès expéditifs des juges de Belgrade. Celui de Petar n'aurait donc été que « *perte de temps* ». « *Peut-être que si son père avait été plus cool, moins agressif avec nous, il ne serait pas mort ainsi. Et puis, on va pas en faire une salade de la mort de ce Serbe. Pourquoi vous ne vous intéressez pas aussi aux Albanais qui se font tuer ?* », ajoute un autre voisin.

Loin de la « colline du Soleil », la mal-nommée, à l'autre bout du Kosovo, vers la frontière albanaise, Djakova n'en finit plus de panser ses blessures de cité martyre. Les ruines calcinées de la vieille ville commerçante incendiée par les Serbes au début des bombardements ont été déblayées, quelques magasins seulement ont rouvert leurs portes. Devant les restes d'une église orthodoxe dynamitée par des Albanais après la guerre, des gens de la ville ont érigé un petit muret de briques blanches. Chacune porte le nom d'une personne disparue pendant les bombardements ou emprisonnée en Serbie. Il y en a plusieurs milliers. « *On ne danse plus à Djakova*, soupire Aferdita. *Les gens n'ont pas le cœur à la fête. Ici moins qu'ailleurs on fera pleurer sur le sort des Serbes.* » Ils n'étaient déjà que 2 % avant guerre dans cette ville de 70 000 habitants. Ils ne sont plus qu'une poignée, des vieux surtout, barricadés dans une église orthodoxe coupée du monde par une ligne de barbelés gardée par des soldats italiens de la KFOR. A la terrasse du Café du XXIe siècle, un local municipal que s'étaient « auto-attribué » d'anciens combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), Alban, vingt-quatre ans, raconte « sa » guerre avec l'UCK, dès 1998. Il se rappelle « *les semaines à traîner dans la boue, le manque de munitions, le froid, la mort de* [son] *meilleur ami au combat* ». « *Les gens commencent juste à revivre, ils essaient d'oublier*, ajoute-t-il. *Il y avait peu de Serbes ici, mais tous ont plus ou moins participé à leur sale guerre et aucune famille albanaise de Djakova n'a été épargnée. On ne veut plus les voir, aucun. Ailleurs peut-être au Kosovo, mais pas ici. On ne peut pas ne pas comprendre ceux qui veulent se venger, et tant que nous n'aurons pas notre indépendance les Serbes paieront.* »

« *A Prizren, pourtant, le préfet serbe avait protégé la ville et les intellectuels pendant la guerre* », note Hamiet Bokshi. Quadragénaire cultivée, elle est mariée à un avocat célèbre au Kosovo, l'un des rares à avoir le courage de se rendre en Serbie pour y plaider devant des tribunaux aux ordres la cause perdue des prisonniers de Djakova. « *Les Serbes qui sont partis du Kosovo ne reviendront jamais. Et à Djakova, moins qu'ailleurs* », soupire-t-elle. « *Ils savent ce qu'ils ont fait. Ils savent aussi qu'ils ont été abusés par Milosevic alors que jusqu'au dernier moment ils pensaient pouvoir rester. Quant aux autres, ceux des enclaves de Gracanica, de Gnjilane ou d'ailleurs au Kosovo, ils se disent peut-être qu'ils sont mieux ici sous la protection de la KFOR qu'à survivre en Serbie. Mais quel est leur avenir ? Leur seul espoir est de ne pas être tués. Dès que leur pays se démocratisera, ils partiront en Serbie. C'est sûr. Ça arrangera tout le monde. Thaci, Rugova* [principaux dirigeants politiques albanais] *et les autres se réunissent toutes les semaines pour discuter du problème des violences. Rien n'en sort jamais, sauf des déclarations que personne ne lit parce qu'on ne veut pas entendre ce genre de discours bien-pensants. Et, d'ailleurs, nos dirigeants veulent-ils vraiment la fin des violences ?* »

> « On ne peut pas ne pas comprendre ceux qui veulent se venger, et tant que nous n'aurons pas notre indépendance, les Serbes paieront »
>
> **Alban, vingt-quatre ans**

Peu d'Albanais du Kosovo se sentent responsables de ces meurtres. « *J'ai un sentiment étrange, celui de revivre un peu ce qui se passait avant, dans les années 90 avec les Serbes* », affirme le journaliste Binak Kelmendi. « *La communauté internationale nous juge coupables des violences alors que nous ne disposons d'aucun moyen pour la juguler. Il n'y a pas assez de policiers ni de juges. Le Kosovo est un eldorado pour tous les brigands. Les Albanais en sont aussi victimes. Je ne nie pas que certains veulent se venger, mais je suis aussi convaincu que beaucoup des meurtres sont commis par les Serbes eux-mêmes. Les assassinats sont mauvais pour notre image, notre crédibilité, alors qu'eux ont intérêt à entretenir un haut niveau d'insécurité dans la région. Et Milosevic a montré qu'il peut tuer, y compris certains de ses proches, en plein centre de Belgrade. Les Serbes ont leurs milices et leur police dans leurs enclaves. C'est leur façon de dire : regardez l'échec de la communauté internationale, avec eux c'est le chaos, alors que si nous étions à leur place les choses se passeraient autrement !* »

Y aurait-il donc, d'un côté, la violence organisée, collective, passée, actuelle et future des Serbes à laquelle répondraient des actes de vengeance individuels incontrôlés, compréhensibles et pardonnables ? « *Les auteurs des violences contre les Serbes sont des criminels qui méritent le tribunal et la prison* », affirme sans ambages Xhafer Shatri, ancien prisonnier politique yougoslave dans les années 80 à présent exilé. « *On devrait réaliser que les Serbes sont maintenant si peu nombreux qu'ils ne représentent plus une menace pour nous. Je trouve d'ailleurs que la situation s'améliore. La plupart des Kosovars recommencent à s'intéresser à leurs propres affaires et à guérir de leur paranoïa. Mais il reste de petits groupes de gens frustrés qui profitent de l'anarchie ambiante pour tuer en toute impunité. Toutefois*, ajoute Xhafer Shatri, *on ne peut pas accuser les Albanais d'en être collectivement responsables alors que nous ne disposons pas des leviers pour diriger le pays ; que les institutions judiciaires et policières sont quasiment inexistantes.* »

Faute de respect, la police internationale au Kosovo a d'ailleurs déjà gagné deux surnoms. Au choix : « police Benetton », en référence à ses membres originaires de tous les continents ou « police Coca-Cola » pour la peinture rouge et blanche de ses véhicules.

Quant aux intellectuels, « *ils ont peur de prendre position* », affirme M. Shatri. « *Etre démocrate aujourd'hui, c'est risquer sa vie* », renchérit Dardan, un jeune entrepreneur. « *Ce n'est pas de la peur mais de la fatigue. On ressent le besoin de souffler après tant d'années d'oppression. Nous avons condamné les violences, mais nous ne sommes pas non plus au service de la communauté internationale. Un intellectuel s'engage quand il en ressent le besoin* , se défend l'écrivain Sabri Hamiti. *L'année prochaine ça ira mieux* », espère-t-il. « *La seule solution serait peut-être de faire appel au code d'honneur des Albanais pour qu'ils arrêtent de tuer des innocents* », avance une étudiante en médecine. « *Le code d'honneur demande la vengeance* », lui rétorque son ami.

Christophe Châtelot

L'extrême droite, ou la politique autrement

L'ENQUÊTE annuelle de la Sofres pour *Le Monde* et RTL sur l'opinion des Français à l'égard de l'extrême droite (*Le Monde* du 30 mai) permet de saisir mieux ce qu'est – ou ce qu'était ? – la spécificité de celle-ci dans le champ politique français. Elle ne permet pas en revanche d'évaluer la force actuelle de ses idées depuis l'éclatement du parti de Jean-Marie Le Pen en deux organisations mortellement opposées.

D'abord, comme Nonna Meyer l'a montré (*Le Monde* du 2 juin), parce qu'elle qualifie d'extrême droite des thèmes qui ne sont pas propres à ce courant. Parmi d'autres, l'idée qu'on ne *« défend pas assez les valeurs traditionnelles de la France »* ne lui appartient pas : on peut mettre dans ces valeurs ce que l'on veut – par exemple, les valeurs traditionnelles de l'égalité.

Même un thème qui paraît à première vue la caractériser, comme le nombre, jugé excessif, d'immigrés en France, n'a jamais été une spécialité de l'extrême droite. M. Le Pen ne se prive d'ailleurs pas de citer des déclarations en ce sens de dirigeants du Front populaire. Car la singularité de l'extrême droite ne gît pas exactement dans l'énoncé de cette idée. Elle réside dans le fait de l'avoir installée au cœur de la discussion politique, et d'en faire l'alpha et l'oméga de toutes les questions sociales.

Ce qui appartient en propre au Front national de Jean-Marie Le Pen et au Mouvement national républicain de Bruno Mégret, c'est de croire, ou de faire semblant de croire, que cette cause unique est responsable du chômage, du déficit de la Sécurité sociale, de l'insécurité, du malaise de l'éducation nationale, etc.

CONTRADICTIONS

On peut parfaitement trouver qu'il y a trop d'étrangers travaillant – ou chômant – en France sans être d'extrême droite : c'est l'importance qu'on attache à cette question dans le règlement des autres difficultés qui place à cet extrême. La façon dont on veut résoudre ce problème supposé situe aussi sur l'échiquier politique : l'aide au retour, la coopération avec les pays d'origine, qui poursuivent le même but de diminuer le nombre d'étrangers présents, ne sont pas la même chose que la stigmatisation, la menace d'emprisonnement et l'expulsion.

Le racisme, revendiqué, l'antisémitisme, masqué mais omniprésent, sont une des marques de fabrique de ce courant extrémiste. Mais, même sur ces terrains, il est plus délicat qu'on le croit souvent de faire passer des lignes de démarcation politiques claires. Si revendiquer le racisme marque l'appartenance d'un parti à l'extrême droite en France, peut-on dire de tous les gens qui se disent racistes qu'ils sont des partisans de l'extrême droite ? En fait chacun, sur ces questions, est pétri de contradictions.

La technique du sondage révèle là une de ses limites : à une question correspond une réponse, mais celle-ci ne dit pas une cohérence de pensée. C'est pourquoi il faut différencier nettement l'affirmation d'un sentiment individuel de l'organisation rationnelle d'une pensée et d'un programme collectif.

La spécificité de l'extrême droite, c'est d'être construite sur une vision explicitement ethnique et implicitement raciale de l'identité nationale. Si elle est dangereuse c'est parce qu'elle tente de cristalliser ces penchants et de leur donner une forme active. Sa disparition éventuelle renverrait ceux-ci dans un domaine qui n'est plus exactement celui de la politique, et dans lesquels les caractérisations de droite et gauche ne fonctionnent plus de la même façon. Chacun connaît des racistes de gauche et des antiracistes de droite...

On ne peut définir l'extrême droite seulement par ses thèmes de propagande. Ce qui la caractérise, c'est le rapport entre certains thèmes, la façon de les utiliser pour en faire un programme, mais c'est surtout une façon de faire de la politique. Ainsi la spécificité majeure du FN/MNR, c'est de murer le café-musique associatif Le Sous-Marin à Vitrolles, parce qu'il a l'intention de le faire fermer. Il y a beaucoup de municipalités vengeresses qui s'ingénient à affaiblir les associations qui leur déplaisent : mais envoyer des élus et le premier adjoint en personne, soutenu par des hommes de main, pour exercer des voies de fait sur un équipement légal tout en injuriant publiquement ses occupants, c'est tout à fait spécial.

CALOMNIER ET DISCRÉDITER

Comme il est tout à fait singulier de calomnier nommément et publiquement des hauts fonctionnaires (à Toulon), de discréditer ses concurrents sur leurs apparences physiques ou en jouant sur leur nom propre. Bref de chercher à blesser ou tuer symboliquement les adversaires considérés comme des ennemis irréductibles : ce sont là des spécialités FN/MNR dans le champ politique contemporain.

Ces façons forment un style politique dont Jean-Marie Le Pen a longtemps été le meilleur représentant : l'insulte, l'humour blessant ne sont pas chez lui une caractéristique secondaire, mais une façon de considérer l'autre qui signe l'appartenance à un courant totalitaire, celui qui refuse la séparation entre vie publique et vie privée. Ce style-là avec ces thèmes-là : voilà comment on peut définir une extrême droite.

Dire cela, c'est redécouvrir une chose simple : il existe une autonomie du champ politique, qui mérite attention pour lui-même. Traiter du poids de l'extrême droite en France, ce n'est pas seulement cataloguer les thèmes qu'elle agite, ou analyser les causes sociales de son émergence. Du point de vue de la réflexion, le FN/MNR doit être analysé exactement comme les autres partis, en prenant en compte ses ressources et méthodes politiques, son rapport aux autres formations et son fonctionnement interne.

C'est d'ailleurs assez rassurant car cela veut dire que son éclatement politique, comme pour tous les autres partis, signe un affaissement de son influence. Quant aux thèmes qu'il a agités pendant quinze ans, ils subsisteront longtemps, se déplaçant d'un côté à l'autre de l'espace politique, exacerbés ou affaiblis. Mais ils ne disent pas grand-chose par eux-mêmes et surtout pris séparément.

Michel Samson

Savoir-vivre *par Cardon*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http ://www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Vigilance antitrust

FACE à la vague des fusions, encouragée par la libéralisation de pans entiers de l'économie, les pouvoirs publics reviennent sur le devant de la scène. Mieux encore : les fusions oublient les frontières pour mieux affronter des situations nouvelles, liées à la mondialisation. La coopération entre les autorités antitrust et la Commission européenne sur le projet de fusion de deux groupes de télécommunications américains, WorldCom et Sprint, ouvre une voie qui rassure : les Etats ne sont pas impuissants face à des groupes supposés tout-puissants.

Cette opération devait donner naissance à un des premiers groupes mondiaux du téléphone et de l'Internet. Les autorités américaine et européenne ont estimé que ce rapprochement assurerait au futur groupe une position dominante sur plusieurs marchés, au détriment du consommateur. Mardi 27 juin, l'administration américaine décidait d'ouvrir une procédure contre cette fusion, et la Commission européenne s'apprêtait elle-même à la bloquer le lendemain. Ce qu'elle n'a pu faire : les deux entreprises ont, devant ce tir de barrage, retiré leur dossier.

Que les deux « gendarmes » de la concurrence, de part et d'autre de l'Atlantique, puissent décider de concert du sort d'une telle fusion n'allait pas de soi. Face à une administration américaine déjà blanchie sous le harnais, l'Europe possédait des textes. Mais elle a dû asseoir son pouvoir, et inventer sa propre jurisprudence. Un travail ingrat qu'on doit à l'acharnement du Belge Karel Van Miert, commissaire à la concurrence de la précédente Commission, et à son successeur, l'Italien Mario Monti, qui a repris le flambeau avec la même détermination.

Tandis que les entreprises tiraient naturellement parti de l'Union économique et monétaire pour passer de la dimension nationale à celle du continent, ces deux hommes et leurs services ont su exercer la vigilance que les autorités nationales, face aux regroupements transfrontières, n'étaient plus en mesure d'exercer que partiellement. Leur travail n'a pas toujours été pris au sérieux. En 1996, les imprécations de M. Van Miert, tempêtant contre la fusion des américains Boeing et McDonnell Douglas, ont parfois prêté à sourire. De quels moyens, de quelle légitimité disposait-il ?

Plus personne, aujourd'hui, ne songe à ironiser. En mars, la Commission a stupéfié le monde de l'industrie en bloquant la fusion des constructeurs de camions suédois Volvo et Scania, et, le même jour, celui de trois producteurs d'aluminium, le canadien Alcan, le suisse Algroup et le français Pechiney. En provoquant le retrait du projet de fusion WorldCom-Sprint, elle indique que, désormais, toute fusion ayant des conséquences sur le marché européen est de sa compétence, quelle que soit la nationalité des groupes en cause.

Cette audace nouvelle intervient au moment même où le débat sur les institutions européennes est véritablement lancé. Par son initiative, M. Monti montre que le libéralisme qui a parfois été reproché à Bruxelles ne signifie pas renoncement à la notion de puissance publique.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Éric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

Tchétchénie : l' industrie des enlèvements

Suite de la première page

Restent les questions : une rançon a-t-elle été versée ? Y a-t-il eu échange *« contre un responsable tchétchène important, détenu par les Russes »*, comme l'affirme l'ex-otage ? Qui a tiré les ficelles de l'affaire Fleutiaux ? Les mêmes interrogations avaient affleuré, il y a deux ans, lors de la rocambolesque libération – filmée par les services secrets russes – d'un autre otage français, Vincent Cochetel, trente-sept ans, délégué du Haut-Commissariat des Nations unies en Ossétie du Nord, après onze mois de captivité. Enlevé en Ossétie, un territoire quadrillé par les forces russes, qui y ont une base militaire importante, celui-ci, contrairement à Brice Fleutiaux, avait passé l'essentiel de sa détention *« attaché à un radiateur »* dans une cave privée de lumière.

Un officiel tchétchène avait alors affirmé que 5 millions de dollars avaient été versés aux ravisseurs. Ces questions sont restées entières tandis que les enlèvements, véritable industrie, ont continué, isolant la Tchétchénie du reste du monde. Tour à tour, le HCR, le CICR – dont six employés furent tués à l'arme blanche à Novye Atagui en décembre 1996, trois mois après la signature des accords de paix qui mettaient fin à la guerre – et diverses ONG ont cessé toute activité en Tchétchénie.

« Les enlèvements sont de plusieurs natures : ce sont ou des actes purement criminels, réalisés pour le profit, ou des actes politiques délibérés commis pour isoler la Tchétchénie », explique Denis Samout, de l'ONG britannique Lincs. Entre ces deux extrêmes il faut ajouter la pratique, dans les deux camps, russe et tchétchène, des *« échanges »* d'otages de part et d'autre. Nombre de Tchétchènes se retrouvant en garde à vue dans des prisons russes ont ainsi servi de monnaie d'échange à la libération de soldats russes captifs en Tchétchénie.

MISE EN SCÈNE MACABRE

Présent dans la petite République indépendantiste, fin 1998, début 1999, Denis Samout fut celui qui aida, à titre humanitaire, au rapatriement des corps de trois ingénieurs britanniques et d'un Néo-Zélandais, enlevés à leur domicile de Grozny le 3 octobre 1998, et dont on retrouva les têtes tranchées sur une route du nord de la petite République, lors d'une mise en scène macabre, deux mois plus tard. *« J'ai constaté sur place l'horreur que cet acte a suscitée parmi la population et je suis témoin de ce que les autorités tchétchènes ont essayé de capturer les meurtriers »*, explique-t-il. En octobre 1999, le président tchétchène, Aslan Maskhadov, a confié au *Monde* que ces ingénieurs avaient été appelés par ses soins pour monter un réseau de téléphone cellulaire en Tchétchénie, afin d'empêcher l'oligarque russe Boris Berezovski d'installer le sien, ce qu'il avait commencé à faire. Aslan Maskhadov avait alors mis en garde les membres de son gouvernement pourvus de mobiles offerts par Berezovski.

Les malheureux ingénieurs étaient – dit-on, en Tchétchénie comme à Moscou – détenus par le chef d'un groupe criminel tchétchène, Arbi Baraev, un électron libre, *« pur bandit »* selon l'entourage de Maskhadov. Bien qu'officiellement recherché par les Russes pour le quadruple assassinat, il coulait encore des jours tranquilles à la mi-mai 2000 dans le petit village d'Ermolovka, tenu par les forces russes, selon la journaliste Anna Politkovskaïa, de l'hebdomadaire *Novaïa Gazeta*, qui l'y a vu.

« Le plus étonnant, confie-t-elle, *c'est qu'il y avait, sur le pare-brise de sa voiture, une autorisation de circuler librement fournie par les forces russes, un permis qu'aucun journaliste n'a jamais eu ! »* Auteur du livre *Voyage en enfer*, la journaliste constate : *« Il y avait deux buts à cette guerre : arrêter les "bandits tchétchènes" et protéger la population civile. Or aucun des deux n'a été atteint. »*

Loin d'avoir été *« butés dans les chiottes »* comme le promettait au début de la guerre Vladimir Poutine, les *« bandits »* courent toujours et les prises d'otages ont de beaux jours devant elles. En Tchétchénie et dans tout le nord du Caucase, ce phénomène est amplifié par la guerre, dans une région économiquement dévastée. Il s'agit, au total, d'une catastrophe humanitaire, dont la Tchétchénie est le théâtre.

Ainsi, selon Sergueï Khetagourov, du service russe des migrations, la population tchétchène a baissé presque de moitié, passant de 900 000 personnes en 1990 à 500 000 actuellement. Nul ne se risque à prédire l'avenir des 500 000 restants, dont plus de 200 000 sont réfugiés en Ingouchie dans des conditions plus que précaires. *« Nous sommes très peu satisfaits de la situation humanitaire sur le terrain. Il y a beaucoup de spéculations sur qui se trouve derrière tous ces groupes criminels. Je ne sais pas s'il faut y voir la main des Russes, mais ce qui est sûr c'est que cette situation leur a profité »,* affirme Denis Samout.

Marie Jégo

RECTIFICATIF

ANTIMONDIALISATION

Le bureau français de CNN nous fait savoir que, contrairement à ce que nous avons écrit (*Le Monde* du 23 juin), la chaîne de télévision américaine n'a pas loué d'appartement en face du tribunal de Millau et qu'elle n'a pas encore décidé de la manière dont elle traiterait le procès, le 30 juin, du dirigeant syndical paysan José Bové, dans cette ville de l'Aveyron où se déroulera un grand rassemblement antimondialisation.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Peintures et céramiques d'Extrême-Orient

ENVIRON quatre mille pièces – peintures et céramiques chinoises, collections japonaises – ont pris place dans les salles du second étage au Musée Guimet. Cette magnifique présentation, qui a demandé deux ans de travail, réunit et classe avec un soin et un goût incomparables la célèbre collection Grandidier – autrefois au Louvre –, les collections de peintures chinoises Ming et Ts'ing et l'ancien fonds japonais du Louvre et de Guimet, complété en 1932 par la collection Kœchlin, et récemment par le legs Curtis.

Les vitrines claires, aménagées par Madeleine David, aidée de MM. Hamelin et Saunders, offrent dans un ravissement de couleurs et de formes l'histoire d'arts que l'Extrême-Orient a élevés à une perfection subtile bien connue. Ces objets, d'une exquise fragilité par leur matière, d'une poésie pleine de grâce et parfois de force, devaient susciter la passion des collectionneurs : le public profite aujourd'hui de tant d'efforts.

Les salles présentent l'évolution de la porcelaine (collection Grandidier). Des pièces de haute qualité ponctuent les grandes périodes et gardent le reflet des moindres trouvailles de la technique. Des poteries archaïques aux fameuses *Familles verte et rose,* en passant par les *Céladons*, bols, vases, coupes et théières, sont groupées par couleurs de telle manière que le regard passe avec agrément des blancs aux bleus, des craquelures aux « couvertes » métalliques.

Ainsi est rétabli, après tant d'années d'attente, un précieux contact avec l'un de nos plus riches fonds nationaux.

P.-M. Grand
(29 juin 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http://www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

L'Occident doit aider le Monténégro

par Gareth Evans

LE statu quo persiste au Monténégro, ce qui veut dire que la cinquième guerre du démembrement de la Yougoslavie est plus proche que la plupart ne le pensent.

Considérons les récentes élections municipales dans ce tout petit Etat des Balkans. Il n'est pas fréquent que le scrutin local de deux villes fasse une information internationale. Mais le climat politique est si lourd aujourd'hui en Yougoslavie que le monde avait les yeux rivés sur la capitale monténégrine, Podgorica, et la station balnéaire voisine de Herzeg Novi, lorsque leurs habitants se sont rendus aux urnes. Ce scrutin n'était pas seulement un test décisif entre les forces politiques du gouvernement démocratique, multiethnique et réformateur du Monténégro et celles de l'opposition favorable à Belgrade ; il constituait aussi une indication probable de l'opinion populaire sur la question tout entière des rapports à venir du Monténégro avec son grand frère, la Serbie.

Une nette bascule d'un côté comme de l'autre – ou une déferlante en faveur du troisième parti au Monténégro, l'Alliance libérale, indéfectible partisan de l'indépendance – pouvait précipiter la petite République dans la tourmente. Une large victoire du gouvernement, en particulier si elle s'accompagnait d'un score élevé de l'Alliance libérale, pouvait encourager le président du Monténégro, Milo Djukanovic, à organiser prématurément un référendum sur l'indépendance. Cela aurait fait courir le risque d'une riposte militaire de la part de Belgrade. Une large victoire de l'opposition aurait incité le président yougoslave, Slobodan Milosevic, à intensifier sa campagne de déstabilisation.

Les élections se sont déroulées dans le calme, la participation a été élevée et les résultats mélangés – le gouvernement comme l'opposition pouvant trouver matière à satisfaction. La bonne prestation du parti au gouvernement à Podgorica a été contrebalancée par les progrès de l'opposition à Herzeg Novi. L'Alliance libérale – qui avait tenté de transformer le vote en un référendum de facto sur l'indépendance – n'a pas réussi à entamer la domination des deux grands partis.

M. Djukanovic est source d'irritation constante pour Belgrade, et la voix la plus importante de ce qui reste d'opposition de l'intérieur à M. Milosevic, qui veut renverser le gouvernement Djukanovic. La Serbie a réagi en harcelant toujours davantage le dirigeant monténégrin depuis deux ans. Juste avant le scrutin, le chef de la sécurité de M. Djukanovic, et l'un de ses alliés politiques les plus proches, a été assassiné – ce que beaucoup considèrent comme une tentative de la part de Belgrade pour semer la peur dans le cercle des amis de M. Djukanovic. Slobodan Milosevic a, certes, les moyens militaires de mettre à bas son adversaire, et la crainte grandit, alimentée par les récentes mesures de répression contre les médias indépendants et l'opposition démocratique en Serbie, qu'il s'y prépare effectivement.

M. Djukanovic a connu une carrière à éclipses, même si les dirigeants démocratiques à tendance modérée ne sont pas légion dans les Balkans. Mais son renversement par Belgrade serait un désastre. Le nationalisme serbe reprendrait vigueur ; le Kosovo serait davantage encore fragilisé ; et les opposants à M. Milosevic, en Serbie comme dans toute la région, se retrouveraient plus isolés et tremblants que jamais.

Le Monténégro représente pour la communauté internationale une chance de montrer qu'elle a, en fait, tiré les leçons des horreurs des dix ans passés. Mais les mots seuls n'empêcheront pas la guerre. Il nous faut apporter à M. Djukanovic un soutien économique et politique et – très difficile mais au plus haut point important – un engagement pour sa sécurité qui ait véritablement un sens.

> Ce qu'il faut, plus que tout, c'est un engagement sans équivoque sur la sécurité de la part des alliés de l'OTAN. Les avertissements voilés qui ont été lancés jusqu'à maintenant ne suffisent pas

Il faut, comme condition à ce soutien, que le gouvernement Djukanovic continue de ne pas brusquer les choses sur la question de l'indépendance. De tous les événements, réels ou factices, qui pourraient déclencher une offensive de Belgrade, le plus provocateur serait un référendum sur ce thème. L'opinion locale est actuellement divisée. Lors du précédent scrutin, il y a quelques mois, un tiers des votants était partisan de l'indépendance, un autre désirait rester membre de la fédération yougoslave actuelle, tandis qu'un quart d'entre eux optait pour une confédération égalitaire (la solution intermédiaire choisie par l'actuel gouvernement). Les résultats du scrutin municipal n'indiquent pas de changement dans cette répartition d'ensemble.

M. Djukanovic parvient, pour le moment, à contenir les pressions qui s'exercent de l'intérieur pour faire avancer la situation. Il ne réussira, cependant, que s'il est crédible lorsqu'il assure que le Monténégro n'est pas affaibli par son statut actuel de non-souveraineté. Economiquement, cela veut dire que les donateurs internationaux doivent tenir les promesses faites en mars via le pacte de stabilité. Cela veut dire qu'il ne faut plus justifier ces titres dans les journaux locaux : *« Ils ne veulent pas notre indépendance, mais ne nous donneront pas d'argent tant que nous ne l'aurons pas. »*

M. Djukanovic a aussi besoin de plus d'appui politique extérieur, de plus de visites de personnalités occidentales de haut niveau (parmi lesquelles des délégations du Congrès américain), de plus de démonstrations de soutien de l'Union européenne, de plus de fonctionnaires internationaux enfin présents en permanence sur les lieux.

Mais ce qu'il faut, plus que tout, au Monténégro aujourd'hui, c'est un engagement sans équivoque sur la sécurité de la part des alliés de l'OTAN. Les avertissements voilés et ambigus qui ont été lancés jusqu'à maintenant ne suffisent pas. Ainsi de la tiède déclaration de la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright le 13 février : *« La sécurité du Monténégro est dans l'intérêt des Etats-Unis. »* Les alliés de l'OTAN doivent très clairement informer M. Milosevic que toute tentative de renversement par la force du gouvernement monténégrin sera immédiatement suivie d'une riposte militaire qui pourrait notamment viser le système de commande et de contrôle de la Yougoslavie.

Quelle que soit la décision prise, le Conseil de l'Atlantique nord, organe de gouvernement de l'OTAN, devrait officiellement charger le commandement militaire de l'Organisation de planifier une telle riposte. De même, des mouvements de troupes s'imposent en direction de la région afin de montrer la détermination de l'OTAN à prévenir une agression de la part de la Serbie.

Malgré un tel enjeu, il y a ceux qui, en Europe en particulier, seront peu enclins à intervenir dans une *« affaire intérieure »* (surtout si elle peut être présentée comme un conflit entre orthodoxes, sans la dimension humanitaire de la lutte contre le nettoyage ethnique en Bosnie et au Kosovo). Qu'ils soient convaincus que plus la menace de dissuasion est forte, moins il y a de risques qu'elle ne soit jamais utilisée.

La décision sur ce point reviendra sans doute aux Etats-Unis. Si l'administration Clinton prend la responsabilité d'organiser une stratégie dissuasive efficace, il y a tout lieu de croire que les autres balayeront leurs doutes et partageront les charges de la solidarité au sein de l'alliance. C'est beaucoup demander en pleine année électorale, mais l'échec se paiera au prix fort : de nouveaux morts, de nouvelles destructions et un regain de crédibilité pour le gouvernement d'un criminel de guerre mis en accusation.

***Gareth Evans**, ancien ministre des affaires étrangères australien, préside l'International Crisis Group (Bruxelles).*

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize).

©The Wall Street Journal

Vive la défaite !

par Michel Caillat

ON peut craindre le pire. La France est en demi-finale du championnat d'Europe des nations et les événements qui ont eu lieu le soir du 12 juillet 1998 pourraient bien se reproduire. Une foule à l'état pur, mue par le phénomène d'échoïsation corporelle (situation où tout le monde imite tout le monde), s'apprête de nouveau à envahir les villes et les campagnes. Les meutes seront encouragées par les pouvoirs en place, le gouvernement en tête. M. Jospin (lui-même déjà présent au quart de finale !) ne manquera pas de saluer ce *« grand moment d'émotion collective et de cohésion nationale »*, cette *« communion dans un même idéal »*. On a l'idéal qu'on peut : hier, la rupture avec le capitalisme, aujourd'hui, l'amour du ballon rond...

> Est-ce élitiste de dire au peuple que le sport n'est que le royaume du faire-semblant ?

Dans tous les cas, honte aux grincheux qui ne partagent pas ces moments intenses, à ces rabat-joie qui se font une autre idée de la fête et de la société, à ces mauvais Français qui osent clamer : *« Vive la défaite ! »* Rompre le consensus est sacrilège. La censure veille, les diverses *« agences de l'organisation du silence »* (Guy Debord) dégainent à la moindre objection et font passer les rares critiques pour des extrémistes et des « intellos ». Loin du peuple, bien sûr, comme si être lucide ce n'était pas le défendre.

Il est grand temps de *« désenchanter leur monde »*, de lacérer l'obscurité en posant quelques questions :

1. Le sport est-il un simple jeu, un divertissement ou une vision du monde ? Pourquoi a-t-il toujours été le complice des Etats les plus totalitaires ? Qu'en disent tous les intellectuels-donneurs de leçons, fraîchement convertis aux menus plaisirs du peuple ?

2. Qui peut sérieusement affirmer que la pratique sportive est un facteur d'intégration ou que l'équipe de France est une arme anti-extrême droite, sans s'interroger sur les valeurs mêmes du sport et sur son histoire ? Voir dans le Onze de France et ses supporteurs un symbole de l'amour de l'autre, n'est-ce pas succomber au pire des aveuglements : l'aveuglement à l'aveuglement sportif ?

3. La jouissance des fanatiques du sport (pas simplement du football) exclut-elle leur aliénation ? Avoir la mainmise sur le plaisir des gens, n'est-ce pas avoir la mainmise sur les gens ? Est-il possible de s'interroger, sans être traîné dans la boue, sur l'hystérie de ces *« machines hurlantes à sens unique »* (Henri Lefebvre) entassées dans les stades ?

4. Les rassemblements sportifs ne sont-ils pas des « fêtes dégradées » ? Si l'on considère que le sport crée un état de dépendance, qu'il est plus inhibiteur d'action que moteur d'action, qu'il se nourrit d'irrationalité et de passion, que la grégarité conduit davantage à la spontanéité animale et à la dissolution des liens sociaux qu'à la convivialité, est-il absurde d'utiliser le terme adéquat d'*« opium du peuple »* ?

Le sport sature notre espace et rythme notre temps. Beaucoup d'événements d'importance (la marche internationale des femmes, le dangereux accord sur l'assurance-chômage, le dernier rapport sur la pauvreté dans le monde, etc.), jugés moins vendeurs, ont eu finalement peu de place dans les médias. En tout cas, beaucoup moins que Roland-Garros, l'Euro de football et, demain, le Tour de France et les Jeux olympiques.

Est-ce élitiste de dire au peuple que le sport n'est qu'une fiction maîtresse, le royaume du faire-semblant ? Et est-ce populaire d'encourager, par démagogie ou ignorance, les illusions brillantes de nos richissimes footballeurs qui nous masquent le tragique de la vie ? Comme l'écrivait le poète Eugène Guillevic : *« Ils ont besoin de sentir ce plein, tellement il y a de vide »*...

***Michel Caillat** est professeur d'économie et de droit au lycée Jean-Zay d'Orléans, membre du mouvement Critique du sport.*

OFFRE AMICALE DE

Les meilleurs accords sont ceux où tout le monde est gagnant.

OPA • une offre en numéraire de 150 € par action du CCF, faisant ressortir une prime de 16,9 %, par rapport au cours de clôture du CCF au 31 mars 2000.

OPE • une offre de 13 actions HSBC pour une action CCF, soit une contrevaleur de 160,20 € par action du CCF sur la base de l'action HSBC au 5 juin 2000. Cette offre fait ressortir une prime de 25,2% par rapport aux cours de clôture du CCF et de HSBC au 31 mars 2000.

HSBC est cotée à Londres, Hong Kong et New York (ADS) et sera cotée à la Bourse de Paris en cas de suite positive de l'offre et sous réserve de l'accord des autorités boursières françaises.

Une note d'information, relative à l'OPA-OPE de HSBC sur le CCF ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse N° 00-957 en date du 05.06.2000 est à la disposition du public, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier habituel, de HSBC, du CCF, de HSBC Investment Bank ou de Goldman Sachs International.

Le CSM illégitime *par Jean-Pierre Michel*

A une très large majorité, le Parlement a voté la réforme constitutionnelle concernant le Conseil supérieur de la magistrature. Pour des raisons obscures et purement politiciennes, le président de la République a interrompu cette réforme alors que lui-même l'avait lancée ! Elle présentait notamment le mérite de modifier en profondeur la composition du CSM pour le rendre plus démocratique, plus transparent, et pour que le corps des magistrats soit représenté dans sa diversité, tout en étant minoritaire au sein de cet organisme.

Il en résulte que les membres qui siègent actuellement au CSM sont en sursis et que si tout s'était déroulé comme prévu et souhaité par la grande majorité de la classe politique, ils auraient été remplacés, et ne siégeraient plus.

Ce Conseil supérieur de la magistrature en sursis vient pourtant de refuser de donner un avis favorable à la nomination de Roland Kessous au poste de premier avocat général à la Cour de cassation. Ce refus opposé à la proposition faite par Elisabeth Guigou est totalement inexplicable et dépourvu de toute justification objective ; il a provoqué d'ailleurs la consternation chez de nombreux hauts magistrats pour lesquels la nomination de Roland Kessous à ce poste ne faisait aucun doute.

Roland Kessous a une expérience très complète des différentes fonctions qu'offre la carrière judiciaire. Juge d'instruction à ses débuts, puis substitut, il a une très bonne connaissance du droit pénal ; conseiller à la cour d'appel de Paris, il connaît donc le travail des juges du siège ; enfin, avocat général à la Cour de cassation, il est affecté à la chambre sociale et à la 2e chambre civile, ce qui lui donne une excellente connaissance de l'ensemble du droit. L'argument du CSM, en réponse à la demande d'explication de la ministre, selon lequel M. Kessous ne possédait pas assez le droit pénal et le droit européen pour être premier avocat général est totalement inexact et cache en fait d'autres motifs, idéologiques et politiques.

> Il est hautement souhaitable que la ministre de la justice propose une nouvelle fois la candidature de Roland Kessous au poste de premier avocat général près la Cour de cassation

En effet, Roland Kessous est l'un des membres fondateurs du Syndicat de la magistrature, dont il reste un militant actif. Il a été vice-président de Ia Ligue des droits de l'homme. Depuis qu'il est magistrat, il a toujours lutté pour une justice libre, proche des citoyens et pour la défense des droits de l'homme. Il a appartenu à plusieurs cabinets ministériels, ceux de Gaston Defferre, à l'intérieur, et de Catherine Lalumière. On peut dire que c'est un esprit libre et un homme de gauche. S'agit-il de défauts majeurs pour les membres du CSM et pour le rapporteur du dossier, M. Claude Condamine, nommé à ce poste par Jacques Chirac et qui lors de son passage à l'ORTF a laissé la trace d'un défenseur des libertés ! On peut malheureusement le craindre.

Lorsqu'en 1997 Elisabeth Guigou, au nom du gouvernement, a déclaré qu'elle suivrait les avis du CSM pour la nomination des membres du parquet, elle voulait rompre avec une pratique antérieure qui avait provoqué des critiques publiques pour certaines nominations. Elle a tenu cet engagement. La ministre s'est ainsi volontairement privée d'une prérogative légale, en attendant une réforme qui figure dans le projet que le président de la République a provisoirement enterré. Le paradoxe est qu'elle a abandonné son pouvoir de nomination entre les mains d'un organisme qui n'a plus de légitimité et qui se montre partial. Cet incident n'est pas le premier depuis 1997.

Plusieurs conclusions s'imposent donc. Il est hautement souhaitable que la ministre de la justice propose une nouvelle fois la candidature de Roland Kessous au poste de premier avocat général près la Cour de cassation, et qu'elle ne modifie pas son choix. Le CSM doit reprendre le dossier et en confier l'étude à un autre rapporteur.

Enfin, cette lamentable affaire démontre à quel point la réforme du Conseil supérieur de la magistrature est urgente ; le président de la République doit la faire voter rapidement et, s'il convoque le Congrès à Versailles pour voter le quinquennat, y joindre la réforme du Conseil supérieur de la magistrature.

Jean-Pierre Michel, *ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature, est député de Haute-Saône (MDC).*

HSBC SUR LE CCF

Pour faire face aux exigences de l'économie internationale, le CCF a choisi de rejoindre HSBC, le 2ème groupe bancaire mondial en termes de capitalisation boursière. L'offre amicale de HSBC permettra d'accélérer encore la croissance du CCF et d'en faire bénéficier tous ses partenaires : actionnaires, salariés et clients.

Pour HSBC et le CCF, une opportunité exceptionnelle et unique

Pour HSBC, il s'agit d'acquérir une position de premier ordre sur l'un des principaux marchés mondiaux.
Pour le CCF, il s'agit d'accélérer sa croissance en devenant le pôle principal de développement dans la zone euro de l'un des premiers groupes bancaires mondiaux.

Pour les clients du CCF, un service toujours meilleur

Les clients du CCF pourront retrouver, partout dans le monde, la relation personnelle de qualité à laquelle ils sont habitués, avec des services et des gammes de produits financiers encore plus larges et diversifiés.

Pour les actionnaires du CCF, une excellente opération

L'offre de HSBC permet aux actionnaires du CCF de réaliser une excellente opération. Emise à 107 francs en 1987, soit 16 euros, lors de la privatisation, l'action du CCF est valorisée à 150 euros dans l'offre en numéraire.
L'offre d'échange est de 13 actions HSBC pour une action CCF, soit une contrevaleur de 160,2 euros par action du CCF, sur la base du cours de l'action HSBC au 5 juin 2000.
Qu'ils cèdent ou échangent leurs titres, les actionnaires qui répondront à l'offre amicale de HSBC seront gagnants.

Actionnaires du CCF
Pour faire gagner ce projet, répondez positivement à cette offre amicale recommandée unanimement par le Conseil d'Administration du CCF.
Pour participer à cette offre, adressez-vous à votre banquier ou à votre intermédiaire financier avant le 12 juillet 2000.
N° Vert 0 800 180 190 • www.hsbc.com • www.ccf.fr

HSBC

CCF GROUPE

Le coup de force du Medef n'est pas irrésistible

par François Gaudu et Pierre Rodière

CHACUN a compris que l'application de l'accord que le patronat a conclu le 14 juin avec la CFDT et la CFTC nécessite le vote de plusieurs lois : une réforme du régime de l'assurance-chômage, une modification de la réglementation du contrat de travail à durée déterminée, plus un agrément par le ministre du travail de la nouvelle convention d'assurance-chômage. On s'est beaucoup moins interrogé sur la valeur des articles du protocole qui stipulent que ses dispositions *« forment un tout indissociable »*, et que, faute de *« transposition législative ou réglementaire »*, celui-ci sera *« nul de plein droit »*.

L'enjeu n'est pas négligeable : si ces clauses sont valables, les pouvoirs publics n'ont pas d'autre choix que de prendre l'accord en bloc ou de le rejeter. Dans l'hypothèse inverse, ils sont libres de dissocier les clauses de l'accord ; ils pourraient « prendre » la réforme de l'assurance-chômage sans réformer le contrat de travail. Le point de savoir si la clause d'indivisibilité de l'accord est juridiquement efficace commande la marge de liberté des acteurs.

La question, en droit des contrats, est vieille comme Hérode : dans un bail commercial, le loyer est assorti d'une clause d'indexation contraire à la loi. Pour être sûr que le locataire ne demandera pas l'annulation de la clause illicite, on ajoute que celle-ci est indivisible du bail. L'objectif est de dissuader le locataire d'exercer son droit, parce que l'annulation de la clause entraînerait l'annulation de l'ensemble du contrat, donc la perte du local.

L'indivisibilité est alors ce qu'on appelle une « fraude à la loi » : on se sert d'un moyen légal (un contrat peut parfaitement rendre plusieurs engagements indivisibles, comme la fourniture d'un ordinateur et celle d'un logiciel, mais cela suppose que chacun des engagements, pris séparément, soit licite) pour forcer à l'application d'une clause interdite. Pour combattre la fraude à la loi et assurer le respect des lois d'« ordre public », la Cour de cassation ne tient souvent aucun compte des clauses d'indivisibilité.

Le droit privé moderne préfère l'annulation d'une clause du contrat à l'annulation de l'ensemble, parce qu'il craint de dissuader les parties intéressées de demander l'application de la règle, et qu'il est soucieux de préserver le contrat. C'est, entre autres raisons, pourquoi la convention collective, dans la tradition française, n'est pas un ensemble composé d'éléments indivisibles.

Dans l'accord du 14 juin, les négociateurs ont tenté de lier des clauses parfaitement licites (les parties s'engagent à négocier une nouvelle convention d'assurance-chômage, suivant des orientations prédéfinies...) avec d'autres clauses franchement illicites. Ainsi, l'article 4 stipule que les partenaires sociaux *« décident de créer un contrat de travail pour l'insertion et la réinsertion »* ; *« pour la réalisation d'un projet ou d'une mission »*, des contrats peuvent être mis en place par accord de branche ; *« ces contrats sont conclus pour une durée comprise entre dix-huit mois et cinq ans »*. Tout cela est contraire à la fois à la loi et à la jurisprudence de la Cour de cassation, qui ne permet pas à la convention collective de modifier les conditions du recours au contrat à durée déterminée. L'article 4, est nul, et il y a donc de bonnes raisons de douter de la validité de la clause qui rend indivisibles ses stipulations et celles des clauses licites de l'accord.

Les parties à l'accord espèrent que les clauses illicites seront régularisées. L'un des buts de la clause d'indivisibilité est de faire pression sur le Parlement pour obtenir les réformes souhaitées. Les partenaires sociaux prétendent conditionner l'exercice de leurs prérogatives – ils peuvent réglementer de façon autonome la situation des demandeurs d'emploi – au vote de lois.

Revenons aux principes : l'article 34 de la Constitution distingue les matières qui relèvent du Parlement et celles qui relèvent du pouvoir réglementaire : la loi détermine les principes fondamentaux du droit du travail, du droit syndical et de la Sécurité sociale. Le pouvoir réglementaire ne s'exerce que dans le cadre des principes fondamentaux déterminés par la loi.

Une part croissante du pouvoir réglementaire est attribuée par la loi à la négociation collective. Par exemple, en matière d'horaires de travail, les salariés sont de plus en plus fréquemment soumis à des accords négociés, au lieu des vieux décrets de 1936. Lorsqu'ils exercent le pouvoir réglementaire, les partenaires sociaux auraient-ils plus que le pouvoir exécutif le droit de pénétrer sur le terrain du pouvoir législatif ? La plume des rédacteurs de l'accord du 14 juin les trahit, lorsqu'ils parlent de *« transposition législative »*. Le terme de transposition s'applique aux directives communautaires, parce que les normes internationales, les traités, ont une autorité supérieure à la loi d'après l'article 55 de la Constitution. S'agissant, en revanche, des rapports entre la négociation collective et la loi, la notion de transposition n'a pas sa place.

Cherchant à forcer l'exercice du pouvoir législatif, la clause d'indivisibilité de l'accord du 14 juin méconnaît la séparation des pouvoirs. Lorsque la nouvelle convention d'assurance-chômage aura été conclue, le ministre du travail ne pourra certainement pas motiver un refus d'agrément par le fait qu'une autre clause de l'accord n'a pas été validée par le Parlement.

> L'un des buts de la clause d'indivisibilité est de faire pression sur le Parlement pour obtenir les réformes souhaitées

Argument complémentaire : les partenaires sociaux ne peuvent pas remodeler à leur gré les procédures administratives. Les conventions d'assurance-chômage sont agréées par le ministre après avis du Comité supérieur de l'emploi. Cette procédure, dont l'objet est « exclusif », a été distinguée par la loi d'autres. En soumettant des questions distinctes à des procédures différentes, la loi place le ministre dans la position de disjoindre ses consultations, et donc ses décisions. L'indivisibilité recherchée perturbe ce schéma administratif.

Les partenaires sociaux peuvent-ils s'engager en droit à solliciter telle ou telle réforme ? Imaginons que la CFDT (ou le Medef) dise aux parlementaires : *« En définitive, je ne souhaite plus le vote de cette loi »*, est-ce que l'autre partie pourrait obtenir une condamnation ? Le doute est permis. Les prérogatives politiques, comme, le droit de vote, ne peuvent pas être aliénées par contrat, et la possibilité de donner des avis au Parlement relève plus de la prérogative politique que du droit civil des contrats.

La clause d'indivisibilité de l'accord du 14 juin n'a vraisemblablement qu'une valeur politique. C'est un *« gentlemen's agreement »* (même si, après que Nicole Notat a publiquement regretté son existence, on peut se demander ce qui subsiste de l'accord politique). Le ministre du travail a, nous paraît-il, la possibilité de passer outre.

François Gaudu *et* ***Pierre Rodière*** *sont professeurs de droit du travail à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. François Gaudu est directeur du programme « travail » au ministère de la recherche.*

CONCURRENCE **Le département de la justice américain a annoncé, mardi 27 juin, le lancement d'une procédure contre le projet de fusion des groupes de télécommunications WorldCom et Sprint. ● LA COMMISSION EUROPÉENNE, après concertation avec les autorités américaines, devait décider le lendemain de bloquer ce même projet. Mais les deux groupes ont retiré dès mardi leur dossier. ● CE RAPPROCHEMENT aurait donné au nouvel ensemble une position dominante dans les communications longue distance aux Etats-Unis, et dans l'Internet en Europe. ● FACE À LA MONDIALISATION, les autorités américaines et européenne ont engagé une réflexion pour renforcer leur coopération *(lire notre éditorial p. 17).* ● WORLDCOM s'est développé à coups de fusions et d'acquisitions. S'il ne parvient pas à réaménager son projet avec Sprint, ce prédateur pourrait devenir une proie.**

L'administration américaine s'oppose à la fusion WorldCom-Sprint

Les deux groupes ont retiré leur demande d'autorisation auprès de la Commission européenne, qui s'apprêtait à bloquer leur projet. Inquiets de voir se créer une position dominante dans les télécommunications, Washington et Bruxelles ont étroitement collaboré

WASHINGTON
de notre correspondant

Le projet de mégafusion entre WorldCom et Sprint aura du mal à se relever de la décision du département américain de la justice (DOJ) de s'y opposer. L'administration a annoncé, mardi 27 juin, qu'elle avait saisi la justice, au lendemain de la visite à Washington du commissaire européen chargé de la concurrence, Mario Monti, et à la veille de l'annonce, prévue mercredi, d'une prise de position similaire de la Commission. Au moment de son annonce, en décembre 1999, le projet de fusion entre les numéros deux et trois des télécommunications aux Etats-Unis représentait une opération de 290 milliards de dollars. Il s'agit de la plus importante fusion jamais bloquée par le DOJ.

« MAUVAIS NUMÉRO »

L'*attorney* général, Janet Reno, a expliqué qu'autoriser ce mariage *« réduirait la compétition dans la plupart des services de communication et conduirait à une hausse des coûts pour des millions de consommateurs et d'entreprises, conduisant à une réduction de la qualité des services et de l'innovation* (...) *Pour continuer à innover, nous devons préserver la concurrence. Passer de trois grandes compagnies de télécoms – WorldCom, Sprint et AT&T – à deux reviendrait à donner aux consommateurs un mauvais numéro ».* Elle a réclamé une injonction *« permanente »* contre la fusion.

L'administration, et les consommateurs, n'ont pas oublié comment, il y a seize ans, le monopole d'AT&T a été brisé en huit compagnies locales, les Baby Bells, et une neuvième offrant des communications interurbaines. Comme l'a expliqué Joel Klein, responsable de l'unité antitrust du DOJ – qui a mené récemment la bataille contre Microsoft –, les Américains commencent à peine à profiter des fruits de cet éclatement. Il serait dommageable, pour la bonne marche de la concurrence, de mettre fin aux *« effets bénéfiques »* de la compétition que se livrent WorldCom et Sprint pour accroître la taille de leur clientèle. Comme l'explique Paul Glenchur, de Schwab Capital Markets & Trading Group, les régulateurs n'aiment pas plus les duopoles que les monopoles dans les télécommunications.

Les propos de M. Monti – qui rencontrait ses homologues américains pour discuter de ce dossier – n'étaient guère plus encourageants pour les partenaires en puissance. Mardi, le commissaire avait expliqué que, dans l'état, il donnerait un avis négatif à cette fusion, qui risque d'avoir un impact considérable dans le paysage européen des télécoms. La date butoir pour des contre-propositions était déjà passée et seules des circonstances exceptionnelles permettraient de passer outre. La méfiance des Quinze s'explique surtout par le précédent de la fusion entre MCI et WorldCom. En septembre 1998, WorldCom a vendu l'activité Internet de MCI au britannique Cable&Wireless pour

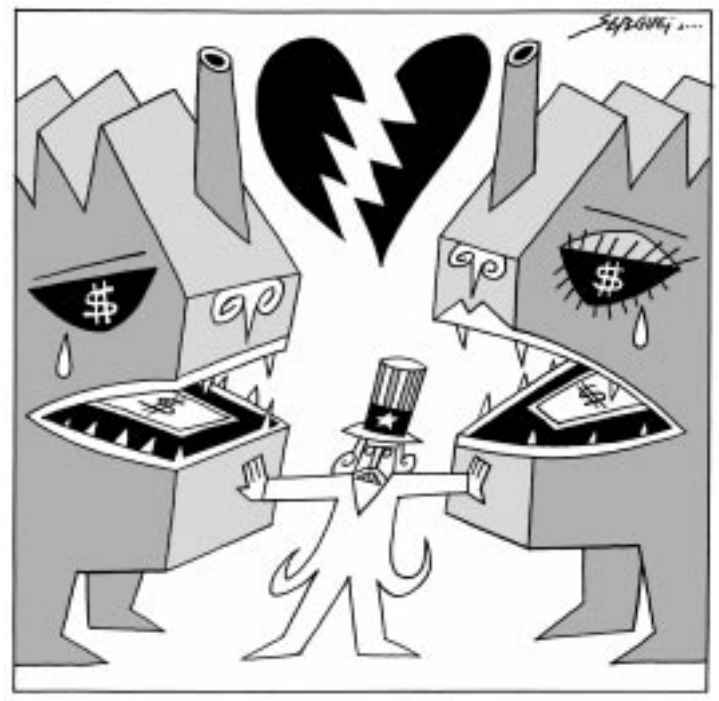

1,8 milliard de dollars. Mais Cable&Wireless avait porté plainte car WorldCom avait conservé une grande partie des clients et de l'activité.

Dans un contexte aussi peu favorable, les deux compagnies ont annoncé le retrait de leur demande d'agrément auprès de la Commission. Quant à ce qu'elles feront face à M. Klein, elles se donnent quelques jours pour réfléchir. Mais il semble bien que ce projet soit devenu caduc. Ce qui n'exclut pas que WorldCom et Sprint pourraient présenter une nouvelle offre dans un emballage plus acceptable pour les régulateurs.

Les concessions offertes aux régulateurs n'ont pas suffi. A Joel Klein, inquiet d'une position dominante dans les communications interurbaines – un sujet qui tient à cœur aux Américains, gros consommateurs de *« long distance »* dans un pays vaste comme l'Europe –, les partenaires avaient proposé de revendre leurs participations dans ce secteur comme dans celui de l'Internet. La Commission était plus préoccupée de leur domination dans le secteur du trafic international de données Internet. Une entité regroupant WorldCom et Sprint aurait représenté 27 % du trafic interurbain privé américain (contre 53 % pour AT&T), 53 % de la fourniture de services sur Internet et 60 % du trafic international avec cinquante pays (20 % pour AT&T).

COOPÉRATION TRANSATLANTIQUE

La coopération entre Bruxelles et Washington a été exemplaire même si, des deux côtés, on s'efforce d'expliquer qu'on a pris sa décision de manière indépendante. Ce qui n'a pas empêché le commissaire de dire que *« les autorités voient plus ou moins d'un même œil comment évaluer et traiter des problèmes de compétition similaires* (...), *tendance bienvenue et qui doit être encouragée ».*

La Commission est liée au DOJ et à la FTC (Commission fédérale du commerce) par des accords datant de 1991 et de 1998. En octobre 1999, un groupe de travail a été chargé d'étendre cette coopération, en particulier, dans la transmission d'informations. Les autorités ont toujours besoin de l'autorisation des sociétés pour communiquer à leur partenaire d'outre-Atlantique certains documents relevant du secret commercial ; l'objectif est de pouvoir le faire un jour sans cette permission. En outre, les Quinze souhaitent, a dit M. Monti, mettre en place un cadre multilatéral pour assurer le respect de règles fondamentales de concurrence et ils s'en sont fait les avocats au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). *« Les progrès impressionnants dans la libéralisation des échanges »* doivent être préservés, *« en s'assurant que les barrières gouvernementales ne soient pas remplacées par des barrières privées qui auront le même effet. »*

Le PDG de WorldCom, Bernard Ebbers, se heurte, pour la première fois, à un mur, après une série exceptionnelle d'environ soixante-dix fusions-acquisitions, et il ne serait pas très enclin à se lancer dans une bataille juridique incertaine. Que va-t-il se passer maintenant dans un contexte où les fusions se multiplient dans les télécoms ? Le 16 juin, le régulateur fédéral, la FCC (Federal Communications Commission), a donné son accord à la fusion entre l'opérateur longue distance GTE et l'opérateur local Bell Atlantic, ce dernier ayant accepté d'ouvrir son domaine à la concurrence. Leur alliance avec Vodafone Airtouch, au sein de Verizon Wireless, en ont fait le premier groupe américain avec près de 100 millions d'abonnés (fixes et portables).

Wall Street a déjà donné un début de réponse. Mardi, les titres de WorldCom ont été les plus échangés et ont connu une hausse de 5,83 % sur le Nasdaq, tandis que ceux de Sprint, coté au New York Stock Exchange, baissaient de 1,99 %.

Patrice de Beer

Le rival potentiel d'AT&T

● **WorldCom**
Le numéro deux américain de la longue distance est issu du rachat, en 1998, du numéro deux américain des communications longue distance MCI par le numéro quatre WorldCom, développé à l'origine sur les réseaux d'entreprise. Bernie Ebbers, le PDG de WorldCom, a tiré parti de la déréglementation américaine des années 80 pour se constituer en rival du numéro un AT&T en réalisant soixante-quinze acquisitions. Présent dans les communications longue distance, les réseaux locaux, les réseaux mondiaux et Internet, il ne lui manque que la téléphonie mobile.
– Chiffre d'affaires (1999) : 37,12 milliards de dollars ;
– Résultat net : 4,01 milliards de dollars ;
– Capitalisation boursière (au 27 juin) : 113 milliards de dollars.

● **Sprint**
Le troisième opérateur longue distance aux Etats-Unis (20 millions d'abonnés) est aussi un fournisseur d'accès Internet et le quatrième opérateur de téléphonie mobile aux Etats-Unis, avec près de 5 millions d'abonnés pour sa filiale Sprint PCS (qui vaut à elle seule 56 milliards de dollars en Bourse). Détenu à 10 % par France Télécom et Deutsche Telekom, Sprint a récemment vendu à France Télécom sa part dans l'opérateur mondial Global One pour 1,4 milliard de dollars.
– Chiffre d'affaires (1999) : 17,02 milliards de dollars ;
– Résultat net : 1,57 milliard de dollars ;
– Capitalisation boursière (au 27 juin) : 53 milliards de dollars pour Sprint et 56 milliards pour sa filiale mobile PCS.

● **Le groupe projeté**
WorldCom-Sprint revendiquerait 35 % du marché des télécommunications longue distance, contre 44,5 % pour AT&T. Il talonnerait le numéro un américain en termes de chiffre d'affaires, avec des ventes de 54 milliards de dollars, contre 64 milliards pour AT&T.
Au moment de l'annonce de la fusion, en octobre 1999, il était valorisé à 290 milliards de dollars.

La Commission européenne affirme son pouvoir de régulateur

BRUXELLES
de notre bureau européen

WorldCom et Sprint, les deux géants américains des télécommunications, ont renoncé à leur projet de fusion avant que la Commission européenne ne s'y oppose. La décision devait être prise, mercredi 28 juin, au retour de Washington de Mario Monti, commissaire chargé de la concurrence. Ses services, qui étudient de manière approfondie ce dossier depuis six mois, semblaient un peu frustrés de ne pas avoir l'occasion de rendre publiques les raisons de leur refus. M. Monti était pourtant, en partie, responsable de la réaction des deux groupes américains : il avait indiqué, lundi à Washington, son intention de recommander à ses collègues de bloquer le projet. L'habitude veut que ceux-ci, qui n'ont pas le temps de s'investir dans l'évaluation de dossiers aussi complexes, suivent la position prise par le commissaire à la concurrence.

VIGILANCE CONCERNANT INTERNET

Bruxelles insiste sur l'étroite coopération qui s'est manifestée dans cette affaire entre les services de la Commission et les différentes autorités américaines. Cependant, M. Monti a cru devoir souligner à Washington que la Commission avait déjà autorisé des fusions entre groupes américains et récemment interdit une fusion entre un groupe européen, le français Pechiney, et le canadien Alcan. Comme s'il lui fallait se justifier, aux yeux de l'opinion d'outre-Atlantique, d'interférer dans un projet ne concernant que des entreprises américaines.

La Commission est intervenue, comme elle l'a fait déjà à plusieurs reprises – le cas le plus célèbre étant peut-être celui de l'absorption de Mc Donnell-Douglas par Boeing – parce que le marché de référence est mondial. L'accroissement de la position dominante du nouveau groupe aurait nui à la concurrence et pu porter préjudice aux entreprises européennes utilisant le type de services proposés par WorldCom et par Sprint. Ce sont surtout, mais pas uniquement, les activités Internet des deux groupes qui posaient problème à la Commission. Celle-ci se veut très attentive à ce que les immenses possibilités qu'offre aux entreprises le réseau Internet ne soient pas affectées par des distorsions de concurrence. WorldCom-MCI comme Sprint sont en position de force sur le squelette (*« backbone »*) du Web et se trouvent ainsi dans une situation incontournable pour offrir des services d'accès aux entreprises. WorldCom fournit ces services Internet par l'intermédiaire de sa filiale UUNet, alors que Sprint utilise son propre réseau de fibres optiques.

Le dossier n'était pas inconnu pour les experts de M. Monti, puisque ce problème de concurrence pour les connexions sur le Net s'était déjà posé lorsque la Commission avait étudié voici deux ans le projet de fusion entre MCI et WorldCom. La concentration n'avait été autorisée en 1998 qu'après que MCI se soit engagé à céder ses activités Internet. Selon Bruxelles, WorldCom-MCI n'en est pas moins resté, malgré ce délestage, le numéro un mondial incontesté dans le secteur des connexions Internet, Sprint faisant figure de numéro deux... Pour apaiser les craintes européennes, les deux groupes avaient proposé de céder les activités Internet de Sprint.

Les préoccupations de la Commission portaient également, mais à un degré moindre, sur les services de télécommunications internationales fournis aux grandes entreprises. Les deux groupes contrôlaient près de 38 % des communications longue distance aux Etats-Unis, juste derrière AT&T. Bruxelles s'inquiétait du fait que la plupart des communications entre l'Europe et les Etats-Unis passeraient presque obligatoirement entre les mains du duopole constitué par WorldCom-Sprint et AT&T.

WorldCom et Sprint gardent la possibilité, s'ils le souhaitent, de revoir leur projet en tenant compte des observations faites et, s'agissant du côté européen, de le notifier une nouvelle fois à la Commission.

Philippe Lemaître

L'échec d'une stratégie mariant Internet et téléphonie mobile

LES AMBITIONS de Bernard Ebbers, le président de WorldCom, se sont heurtées aux décisions communes de Janet Reno, la ministre de la justice américaine, et de Mario Monti, le commissaire européen chargé de la concurrence. En lançant une offre d'achat sur l'intégralité du groupe Sprint en décembre 1999, WorldCom faisait un pari stratégique majeur : constituer un acteur mondial reposant sur les trois secteurs-clés de l'industrie des télécommunications avec la téléphonie fixe, le transport de données Internet et la téléphonie mobile.

Une stratégie désormais suivie par tous les prétendants à une place parmi l'élite des télécommunications comme l'américain AT&T, le japonais NTT ou les européens Deutsche Telekom, France Télécom et Telefonica. Tous ces groupes puisent dans la téléphonie fixe, une activité fort lucrative mais en faible croissance (de 3 % à 5 % par an), les moyens nécessaires pour financer les secteurs de l'avenir, Internet et téléphonie mobile. Le volume d'activité du trafic Internet est multiplié par deux tous les six mois, tandis que celui du téléphone mobile double tous les ans. Grâce à la fusion avec Sprint, WorldCom voulait masquer sa faiblesse dans la téléphonie mobile par la constitution d'un champion du monde du trafic Web (la combinaison de WorldCom et de Sprint représente plus de la moitié du marché mondial).

Le coup a raté et WorldCom se retrouve nu. L'échec intervient au plus mauvais moment. L'acquisition de Sprint PCS, filiale spécialisée dans la téléphonie mobile, allait bien au-delà de la conquête des cinq millions d'abonnés aux services mobiles. Même si Sprint PCS accuse encore de lourdes pertes, son activité est en pleine croissance. Sur le seul premier trimestre 2000, Sprint PSC a enregistré un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de dollars, soit pratiquement autant que pour l'ensemble du premier semestre 1999.

Mais le plus important est que ses équipes disposent d'un véritable savoir-faire dans l'accès à Internet à partir d'un portable. Une expérience sur laquelle comptait beaucoup WorldCom pour se développer en Europe à l'occasion de l'attribution des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). WordlCom s'était déjà associé à Virgin et Sonera pour participer aux enchères en Grande-Bretagne. Mais le consortium a vite renoncé en raison du montant exorbitant des enchères.

Il est également cité comme un possible prétendant aux Pays-Bas, en Allemagne et en France. Mais ses chances, déjà faibles au départ, sont désormais pratiquement inexistantes. WorldCom-Sprint était le seul acteur américain à pouvoir prétendre à une place dans la téléphonie mobile. Sur ce marché-clé, les Etats-Unis sont très en retard. Incapables de se mettre d'accord sur un standard unique, comme l'Europe l'a fait avec le GSM, les opérateurs américains sont des acteurs de second rang. Airtouch a été racheté par le britannique Vodafone, et AT&T ne dispose que de près de 10 millions d'abonnés mobiles (très loin derrière NTT DoCoMo, Vodafone, France Télécom, Telecom Italia et Deutsche Telekom). Plus grave, les Américains sont également en train de rater le train de la troisième génération. Alors que les Européens et les Japonais ont adopté un standard commun, les Américains ont développé le leur.

En revanche, les Américains conservent la haute main sur le trafic Internet. C'est aux Etats-Unis que sont localisés la grande majorité des sites Internet les plus visités par les internautes mondiaux et les grandes multinationales américaines ont déjà adopté Internet pour relier toutes leurs filiales à l'étranger. Dans ce secteur, ce sont des groupes américains qui ont déployé, en moins de deux ans, des réseaux de fibres optiques à travers les continents. WorldCom, via sa filiale UUNet, contrôle entre 30 % et 40 % du marché mondial de l'accès au Web. Il fournit des accès et des services Internet (hébergement de serveurs Internet, de plate-formes de commerce électronique...) à de très nombreuses entreprises à travers le monde.

PRÉTENDANT SÉRIEUX

Dans ce domaine, les Européens sont en retard. Pour écouler du trafic Internet, il leur faut obligatoirement être présents aux Etats-Unis. British Telecom a décidé de s'associer avec AT&T dans une société commune, Concert. France Télécom a racheté l'intégralité de Global One, le transporteur de données auparavant détenu conjointement par France Télécom, Deutsche Telekom et Sprint. Mais les services de Global One s'arrêtent sur les côtes américaines. Il faut trouver un partenaire local pour transporter les données à l'intérieur du pays. Depuis qu'il a revendu sa participation dans Global One, Deutsche Telekom ne dispose plus que d'un réseau Internet européen. Ron Sommer, le président de l'opérateur allemand, n'a jamais caché sa volonté de faire une acquisition majeure aux Etats-Unis. Pour cela, il dispose d'une capacité financière impressionnante. Deutsche Telekom peut disposer de 100 milliards d'euros par émission d'actions et il est en train de renforcer son pécule par le lancement d'un emprunt obligataire record de 13,5 milliards de dollars. Deutsche Telekom se pose donc en prétendant sérieux au rachat de Sprint.

Enguérand Renault

Le nouveau patron du groupe André choisit la relance plutôt que le démantèlement

Aucune des quinze marques et enseignes ne sera cédée

Moins de trois mois après sa nomination à la présidence du directoire du groupe André, Georges Plassat, l'ancien patron de Casino, est prêt à remettre sa copie aux actionnaires anglo-saxons qui l'ont porté au pouvoir. Sa stratégie de relance d'André, via une réorganisation de la quinzaine de marques et d'enseignes du groupe en pôles cohérents d'activité, risque de décevoir ceux qui attendaient des cessions massives.

« MON RÊVE, c'est de faire d'André la Fnac de la chaussure ! » : Georges Plassat revit. L'ancien PDG de Casino, nommé en avril à la présidence du directoire du groupe André à l'issue d'une assemblée générale théâtrale, qui a vu des fonds anglo-saxons prendre le pouvoir au détriment du patron historique Jean-Louis Descours (*Le Monde* du 7 avril), s'apprête à remettre à ses actionnaires son plan de relance du premier chausseur de France.

M. Plassat a commencé par charger la barque des anciens dirigeants, en imputant des provisions pour restructuration dans les comptes du premier semestre (clos au 29 février), qui ont fait plonger le résultat d'exploitation de moitié, à 117,3 millions de francs, et le résultat net dans le rouge, à 39,4 millions. Il rend pourtant hommage aux *« intuitions stratégiques »* de ses prédécesseurs, qui, derrière *« une gestion paternaliste et patrimoniale »*, ont su prendre des décisions cruciales, comme *« le désengagement à temps du pôle industriel »*, au profit d'un recentrage sur la distribution. André n'a plus qu'une seule usine, à Nancy.

Reste à mettre de l'ordre dans l'amoncellement d'activités qu'était devenu l'ancien chausseur préféré de la France profonde. Groupe André compte une quinzaine de marques ou d'enseignes, de chaussures et de vêtements, exploitées dans 2 550 magasins de formats disparates, de la grande surface discount de périphérie aux boutiques de centre-ville... Au lieu de trancher entre Minelli et Orcade, entre La Halle aux chaussures et Chaussland, entre Creeks et Liberto, entre Kookaï et Caroll, entre Trappeur et Pataugas, le groupe a encore ajouté, en 1999, deux enseignes : Besson, un discounter de chaussures bien implanté en milieu rural, et San Marina, une marque de chaussures de milieu de gamme, qui compte 200 magasins de centre-ville.

Tout le monde attendait donc de M. Plassat qu'il sabre dans tout cela. Première surprise : il ne le fera pas. *« En matière de distribution, il faut être pragmatique »*, explique-t-il. A l'exception probable du magasin André des Champs-Elysées, qui susciterait des offres de rachat difficiles à refuser, aucune cession spectaculaire ne devrait être annoncée. Même pas celle de la filiale historique, l'enseigne André, chroniquement déficitaire avec ses 1 700 salariés, ses 260 magasins de centre-ville, sa marque vieillotte. *« La notoriété d'André est phénoménale, incroyable. Ce serait idiot de ne pas tenter de relancer une telle marque »*, estime le nouvel homme fort du groupe.

> 350 à 400 postes devraient être supprimés, une quarantaine de magasins fermés

Mais il faut commencer par arrêter l'hémorragie financière : 350 à 400 postes devraient être supprimés dans la Société André et une quarantaine de magasins fermés. Quarante autres points de vente seront transférés sous d'autres enseignes du groupe, notamment Kookaï et Caroll (vêtements féminins), plus pertinentes pour rentabiliser ces emplacements. Objectif de M. Plassat : ramener les comptes de la filiale, en perte de 100 millions de francs l'an dernier, à l'équilibre dès 2001.

S'il ne veut sacrifier, pour l'instant du moins, aucune marque, M. Plassat va chercher à en optimiser le potentiel, en opérant de judicieux rapprochements, et *« une segmentation marketing plus fine »*. Minelli prendra ainsi le pas sur Orcade, dans le domaine des chaussures de milieu haut de gamme (170 magasins et *corners*), Creeks absorbera Liberto, dans le domaine du jeans (44 magasins, plus 30 à venir). Trappeur et Pataugas, deux « belles endormies », vont être fondues dans un *« pôle outdoor »*, et vendues en *« corners »* dans les magasins du groupe... ou d'ailleurs.

Mine de rien, M. Plassat, en réorganisant ainsi le groupe en branches d'activités cohérentes, le prépare aussi à un redécoupage éventuel. Car le fonds anglo-saxon qui a nommé M. Plassat, NR Atticus, a beau avoir déclaré qu'il était là pour rester, nul n'imagine qu'il ne voudra pas, à un moment, rentrer dans ses investissements.

Pascal Galinier

Petite hausse du taux directeur de la BCE

Le niveau de refinancement s'est établi à 4,32 %, contre 4,25 % précédemment

C'ÉTAIT une première pour la Banque centrale européenne (BCE). Celle-ci a alloué aux banques, mardi 27 juin, 99 milliards d'euros dans le cadre d'une opération de refinancement à taux variable. Le taux marginal s'est établi à 4,29 % et le taux moyen à 4,32 %. Ces résultats, dans la ligne des prévisions des analystes, constituent un léger relèvement du loyer de l'argent dans la zone euro. La précédente opération s'était effectuée au taux de 4,25 %.

Le recours au taux variable avait été décidé le 8 juin par le conseil des gouverneurs, qui avait choisi d'abandonner des opérations à taux fixe, dont le principal inconvénient était de ne satisfaire qu'une infime partie des demandes de refinancement des banques. Cette fois, ce sont 49 % des requêtes qui ont pu être servies. Selon la procédure à taux variable, l'influence des marchés sur la définition du niveau du crédit est beaucoup plus forte qu'avec le taux fixe déterminé par la BCE. Les banques assortissent en effet leurs demandes de liquidités d'une proposition de taux et celles qui offrent les taux les plus élevés sont satisfaites en priorité. La Banque centrale sert ensuite par ordre décroissant les offres à taux inférieurs jusqu'à épuisement du volume de liquidités prévu.

Cette première, alors que la BCE a relevé ses taux de O,5 point de pourcentage le 8 juin, était très attendue et a été, de l'avis général, plutôt concluant : *« La Banque centrale a réussi à mettre en œuvre une transition en douceur vers des offres à taux variable »*, estime Harald Finger, de la Deutsche Bank Research. *« Cela montre que la BCE a été capable de mettre en œuvre un tel système. Il y avait eu quelques interrogations injustifiées. Nous avons montré que nous pouvons faire cela, et nous n'en sommes pas surpris. Cela montre que notre communication a fonctionné. Ce résultat indique que les marchés pensent que notre décision sur les taux d'intéret a éclairci l'horizon »*, dit un haut responsable monétaire.

Philippe Ricard

Pas d'accord sur la convention collective des grands magasins

LES 41 000 SALARIÉS des grands magasins se retrouveront-ils sans convention collective ? Le patronat de l'Union du grand commerce de centre-ville (UCV) avait présenté le 6 juin, à l'issue d'une trente-troisième séance de négociations, un projet de convention aux syndicats, en leur donnant jusqu'au 27 juin pour l'approuver. En cas de refus, l'UCV menaçait de ne plus appliquer la convention collective dénoncée début 1998 mais maintenue en vigueur durant les négociations. En conséquence, les salariés ne bénéficieraient plus que des seuls accords d'entreprise, en général moins favorables. Plusieurs syndicats soupçonnent le patronat de miser sur l'échec des négociations de branche pour privilégier les accords d'entreprise.

POINT DE BLOCAGE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

Le 28 juin au matin, aucun syndicat n'avait signé le projet patronal. *« Il y a des avancées mais il y a un point de blocage sur le temps de travail. Le texte prévoit d'annualiser les horaires et permet aux employeurs de faire travailler les salariés tous les jours fériés, à l'exclusion du 1er mai »*, estiment les responsables de la CGT-commerce. Parmi les avancées appréciées par la CGT : les salariés de la démonstration, payés par les marques, mais présents dans les magasins, bénéficieraient de la convention collective, de même que ceux travaillant dans les sièges sociaux, les centrales d'achat et les entrepôts. C'est pourquoi la CGT n'exclut pas une signature, dans plusieurs semaines, après consultation des salariés. FO est en revanche plus ferme : *« Non seulement on n'aime pas les ultimatums, mais ce texte nous fait davantage penser au XIXe siècle qu'au XXIe »*, résume Annie Dechezelles, responsable de la branche commerce. La CFTC semble souhaiter la reprise des négociations et la CGC regretter qu'il n'y ait pas un avenant spécifique à l'encadrement.

Reste la CFDT, un des deux syndicats les plus importants avec la CGT. Son attitude est ambiguë. Fin avril, la CFDT a remis sa propre proposition d'accord. Selon les autres syndicats, celle-ci permettait aux employeurs de faire travailler les salariés plus de dix heures par jour quatre fois dans l'année. La fédération semble tentée de signer mais son syndicat parisien, le Sycopa, souvent plus contestataire, serait opposé à la signature. La CFDT ne donnera sa réponse qu'à l'issue d'une commission exécutive, qui se réunit les 28 et 29 juin. Les divisions à l'intérieur de cette organisation étaient déjà récemment apparues à la Fnac, où le délégué syndical central, favorable à un projet d'accord sur les 35 heures, avait été désavoué par les autres militants.

Mardi 27 juin, dans la soirée, le patronat n'avait pas réagi à l'absence de signature. Celui-ci espère négocier sur le temps de travail dans les entreprises. Un accord a été signé au Bon Marché, entre autres, par le délégué CGT, en opposition avec la position fédérale. Les entreprises qui concluent avant le 30 juin bénéficieront d'aides publiques plus élevées. Mais les pressions patronales à une conclusion rapide d'accords aboutissent parfois à l'effet inverse de celui recherché : mardi 27 juin, entre 5 % et 10 % des salariés du groupe de grands magasins France Printemps ont effectué des grèves de deux heures dans toute la France pour protester contre le projet d'accord d'entreprise sur les 35 heures.

Frédéric Lemaître

Thomson-CSF discute avec Raytheon dans les radars

LE GROUPE FRANÇAIS D'ÉLECTRONIQUE DE DÉFENSE Thomson-CSF négocierait une société conjointe avec l'américain Raytheon, annonce *Defense News*. Selon l'hebdomadaire américain, les négociations porteraient sur les activités de radars de défense aérienne longue portée et les systèmes de radars tactiques. Elles pourraient déboucher sur une annonce au Salon aéronautique de Farnborough, qui se tiendra dans les environs de Londres fin juillet. Thomson-CSF et Raytheon travaillent déjà sur plusieurs programmes communs, notamment pour les systèmes de commandement et de contrôle des opérations aériennes de l'OTAN (*Le Monde* des 24 juillet 1999 et 3 février 2000).

Les assureurs ont bien résisté aux tempêtes de 1999

LE SECTEUR de l'assurance a bien résisté aux tempêtes de fin 1999 et renoue avec la croissance. Son chiffre d'affaires en France a progressé de 9,6 %, à 799 milliards de francs (121,8 milliards d'euros), en 1999, a indiqué la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), mardi 27 juin, en présentant son bilan annuel. Le chiffre d'affaires total (en incluant la réassurance) est en hausse de 11,7 %, à 1 143 milliards de francs. *« Ces chiffres reflètent la reprise de la croissance économique »*, souligne la FFSA.

Après un repli en 1998, l'assurance-vie affiche une bonne santé avec un chiffre d'affaires en hausse de 13 % en 1999, à 549 milliards de francs, et des provisions (engagements envers les assurés) qui ont franchi le cap des 4 000 milliards de francs le 15 mai. Les cotisations affichent une hausse de 43 % pour les cinq premiers mois de l'année, ce qui *« montre l'engouement du public »*, et la FFSA table sur une progression des cotisations de 20 % sur l'année 2000. L'assurance-vie conforte donc sa première place au rang des placements financiers des ménages.

La satisfaction est moindre en assurances de dommages (biens et responsabilités), secteur pour lequel les assureurs constatent toutefois *« une inflexion du cycle »*, avec un chiffre d'affaires en hausse modeste de 1,8 %, à 198,9 milliards de francs, même si celle-ci fait suite à une baisse de 1 % en 1998. La FFSA prévoit pour 2000 une croissance de 3 à 4 % du chiffre d'affaires, progression à laquelle la hausse des tarifs envisagée par certains acteurs devrait contribuer.

UNE FACTURE DE 42 MILLIARDS

Malgré les tempêtes qui ont touché la France les 26 et 28 décembre 1999, les assureurs français ont affiché un résultat annuel de 19,5 milliards de francs, soit une hausse de 56 % par rapport à 1998. La facture des catastrophes climatiques atteint, selon les dernières estimations, 44,5 milliards de francs (près de 7 milliards d'euros), dont 42 milliards de francs au titre des seules tempêtes. Fin juin, 70 % des 3 millions de dossiers d'indemnisation avaient été réglés, se félicite la FFSA. Celle-ci déplore toutefois un *« engorgement des réparations »*, et *« une montée significative de la fraude »*, généralement estimée à 7 % des cotisations. Ce qui va l'inciter à renforcer la lutte contre la fraude.

« Les assureurs français ont démontré leur capacité à absorber un choc d'une telle ampleur », s'est félicité Denis Kessler, président de la FFSA. Les assureurs ont bénéficié de la bonne tenue des marchés financiers. En assurance-dommages, les résultats financiers nets ont en effet progressé de 38,6 % en 1999, à 46,3 milliards de francs. Le résultat net comptable ressort à 4,1 milliards de francs, contre 2,5 milliards l'année précédente. Derrière ces chiffres se cache toutefois une réalité contrastée, certaines petites sociétés ayant eu du mal à faire face aux coûts des tempêtes.

Preuve de leur force de frappe financière, les sociétés d'assurances géraient, fin 1999, 5 218 milliards de francs d'actifs (placés en contrepartie de leurs engagements envers les assurés), dont 538 milliards de francs de plus-values latentes. *« Pour la première fois en 1999, les actions représentent la part la plus importante des placements nouveaux »*, précise M. Kessler.

Pascale Santi

Les mutuelles unissent leurs forces

Les mutuelles d'assurances dommages réunies dans le Groupement des entreprises mutuelles d'assurances (Gema) et les quelque 3 000 mutuelles de santé, qui comptent 15 millions de cotisants, réunies dans la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), ont décidé de créer une *« maison commune »* pour coordonner leurs actions, a indiqué le Gema, mardi 27 juin : *« L'objectif est de promouvoir les valeurs et principes mutualistes auprès des pouvoirs publics français et des institutions européennes, de défendre leurs intérêts communs, ainsi que ceux de leurs sociétaires et, plus généralement, de faire entendre la voix des sociétés de personnes à but non lucratif. »*

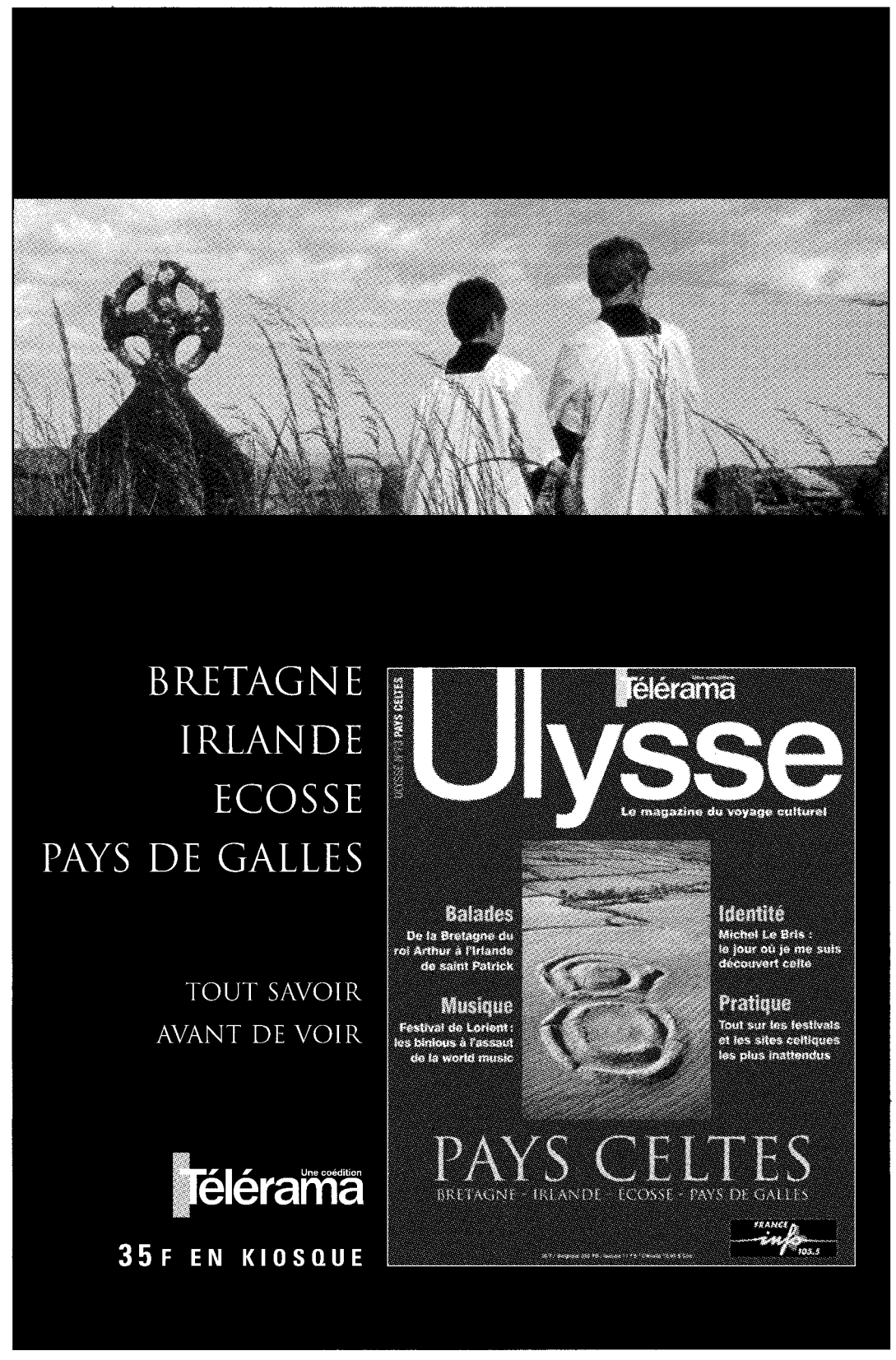
BRETAGNE
IRLANDE
ECOSSE
PAYS DE GALLES
TOUT SAVOIR
AVANT DE VOIR
Télérama Une coédition
35 F EN KIOSQUE

« Le Parisien » organise son réseau de distribution en Ile-de-France

Pour atteindre son objectif de 400 000 exemplaires, le quotidien régional du groupe Amaury veut augmenter le nombre de ses points de vente en 2001. L'édition nationale « Aujourd'hui en France » et « L'Equipe » restent aux NMPP

IL NE MANQUAIT plus que le feu vert officiel. Il est venu du président du directoire du groupe Amaury lui-même. Lors d'un entretien inhabituel accordé, mardi 27 juin, au *Parisien* – un des journaux du groupe –, Jean-Pierre Courcol a indiqué que ce quotidien allait quitter les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) pour assurer sa distribution par ses propres moyens. Cette décision qui devrait intervenir dès le premier trimestre 2001 ne concerne ni l'édition nationale *Aujourd'hui en France*, ni *L'Equipe*.

Cette annonce n'est pas une surprise. Elle intervient après plusieurs mois d'incertitudes sur les intentions réelles du groupe au moment où la direction des NMPP s'apprête, de son côté, à présenter, à la mi-juillet, un plan de restructuration prévoyant plus d'un millier de suppressions d'emplois et une réduction du nombre des dépositaires de presse.

Implicitement, le départ du *Parisien* du réseau national des NMPP était déjà évoqué dans le plan stratégique de développement du quotidien « régional » du groupe Amaury présenté par Jacques Guérin, en mars 1999. Récemment nommé à la tête du quotidien, ce dernier avait fixé à 400 000 exemplaires la diffusion dans la région Ile-de-France pour retrouver, dans les deux ans, un seuil de rentabilité.

Si certaines des mesures du plan ont été mises en œuvre – une nouvelle maquette et la création d'une édition du dimanche – les résultats ne sont pas encore à la hauteur. *Le Parisien* continue de perdre de l'argent et sa diffusion n'arrive pas à décoller. En 1999, elle a même légèrement régressé passant de 360 301 exemplaires en 1997 à 360 098 l'année suivante et à 358 220 en 1999. Si le groupe a pu obtenir deux étoiles à l'OJD, vendredi 24 juin, elle le doit essentiellement à la progression de son édition nationale *Aujourd'hui en France*, passée de 112 199 exemplaires à 120 891 en 1999.

VENTE À LA CRIÉE

Durant cette période, *Le Parisien* n'a pas ménagé ses efforts pour améliorer sa distribution. Il a notamment créé un réseau de portage à domicile, *via* Europortage, qui a créé 600 postes pour déposer chaque matin un peu plus de 90 000 exemplaires, s'ajoutant à près de 19 000 abonnés. Pour vendre *Le Parisien Dimanche* – qui, avec un peu plus de 120 000 exemplaires est encore loin des 210 000 escomptés –, il a aussi mis en place des équipes de vente à la criée qui entretiennent des relations parfois conflictuelles avec les diffuseurs traditionnels. *« Acheter un journal fait presque figure de parcours du combattant. La densité des points de vente est faible et ne cesse de décroître* (...). *Il est donc vital de les multiplier à côté du réseau traditionnel »*, écrivait Jacques Guérin en 1999. La mise en place d'un réseau propre de distribution vise à renverser cette tendance.

Plus précisément, la direction du *Parisien* considère que les NMPP n'ont pas su s'adapter à la nouvelle géographie urbaine de l'Ile-de-France. Les difficultés d'implantations sont réelles dans les nouvelles et plus lointaines « banlieues », comme la Seine-et-Marne et le sud de l'Oise, tandis que les points de vente ont des difficultés à se maintenir dans les cités réputées difficiles. Conséquence : un très grand nombre de villes et villages de cette région de 10 millions d'habitants ne disposent d'aucun point de presse. Arguant de sa spécificité de quotidien régional, *Le Parisien* souhaite imiter ses confrères de la presse quotidienne régionale (PQR) qui, exclus de la loi Bichet de 1947 instaurant la solidarité entre les titres, peuvent assurer eux-mêmes leur distribution.

Elaborée depuis plusieurs mois, la solution envisagée vise à augmenter considérablement le nombre de points de vente, 6 000 actuellement, notamment dans les gares et les commerces de proximité (boulangeries, supermarchés, stations d'essence, etc.).

PAS D'ÉCONOMIES

Elle suppose la création d'une nouvelle société qui emploierait environ un millier de personnes, incluant des équipes de prospecteurs et de portage. En outre, *Le Parisien* reprendrait à son compte la gestion informatique des ventes pour adopter *« une stratégie commerciale agressive»*.

Sur le plan financier, les dirigeants du *Parisien* reconnaissent que cette mise en place ne génèrera pas d'économies. En revanche, elle devrait leur offrir une grande latitude dans les horaires au sortir de l'imprimerie, en adaptant le bouclage de ses éditions. Selon Jean-Pierre Courcol, *« les effets du départ du* Parisien *sont presque négligeables sur les gestion des NMPP. Notre titre ne représente que 2,5 % des rémunérations totales perçues par les NMPP pour la distribution des quotidiens »*. Une étude interne indique que la contribution du *Parisien* serait de 16 millions de francs alors que celle de *L'Equipe* est de 101 millions sur les 650 millions versés par l'ensemble des quotidiens sur le territoire.

Cette décision intervient toutefois au plus mauvais moment. D'une certaine façon, elle rompt la « solidarité » entre les éditeurs de presse quotidienne nationale au moment où s'élabore le plan de restructuration des NMPP. Sans doute, la direction du groupe Amaury a-t-elle annoncé l'ouverture de négociations avec les différents syndicats. Elle se propose d'offrir des perspectives de reclassement aux ouvriers des NMPP concernés par le plan de suppression d'environ un millier d'emplois, la réorganisation des plates-formes de distribution dans la région parisienne et la fermeture de certains centres.

Michel Delberghe

Inquiétude des diffuseurs

Le départ annoncé du *Parisien* n'a pas été commenté par les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), mais il risque d'attiser les réactions des organisations syndicales en faisant peser des menaces sur l'ensemble de la presse.

Pour leur part, les diffuseurs n'ont pas tardé à exprimer leurs inquiétudes. Christian Carisey, directeur du Syndicat national des dépositaires de presse (SNDP), a indiqué à l'AFP, mardi 27 juin, que le SNDP demandera un *« dédommagement »*. Il estime en effet que *« Le Parisien peut représenter jusqu'à 20 % du chiffre d'affaires de certains dépositaires »*. L'Union nationale des diffuseurs de presse (UNDP) se dit *« très attentive »* aux projets du *Parisien* de développement de la vente au numéro. *« De même, ses ambitions en matière de portage ne peuvent que nous inquiéter si elles se traduisent pas des transferts de vente »*, estime son président, Jean-Pierre Marty.

Le groupe Kirch regroupe ses chaînes de télévision

FRANCFORT
de notre correspondant

Le groupe audivisuel Kirch est parvenu, mardi 27 juin, à boucler un projet qui lui tenait à cœur : rassembler au sein d'une même holding les chaînes ProSieben et Sat. 1, afin de créer *« une famille de programmes »* destinée à bouleverser la donne dans le paysage télévisuel allemand. La nouvelle entité, baptisée ProSiebenSat. 1 Media, doit naître d'ici à la fin de l'année, après accord des autorités de la concurrence, et devrait représenter un chiffre d'affaires de l'ordre de deux milliards d'euros. Ce serait le premier groupe télévisuel présent sur le marché allemand. Un accord définitif est sur le point d'être signé entre les différents actionnaires des chaînes concernées.

Au terme de l'opération, le groupe Kirch (qui détient actuellement 59 % de Sat. 1, et 58,4 % de ProSieben) possèdera 52,2 % de la nouvelle holding, *via* sa filiale KirchMedia. La naissance de ce géant de la télévision s'accompagne d'un repositionnement des deux autres actionnaires des chaînes fusionnées : l'éditeur de presse Axel Springer, pour le moment détenteur de 41 % de Sat. 1, contrôlera 11,5 % de l'ensemble – une participation pour laquelle Kirch dispose d'un droit de préemption.

JOYAU DE L'EMPIRE

Le groupe de distribution Rewe (41,6 % de ProSieben) ne sera en revanche pas présent au tour de table de ProSiebenSat. 1 Media, mais récupère une participation de 6 % dans KirchMedia, la filiale de Kirch spécialisée dans la télévision gratuite, la production et le commerce de licences de films. Cette division est le joyau de l'empire Kirch. Ses moyens financiers ont été renforcés ces derniers mois, avec l'arrivée de partenaires minoritaires, tels que la Fininvest de l'Italien Berlusconi. Elle devrait être placée en Bourse à l'horizon 2001.

Le pôle ainsi constitué, après de longues négociations, doit regrouper quatre programmes : ProSieben, et Sat. 1, mais aussi deux chaînes plus récentes, Kabel 1, et N 24 (information en continu). Pour le groupe Kirch, il s'agit d'améliorer la coordination entre les différents programmes, de renforcer leur profil. Les deux principales chaînes ont parfois connu des difficultés pour imposer leur identité sur un marché allemand très concurrentiel. Elles pouvaient parfois pâtir d'une certaine forme de rivalité interne, en particulier vis-à-vis des annonceurs. Cette fusion survient après que Kirch a remis à plat sa stratégie dans la télévision payante, en signant une alliance avec Murdoch, fin 1999. La réorganisation des activités télévisuelles est, selon ses responsables, une étape indispensable dans la longue restructuration engagée par le groupe Kirch.

Philippe Ricard

Les Publications de la Vie catholique veulent ouvrir leur capital

LA HOLDING qui chapeaute *Télérama*, *La Vie, L'Hebdo des juniors* ou *Notre Histoire,* cherche de nouveaux partenaires. Depuis plusieurs mois, certains membres de la famille héritière du fondateur Georges Hourdin, qui détient près de 27 % du groupe Publications de la Vie catholique (PVC), ainsi que d'autres actionnaires privés, comme Michel Houssin (qui en détient environ 15 %) ou l'ancienne rédactrice en chef de *La Vie* et ex-collaboratrice de M. Hourdin, Geneviève Laplagne (6 %), ont annoncé aux représentants des personnels du groupe PVC leur intention de céder au total entre 20 et 25 % de PVC.

Les vendeurs chercheraient à fédérer un groupe de petits investisseurs privés, qui partagent les valeurs de « catholicisme ouvert » défendues par le groupe de presse. Pour l'heure, les mandats de vente sont tout juste signés. *« Des financiers regardent le dossier. Ouest-France* [déjà associé à PVC dans *Voiles et Voiliers*] *s'y est également intéressé, mais pour l'instant rien ne semble vraiment avancer »*, souligne un banquier. Les autres titres de PVC sont notamment détenus par les trois associations de personnel (18 %) qui seront très sourcilleuses concernant le maintient de *« l'indépendance »* et la *« laïcité »* des publications. Des précisions sur cette recherche de nouveaux partenaires pourraient être données au cours de l'assemblée générale du groupe, jeudi 29 juin.

Bien que ce ne soit en rien lié à de futures modifications capitalistiques du groupe, Jean-Marie Borzeix, PDG de *Télérama,* a annoncé son départ lundi 26 juin, un an seulement après son arrivée (*Le Monde* du 28 juin). La greffe n'a manifestement pas pris et celui qui a passé treize ans à la tête de France Culture n'a pas réussi à s'imposer dans un hebdomadaire dont les ventes sont en hausse constante depuis 1988 – la diffusion France payée est passée de 482 600 exemplaires en 1988 à 664 000 l'an dernier.

ARRIVÉ À MATURITÉ

La nouvelle formule du magazine culturel de télévision, mise en place en mai, semble bien accueillie et se traduit déjà par une hausse conjointe des ventes au numéro et des recettes publicitaires. Tout le pari de *Télérama,* qui arrive à maturité dans un marché très concurrentiel, sera désormais de s'adapter au multimédia et d'effectuer un passage réussi sur Internet.

En revanche, les publications religieuses de PVC – l'hebdomadaire *La Vie* en tête – sont confrontées à des problèmes financiers, corollaires inévitables d'un tassement et d'un vieillissement du lectorat. Depuis 1979, la diffusion France payée du magazine chrétien d'actualité a chuté de 175 %. Le plan de relance mis en place (*Le Monde* du 22 janvier), qui se traduit par 26 départs – dont 19 dans le cadre d'un plan social –, devrait permettre de réduire le déficit (10 millions de francs, soit 1,5 million d'euros cette année) et réaliser 6,4 millions de francs d'économies en 2001. Olivier Nouaillas, représentant de l'association du personnel de Malesherbes Publications – qui détient 6 % de PVC –, souhaite une réorganisation des filiales. *« Le schéma idéal serait de regrouper tous les titres dans une même société, pour que les publications qui attirent le moins de publicité puissent bénéficier de la bonne image de* Télérama », dit-il.

Pour l'instant, les nombreuses filiales de PVC, dans l'édition (*Télérama*, Malesherbes Publications, Fleurus Presse, Publifa, Publications historiques, *Junior Hebdo*...), la librairie La Procure, les activités publicitaires et la gestion de base des abonnés ou le routage affichent des rentabilités très contrastées.

Nicole Vulser

Group AB sera coté à Paris sur le second marché

CLAUDE BERDA tient parole. Le patron du bouquet satellitaire AB Sat avait prévenu, fin 1996 lors de l'introduction à New York, que son groupe serait un jour coté à Paris. Le 10 juillet, 5,5 % du capital de Group AB seront proposés, sur le second marché, à un prix compris entre 25 et 29 euros par action. Après cette opération, *« un quart du capital du groupe sera détenu par le public »*, précise M. Berda. Il veut oublier la déconvenue enregistrée quelques jours à peine après l'introduction à New York. Placé à l'époque à 21 dollars l'action, le titre AB s'était brutalement effondré après l'annonce par TF 1, principal client d'AB Productions, de la rupture du contrat de fourniture d'émissions pour les programmes jeunesse de la chaîne privée.

Aujourd'hui recentré sur l'édition et la distribution de chaînes thématiques et de programmes, Group AB fixe sa *« stratégie de développement sur la croissance naturelle du marché du câble et du satellite »*. Il prévoit une progression *« de 15 % d'ici à 2003 »*. Outre Internet, Group AB table surtout sur le numérique hertzien, *« son vrai challenge »*. Grâce à lui, *« les nouveaux entrants pourront se battre à armes égales avec les opérateurs historiques »*, annonce M. Berda. Selon lui : *« RTL9 est, entre autres, candidate au numérique hertzien »*. Pour séduire, à nouveau, les investisseurs Group AB affiche une *« situation financière saine »* et un proche *« retour à la rentabilité »*.

DÉPÊCHES

■ **NUMÉRIQUE : Canal+ et la Cojyp ont mis fin au conflit qui les opposait sur la paternité du Mediahighway**, moteur d'interactivité des décodeurs de la chaîne cryptée. Selon l'accord annoncé mardi 27 juin, Canal+ Technologies, filiale de la chaîne cryptée, *« a acquis tous les droits nécessaires à son activité »*.

■ **RADIO : les syndicats CDFT, Supart-FO, CGC, Snfort et SJA-FO ont dénoncé la *« grève politique »* des 92 « cachetiers » de Radio France**, soutenus par la seule CGT (*Le Monde* du 28 juin). Selon un communiqué commun, publié mardi 27 juin, *« moins de 2 % de grévistes tiennent en otage 3 600 salariés »*. La grève et les perturbations à l'antenne se poursuivaient mercredi 28 juin.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **CELERA GENOMICS : la compagnie américaine, qui a annoncé cette semaine de manière conjointe avec le secteur public, l'achèvement de la cartographie du génome humain prendra** une participation de 20 % dans une société de biotechnologie établie avec trois partenaires taïwanais. Son objectif est de construire une base de données sur les codes génétiques de la région asiatique et de mettre au point des médicaments contre les maladies communes en Asie.

● **AMERICAN HOME PRODUCT : le groupe pharmaceutique américain a été condammé**, mardi, par les jurés d'une cour de l'Orégon (Etats-Unis), à payer 29,2 millions de dollars (31,1 millions d'euros) de dommages et intérêts à deux particuliers qui imputaient leurs troubles cardiaques à des effets secondaires d'un produit diététique vendu par la société.

● **BMW : le constructeur automobile allemand va investir 300 millions de dollars (319 millions d'euros) dans son usine de Caroline du Sud**, aux Etats-Unis. Cet investissement s'accompagne de la création de 500 emplois (sur 3 000 au total). Il est destiné à satisfaire la forte demande de son 4X4 de luxe, le oX5 et à adapter le site pour produire de nouveaux modèles.

● **VALLOUREC : le groupe français a annoncé mercredi une alliance avec le japonais F-tech** dans le domaine des composants automobiles. L'accord vise à répondre aux appels d'offres des constructeurs, qui veulent des partenaires présents dans le monde entier.

● **ALSTOM POWER : 200 manifestants ont fait évacuer, mardi, le siège de leur entreprise à Vélizy** (Yvelines) pour protester contre les projets de restructuration de la direction du groupe Alstom prévoyant la suppression de 10 000 emplois sur 54 000 , dont 1 500 en France. Les salariés de Lys-les-Lannoy (Nord) ont organisé une simulation d'incendie pour exprimer leur colère face au projet de fermeture de leur site.

SERVICES

● **WORLDCOM-SPRINT : les autorités anti-trust américaines** ont mis, mardi, leur veto à la fusion des deux opérateurs longue distance américains *(lire page 20)*.

● **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur allemand** lance, mercredi 28 juin, un emprunt obligataire de 13,5 milliards de dollars (14,4 milliards d'euros), ce qui constitue la plus importante émission obligataire pour une entreprise.

● **BULL : le groupe d'informatique** a annoncé, mardi, la filialisation de ses activités dans les logiciels de sécurité pour le commerce électronique. Nommée Evidian et basée à Boston (Etats-Unis), la société devrait être rapidement ouverte à des investisseurs étrangers.

● **FIRST CHOICE : le voyagiste britannique serait sur le point d'être racheté par le groupe allemand Condor et Neckermann (C&N),** selon l'hebdomadaire allemand *Focus*. En mai, C+N, troisième voyagiste européen derrière TUI (Preussag) et le britannique Airtours, avaient tenté de racheter Thomson Travel.

FINANCE

● **BROKERS ON LINE ; l'association qui regroupe 16 courtiers en ligne a indiqué,** mardi, que le nombre de comptes ouverts auprès de ses membres en mai était de 253 634. Ils réalisent près de 24 % des ordres exécutés sur la place de Paris, soit 1 050 379 transactions.

● **AGF : l'assureur a annoncé mardi le lancement en France du premier site** en ligne qui proposera une gamme de produits auto et multirisques habitation.

● **COMMERCE ÉLECTRONIQUE : les Banques populaires, l'assureur-crédit Coface et le numéro un mondial de la carte à puce Gemplus**, ont annoncé mercredi avoir signé un accord de partenariat dans le domaine du commerce électronique inter-entreprises.

● **CAISSES D'ÉPARGNE : les personnels des centres informatiques ont commencé un mouvement de grève mardi 27 juin**, contestant les modalités d'application d'un nouveau projet stratégique informatique. Mercredi, la grève se généralisait à tous les centres en France. Une rencontre syndicats-direction devait se tenir mercredi après-midi.

EUROPE

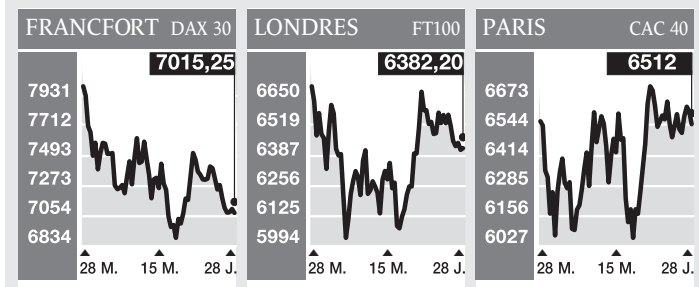

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 28/06	Var. % 27/06	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5182,51	– 0,52	5,67
EUROPE	STOXX 50	4900,46	– 0,31	3,33
EUROPE	EURO STOXX 324	429,15	– 0,39	3,10
EUROPE	STOXX 653	380,39	– 0,14	0,24
PARIS	CAC 40	6512	– 0,85	9,29
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4396,61	– 0,75	8,49
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	684,37	0,14	1,93
BRUXELLES	BEL 20	2905,46	– 0,17	– 13,02
FRANCFORT	DAX 30	7015,25	– 0,48	0,82
LONDRES	FTSE 100	6382,20	0,11	– 7,91
MADRID	STOCK EXCHANGE	10548,70	0,19	– 9,39
MILAN	MIBTEL 30	46494,00	0,35	8,15
ZURICH	SPI	7708,30	0,21	1,83

AMÉRIQUES

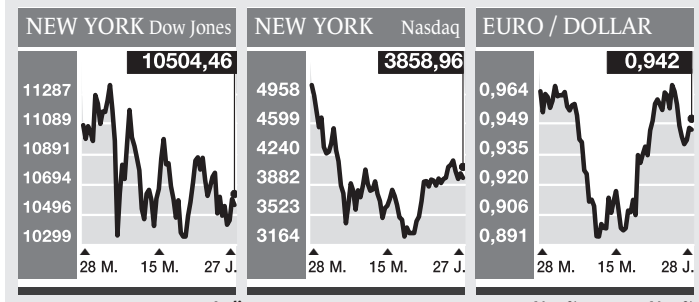

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 27/06	Var. % 26/06	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10504,46	– 0,37	– 8,63
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1450,55	– 0,33	– 1,27
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3858,96	– 1,36	– 5,17
TORONTO	TSE INDEX	10165,51	– 0,61	20,82
SAO PAULO	BOVESPA	16512,93	– 1,38	– 3,39
MEXICO	BOLSA	370,94	2,27	– 7,63
BUENOS AIRES	MERVAL	475,89	1,42	– 13,55
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,76	0,48	– 31,64
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7004,26	– 1,51	29,28

ASIE - PACIFIQUE

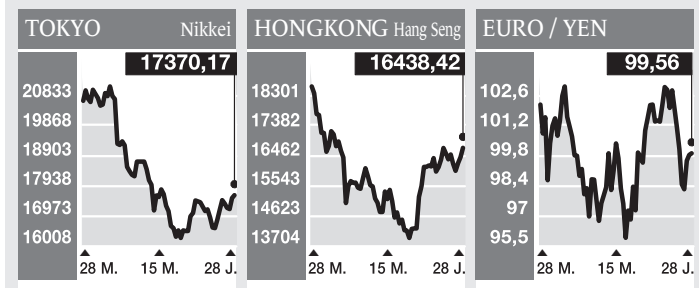

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 28/06	Var. % 27/06	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	17370,17	0,53	– 8,26
HONGKONG	HANG SENG	16438,42	1,75	– 3,09
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2057,62	1,04	– 17,02
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	104,24	1,16	– 19,83
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3165,60	0,72	0,42
BANGKOK	SET	23,91	0,42	– 31,17
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4697,82	0,23	– 6,15
WELLINGTON	NZSE-40	2040,36	0,89	– 7,54

ÉCONOMIE

Forte baisse de la confiance des consommateurs américains

L'INDICE de confiance des consommateurs américains dans les conditions présentes et futures de l'économie, établi par le Conference Board, a chuté de 6 points en juin pour s'établir à 138,8 contre 144,7 en mai, a indiqué mardi 27 juin l'institut de conjoncture privé de New York.
« Alors que les derniers indices signalent une décélération du rythme de la croissance au cours des prochains mois, les consommateurs américains n'attendent pas pour autant la fin de la forte expansion », a souligné Lynn Franco, responsable du centre de recherche sur la consommation du Conference Board.

■ **AMÉRIQUE LATINE : l'Amérique latine enregistrera une croissance économique de 3,9 % en l'an 2000,** grâce au bon comportement des matières premières et des investissements étrangers, selon une étude du groupe bancaire espagnol Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (BBVA) présentée mardi à Madrid.

■ **JAPON : la production industrielle du Japon a continué d'augmenter en mai au Japon avec une hausse de 0,2 %** par rapport au mois précédent, confirmant le redressement de l'activité dans de nombreux secteurs de l'industrie.
■ **Les exportations de véhicules ont augmenté de 1,9 % en mai au Japon en glissement annuel, à 314 602 unités,** a annoncé mercredi la Fédération des constructeurs JAMA.

■ **FRANCE : le nombre de permis de construire des logements délivrés en France a progressé de 12,8 %** sur les trois derniers mois (mars, avril, mai) et celui des mises en chantier de 6,1 %, par rapport à la période équivalente de l'an dernier, selon les statistiques diffusées mardi par le ministère de l'équipement.
■ **Les perspectives personnelles de production des chefs d'entreprise français, qui avaient déjà atteint un record en mai, progressent à nouveau en juin,** alors que leur appréciation de la situation générale se stabilise à un très haut niveau, selon la dernière enquête dans l'industrie publiée, mercredi, par l'Insee.
L'enquête du mois de juin révèle une conjoncture industrielle encore *« exceptionnellement favorable »*, souligne l'Insee.

■ **ALLEMAGNE : les exportations allemandes devraient atteindre un nouveau record cette année,** en dépassant pour la première fois les mille milliards de DM (510 milliards d'euros), estime mardi la Fédération allemande des chambres de commerce et d'industrie (DIHT).
■ **L'Allemagne suit un chemin de croissance économique stable qui est de plus en plus bénéfique au marché de l'emploi,** constate le ministère des finances, dans son dernier rapport mensuel paru mardi.
■ **Les prix à l'importation ont augmenté de 2,0 % en mai en Allemagne, donnant une progression annuelle de 11,7 %,** tandis qu'en avril, ils avaient baissé de 0,3 %, donnant une hausse annuelle de 9,8 %, annonce l'Office fédéral de la statistique mercredi.
En mai 1999, ces prix avaient augmenté mensuellement de 0,3 % et baissé annuellement de 3,0 %.

■ **ESPAGNE : le déficit budgétaire de l'Espagne a reculé de 7 % en mai**, à 3,23 milliards d'euros par rapport au même mois de l'an passé, a indiqué mardi le ministère de l'économie.

■ **ITALIE : les ventes de détail en Italie ont enregistré une progression en avril de 1,1 %** par rapport au même mois de l'année précédente, a annoncé mardi l'Institut national des statistiques italien, l'Istat.
■ **L'emploi dans les grandes entreprises de l'industrie italienne a progressé, en données brutes, de 0,2 % en mars** par rapport à février, mais a marqué un recul de 2 % par rapport à mars 1999, a annoncé mardi l'Istat.

■ **RUSSIE : le vice-premier ministre russe Alexeï Koudrine a assuré dans une interview, mardi, au quotidien *Izvestia*** que la Russie sera *« d'ici trois ou quatre ans dans une situation économique totalement différente »*, avec un Etat qui dépense moins et mieux.

■ **MAURITANIE : le Fonds monétaire international a estimé mardi que la Mauritanie *« fait toujours face à des défis importants »*** avec une économie fragile et vulnérable face aux aléas climatiques et aux chocs externes.

■ **OMC : les 29 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se sont engagés mardi à travailler au lancement *« le plus rapide possible »*** d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, selon un communiqué adopté à l'issue de leur conférence ministérielle.

VALEUR DU JOUR

Des efforts payants pour le Club Méditerranée

LES OPÉRATEURS avaient bien anticipé. Mardi 27 juin, à la veille de la publication des résultats semestriels, l'action Club Méditerranée a gagné 1,39 %, à 146 euros, soit une hausse de 7 % en trois séances, dans des volumes de transactions élevés. Le titre n'avait plus atteint ce niveau depuis mars, lorsque des rumeurs insistantes faisaient état d'une possible entrée d'opérateurs allemands dans le capital du groupe de loisirs.
Philippe Bourguignon a annoncé mercredi un résultat net en hausse de 51 % par rapport au premier semestre 1999, à 38 millions d'euros. Le PDG du Club s'est félicité de *« la forte accélération du résultat à un moment où la profession ne marche pas si bien, et qui couronne deux ans d'efforts »*. Ce résultat net s'accompagne d'un chiffre d'affaires en progression de 44,8 %, à 878,4 millions d'euros. La croissance du chiffre d'affaires s'est d'ailleurs accélérée au second trimestre, avec une hausse de 15,9 % en données comparables, contre 6 % pour les trois premiers mois de l'exercice.
Cette dernière semaine de juin est plutôt faste pour le groupe de loisirs : parallèlement à la publication de ses résultats, la nouvelle version de son site Internet clubmed.fr est accessible depuis mardi, avec la totalité de la production du groupe de loisirs et, surtout, le paiement en ligne. Le Club vient aussi d'ouvrir une nouvelle unité à Djerba, en Tunisie, qui préfigure une nouvelle génération de villages de cases, beaucoup plus sophistiqués. Sa réalisation, à la fois *« plus industrielle et plus écologique »*, n'a duré que huit mois pour 1 100 lits. Enfin, vendredi 30 juin, Philippe Bourguignon devrait inaugurer le premier Club Med World à Bercy. Ce *« nouveau monde des loisirs et de divertissement »*, situé au cœur de la capitale, n'est ni un village, ni un parc d'attractions, ni un centre sportif ou aquatique, explique le patron du Club, mais une nouvelle approche des loisirs. Le Club Méditerranée a d'ores et déjà annoncé un partenariat stratégique avec la chaîne de télévision M 6, qui devrait dans un premier temps organiser une trentaine d'événements.

François Bostnavaron

Action Club Méditerranée

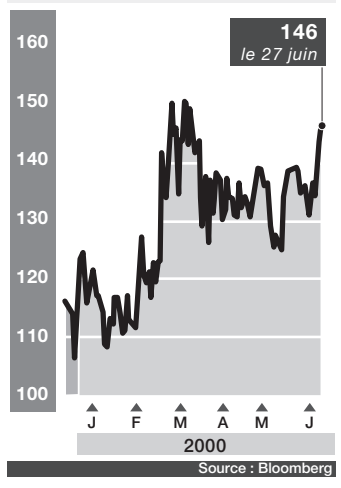

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a débuté la séance du 28 juin sur une baisse. Lors des premières transactions, l'indice CAC 40 cédait 0,26 %, à 6 551,34 points. La Bourse avait clôturé en léger repli mardi, affectée par l'attentisme qui prévalait sur les marchés avant la fin de la réunion mercredi soir de la Réserve fédérale. L'indice CAC 40, qui avait ouvert en hausse pour toucher un plus haut de 6 634,61 points, avait terminé en recul de 0,28 %, à 6 568,09 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX a ouvert quasi stable mercredi, à 7 050,84 points. La Bourse de Francfort avait clôturé en légère hausse mardi. L'indice DAX avait fini en hausse de 0,31 %, à 7 048,96 points.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES s'inscrivait en hausse mercredi matin. L'indice Footsie 100 progressait de 0,24 %, à 6 390 points, lors des premiers échanges. Il avait perdu mardi 0,47 %, à 6 375,3 points.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI a clôturé en hausse de 0,53 % mercredi, à 17 370,17 points. La Bourse de Tokyo a tiré parti du sentiment que le rapport de conjoncture trimestriel de la Banque du Japon, attendu la semaine prochaine, témoignera d'un climat des affaires encore amélioré.

NEW YORK

LES ACTIONS américaines ont clôturé en baisse, à l'issue de la séance du mardi 27 juin, dans l'attente de l'issue de la réunion de la Banque centrale américaine. Les marchés ont été affectés par le vif recul des valeurs technologiques, après qu'un analyste financier américain eut abaissé ses prévisions de résultats au deuxième trimestre pour IBM. L'indice Dow Jones a perdu 0,37 %, à 10 504,46 points. L'indice S&P-500 a, pour sa part, cédé 0,33 %, à 1 450,55 points. Enfin, l'indice Nasdaq, qui regroupe l'essentiel des valeurs technologiques, a chuté de 1,36 %, à 3 858,96 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient en hausse, en début de matinée mercredi 28 juin. Evoluant à l'inverse du prix, le taux d'intérêt de l'emprunt à 10 ans du Trésor français reculait à 5,38 %. Sur le marché américain, la veille, le rendement de l'obligation d'Etat à dix ans s'était inscrit en baisse, à 6,07 % contre 6,09 %, après le recul de l'indice de confiance des consommateurs américains.

MONNAIES

L'EURO se redressait légèrement face au dollar, dans les premiers échanges, mercredi, à 0,9457 dollar. Après avoir reculé la veille, le billet vert se redressait face au yen, après le statu quo de la Banque du Japon à l'issue de son conseil de politique monétaire. Il s'échangeait à 105,48 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	27/06
COURONNE DANOISE	7,4575
COUR. NORVÉGIENNE	8,2125
COUR. SUÉDOISE	8,3715
COURONNE TCHÈQUE	35,7570
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5650
DOLLAR CANADIEN	1,3939
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9968
DRACHME GRECQUE	336,6000
FLORINT HONGROIS	259,9100
ZLOTY POLONAIS	4,1450

Cours de change croisés

28/06 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,94751	0,94290	0,14381	1,50405	0,61018
YEN	105,54000	.....	99,56000	15,17500	158,72000	64,38500
EURO	1,06056	1,00442	.....	0,15245	1,59470	0,64670
FRANC	6,95350	6,58830	6,55957	.....	10,45665	4,24200
LIVRE	0,66487	0,63000	0,62710	0,09560	.....	0,40560
FRANC SUISSE	1,63885	1,55325	1,54640	0,23575	2,46520	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 27/06	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,44	4,26	5,41	5,61
ALLEMAGNE	4,44	4,52	5,24	5,45
GDE-BRETAG.	5,63	6,05	5,24	4,55
ITALIE	4,44	4,49	5,59	5,91
JAPON	0,07	0,12	1,74	2,22
ÉTATS-UNIS	6,59	5,82	6,10	5,96
SUISSE	2,88	3,20	4,03	4,43
PAYS-BAS	4,39	4,49	5,39	5,59

Matières premières

En dollars	Cours 27/06	Var. % 26/06
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1791,50	– 0,14
ALUMINIUM 3 MOIS	1566,50	– 0,41
PLOMB 3 MOIS	435	– 0,23
ETAIN 3 MOIS	5525	– 0,09
ZINC 3 MOIS	1151,50	+ 0,04
NICKEL 3 MOIS	7715	– 0,45
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,97	– 0,70
PLATINE A TERME	142458,50	+ 1,24
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	273	– 0,27
MAIS (CHICAGO)	196,50	– 0,13
SOJA TOURTEAU (CHG.)	171	+ 0,35
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	808	+ 1
CAFÉ (LONDRES)	925	+ 2,21
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 28/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	22700	86,65	86,40
Euribor 3 mois			
JUILLET 2000	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 27/06	Var. % 26/06
BRENT (LONDRES)	....	....
WTI (NEW YORK)	....	....
LIGHT SWEET CRUDE	32,01	+ 0,71

Or

En euros	Cours 27/06	Var % 26/06
OR FIN KILO BARRE	9680	– 0,21
OR FIN LINGOT	9810	– 0,10
ONCE D'OR (LO) $	283,80	– 7,55
PIÈCE FRANCE 20 F	55,20	....
PIÈCE SUISSE 20 F	55,50	+ 0,54
PIÈCE UNION LAT. 20	55,50	+ 0,54
PIÈCE 10 DOLLARS US	205	+ 2,37
PIÈCE 20 DOLLARS US	380	+ 2,43
PIÈCE 50 PESOS MEX.	364	+ 1,25

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du groupe pharmaceutique suisse **Novartis** a gagné 2,51 %, à 2 533 francs suisses, à l'issue de la séance du mardi 27 juin, après l'avis favorable donné par les autorités américaines à l'un de ses médicaments, le Zelmac.

● Pour la deuxième journée consécutive, le britannique **Freeserve** a reculé de plus de 10 %, abandonnant 12,47 %, à 319,5 pence, à la suite de la rupture des négociations de fusion avec son concurrent T.Online.

● Le groupe énergétique allemand **E.ON,** issu de la fusion entre Veba et Viag, a reculé en Bourse de 5,33 %, à 50,65 euros. La banque allemande **HypoVereinsbank** a vendu 14,5 millions d'actions du groupe, soit environ la moitié de sa part du capital, qui était de 3,8 %. Le titre HypoVereinsbank a, en revanche, progressé de 1,35 % à 66,29 euros.

● A Londres, le titre du groupe anglo-norvégien spécialisé dans le domaine de la santé, **Nycomed Amersham,** s'est apprécié de 6,11 %, à 660 pence, soutenu par l'annonce de la découverte de la carte du génome humain.

● Le fabricant de semi-conducteurs **Infineon,** filiale de l'allemand Siemens et récemment intégré dans l'indice DAX, a vu son titre grimper de 5,81 %, à 92,5 euros, après avoir revu à la hausse ses prévisions de bénéfices pour 1999-2000.

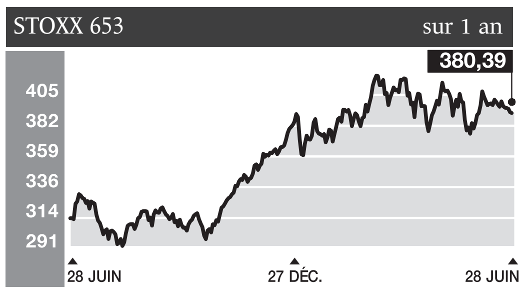

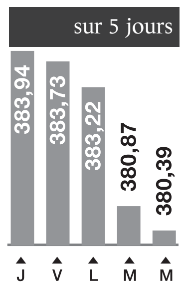

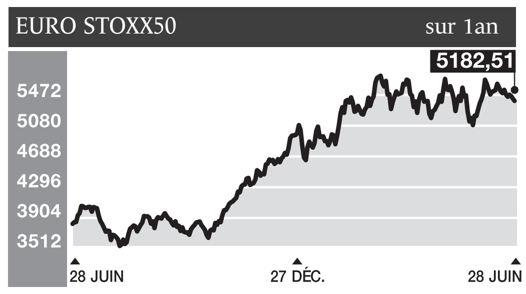

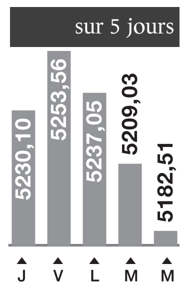

28/06 10 h 14 ▶ — Code pays — Cours en euros — % Var. 27/06

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	25,38	....
BASF AG	BE ★	41,40	+ 0,49
BMW	DE ★	31,20	+ 0,65
CONTINENTAL AG	DE ★	17,40	− 1,97
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	57,30	+ 1,06
FIAT	IT ★	27,35	+ 0,48
FIAT PRIV.	IT ★	17,20	− 0,29
MICHELIN /RM	FR ★	34,25	− 0,72
PEUGEOT	FR ★	216,50	....
PIRELLI	IT ★	2,78	....
DR ING PORSCHE	DE ★	2950	+ 2,08
RENAULT	FR ★	45,75	+ 1,22
VALEO /RM	FR ★	57,45	− 1,54
VOLKSWAGEN	DE ★	39,60	− 0,25
▶ DJ E STOXX AUTO P		217,88	+ 0,37

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	12,21	− 0,26
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	25,40	+ 0,40
ALL & LEICS	GB	8,98	+ 0,71
ALLIED IRISH BA	GB	14,65	+ 1,66
ALPHA BANK	GR	42,16	− 0,07
B PINTO MAYOR R	PT ★	23,01	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	51,03	− 0,43
BANK OF IRELAND	GB	10,59	+ 0,30
BANK OF PIRAEUS	GR	19,22	+ 0,70
BK OF SCOTLAND	GB	9,58	− 0,99
BANKINTER R	ES ★	52,80	+ 0,67
BARCLAYS PLC	GB	25,87	− 0,31
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	66,50	+ 0,45
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	8,41	− 1,98
BCA FIDEURAM	IT ★	16,50	− 0,12
BCA INTESA	IT ★	4,49	− 0,22
BCA LOMBARDA	IT ★	9,03	− 0,99
MONTE PASCHI SI	IT ★	4,07	− 0,49
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	18,52	− 0,86
BCA P.MILANO	IT ★	7,21	+ 0,14
B.P.VERONA E S.	IT ★	10,40	− 0,86
BCA ROMA	IT ★	1,26	+ 0,80
BBVA R	ES ★	15,26	− 0,72
ESPIRITO SANTO	PT ★	25,99	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	32,45	− 0,12
BCO PORT ATLANT	PT ★	4,20	....
BCP R	PT ★	5,24	....
BIPOP CARIRE	IT ★	101,50	....
BNL	IT ★	3,63	+ 0,83
BNP PARIBAS /RM	FR ★	97	+ 2
BSCH R	ES ★	10,83	− 0,64
CCF /RM	FR ★	147,90	− 0,74
CHRISTIANIA BK	NO	5,54	....
COMIT	IT ★	5,79	+ 0,70
COMM.BANK OF GR	GR	47,21	+ 0,44
COMMERZBANK	DE ★	38,45	+ 0,26
CREDIT LYONNAIS	FR ★	47,60	− 0,61
DEN DANSKE BK	DK	123,37	+ 0,33
DNB HOLDING -A-	NO	4,32	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	85,25	+ 0,12
DEXIA	BE ★	156,10	− 0,57
DRESDNER BANK N	DE ★	43,30	+ 1,64
EFG EUROBANK	GR	28,22	+ 0,53
ERGO BANK	GR	20,65	....
ERSTE BANK	AT ★	43,50	....
FOERENINGSSB A	SE	15,47	− 0,38
HALIFAX GROUP	GB	9,62	+ 0,50
HSBC HLDG	GB	11,97	+ 0,40
IKB	DE ★	17	+ 1,19
KBC BANCASSURAN	BE ★	44,51	− 1,53
LLOYDS TSB	GB	9,93	+ 0,16
NAT BANK GREECE	GR	44,53	+ 4,83
NATEXIS BQ POP.	FR ★	74,50	+ 0,40
NORDIC BALTIC H	SE	7,23	+ 0,83
ROLO BANCA 1473	IT ★	19,33	+ 0,78
ROYAL BK SCOTL	GB	16,48	+ 0,49
SAN PAOLO IMI	IT ★	17,17	+ 0,82
S-E-BANKEN -A-	SE	11,47	− 0,52
STANDARD CHARTE	GB	13,15	....
STE GENERAL-A-/	FR ★	60,60	− 0,98
SV HANDBK -A-	SE	15,05	+ 1,20
SWEDISH MATCH	SE	3,18	....
UBS N	CH	154,66	+ 1,48
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,88	+ 0,21
UNIDANMARK -A-	DK	85,82	....
XIOSBANK	GR	20,20	....
▶ DJ E STOXX BANK P		325,89	+ 0,20

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES ★	10	+ 0,20
ACERINOX R	ES ★	31,75	− 0,78
ALUMINIUM GREEC	GR	39,22	....
ANGLO AMERICAN	GB	49,51	....
ARJO WIGGINS AP	GB	4,06	− 0,39
ASSIDOMAEN AB	SE	15,53	....
BEKAERT	BE ★	55	....
BILLITON	GB	4,22	+ 0,38
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	37,25	+ 0,81
BUNZL PLC	GB	5,68	....
CORUS GROUP	GB	1,58	....
ELVAL	GR	6,70	+ 0,67
ISPAT INTERNATI	NL ★	9,50	+ 2,70
JOHNSON MATTHEY	GB	14,46	+ 0,33
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	49,06	+ 0,12
METSAE-SERLA -B	FI ★	8	+ 3,76
HOLMEN -B-	SE	23,65	+ 0,51
OUTOKUMPU	FI ★	10,85	+ 0,93
PECHINEY-A-	FR ★	43,85	+ 0,11
RAUTARUUKKI K	FI ★	5	+ 0,60
RIO TINTO	GB	16,48	− 0,29
SIDENOR	GR	8,32	− 4,60
SILVER & BARYTE	GR	32,01	+ 0,70
SMURFIT JEFFERS	GB	1,88	+ 3,51
STORA ENSO -A-	FI ★	9,80	....
STORA ENSO -R-	FI ★	9,27	+ 1,31
SVENSKA CELLULO	SE	20,13	....
THYSSEN KRUPP	DE ★	16,86	+ 0,12
UNION MINIERE	BE ★	38,23	− 0,65
UPM-KYMMENE COR	FI ★	27,50	+ 2,80
USINOR	FR ★	12,77	+ 0,71
VIOHALCO	GR	12,92	+ 3,94
VOEST-ALPINE ST	AT ★	31,99	....
▶ DJ E STOXX BASI P		159,26	+ 0,94

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR ★	132	....
AKZO NOBEL NV	NL ★	43,60	+ 1,04
BASF AG	DE ★	41,40	+ 0,49
BAYER AG	DE ★	39,10	+ 0,51
BOC GROUP PLC	GB	15,19	+ 0,21
CELANESE N	DE ★	19,80	− 1,98
CIBA SPEC CHEM	CH	66,19	....
CLARIANT N	CH	387,45	+ 0,17
DEGUSSA-HUELS	DE ★	30,90	+ 0,98
DSM	NL ★	33,93	+ 0,53
EMS-CHEM HOLD A	CH	4875,37	− 0,33
ICI	GB	8,15	....
KEMIRA	FI ★	5,11	....
LAPORTE	GB	7,58	+ 0,42
LONZA GRP N	CH	546,30	+ 0,59
RHODIA	FR ★	18,15	+ 2,72
SOLVAY	BE ★	69,45	....
TESSENDERLO CHE	BE ★	42	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		334,49	+ 0,81

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR ★	46,50	+ 0,11
CHRISTIAN DIOR	FR ★	250,10	+ 0,08
D'IETEREN SA	BE ★	264,90	....
AZEO	FR ★	67	− 2,19
GBL	BE ★	254,30	+ 0,47
GEVAERT	BE ★	39,10	− 0,38
HAGEMEYER NV	NL ★	29,20	....
INCHCAPE	GB	3,98	+ 1,21
INVESTOR -A-	SE	14,04	....
INVESTOR -B-	SE	14,27	....
MYTILINEOS	GR	11,08	+ 0,67
NORSK HYDRO	NO	42,50	....
UNAXIS HLDG N	CH	284,77	+ 0,46
ORKLA	NO	19,54	....
SONAE SGPS	PT ★	8,80	....
TOMKINS	GB	3,28	+ 0,98
E.ON AG	DE ★	50,40	+ 1,02
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR ★	2,75	+ 1,85
BRITISH TELECOM	GB	14,55	+ 0,99
CABLE & WIRELES	GB	18,66	− 0,17
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	63,55	+ 0,08
E.BISCOM	IT ★	166,60	+ 1,09
ENERGIS	GB	42,40	− 0,45
EQUANT NV	DE ★	44,50	− 2,41
EUROPOLITAN HLD	SE	13,62	....
FRANCE TELECOM	FR ★	155	− 1,84
HELLENIC TELE (	GR	26,43	+ 0,40
HELS.TELEPH E	FI ★	110,90	+ 0,36
KONINKLIJKE KPN	NL ★	105,70	....
LIBERTEL NV	NL ★	16,15	....
MANNESMANN N	DE ★	270,01	....
MOBILCOM	DE ★	110,99	+ 1,83
PANAFON HELLENI	GR	12,37	+ 0,60
PORTUGAL TELECO	PT ★	11,42	....
SONERA	FI ★	51,80	+ 0,19
SWISSCOM N	CH	376,47	− 0,17
TELE DANMARK -B	DK	74,42	+ 0,91
TELECEL	PT ★	16,47	....
TELECOM ITALIA	IT ★	14,41	+ 0,63
TELECOM ITALIA	IT ★	7,06	+ 0,28
TELEFONICA	ES ★	21,99	+ 2,28
TIM	IT ★	10,92	+ 1,49
TISCALI	IT ★	45,75	....
VERSATEL TELECO	NL ★	44	− 1,46
VODAFONE AIRTOU	GB	4,74	....
▶ DJ E STOXX TCOM P		1114,36	+ 0,16

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	43,61	− 1,18
AKTOR SA	GR	9,19	− 0,80
UPONOR -A-	FI ★	19,90	....
AUMAR R	ES ★	15,38	+ 0,65
ACESA R	ES ★	9,20	− 0,11
BLUE CIRCLE IND	GB	6,72	− 0,94
BOUYGUES /RM	FR ★	738,50	+ 0,07
BPB	GB	5,13	....
BUZZI UNICEM	IT ★	9,35	....
CRH PLC	GB	30,33	+ 1,06
CIMPOR R	PT ★	19,24	....
COLAS /RM	FR ★	52	− 0,48
GRUPO DRAGADOS	ES ★	7,36	+ 0,55
FERROVIAL AGROM	ES ★	7,60	....
FCC	ES ★	19,72	+ 1,65
GROUPE GTM	FR ★	95,50	− 0,52
GRUPO FERROVIAL	ES ★	13,37	− 2,69
HANSON PLC	GB	7,58	+ 0,21
HEIDELBERGER ZE	DE ★	61,90	+ 1,48
HELL.TECHNODO.R	GR	23,77	− 2,91
HERACLES GENL R	GR	23,77	+ 0,63
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	32,20	....
HOLDERBANK FINA	CH	1267,60	+ 0,56
IMERYS /RM	FR ★	123,60	− 0,24
ITALCEMENTI	IT ★	10,22	....
LAFARGE /RM	FR ★	82,65	− 0,30
MICHANIKI REG.	GR	9,15	+ 1,32
PILKINGTON PLC	GB	1,46	....
RMC GROUP PLC	GB	13,76	....
SAINT GOBAIN /R	FR ★	142,80	− 0,28
SKANSKA -B-	SE	37,51	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,37	....
TECHNIP /RM	FR ★	124	− 0,40
TITAN CEMENT RE	GR	40,70	+ 0,22
WIENERB BAUSTOF	AT ★	23,80	− 0,54
WILLIAMS	GB	6	+ 7,71
▶ DJ E STOXX CNST P		228,50	− 0,12

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR ★	43,30	− 1,05
ADIDAS-SALOMON	DE ★	57,20	....
AGFA-GEVAERT	BE ★	22,50	− 0,35
AIR FCE	FR ★	17,82	− 2,62
AIRTOURS PLC	GB	5,57	+ 0,86
ALITALIA	IT ★	2,16	+ 0,93
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	14,80	− 1,33
AUTOGRILL	IT ★	11,06	− 0,18
BANG & OLUFSEN	DK	35,53	− 1,85
BENETTON GROUP	IT ★	2,18	....
BRITISH AIRWAYS	GB	6,11	+ 0,79
BULGARI	IT ★	13,40	+ 0,60
CLUB MED. /RM	FR ★	148,50	+ 1,71
COMPASS GRP	GB	12,98	+ 0,37
DT.LUFTHANSA N	DE ★	24,10	+ 0,37
ELECTROLUX -B-	SE	16,60	+ 1,46
EM.TV & MERCHAN	DE ★	65,55	− 1,58
EMI GROUP	GB	10,03	....
ENDEMOL ENTER	NL ★	129,50	+ 2,78
EURO DISNEY /RM	FR ★	0,72	− 1,37
GRANADA GROUP	GB	10	+ 1,29
HERMES INTL	FR ★	145,50	− 0,68
HPI	IT ★	1,39	+ 0,72
KLM	NL ★	28,55	− 0,17
HILTON GROUP	GB	3,98	....
LVMH / RM	FR ★	452,50	+ 0,15
MEDION	DE ★	108	− 1,37
MOULINEX /RM	FR ★	5,66	+ 2,35
PERSIMMON PLC	GB	3,04	....
PREUSSAG AG	DE ★	35,90	+ 1,84
RANK GROUP	GB	2,26	....
RYANAIR HLDGS	IE	7,50	....
SAIRGROUP N	CH	183,07	+ 0,35
SAS DANMARK A/S	DK	8,85	....
SEB /RM	FR ★	59,60	− 0,67
SODEXHO ALLIANC	FR ★	179,40	− 0,33
TELE PIZZA	ES ★	5,97	− 0,67
THE SWATCH GRP	CH	1361,88	+ 0,24
THE SWATCH GRP	CH	273,80	− 0,24
VOLVO -A-	SE	22,34	+ 0,27
VOLVO -B-	SE	23,17	− 0,51
WW/WW UK UNITS	IR ★	1,11	− 0,89
WILSON BOWDEN	GB	10,19	....
WM-DATA -B-	SE	5,55	+ 1,09
WOLFORD AG	AT ★	33	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		193,51	− 0,24

PHARMACIE

ALTANA AG	DE ★	83,95	+ 1,21
ASTRAZENECA	GB	46,17	+ 0,10
AVENTIS /RM	FR ★	75	− 0,53
BB BIOTECH	CH	1131,34	− 0,74
GLAXO WELLCOME	GB	30,52	+ 2,08
NOVARTIS N	CH	1642,77	+ 0,43
NOVO NORDISK B	DK	175,66	+ 0,77
ORION B	FI ★	24,19	+ 0,79
QIAGEN NV	NL ★	179	....
ROCHE HOLDING	CH	10993,80	− 0,44
ROCHE HOLDING G	CH	10138,19	+ 0,48
SANOFI SYNTHELA	FR ★	49,50	− 0,70
SCHERING AG	DE ★	57	+ 1,79
SMITHKLINE BEEC	GB	13,77	+ 1,29
UCB	BE ★	38,27	+ 1,35
▶ DJ E STOXX HEAL		478,49	....

(Publicité)

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

ÉNERGIE

BG	GB	5,33	....
BP AMOCO	GB	10,01	− 0,63
BURMAH CASTROL	GB	26,48	+ 0,30
CEPSA	ES ★	9,19	+ 0,88
COFLEXIP /RM	FR ★	125,50	− 0,40
DORDTSCHE PETRO	NL ★	56,35	....
ENI	IT ★	5,98	− 0,17
ENTERPRISE OIL	GB	8,39	− 1,31
HELLENIC PETROL	GR	12,06	− 0,61
LASMO	GB	2,13	− 0,74
OMV AG	AT ★	91,80	....
PETROLEUM GEO-S	NO	18,57	....
REPSOL	ES ★	20,55	− 0,48
ROYAL DUTCH CO	NL ★	66,42	− 0,12
SAIPEM	IT ★	6	+ 0,17
SHELL TRANSP	GB	9,04	− 0,35
TOTAL FINA ELF/	FR ★	163,80	+ 0,18
▶ DJ E STOXX ENGY P		351,98	− 0,09

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	21,89	+ 1,10
ALMANIJ	BE ★	41,15	− 2,02
ALPHA FINANCE	GR	55,85	....
AMVESCAP	GB	16,49	....
BHW HOLDING AG	DE ★	25,50	− 0,58
BPI R	PT ★	3,66	....
BRITISH LAND CO	GB	6,29	− 0,50
CANARY WHARF GR	GB	5,75	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,69	+ 0,48
CLOSE BROS GRP	GB	17,35	+ 0,93
COMPART	IT ★	1,44	− 2,04
COBEPA	BE ★	75,45	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	92,04	+ 1,09
CORP FIN ALBA	ES ★	28,38	− 0,39
CS GROUP N	CH	206,64	+ 0,31
DEPFA-BANK	DE ★	116,50	+ 2,64
DIREKT ANLAGE B	DE ★	38,60	− 1,03
EURAFRANCE /RM	FR ★	504	+ 0,50
FORTIS (B)	BE ★	28,80	− 0,03
FORTIS (NL)	NL ★	28,92	− 0,28
GECINA /RM	FR ★	107,40	+ 0,85
GIMV	BE ★	73	+ 1,25
HAMMERSON	GB	7,07	....
ING GROEP	NL ★	68,28	+ 0,50
REALDANMARK	DK	33,52	+ 1,81
LAND SECURITIES	GB	12,26	+ 1,05
LIBERTY INTL	GB	8,37	+ 1,15
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	534	+ 0,95
MEDIOBANCA	IT ★	10,45	+ 0,48
MEPC PLC	GB	8,63	− 0,18
METROVACESA	ES ★	18,40	+ 1,66
PROVIDENT FIN	GB	10,83	....
RODAMCO CONT. E	NL ★	42,60	− 0,47
RODAMCO NORTH A	NL ★	41,60	....
SCHRODERS	GB	16,11	....
SIMCO N /RM	FR ★	77,90	− 2,62
SLOUGH ESTATES	GB	5,81	....
UNIBAIL /RM	FR ★	140	....
VALLEHERMOSO	ES ★	6,53	....
WCM BETEILIGUNG	DE ★	25,50	− 1,96
WOOLWICH PLC	GB	4,43	+ 1,83
▶ DJ E STOXX FINS P		270,19	+ 0,07

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,60	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,08	− 0,67
BASS	GB	11,56	....
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	43,78	+ 1,81
BRAU-UNION	AT ★	43,80	+ 1,62
CADBURY SCHWEPP	GB	6,64	+ 0,24
CARLSBERG -B-	DK	30,17	− 0,88
CARLSBERG AS -A	DK	28,96	....
COCA-COLA BEVER	GB	1,80	....
DANISCO	DK	34,73	+ 4,86
DANONE /RM	FR ★	136,60	+ 0,15
DELTA HOLDINGS	GR	17,29	+ 0,17
DIAGEO	GB	9,22	+ 0,52
ELAIS OLEAGINOU	GR	23,92	+ 0,63
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	106,70	+ 0,95
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	39,90	+ 0,50
HELLENIC BOTTLI	GR	16,90	− 0,18
HELLENIC SUGAR	GR	15,36	+ 1,47
KAMPS	DE ★	32,60	− 0,61
KERRY GRP-A-	GB	21,81	....
MONTEDISON	IT ★	1,86	− 1,59
NESTLE N	CH	2105,77	+ 0,49
KONINKLIJKE NUM	NL ★	49,96	+ 0,32
PARMALAT	IT ★	1,35	− 0,74
PERNOD RICARD /	FR ★	59,75	− 0,42
RAISIO GRP -V-	FI ★	2,12	+ 1,44
SCOTT & NEWCAST	GB	8,37	− 0,57
SOUTH AFRICAN B	GB	7,93	....
TATE & LYLE	GB	5,14	− 0,31
UNIGATE PLC	GB	4,79	....
UNILEVER	NL ★	51,35	....
UNILEVER	GB	6,65	+ 0,72
WHITBREAD	GB	9,28	− 2,02
▶ DJ E STOXX F & BV P		225,99	+ 0,02

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	128,99	....
ADECCO N	CH	885,96	− 0,29
ALSTOM	FR ★	29	....
ALUSUISSE GRP N	CH	681,26	+ 0,48
ASSA ABLOY-B-	SE	20,19	....
ASSOC BR PORTS	GB	5,40	....
ATLAS COPCO -A-	SE	20,73	....
ATLAS COPCO -B-	SE	20,07	+ 0,90
ATTICA ENTR SA	GR	11,76	+ 1,02
BAA	GB	7,91	− 0,60
BBA GROUP PLC	GB	6,93	....
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	8,80	....
CIR	IT ★	3,46	+ 1,47
CAPITA GRP	GB	25	....
CDB WEB TECH IN	IT ★	12,16	− 0,41
CMG	GB	62,73	....
COOKSON GROUP P	GB	3,28	....
DAMPSKIBS -A-	DK	10459,27	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11196,78	+ 1,71
DAMSKIBS SVEND	DK	16091,18	+ 3,90
ELECTROCOMPONEN	GB	10,03	....
EUROTUNNEL /RM	FR ★	0,98	+ 1,03
GROUP 4 FALCK	DK	165,61	+ 2,07
FINNLINES	FI ★	22,50	+ 8,23
FKI	GB	3,82	− 1,64
FLS IND.B	DK	15,42	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	36,30	+ 0,06
GKN	GB	13,79	....
HALKOR	GR	5,48	+ 0,27
HAYS	GB	5,94	+ 0,27
HEIDELBERGER DR	DE ★	66,50	....
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	33,25	....
IFIL	IT ★	8,92	+ 0,22
IMI PLC	GB	4,41	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	25,98	....
ISS	DK	78,44	+ 0,74
KINNEVIK -B-	SE	27,71	− 0,43
KOEBENHAVN LUFT	DK	73,75	....
KONE B	FI ★	61,60	....
LEGRAND /RM	FR ★	235,10	− 0,93
LINDE AG	DE ★	41,95	+ 0,72
MAN AG	DE ★	33,45	+ 1,36
MG TECHNOLOGIES	DE ★	14,30	− 1,38
METRA A	FI ★	18,50	− 2,37
METSO	FI ★	13	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,45	− 1,36
NETCOM -B-	SE	77,41	....
EXEL	GB	5,49	....
NKT HOLDING	DK	167,62	....
OCEAN GROUP	GB	17,67	+ 0,82
PARTEK	FI ★	13,20	....
PENINS.ORIENT.S	GB	9,28	+ 0,52
PREMIER FARNELL	GB	7,72	....
RAILTRACK	GB	14,79	+ 0,32
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	39,10	+ 3,44
RATIN -A-	DK	81,40	....
RATIN -B-	DK	81,80	....
RENTOKIL INITIA	GB	2,42	+ 1,33
REXAM	GB	4,14	− 2,62
REXEL /RM	FR ★	82,15	− 1,02
RHI AG	AT ★	24,41	− 0,37
RIETER HLDG N	CH	341,60	− 1,49
DRESDNER TIGER	SE	....	....
SAURER ARBON N	CH	636,06	+ 0,82
SCHNEIDER ELECT	FR ★	71,40	+ 0,92
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	2,34	....
SECURICOR	GB	2,18	+ 1,48
SECURITAS -B-	SE	24,79	....
SGL CARBON	DE ★	69,70	− 0,57
SHANKS GROUP	GB	2,87	+ 1,69
SIDEL /RM	FR ★	83	− 1,19
INVENSYS	GB	3,96	+ 0,40
SINGULUS TECHNO	DE ★	120,50	....
SKF -B-	SE	17,20	+ 0,70
SOPHUS BEREND -	DK	19,71	....
SULZER FRAT.SA1	CH	707,74	+ 1,95
T.I.GROUP PLC	GB	5,86	....
TOMRA SYSTEMS	NO	28,13	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	57,49	+ 0,86
VEDIOR NV	NL ★	12,60	+ 0,80
▶ DJ E STOXX IND GO P		557,22	+ 0,19

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	2,95	+ 1,65
AEGON NV	NL ★	79,45	....
AGF /RM	FR ★	56,05	− 0,62
ALLEANZA ASS	IT ★	13,12	+ 0,08
ALLIANZ N	DE ★	375,50	....
ALLIED ZURICH	GB	12,53	+ 0,90
ASR VERZEKERING	NL ★	54,60	− 0,27
AXA /RM	FR ★	169,80	− 0,18
BALOISE HLDG N	CH	1038,36	....
BRITANNIC	GB	14,57	....
CGNU	GB	16,22	+ 0,59
CNP ASSURANCES	FR ★	37,30	− 1,82
CORP MAPFRE R	ES ★	13,71	+ 0,22
ERGO VERSICHERU	DE ★	116,50	+ 0,43
ETHNIKI GEN INS	GR	31,19	− 0,38
EULER	FR ★	51,05	+ 0,10
CODAN	DK	71,87	....
FORTIS (B)	BE ★	28,80	− 0,03
GENERALI ASS	IT ★	34,90	....
GENERALI HLD VI	AT ★	168	+ 0,30
INTERAM HELLEN	GR	24,36	+ 1,86
IRISH LIFE & PE	GB	9,01	....
FONDIARIA ASS	IT ★	5,33	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,55	....
MEDIOLANUM	IT ★	17,42	− 0,29
MUENCH RUECKVER	DE ★	327,50	+ 0,92
NORWICH UNION	GB	7,90	....
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	36,95	− 0,30
PRUDENTIAL	GB	14,74	− 0,75
RAS	IT ★	11,48	+ 0,35
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,38	− 1,72
SAMPO -A-	FI ★	42,85	+ 0,87
SWISS RE N	CH	2120,63	+ 0,43
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	58	....
SKANDIA INSURAN	SE	26,82	+ 2,05
STOREBRAND	NO	7,61	....
SUN LF & PROV H	GB	7,99	....
SWISS LIFE REG	CH	628,31	− 0,10
TOPDANMARK	DK	17,43	− 0,20
ZURICH ALLIED N	CH	526,93	+ 0,12
▶ DJ E STOXX INSU P		422,63	+ 0,09

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	20,78	+ 0,46
CANAL PLUS /RM	FR ★	183,40	− 0,97
CARLTON COMMUNI	GB	13,53	+ 1,07
ELSEVIER	NL ★	12,47	− 0,64
EMAP PLC	GB	15,98	− 3,92
DAILY MAIL & GE	GB	29,85	....
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	12,60	− 0,16
HAVAS ADVERTISI	FR ★	21,90	+ 1,39
INDP NEWS AND M	IR ★	3,90	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	84,20	− 0,65
MEDIASET	IT ★	16,52	+ 1,04
PEARSON	GB	33,91	+ 0,71
REED INTERNATIO	GB	8,76	− 1,26
REUTERS GROUP	GB	19,44	+ 0,33
TELEWEST COMM.	GB	4,31	+ 1,50
TF1	FR ★	74,30	− 0,80
UNITED NEWS & M	GB	14,77	....
UNITED PAN-EURO	NL ★	33,45	+ 3,24
VNU	NL ★	57,20	+ 0,44
WOLTERS KLUWER	NL ★	29,24	− 0,68
WPP GROUP	GB	14,93	− 0,21
▶ DJ E STOXX MEDIA P		533,88	− 0,08

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	30,81	− 0,42
ALTADIS -A-	ES ★	15,94	− 1,60
ATHENS MEDICAL	GR	14,80	+ 1,63
AVIS EUROPE	GB	3,71	− 2,92
AUSTRIA TABAK A	AT ★	38,55	− 0,39
BEIERSDORF AG	DE ★	88,60	− 1,66
BIC /RM	FR ★	48,56	− 0,49
BRIT AMER TOBAC	GB	7,04	− 1,34
CASINO GP /RM	FR ★	95,25	+ 0,21
CFR UNITS -A-	CH	2712,13	− 0,24
DELHAIZE	BE ★	66,50	− 0,60
ESSILOR INTL /R	FR ★	303,20	+ 0,23
COLRUYT	BE ★	40,80	− 1,69
FREESERVE	GB	7,23	....
FRESENIUS MED C	DE ★	83,90	+ 1,08
GALLAHER GRP	GB	5,29	+ 0,61
GIB	BE ★	37,30	− 1,32
GIVAUDAN N	CH	319,97	− 1,29
IMPERIAL TOBACC	GB	9,78	− 0,49
JERONIMO MARTIN	PT ★	17,93	....
KESKO -B-	FI ★	10,51	....
L'OREAL /RM	FR ★	867	+ 0,23
MORRISON SUPERM	GB	2,37	....
HENKEL KGAA VZ	DE ★	61,20	− 0,16
RECKITT BENCKIS	GB	12,02	+ 0,80
SAFEWAY	GB	4,06	....
SAINSBURY J. PL	GB	4,76	+ 0,34
SMITH & NEPHEW	GB	3,25	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,13	....
TERRA NETWORKS	ES ★	41,68	− 0,76
TESCO PLC	GB	3,26	− 0,49
TNT POST GROEP	NL ★	27,05	+ 1,69
T-ONLINE INT	DE ★	35,70	− 0,78
WORLD ONLINE IN	NL ★	13,40	− 1,83
▶ DJ E STOXX N CY G P		489,21	− 0,20

COMMERCE DISTRIBUTION

AVA ALLG HAND.G	DE ★	512,50	− 1,44
BOOTS CO PLC	GB	7,77	+ 1,04
BUHRMANN NV	NL ★	31,65	− 0,47
CARREFOUR /RM	FR ★	74,10	+ 0,14
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	274	− 0,54
CENTROS COMER P	ES ★	14,72	− 0,20
CONTINENTE	ES ★	19,35	− 0,26
DIXONS GROUP	GB	4,36	+ 1,86
GEHE AG	DE ★	34,40	+ 0,29
GREAT UNIV STOR	GB	6,48	+ 0,25
GUCCI GROUP	NL ★	99,50	− 0,70
HENNES & MAURIT	SE	20,67	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	30,30	+ 0,33
KINGFISHER	GB	9,23	+ 0,52
MARKS & SPENCER	GB	3,84	+ 1,69
METRO	DE ★	35,40	+ 0,57
NEXT PLC	GB	9,86	− 1,12
PINAULT PRINT./	FR ★	232	− 1,28
VALORA HLDG N	CH	285,42	+ 0,45
VENDEX KBB NV	NL ★	17,69	+ 1,14
W.H SMITH	GB	5,68	− 0,83
WOLSELEY PLC	GB	5,68	+ 1,13
▶ DJ E STOXX RETL P		378,73	− 0,11

HAUTE TECHNOLOGIE

AEROSPATIALE MA	FR ★	22,60	....
ALCATEL /RM	FR ★	70,40	+ 0,72
ALTEC SA REG.	GR	14,59	− 0,20
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	47,60	....
BAAN COMPANY	NL ★	2,85	− 0,35
BARCO	BE ★	118,50	+ 0,42
BOOKHAM TECHNOL	GB	58,91	....
SPIRENT	GB	17,12	....
BAE SYSTEMS	GB	6,80	− 0,70
BULL	FR ★	9,41	− 3,49
CAB & WIRE COMM	GB	13,98	....
CAP GEMINI /RM	FR ★	191	− 0,78
COLT TELECOM NE	GB	37,59	....
COMPTEL	FI ★	23,54	− 1,88
DASSAULT SYST./	FR ★	99	....
DIALOG SEMICOND	GB	87,57	....
ERICSSON -B-	SE	20,61	− 0,86
F-SECURE	FI ★	12,40	− 0,80
FINMATICA	IT ★	70	+ 1,38
FINMECCANICA	IT ★	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	7,88	....
GETRONICS	NL ★	60,85	....
GN GREAT NORDIC	DK	102,85	− 1,03
INFINEON TECHNO	DE ★	90,50	− 1,95
INTRACOM R	GR	39,60	− 0,97
LOGICA	GB	26,60	+ 0,06
MISYS	GB	9,14	− 1,20
NOKIA	FI ★	54,20	− 3,39
NYCOMED AMERSHA	GB	10,51	....
OCE	NL ★	17,60	+ 1,73
OLIVETTI	IT ★	3,89	....
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	52,55	− 0,66
ROLLS ROYCE	GB	3,96	....
SAGE GRP	GB	8,49	+ 1,91
SAGEM	FR ★	1245	− 0,80
SAP AG	DE ★	174,50	+ 2,05
SAP VZ	DE ★	214,80	....
SEMA GROUP	GB	14,62	− 0,86
SIEMENS AG N	DE ★	159,30	+ 0,82
SMITHS IND PLC	GB	13,90	+ 0,23
MB SOFTWARE	DE ★	11,60	+ 8,41
STMICROELEC SIC	FR ★	70,35	....
TECNOST	IT ★	4,08	+ 0,25
TELE 1 EUROPE	SE	13,08	....
THOMSON CSF /RM	FR ★	41,50	+ 2,22
TIETOENATOR	FI ★	39	+ 1,30
WILLIAM DEMANT	DK	32,18	− 2,04
▶ DJ E STOXX TECH P		1030,42	− 1,19

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT ★	4,54	+ 1,11
ANGLIAN WATER	GB	9,58	....
BRITISH ENERGY	GB	2,88	− 2,69
CENTRICA	GB	3,41	+ 1,90
EDISON	IT ★	10,08	+ 0,50
ELECTRABEL	BE ★	262,50	+ 0,42
ELECTRIC PORTUG	PT ★	18,35	....
ENDESA	ES ★	20,60	− 1,20
ENEL	IT ★	4,58	+ 1,55
EVN	AT ★	40,50	− 2,03
FORTUM	FI ★	4,10	+ 0,74
GAS NATURAL SDG	ES ★	19,35	....
IBERDROLA	ES ★	13,74	+ 1,03
ITALGAS	IT ★	4,42	− 0,23
NATIONAL GRID G	GB	8,28	+ 0,78
NATIONAL POWER	GB	6,53	− 0,73
OESTERR ELEKTR	AT ★	108,20	− 1,19
POWERGEN	GB	8,87	− 1,42
SCOTTISH POWER	GB	8,76	....
SEVERN TRENT	GB	10,94	− 0,58
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	186,90	+ 0,16
SYDKRAFT -A-	SE	17,98	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,92	....
THAMES WATER	GB	13,02	+ 0,12
FENOSA	ES ★	19,78	− 0,20
UNITED UTILITIE	GB	10,52	− 0,15
VIAG	DE ★	22,45	....
VIVENDI/RM	FR ★	92,25	− 0,86
▶ DJ E STOXX PO SUP P		339,15	+ 0,23

EURO NOUVEAU MARCHÉ

28/06 10 h 14 ▶ — Cours en euros — % Var. 27/06

AMSTERDAM

AIRSPRAY NV	20,30	+ 1,45
ANTONOV	0,99	+ 4,21
C/TAC	8,10	− 1,22
CARDIO CONTROL	5,20	....
CSS	23,90	....
HITT NV	6	....
INNOCONCEPTS NV	20,50	....
NEDGRAPHICS HOLD	23,50	....
SOPHEON	7,85	− 2,48
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,62	− 1,09
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	16,25	− 0,91

BRUXELLES

ARTHUR	43	− 0,12
ENVIPCO HLD CT	1,03	....
FARDEM BELGIUM B	20,11	....
INTERNOC HLD	1,85	+ 8,82
INTL BRACHYTHER B	11	+ 0,09
LINK SOFTWARE B	8	....
PAYTON PLANAR	1,49	....
ACCENTIS	7,22	....

FRANCFORT

UNITED INTERNET	120	− 2,83
AIXTRON	145	− 1,36
AUGUSTA TECHNOLOGIE	107,43	− 1,89
BB BIOTECH ZT-D	112,50	− 0,35
BB MEDTECH ZT-D	13,20	....
BERTRANDT AG	14,30	− 1,38
BETA SYSTEMS SOFTWA	8,78	− 0,23
CE COMPUTER EQUIPME	149	+ 2,05
CE CONSUMER ELECTRO	130,20	− 7,03
CENIT SYSTEMHAUS	32	....
DRILLISCH	6,80	+ 0,59
EDEL MUSIC	19,90	+ 2,21
ELSA	50,50	− 0,98
EM.TV & MERCHANDI	65,98	− 0,93
EUROMICRON	25,10	+ 0,40
GRAPHISOFT NV	20	....
HOEFT & WESSEL	13,60	....
HUNZINGER INFORMAT	8,55	+ 0,59
INFOMATEC	11,50	− 8,73
INTERSHOP COMMUNICA	489	+ 0,82
KINOWELT MEDIEN	53,50	+ 1,13
LHS GROUP	37,35	+ 2,58
LINTEC COMPUTER	120,50	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne - **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande - **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche - **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark - **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre **Ingenico** cédait 0,79 %, à 101,8 euros, mercredi 28 juin lors des premières transactions. Le groupe a annoncé mardi son intention de procéder *« sans autre délai »* à l'augmentation de capital autorisée par sa dernière assemblée générale extraordinaire. La société avait annoncé qu'elle envisageait de lever jusqu'à 1 milliard de francs par émission d'actions ou d'obligations convertibles.

● L'action **Moulinex** rebondissait de 2,17 %, à 5,64 euros, mercredi, quelques minutes après le début des transactions. Mardi, elle avait plongé de 12,78 % après l'annonce de résultats en forte baisse et l'impasse dans ses négociations avec Brandt.

● Natexis Banques Populaires a annoncé mardi avoir décidé d'engager une procédure de retrait de la cote officielle de deux de ses filiales, **Assurances Banque Populaire** et **Factorem**. Le Conseil des marchés financiers a décidé la suspension de la cotation des deux sociétés dans l'attente de la mise en œuvre de ces opérations.

● Le titre **Thomson-CSF** s'appréciait, mercredi, lors des premières cotations, de 1,95 %, à 41,4 euros. Le groupe d'électronique de défense français et l'américain Raytheon pourraient annoncer une coentreprise dans les radars au prochain Salon aéronautique de Farnborough, dans un mois, indiquent *Les Echos* en citant la revue *Defense News*.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 28 JUIN — **Cours relevés à 9 h 57**

Liquidation : 24 juillet

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
BNPPARIBAS(TP)84	145,20	148,40	973,44	+ 2,20	30/07
CR.LYONNAIS(TP) L	146	146,70	962,29	+ 0,48	22/10
RENAULT (T.P.)	338	338	2217,13	....	24/10
SAINT GOBAIN(T.P.	170	170,70	1119,72	+ 0,41	15/07
THOMSON S.A (T.P)	160	161	1056,09	+ 0,63	02/08
ACCOR	43,76	43,11	282,78	− 1,49	14/06
AEROSPATIALE MATR	22,60	22,35	146,61	− 1,11	06/06
AGF	56,40	55,90	366,68	− 0,89	31/05
AIR FRANCE GPE NO	18,30	17,82	116,89	− 2,62	06/07
AIR LIQUIDE	132	132,40	868,49	+ 0,30	11/05
ALCATEL	69,90	70,30	461,14	+ 0,57	18/05
ALSTOM	29	29,01	190,29	+ 0,03	01/10
ALTRAN TECHNO. #	211	213,60	1401,12	+ 1,23	29/09
ATOS CA	100	100	655,96	....	....
AVENTIS	75,40	74,75	490,33	− 0,86	05/06
AXA	170,10	169,60	1112,50	− 0,29	09/05
BAIL INVESTIS	118,40	118,10	774,69	− 0,25	22/06
AZEO(EXG.ET EAUX) ↑	65,25	67	439,49	+ 2,68	19/06
BAZAR HOT. VILLE	124,60	128	839,62	+ 2,73	13/06
BIC	48,80	48,50	318,14	− 0,61	15/06
BIS	89,90	86,45	567,07	− 3,84	01/07
BNPPARIBAS	95,10	96,80	634,97	+ 1,79	26/05
BOLLORE	184,60	180,40	1183,35	− 2,28	01/07
BONGRAIN	273,50	267,10	1752,06	− 2,34	12/05
BOUYGUES	738	730	4788,49	− 1,08	02/06
BOUYGUES OFFS.	51,60	54,80	359,46	+ 6,20	26/05
BULL#	9,75	9,50	62,32	− 2,56	....
BUSINESS OBJECTS	96,60	97	636,28	+ 0,41	....
CANAL +	185,20	182,50	1197,12	− 1,46	01/07
CAP GEMINI	192,50	190,70	1250,91	− 0,94	26/05
CARBONE LORRAINE	44,30	43,50	285,34	− 1,81	09/06
CARREFOUR	74	73,80	484,10	− 0,27	10/04
CASINO GUICHARD	95,05	95,20	624,47	+ 0,16	09/06
CASINO GUICH.ADP	64,95	65	426,37	+ 0,08	09/06
CASTORAMA DUB.(LI	275,50	277,50	1820,28	+ 0,73	26/05
C.C.F.	149	148,10	971,47	− 0,60	25/04
CEGID (LY)	148,60	148	970,82	− 0,40	26/05
CGIP	46,45	46,50	305,02	+ 0,11	09/06
CHARGEURS	62,75	62,20	408,01	− 0,88	22/06
CHRISTIAN DALLOZ	71,50	72,50	475,57	+ 1,40	02/07
CHRISTIAN DIOR	249,90	250,20	1641,20	+ 0,12	05/06
CIC -ACTIONS A	113	113	741,23	....	02/06
CIMENTS FRANCAIS	50	49,95	327,65	− 0,10	21/06
CLARINS	111,30	110,50	724,83	− 0,72	21/07
CLUB MEDITERRANEE	146	146,60	961,63	+ 0,41	02/05
CNP ASSURANCES	37,99	37,50	245,98	− 1,29	15/06
COFACE	100	101,90	668,42	+ 1,90	31/05
COFLEXIP	126	125,60	823,88	− 0,32	06/06
COLAS	52,25	52	341,10	− 0,48	29/05
CPR	38,35	38,20	250,58	− 0,39	01/06
CRED.FON.FRANCE	14,10	14	91,83	− 0,71	03/07
CFF.RECYCLING	52,40	51,25	336,18	− 2,19	30/03
CREDIT LYONNAIS	47,89	47,59	312,17	− 0,63	15/05
CS SIGNAUX(CSEE)	53,50	53,50	350,94	....	01/07
DAMART	64	63,60	417,19	− 0,63	20/12
DANONE	136,40	136,10	892,76	− 0,22	30/05
DASSAULT-AVIATION	187,90	188,50	1236,48	+ 0,32	09/05
DASSAULT SYSTEMES	99	98,85	648,41	− 0,15	01/07
DE DIETRICH	63	63	413,25	....	19/05
DEVEAUX(LY)#	73,80	74,30	487,38	+ 0,68	01/07
DMC (DOLLFUS MI)	5,06	5,10	33,45	+ 0,79	20/06
DYNACTION	28,10	28,49	186,88	+ 1,39	12/07
EIFFAGE	61	61	400,13	....	04/01
ELIOR	13,06	13,01	85,34	− 0,38	....
ENTENIAL(EX CDE)	38,05	38	249,26	− 0,13	....
ERAMET CA EX DTDI	46,30	45,55	298,79	− 1,62	30/06
ERIDANIA BEGHIN	105,70	106,70	699,91	+ 0,95	13/07
ESSILOR INTL	302,50	303,20	1988,86	+ 0,23	05/06
ESSO ■	65,20	65,20	427,68	....	28/06
EULER	51	51,05	334,87	+ 0,10	....
EURAFRANCE	501,50	504	3306,02	+ 0,50	27/12
EURO DISNEY	0,73	0,73	4,79	....	30/09
EUROTUNNEL	0,97	0,98	6,43	+ 1,03	....
FAURECIA	43,20	42,95	281,73	− 0,58	06/05
FIMALAC SA CA	32,62	33	216,47	+ 1,16	09/06
FIVES-LILLE	79,20	77,85	510,66	− 1,70	20/06
FONC.LYON.#	107,60	107,50	705,15	− 0,09	05/06
FRANCE TELECOM	157,90	154	1010,17	− 2,47	22/06
FROMAGERIES BEL	654	....	....	....	21/07
GALERIES LAFAYETT	205,60	207,50	1361,11	+ 0,92	13/06
GAUMONT #	70,50	71	465,73	+ 0,71	11/05
GECINA	106,50	107,40	704,50	+ 0,85	02/07
GEOPHYSIQUE	73	72,65	476,55	− 0,48	12/07
GFI INFORMATIQUE	145,50	145,20	952,45	− 0,21	16/06
GRANDVISION	29,90	29,73	195,02	− 0,57	30/06
GROUPE ANDRE S.A.	135	135	885,54	....	31/05
GROUPE GASCOGNE	80,15	78,30	513,61	− 2,31	30/05
GR.ZANNIER (LY) #	60,15	59,80	392,26	− 0,58	01/07
GROUPE GTM	96	96	629,72	....	30/06
GROUPE PARTOUCHE	78,90	79,10	518,86	+ 0,25	18/04
NRJ GROUP	50,50	50,90	333,88	+ 0,79	....
GUYENNE GASCOGNE	88	87,50	573,96	− 0,57	13/06
HAVAS ADVERTISING	21,60	21,94	143,92	+ 1,57	24/05
IMERYS(EX.IMETAL)	123,90	123,40	809,45	− 0,40	25/06
IMMEUBLES DE FCE	19	18,60	122,01	− 2,11	02/06
INFOGRAMES ENTER.	27,05	25,50	167,27	− 5,73	....
INGENICO	101,90	100,80	661,20	− 1,08	03/08
ISIS	73	72,50	475,57	− 0,68	30/06
KAUFMAN ET BROAD	20,01	20,26	132,90	+ 1,25	....
KLEPIERRE COMP.FI	95	95,05	623,49	+ 0,05	28/04
LABINAL	132,60	132,20	867,18	− 0,30	07/07
LAFARGE	82,90	82,45	540,84	− 0,54	06/07
LAGARDERE	84,75	84	551	− 0,88	31/05
LAPEYRE	53	53	347,66	....	31/05
LEBON (CIE)	57	56,80	372,58	− 0,35	08/06
LEGRAND	237,30	235,10	1542,15	− 0,93	13/06
LEGRAND ADP	128,40	126	826,51	− 1,87	13/06
LEGRIS INDUST.	44,70	44,56	292,29	− 0,31	09/07
LIBERTY SURF	35,50	35,02	229,72	− 1,35	....
LOCINDUS	120,90	120	787,15	− 0,74	01/07
L'OREAL	865	865,50	5677,31	+ 0,06	15/06
LVMH MOET HEN.	451,80	451,10	2959,02	− 0,15	05/06
MARINE WENDEL	81,80	81	531,33	− 0,98	29/11
METALEUROP	7,95	8	52,48	+ 0,63	04/07
MICHELIN	34,50	34,25	224,67	− 0,72	30/05
MONTUPET SA	27,45	27,20	178,42	− 0,91	29/06
MOULINEX	5,53	5,64	37	+ 1,99	14/09
NATEXIS BQ POP.	74,20	74,20	486,72	....	22/06
NEOPOST	32,80	32,95	216,14	+ 0,46	....
NORBERT DENTRES.#	16,75	16,64	109,15	− 0,66	05/06
NORD-EST	25,25	25,22	165,43	− 0,12	20/06
OLIPAR	8,24	....	....	....	....
PECHINEY ACT ORD	43,80	43,85	287,64	+ 0,11	30/06
PENAUILLE POLY.CB	549	536	3515,93	− 2,37	15/06
PERNOD-RICARD	60	59	387,01	− 1,67	10/05
PEUGEOT	216,50	216,80	1422,11	+ 0,14	02/06
PINAULT-PRINT.RED	235	230,60	1512,64	− 1,87	01/07
PLASTIC OMN.(LY)	106,50	106	695,31	− 0,47	22/05
PUBLICIS #	410	412	2702,54	+ 0,49	07/07
REMY COINTREAU	33,20	33,20	217,78	....	15/09
RENAULT	45,20	45,71	299,84	+ 1,13	02/07
REXEL	83	82,15	538,87	− 1,02	01/07
RHODIA	17,67	18,15	119,06	+ 2,72	15/05
ROCHETTE (LA)	6,52	6,50	42,64	− 0,31	25/06
ROYAL CANIN	100,60	100,70	660,55	+ 0,10	09/05
RUE IMPERIALE (LY	2095	....	....	....	22/06
SADE (NY)	50	50,15	328,96	+ 0,30	20/06
SAGEM S.A.	1255	1240,50	8137,15	− 1,16	....
SAINT-GOBAIN	143,20	142,80	936,71	− 0,28	28/06
SALVEPAR (NY)	74,90	74,85	490,98	− 0,07	05/08
SANOFI SYNTHELABO	49,85	49,21	322,80	− 1,28	05/06
SCHNEIDER ELECTRI	70,75	71,40	468,35	+ 0,92	09/06
SCOR	47	46,35	304,04	− 1,38	07/06
S.E.B.	60	59,90	392,92	− 0,17	09/06
SEITA	44	43,52	285,47	− 1,09	16/12
SELECTIBAIL(EXSEL	15,50	15,40	101,02	− 0,65	22/06
SIDEL	84	82,90	543,79	− 1,31	02/06
SILIC CA	152	....	....	....	20/06
SIMCO ■	77,55	77,95	511,32	+ 0,52	28/06
SKIS ROSSIGNOL	15,40	15	98,39	− 2,60	20/09
SOCIETE GENERALE	61,20	60,55	397,18	− 1,06	25/04
SODEXHO ALLIANCE	180	177,70	1165,64	− 1,28	03/03
SOGEPARC (FIN)	81	....	....	....	03/01
SOMMER-ALLIBERT	30,80	31	203,35	+ 0,65	20/06
SOPHIA	28,11	28,11	184,39	....	19/05
SOPRA #	77,20	77,30	507,05	+ 0,13	23/04
SPIR COMMUNIC. #	85	84	551	− 1,18	31/05
SR TELEPERFORMANC	41,40	42,20	276,81	+ 1,93	19/07
STUDIOCANAL (M)	12,17	12,11	79,44	− 0,49	19/06
SUEZ LYON.DES EAU	186,60	186,20	1221,39	− 0,21	09/05
TF1	74,90	74,30	487,38	− 0,80	30/05
TECHNIP	124,50	124	813,39	− 0,40	31/05
THOMSON-CSF	40,60	41,57	272,68	+ 2,39	09/07
THOMSON MULTIMEDI	68,60	69,10	453,27	+ 0,73	....
TOTAL FINA ELF	163,50	163,30	1071,18	− 0,12	14/06
TRANSICIEL #	70	70,20	460,48	+ 0,29	30/05
UBI SOFT ENTERTAI	42,15	41	268,94	− 2,73	....
UNIBAIL	140	139,70	916,37	− 0,21	13/06
UNILOG CA	103,50	104	682,20	+ 0,48	29/06
USINOR	12,68	12,71	83,37	+ 0,24	01/07
VALEO	58,35	57,10	374,55	− 2,14	12/07
VALLOUREC	46,80	47,35	310,60	+ 1,18	07/07
VIA BANQUE	29,75	29,50	193,51	− 0,84	23/05
VINCI	43,90	43,76	287,05	− 0,32	27/06
VIVENDI	93,05	91,45	599,87	− 1,72	11/05
WORMS (EX.SOMEAL)	15,60	15,60	102,33	....	05/05
ZODIAC	209,50	211,80	1389,32	+ 1,10	06/01
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	58,40	57,30	375,86	− 1,88	10/05
A.T.T. #	35,57	35,21	230,96	− 1,01	01/05
BARRICK GOLD #	18,73	18,70	122,66	− 0,16	15/06
CROWN CORK ORD. #	16,60	....	....	....	22/05
DE BEERS #	25,44	25,40	166,61	− 0,16	24/05
DU PONT NEMOURS #	48,14	....	....	....	12/06
ERICSSON #	21,10	20,61	135,19	− 2,32	10/04
FORD MOTOR #	45,80	45,80	300,43	....	01/06
GENERAL ELECTR. #	52,50	52,55	344,71	+ 0,10	25/04
GENERAL MOTORS #	65	....	....	....	13/06
HITACHI #	14,85	14,77	96,88	− 0,54	10/12
I.B.M.	118,20	116,60	764,85	− 1,35	10/06
ITO YOKADO #	64,50	63	413,25	− 2,33	13/11
MATSUSHITA	27	27,30	179,08	+ 1,11	31/12
MC DONALD'S	35,05	34,56	226,70	− 1,40	15/12
MERK AND CO	78,80	78,25	513,29	− 0,70	03/07
MITSUBISHI CORP.#	9,29	9,29	60,94	....	31/12
MORGAN J.P.#	129,60	124	813,39	− 4,32	17/07
NIPP. MEATPACKER#	15,40	13,90	91,18	− 9,74	29/06
PHILIP MORRIS#	28,85	29,20	191,54	+ 1,21	10/07
PROCTER GAMBLE	59,60	59,60	390,95	....	15/05
SEGA ENTERPRISES	16,60	17,39	114,07	+ 4,76	31/12
SCHLUMBERGER#	78	79,10	518,86	+ 1,41	07/07
SONY CORP.#RGA	99,10	100	655,96	+ 0,91	31/12
SUMITOMO BANK #	12,13	12,50	81,99	+ 3,05	10/12

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 27 JUIN

Cours relevés à 18 h 07

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM.	20,50	134,47	− 3,30
AB SOFT	9,50	62,32	− 5
ACCESS COMME	36,50	239,42	− 0,54
ADL PARTNER	21	137,75	....
ALGORIEL #	25,50	167,27	....
ALPHAMEDIA	9,49	62,25	− 0,11
ALPHA MOS #	6,40	41,98	− 1,54
ALTAMIR & CI	229,90	1508,05	+ 0,04
ALTAMIR BS 9 ♦	14,52	95,24	....
ALDETA	6	39,36	− 0,17
ALTI #	25	163,99	− 1,61
A NOVO #	244	1600,54	− 1,33
ARTPRICE COM	27	177,11	− 1,82
ASTRA	2,10	13,78	− 0,47
ATN ♦	4	26,24	....
AUTOMA TECH	19,97	130,99	+ 7,95
AVENIR TELEC	239,10	1568,39	+ 5,28
AVENIR TELEC	15,55	102	+ 5,07
BARBARA BUI	10,10	66,25	....
BCI NAVIGATI	24,71	162,09	+ 15,47
BELVEDERE	64,90	425,72	+ 1,41
BOURSE DIREC	10,40	68,22	− 2,80
BRIME TECHNO	46,10	302,40	− 1,91
BVRP ACT.DIV	47,90	314,20	+ 9,36
CAC SYSTEMES	12,90	84,62	− 0,62
CAST	38	249,26	+ 1,33
BUSINESS INT.	9	59,04	....
CEREP	74,40	488,03	+ 3,19
CHEMUNEX #	1,81	11,87	+ 1,69
CMT MEDICAL	15,01	98,46	+ 0,07
COALA #	38,60	253,20	− 3,50
COHERIS ATIX	50	327,98	− 7,66
COIL	32	209,91	− 3,03
CONSODATA #	37	242,70	− 4,15
CONSODATA NO ♦	40	262,38	....
CONSORS FRAN	13,66	89,60	− 9,95
CROSS SYSTEM	151	990,50	− 2,89
CRYO INTERAC.	87,60	574,62	+ 5,86
CRYO INTERAC. ♦	100	655,96	....
CYBERDECK	9	59,04	....
CYBER PRES.P	52,90	347	+ 7,96
CYRANO #	6,94	45,52	− 3,48
DALET #	15,90	104,30	+ 0,95
DESK #	5,30	34,77	− 5,36
DESK BS 98	0,45	2,95	....
DEVOTEAM #	108	708,43	+ 1,50
DMS #	9,75	63,96	− 1,02
D INTERACTIV	105	688,75	+ 4,69
DIOSOS #	42,12	276,29	− 3,06
DURAND ALLIZ	4,30	28,21	+ 4,88
DURAN DUBOI	88,10	577,90	− 0,34
DURAN BS 00 ♦	4,81	31,55	....
EFFIK #	20	131,19	+ 7,53
EGIDE #	261	1712,05	+ 5,67
EMME(JCE 1/1	10,70	70,19	....
ESKER	25,60	167,92	+ 3,18
EUROFINS SCI	18,40	120,70	− 0,59
EURO.CARGO S.	9,70	63,63	− 1,02
EUROPSTAT #	26,01	170,61	− 4,76
FABMASTER #	17	111,51	....
FIMATEX #	15	98,39	+ 10,29
FI SYSTEM #	46	301,74	− 7,07
FLOREANE MED	10,25	67,24	− 1,44
GAMELOFT COM	8,49	55,69	+ 0,12
GAUDRIOT #	19,65	128,90	+ 3,42
GENERIX #	36,95	242,38	− 1,47
GENESYS #	43,35	284,36	− 2,36
GENESYS BS00	1,86	12,20	....
GENSET	82,85	543,46	− 3,89
GL TRADE #	57,50	377,18	− 1,29
GUILLEMOT #	54,20	355,53	− 1,45
GUYANOR ACTI	0,51	3,35	− 3,77
HF COMPANY	89,15	584,79	− 8
HIGH CO.	100	655,96	− 1,09
HIGHWAVE OPT	84	551	+ 3,45
HIMALAYA	32	209,91	+ 2,89
HI MEDIA	7,70	50,51	+ 1,18
HOLOGRAM IND.	146,60	961,63	....
IB GROUP.COM ♦	23,35	153,17	....
IDP	7,51	49,26	+ 8,06
IDP BON 98 (♦	1,07	7,02	....
IGE + XAO	18,60	122,01	....
ILOG #	47,98	314,73	− 2,87
IMECOM GROUP.	4,80	31,49	− 4
INFOSOURCES ♦	15	98,39	....
INFOSOURCE B ♦	58,50	383,73	....
INFOTEL #	87,20	571,99	− 1,80
INTEGRA NET	10,85	71,17	+ 0,46
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	52,50	344,38	− 7,81
IPSOS # ■	114	747,79	+ 3,83
IPSOS BS00	11,51	75,50	+ 1,23
IT LINK	41,20	270,25	+ 1,73
JOLIEZ-REGOL ♦	3,50	22,96	....
JOLIEZ-REGOL ♦	0,17	1,12	....
KALISTO ENTE	15,20	99,71	+ 2,70
LACIE GROUP	5,02	32,93	....
LEXIBOOK #	17	111,51	....
LINADATA SER.	18,50	121,35	− 1,33
MEDCOST #	7,25	47,56	+ 3,57
MEDIDEP #	36	236,14	+ 1,84
MEDIDEP ACT.	35	229,58	− 0,28
METROLOGIC G.	67,90	445,39	+ 8,12
MONDIAL PECH	6,14	40,28	+ 0,33
MULTIMANIA #	24,45	160,38	+ 1,88
NATUREX	11	72,16	+ 4,76
NET2S #	23,50	154,15	+ 4,68
NETGEM	33,90	222,37	+ 2,76
NETVALUE #	22	144,31	− 2,27
NEURONES #	8,60	56,41	− 4,12
NICOX #	55,40	363,40	− 4,48
OLITEC	61,90	406,04	− 3,21
OPTIMS #	8,98	58,90	+ 1,01
OXIS INTL RG	2,13	13,97	− 9,36
PERFECT TECH	67,90	445,39	− 2,30
PHONE SYS.NE	14,10	92,49	....
PICOGIGA	94,90	622,50	+ 7,47
PROSODIE #	46	301,74	− 8
PROSODIE BS ♦	30,65	201,05	....
PROLOGUE SOF	17,40	114,14	− 6,95
PROXIDIS	2,10	13,78	....
PROXIDIS ACT ♦	4	26,24	....
QUANTEL	6,40	41,98	+ 4,92
QUANTUM APPL.	3,81	24,99	+ 0,26
R2I SANTE	38,90	255,17	....
RECIF #	50	327,98	− 0,99
REPONSE #	54,95	360,45	....
REGINA RUBEN	10,70	70,19	....
RIBER #	18,50	121,35	+ 7,75
RIGIFLEX INT.	50,85	333,55	+ 5,83
SAVEURS DE F	15,90	104,30	+ 5,93
GUILLEMOT BS	26	170,55	....
SELF TRADE #	8,10	53,13	+ 0,62
SERP RECYCLA ♦	5,79	37,98	....
SILICOMP #	66,70	437,52	− 1,62
SOFT COMPUTI	32	209,91	+ 3,23
SOI TEC SILI	286	1876,04	− 1,28
STACI #	119	780,59	....
STELAX	1,44	9,45	....

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 28 JUIN

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEN (SVN)	167	1095,45	− 1,71
ARKOPHARMA #	84	551	− 1,06
ASSYSTEM #	67,25	441,13	− 0,81
FINACOR	11,30	74,12	− 3,42
FININFO	33,28	218,30	+ 0,85
CNIM CA#	60	393,57	....
GEODIS	73	478,85	....
M6-METR.TV A	63,40	415,88	− 0,55
HERMES INTL	146	957,70	− 0,34
RALLYE(CATHI	59,55	390,62	− 0,25
FINATIS(EX.L ♦	101	662,52	....
CEGEDIM #	85,95	563,80	+ 0,47
STERIA GROUP	176	1154,48	+ 1,62
MANITOU #	94,50	619,88	− 0,32
BENETEAU CA#	94,50	619,88	− 0,32
ASSUR.BQ.POP ♦	115,90	760,25	....
MANUTAN INTE	95,55	626,77	+ 5
APRIL S.A.#(	201,90	1324,38	− 0,05
UNION FIN.FR ♦	167,70	1100,04	....
BRICORAMA #	50,90	333,88	+ 2,83
JET MULTIMED	58,45	383,41	+ 0,78
ALGECO #	75	491,97	+ 1,83
HYPARLO #(LY	20,10	131,85	+ 0,25
GROUPE BOURB ♦	55	360,78	....
C.A. PARIS I	197	1292,24	− 0,40
L.D.C.	86,30	566,09	− 1,93
BRIOCHE PASQ ♦	94	616,60	....
ETAM DEVELOP	19	124,63	− 5
BOIRON (LY)#	58,50	383,73	− 1,35

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 27 juin**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	30,24	198,36	27/06
AGIPI ACTIONS (AXA)	32,87	215,61	27/06
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	163,76	1074,20	27/06
BNP ACTIONS FRANCE	209,25	1372,59	27/06
BNP ACT. MIDCAP EURO	201,24	1320,05	27/06
BNP ACT. MIDCAP FR.	61,55	403,74	27/06
BNP ACTIONS MONDE	234,13	1535,79	27/06
BNP ACTIONS PEA EURO	266,67	1749,24	27/06
BNP ÉP. PATRIMOINE	35,50	232,86	27/06
BNP ÉPARGNE RETRAITE	41,65	273,21	27/06
BNP MONÉ COURT TERME	2356,28	15456,18	27/06
BNP MONÉTAIRE C	887,97	5824,70	27/06
BNP MONÉTAIRE D	805,33	5282,62	27/06
BNP MONÉ PLACEMENT C	12966,60	85055,32	27/06
BNP MONÉ PLACEMENT D	11621,91	76234,73	27/06
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1782,91	11695,12	27/06
BNP MONÉ TRÉSORIE	147080,28	964783,39	27/06
BNP OBLIG. CT	160,91	1055,50	27/06
BNP OBLIG. LT	33,08	216,99	27/06
BNP OBLIG. MONDE	189,61	1243,76	27/06
BNP OBLIG. MT C	141,91	930,87	27/06
BNP OBLIG. MT D	132,74	870,72	27/06
BNP OBLIG. REVENUS	159,61	1046,97	27/06
BNP OBLIG. SPREADS	170,29	1117,03	27/06
BNP OBLIG. TRÉSOR	1835,16	12037,86	27/06
BNP SECT. IMMOBILIER	142,47	934,54	27/06
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	350,91	2301,82	25/06
BP OBLI HAUT REND.	108,88	714,21	26/06
BP MEDITERRANÉE DÉV.	133,46	875,44	26/06
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	317,57	2083,12	26/06
BP OBLIG. EUROPE	48,13	315,71	27/06
BP SÉCURITÉ	96951,73	635961,66	27/06
EUROACTION MIDCAP	219,06	1436,94	27/06
FRUCTI EURO 50	144,44	947,46	27/06
FRUCTIFRANCE C	115,76	759,34	26/06
FRUCTIFONDS FRANCE NM	446,52	2928,98	25/06
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	251,58	1650,26	26/06
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	475,57	3119,53	26/06
NORD SUD DÉVELOP. D	386	2531,99	26/06
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	64,68	424,27	27/06
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	91,51	600,27	27/06
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	23,31	152,90	27/06
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,51	265,73	27/06
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	60,06	393,97	27/06
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	56,21	368,71	27/06
ÉCUR. EXPANSION C	13882,80	91065,20	27/06
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,87	261,53	27/06
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	70,95	465,40	27/06
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	212,90	1396,53	27/06
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	187,19	1227,89	27/06
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	164,91	1081,74	27/06
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	267,61	1755,41	27/06
ÉPARCOURT-SICAV D	27,36	179,47	27/06
GÉOPTIM C	2109,91	13840,10	27/06
HORIZON C	620,72	4071,66	27/06
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,38	94,33	27/06
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,90	255,17	27/06
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,81	215,22	27/06
ÉCUREUIL VITALITÉ C	49,24	322,99	27/06
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	609,63	3998,91	27/06
ATOUT FONCIER	333,83	2189,78	27/06
ATOUT FRANCE ASIE D	105,50	692,03	27/06
ATOUT FRANCE EUROPE	264,81	1737,04	27/06
ATOUT FRANCE MONDE	64,78	424,93	27/06
ATOUT FUTUR C	282,15	1850,78	27/06
ATOUT FUTUR D	261,29	1713,95	27/06
ATOUT SÉLECTION	142,13	932,31	27/06
COEXIS	320,24	2100,64	27/06
DIÈZE	506,76	3324,13	27/06
EURODYN	713,56	4680,65	27/06
INDICIA EUROLAND	161,30	1058,06	26/06
INDICIA FRANCE	577,20	3786,18	26/06
INDOCAM AMÉRIQUE	55,72	365,50	27/06
INDOCAM ASIE	28,12	184,46	27/06
INDOCAM MULTI OBLIG	160,44	1052,42	27/06
INDOCAM ORIENT C	44,43	291,44	26/06
INDOCAM ORIENT D	39,58	259,63	26/06
INDOCAM UNIJAPON	227,18	1490,20	27/06
INDOCAM STR. 5-7 C	318,18	2087,12	27/06
INDOCAM STR. 5-7 D	209,27	1372,72	27/06
OBLIFUTUR C	92,14	604,40	27/06
OBLIFUTUR D	79,31	520,24	27/06
REVENU-VERT	169,23	1110,08	27/06
UNIVERS ACTIONS	75,01	492,03	27/06
UNIVERS-OBLIGATIONS	38,93	255,36	27/06
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	385,80	2530,68	26/06
MASTER ACTIONS	59,80	392,26	23/06
MASTER OBLIGATIONS	29,30	192,20	23/06
OPTALIS DYNAMIQ. C	23,28	152,71	26/06
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,33	146,48	26/06
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,86	136,83	26/06
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,52	128,04	26/06
OPTALIS EXPANSION C	20,40	133,82	26/06
OPTALIS EXPANSION D	20,26	132,90	26/06
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,83	116,96	26/06
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,12	105,74	26/06
PACTE SOL. LOGEM.	75,29	493,87	27/06
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,22	526,21	27/06
UNIVAR C	182,68	1198,30	28/06
UNIVAR D	182,68	1198,30	28/06
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC FRANCIC	46,18	302,92	26/06
CIC FINUNION	163,25	1070,85	26/06
CICAMONDE	40,06	262,78	26/06
CONVERTICIC	95,94	629,33	26/06
EPARCIC	812,65	5330,63	26/06
EUROCIC LEADERS	564,86	3705,24	23/06
EUROPE RÉGIONS	77,84	510,60	23/06
FRANCIC PIERRE	33,75	221,39	26/06
MENSUELCIC	1423,67	9338,66	26/06
OBLICIC MONDIAL	688,94	4519,15	26/06
OBLICIC RÉGIONS	178,01	1167,67	26/06
RENTACIC	24,02	157,56	26/06
UNION AMÉRIQUE	770,87	5056,58	26/06
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	214,26	1405,45	27/06
LION 20000 C/3 11/06/99	934,13	6127,49	27/06
LION 20000 D/3 11/06/99	833,43	5466,94	27/06
SICAV 5000	233,99	1534,87	27/06
SLIVAFRANCE	413,70	2713,69	27/06
SLIVARENTE	38,58	253,07	27/06
SLIVINTER	207,26	1359,54	27/06
TRILION	735,97	4827,65	27/06
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	236,98	1554,49	27/06
ACTILION DYNAMIQUE D *	228,21	1496,96	27/06
ACTILION PEA DYNAMIQUE	100,54	659,50	27/06
ACTILION ÉQUILIBRE C *	203,17	1332,71	27/06
ACTILION ÉQUILIBRE D *	194,12	1273,34	27/06
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	215,31	1412,34	15/06
ACTILION PRUDENCE C *	178,31	1169,64	27/06
ACTILION PRUDENCE D *	170,12	1115,91	27/06
INTERLION	214,51	1407,09	27/06
LION ACTION EURO	128,06	840,02	27/06
LION PEA EURO	130,32	854,84	27/06
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	30,97	203,15	27/06
CM FRANCE ACTIONS	50,31	330,01	27/06
CM MID. ACT. FRANCE	41,51	272,29	27/06
CM MONDE ACTIONS	436,40	2862,60	27/06
CM OBLIG. LONG TERME	101,09	663,11	27/06
CM OPTION DYNAM.	39,37	258,25	27/06
CM OPTION ÉQUIL.	55,79	365,96	27/06
CM OBLIG. COURT TERME	153,36	1005,98	27/06
CM OBLIG. MOYEN TERME	311,17	2041,14	27/06
CM OBLIG. QUATRE	159,79	1048,15	27/06
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,80	123,32	27/06
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	169,16	1109,62	26/06
ASIE 2000	103,93	681,74	26/06
NOUVELLE EUROPE	290,69	1906,80	27/06
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3306,72	21690,66	26/06
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3194,08	20951,79	26/06
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	338,66	2221,46	26/06
ST-HONORÉ FRANCE	72,44	475,18	26/06
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	78,20	512,96	26/06
ST-HONORÉ PACIFIQUE	162,96	1068,95	27/06
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	259,04	1699,19	27/06
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	385,73	2530,22	27/06
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	123,89	812,67	27/06
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	299,29	1963,21	26/06
STRATÉGIE IND. EUROPE	282,46	1852,82	26/06
STRATÉGIE RENDEMENT	333,26	2186,04	26/06
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
ADDILYS C	101,32	664,62	27/06
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	32,10	210,56	27/06
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	31,81	208,66	27/06
AMPLITUDE EUROPE C	47,32	310,40	27/06
AMPLITUDE EUROPE D	46,22	303,18	27/06
AMPLITUDE MONDE C	327,75	2149,90	27/06
AMPLITUDE MONDE D	296,64	1945,83	27/06
AMPLITUDE PACIFIQUE C	27,06	177,50	27/06
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,67	174,94	27/06
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	62,19	407,94	27/06
ÉLANCIEL EURO D PEA	147,43	967,08	27/06
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	46,85	307,32	27/06
GÉOBILYS C	108,68	712,89	27/06
GÉOBILYS D	101,10	663,17	27/06
INTENSYS C	19,44	127,52	27/06
INTENSYS D	16,88	110,73	27/06
KALEIS DYNAMISME C	267,89	1757,24	27/06
KALEIS DYNAMISME D	262,51	1721,95	27/06
KALEIS DYNAMISME FR C	100,05	656,28	27/06
KALEIS ÉQUILIBRE C	215,10	1410,96	27/06
KALEIS ÉQUILIBRE D	209,82	1376,33	27/06
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,25	1254,52	27/06
KALEIS SÉRÉNITÉ D	186,13	1220,93	27/06
KALEIS TONUS C	99,86	655,04	27/06
LATITUDE C	24,37	159,86	27/06
LATITUDE D	20,84	136,70	27/06
OBLITYS D	103,58	679,44	27/06
PLÉNITUDE D PEA	54,26	355,92	27/06
POSTE GESTION C	2470,04	16202,40	27/06
POSTE GESTION D	2263,54	14847,85	27/06
POSTE PREMIÈRE SI	6719,74	44078,60	27/06
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39688,02	260336,35	27/06
POSTE PREMIÈRE 2-3	8424,01	55257,88	27/06
REVENUS TRIMESTR. D	770,87	5056,58	27/06
THÉSORA C	172,86	1133,89	27/06
THÉSORA D	146,38	960,19	27/06
TRÉSORYS C	44623,28	292709,53	27/06
SOLSTICE D	354,18	2323,27	27/06
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	84,16	552,05	27/06
POSTE EUROPE D	80,77	529,82	27/06
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	180,21	1182,10	27/06
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	168,97	1108,37	27/06
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	154,47	1013,26	27/06
CADENCE 2 D	152,94	1003,22	27/06
CADENCE 3 D	150,92	989,97	27/06
CONVERTIS C	272,68	1788,66	27/06
CONVERTIS D	267,11	1752,13	27/06
INTEROBLIG C	54,21	355,59	27/06
INTERSÉLECTION FR. D	97,77	641,33	27/06
SÉLECT DÉFENSIF C	193,23	1267,51	27/06
SÉLECT DYNAMIQUE C	298,44	1957,64	27/06
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	188,28	1235,04	27/06
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	197,04	1292,50	27/06
SÉLECT PEA 1	271,30	1779,61	27/06
SG FRANCE OPPORT. C	575,63	3775,89	27/06
SG FRANCE OPPORT. D	538,98	3535,48	27/06
SOGENFRANCE C	647,83	4249,49	27/06
SOGENFRANCE D	583,79	3829,41	27/06
SOGEOBLIG C	102,76	674,06	27/06
SOGÉPARGNE D	44,63	292,75	27/06
SOGEPEA EUROPE	303,03	1987,75	27/06
SOGINTER C	101,47	665,60	27/06
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	23,30	152,84	26/06
DÉCLIC ACTIONS FRANC	67,67	443,89	26/06
DÉCLIC ACTIONS INTER.	54,57	357,96	26/06
DÉCLIC BOURSE PEA	64,19	421,06	26/06
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,83	123,52	26/06
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,85	110,53	26/06
DÉCLIC PEA EUROPE	31,40	205,97	26/06
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	83,61	548,45	26/06
SOGINDEX FRANCE C	734,17	4815,84	26/06

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

EURO 2000 **L'équipe de France devait affronter le Portugal, mercredi 28 juin à Bruxelles, en demi-finales de l'Euro 2000. Chez les Bleus, en dépit du choc des cultures, la cohabitation fonctionne entre les anciens et la nouvelle génération. ● LE PORTUGAL devait aligner l'une des révélations de cet Euro 2000 : Nuno Gomes. A vingt-quatre ans, l'attaquant du Benfica Lisbonne a su profiter**

de la blessure de Sa Pinto pour s'imposer. ● L'EURO 2000 n'est pas encore achevé, mais la Belgique et les Pays-Bas, pays organisateurs, affichent déjà leur satisfaction en matière de sécurité. *« Quand on se souvient du climat catastrophiste qui avait précédé l'Euro, on ne peut qu'être satisfait »*, estime Yves Van de Vloet, directeur de la politique de prévention au ministère de l'intérieur belge.

La nouvelle vague donne un coup de jeune aux Bleus

Très « cool », le mode de vie des nouveaux joueurs français, élevés au rap et aux consoles de jeu, étonne les piliers de la sélection, plus individualistes et plutôt adeptes des parties de cartes. Mais, entre les deux générations, le respect mutuel existe et aucun conflit n'a surgi

BRUXELLES,
de notre envoyé spécial

A leur contact, Aimé Jacquet s'était senti décalé pendant la Coupe du monde 1998. *« Ils sont déroutants et, par moments, ont l'air complètement absents »*, s'étonna, goguenard, le sélectionneur en évoquant le comportement de ses jeunes joueurs. Deux ans plus tard, son successeur, Roger Lemerre, cinquante-neuf ans, semble s'en accommoder plus facilement. Entre les baroudeurs et les néophytes, le choc des cultures est pourtant plus prononcé encore. La génération des « Bleuets » bouscule tous les clichés du footballeur des années 90. C'est un mode de vie qui sépare les modernes des anciens.

L'arrivée de Nicolas Anelka (21 ans) et de Sylvain Wiltord (26 ans) a renforcé le camp de l'insouciance. Férus de rap et du sport-spectacle à l'américaine, à l'affût des dernières tendances, ils se démarquent en usant de leurs propres codes. *« Avec Nico* [Anelka], *Nino* [Wiltord] *et Rob* [Pires], *nous unit la même vision du monde, ce qui ne nous empêche pas de respecter les plus aguerris et d'écouter leurs conseils »*, déclare Thierry Henry (22 ans).

Anelka s'est imposé comme le scénariste de la gestuelle du buteur. Il s'est d'abord inspiré des rites du joueur base-ball dominicain de Chicago, Sammy Sosa. La prochaine fantaisie a été répétée : elle s'inspire d'une tradition de Reggie Miller, basketteur américain des Indiana Pacers et champion olympique à Atlanta en 1996, qui noue un morceau de tissu entre l'index et le majeur.

PATRICK HERTZOG/AFP

Patrick Vieira, à l'entraînement de l'équipe de France, est encadré par Youri Djorkaeff (à gauche), Didier Deschamps et Lilian Thuram.

Nicolas Anelka n'est pas qu'un redoutable compilateur. Il sait improviser. La preuve, il a beaucoup intrigué ses partenaires du Real Madrid en remontant jusqu'au genou droit son pantalon de survêtement lors des entraînements. Cette drôle de coutume a fait école jusque dans les rangs de l'équipe de France. *« C'est génial ce que font les gamins*, s'enthousiasme Christophe Dugarry (28 ans). *Ils apportent un vent de fraîcheur. Je retrouve l'ambiance qui avait cours à Marseille sous l'influence de Stéphane Dalmat et Peter Luccin. Ils sont très sensibles aux modes véhiculées par les Etats-Unis. Je ne me sens pas capable de les imiter. »*

Le cérémonial renvoie d'abord à un état d'esprit. *« Notre comportement très relâché s'explique par l'importance des responsabilités qui nous été confiées très jeunes*, assure Patrick Vieira (24 ans). *On a appris très tôt à dédramatiser les événements. »* Bernard Lama (37 ans), porte un regard amusé et admiratif sur cette capacité à se préserver de la tension les veilles de match : *« Mentalement, ils sont plus détachés que nous ne l'étions à nos débuts. Leur approche de la vie me semble très saine. Ils ne passent pas leur temps à s'interroger ou à se lamenter. Ce ne sont pas des têtes de lard. Au contraire, ils sont très matures et leur conduite rompt avec la routine. »*

Bernard Lama prépare un CD avec Thierry Henry. Mais il n'est pas donné à tout le monde d'enjamber la barrière des générations. Didier Deschamps (32 ans) saisit toutes les occasions pour réunir les trentenaires autour d'une partie de belote enflammée. Pendant ce temps, les minots ont déjà quitté la table pour se regrouper dans une chambre.

« Ils mangent à toute allure, se regroupent et s'amusent jusqu'à une heure du matin à des jeux dont on ignore tout, s'esclaffe Frank Lebœuf (32 ans). *Ils ont besoin de partager leurs émotions. Nous, les vieux, on peut rester chacun dans un coin pendant une journée. On s'efforce de ne pas être trop ringard, on les laisse faire leur apprentissage en sachant que la diversité des personnalités enrichit la nôtre. »*

Roger Lemerre observe ces scènes de vie d'un œil bienveillant. De son poste d'adjoint d'Aimé Jacquet, il a eu plus de temps que son prédécesseur pour se familiariser avec les habitudes de la nouvelle vague.

« Les jeunes nous font profiter de leur tempérament. Contrairement aux clichés colportés, ils ne sont pas obnubilés par l'argent. Ils ne sont pas avides. Au contraire, ils ont beaucoup de cœur. Quand David Trezeguet a appris la naissance de son bébé lors du stage de Tignes, au mois de mai, il m'a réveillé à 23 h 45. On a bu une coupe de champagne, c'était touchant. »

> Pour Roger Lemerre, « contrairement aux clichés colportés, ils ne sont pas obnubilés par l'argent. Au contraire, ils ont beaucoup de cœur »

Emmanuel Petit (29 ans) se souvient de l'expédition ratée du championnat d'Europe 1992 en Suède, sanctionnée par une élimination dès le premier tour : *« Il n'y avait pas d'affinités entre nous, l'échec était inévitable. Depuis quatre ans, l'équipe de France est une vraie famille, il y a un respect mutuel entre internationaux, quel que soit leur profil. »* Marcel Desailly (31 ans) corrige l'image d'Epinal : *« Avant le Mondial 1998, un stage à Tignes organisé pendant les fêtes de fin d'année avait pour seul objectif de renforcer les liens. Or ce sont les résultats qui permettent de créer des connivences. L'inverse n'est pas toujours vrai. La complicité ne garantit rien. »*

Elie Barth

Emmanuel Petit, mécanique de précision fabriquée à Saint-Nicolas-d'Aliermont

ST-NICOLAS-D'ALIERMONT (Seine-Maritime)
de notre envoyé spécial

« Ici, on n'est pas des fanatiques ! » On s'en serait douté : Saint-Nicolas-d'Aliermont (Seine-Maritime) n'est pas Marseille, et les supporteurs d'Emmanuel Petit, l'enfant du pays, n'ont pas la chaleureuse truculence des concitoyens de Zinedine Zidane. Dans cette Normandie profonde, à quelques kilomètres de Dieppe, on se dit *« bien content »*, depuis la Coupe du monde 1998, que *« les gens sachent enfin où se trouve notre petite ville »*. Le maire, Jean Leconte, l'assure : *« Le fait qu'Emmanuel soit né ici a eu beaucoup d'impact pour la ville. »* La photo d'Emmanuel Petit, levant les bras au ciel, fait ainsi la « une » de *Normandie-Magazine and South of England*, un mensuel bilingue, où l'on trouvera, à l'intérieur, un éditorial *« Petit is beautiful »*.

Le maire sera toutefois moins loquace quand on lui demandera de citer quels autres avantages sa ville tire de la gloire d'avoir donné naissance à un champion du monde. Economie ? *« La ville n'avait pas besoin de cela pour être connue »*, dit-il fièrement, expliquant que, depuis longtemps, les industries de précision de Saint-Nicolas-d'Aliermont avaient une solide réputation dans le monde entier. Cela, « grâce » à la marine néerlandaise – et revoilà les « Oranje » – qui, il y a bien longtemps, bombarda, près de Dieppe, des horlogers byzantins désireux de s'installer au Canada, et qui, en désespoir de cause, vinrent se réfugier sur les hauteurs normandes.

Aujourd'hui, sur les 4 000 habitants, près de 2 000 travaillent encore pour le compte de l'industrie de haute précision. Le père d'Emmanuel Petit, qui vit toujours ici, fut d'ailleurs chef d'atelier d'une entreprise de ce secteur de production. *« Mais*, reconnaît M. le maire, *si Emmanuel vivait encore ici, les choses seraient différentes, davantage de personnes viendraient, juste pour le voir. »* Le 1er juin, les finales de la Coupe de Haute-Normandie de football ont été jouées à Saint-Nicolas-d'Aliermont. *« Ce choix n'est pas forcément dû à l'"effet Emmanuel Petit", mais cela a quand-même aidé »*, estime l'édile.

« DANS LES NUAGES »

Certaines rencontres ont été disputées sur un nouveau terrain, baptisé, comme il se doit, « terrain Emmanuel-Petit », au grand dam de Désiré Bourgeon, soixante-huit ans, instituteur en retraite, chef de file de l'opposition (de gauche) au conseil municipal, qui souhaitait que le terrain prenne le nom des frères Garçonnet, deux ouvriers de la ville qui créèrent une entreprise prospère.

Les raisons de cette querelle se perdent sans doute dans les arcanes de la vie politique locale, puisque Désiré Bourgeon a, de l'avis unanime, beaucoup fait pour le football local. Il se souvient d'ailleurs d'Emmanuel Petit, qu'il a eu comme élève : *« Il avait des résultats moyens. mais il était terriblement rêveur. Un jour, alors qu'il est encore dans les nuages, je lui demande à quoi il pense. Il me répond : "Je m'imagine en train de jouer des matches internationaux de foot". »*

En fait, le champion du monde joua très peu dans l'équipe de sa ville natale. Avant de partir pour le centre de formation de Monaco, à quatorze ans, il fit les beaux jours d'une autre phalange locale, celle d'Arques-la-Bataille, qui évolue aujourd'hui en division honneur régionale, juste une *« petite »* catégorie au-dessus de Saint-Nicolas-d'Aliermont. *« Nous avons terminé deuxièmes de notre championnat et en 2001 nous espérons bien monter. Quel beau derby cela ferait, un match entre Saint-Nicolas et Arques »*, espère Jacky Novick, le président du club. Pour atteindre son objectif, il a une botte secrète : l'arrivée à la Jeunesse sportive de Saint-Nicolas d'un joueur de grand talent qui n'est autre que le *« beau-frère du frère »* d'Emmanuel Petit.

José-Alain Fralon

Nuno Gomes, buteur surprise du Portugal

ERMELO (Pays-Bas)
de notre envoyé spécial

Depuis le début de l'Euro, le jeune homme ne passe pas inaperçu. Ni sur les terrains, où les défenseurs adverses constatent avec désolation ses redoutables qualités de buteur, ni en dehors, où le look ravageur de Nuno Miguel Soares Pereira Ribeiro ne passe pas inaperçu.

La soudaine popularité du jeune (24 ans) attaquant du Benfica Lisbonne fait partie de ces trajectoires surprises, de ces belles histoires que les aléas d'une grande compétition sportive favorisent. Lorsque débuta l'Euro 2000, le sélectionneur, Humberto Coelho, n'avait pas l'intention de titulariser ce joueur aux qualités reconnues dans son pays (42 buts inscrits en 68 matches avec Benfica) mais au palmarès international encore très mince. Lors de ses 12 premières sélections, celui qui s'est fait rebaptiser Nuno Gomes, en hommage à Fernando Gomes, buteur de légende du FC Porto dans les années 80, n'avait pas inscrit le moindre but. Avec son club du Benfica, qui court depuis de longues années après un passé glorieux, Nuno Gomes n'a, sur la scène européenne, disputé jusqu'à présent que deux matches en Ligue des champions et une rencontre en Coupe de l'UEFA.

« LUIS FIGO, CADEAU DU CIEL »

La blessure de Sa Pinto, l'habituel titulaire du poste en sélection nationale, a permis au play-boy de tenter une nouvelle fois sa chance au plus haut niveau. Et cette fois, il ne l'a pas laissée passer : un but face à l'Angleterre, suivi d'un doublé contre les Turcs, et voilà l'Europe entière sous le charme.

« J'évolue dans une équipe qui pratique un football attractif et qui ne laisse pas les attaquants se débrouiller seuls aux avant-postes. J'ai aussi la chance de bénéficier des passes de Luis Figo. Pour un buteur, Luis est un cadeau du ciel... », explique l'intéressé.

Internaute passionné, fan du groupe rock U2 et lecteur de José Saramago, Nuno Gomes surfe sur la vague du succès. Et le choc contre les champions du monde en titre ne l'inquiète pas outre mesure : *« Notre équipe a gagné en maturité. Beaucoup de joueurs évoluent dans des grands championnats européens, comme Luis Figo à Barcelone, Fernando Couto à la Lazio, ou Luis Abel Xavier à Everton. De plus, il règne entre tous les internationaux une atmosphère exceptionnelle. De toutes les équipes présentes à cet Euro, j'estime que notre sélection est la seule à pratiquer un vrai football moderne. »*

Peu enclin d'habitude à distribuer des compliments, Luis Figo, sans doute le meillleur joueur européen à l'heure actuelle, n'hésite pas à voir en Nuno Gomes *« un vrai buteur, toujours bien placé. »* Et d'assurer : *« Nuno, qui est encore jeune, représente le futur radieux du football portugais ! »*.

Alain Constant

■ **Les défenseurs portugais** refusent d'être considérés comme le maillon faible de leur équipe. Les deux buts concédés à l'Angleterre en vingt minutes lors du premier match ont provoqué un électrochoc. Le Portugal n'a plus encaissé de but depuis ce premier match. Sa défense est, avec celle de l'Italie, la meilleure des quatre demi-finalistes, avec deux buts encaissés en quatre matches. Les Pays-Bas, eux, en ont concédé trois et la France, cinq.

L'EUROPE SANS FRONTIÈRES DU FOOTBALL

De Wimbledon à Molde, le fief sportif d'un magnat du pétrole norvégien

MOLDE (Norvège)
de notre envoyé spécial

Au premier plan, l'eau bleutée du fjord, délimité au loin par une succession d'îles, rubans verts rehaussés à l'horizon par le blanc d'un chapelet de crêtes enneigées. La vue panoramique depuis les loges d'honneur du stade est à couper le souffle. La grandeur de la nature norvégienne s'offre au regard, sur 180°. A l'abri dans sa carapace de verre fumé et de pierre importée du Portugal, censée résister aux vents salés soufflant du large, l'intérieur du stade respire la simplicité scandinave : symétrie, propreté, respect des normes européennes.

Ce petit bijou de près de 12 000 places assises, le club de football de Molde, en Norvège, se l'est offert en 1998. Ou plutôt l'a fait payer par son propriétaire, le milliardaire Kjell Inge Roekke. Enfant du pays, il a fortement investi dans l'équipe de cette commune de la côté ouest, peuplée d'à peine 23 000 habitants. Et s'est offert, à grands frais, un club londonien, Wimbledon, évoluant jusqu'à la fin de cette saison dans la très relevée Premier League britannique.

A quarante et un ans, Kjell Inge Roekke symbolise une nouvelle génération d'hommes d'affaires norvégiens qui n'hésitent pas à exhiber leur fortune, décidés à jouir des occasions offertes par la croissance suscitée par l'argent du pétrole. Le pays est le deuxième exportateur mondial de brut. Vaste conglomérat embrassant, entre autres, ingénierie pétrolière et construction navale, Aker RGI, l'entreprise de Kjell Inge Roekke, prospère. Belle réussite pour un homme qui démarra, à l'âge de dix-sept ans, sur un chalutier en route pour l'Alaska.

Avide de reconnaissance, le golden boy norvégien jeta son dévolu sur le club de Molde en 1992. *« Les dirigeants alors en place appelaient au secours et M. Roekke, qui est le héros local, ne pouvait faire autrement que d'y répondre... »*, explique Jan Petter Storetvedt, directeur administratif de Molde Fotball AS, la société par actions détenant le club. Son riche propriétaire y a investi depuis environ 300 millions de couronnes (36 millions d'euros). *« Sans doute pas plus de 3 % à 4 % de sa fortune »*, évalue Jan Petter Storetvedt.

ABONNÉ AUX PLACES D'HONNEUR

Plus des trois quarts de la somme impartie à Molde ont servi à financer le stade, érigé à quelques mètres à peine du fjord, au grand dam d'une poignée d'écologistes. Les résultats sportifs ne tardèrent pas à s'améliorer. Vainqueur de la Coupe de Norvège en 1994, le club est abonné aux places d'honneur dans le championnat national, sans avoir encore pu décrocher le titre. Mais les qualifications de Molde aux différentes coupes européennes ont généré la trésorerie nécessaire au recrutement de joueurs a priori peu attirés par la vie ralentie de la commune.

Lorsque Kjell Inge Roekke se décida à acquérir 80 % du club de Wimbledon, en 1996, son idée était de créer des synergies avec Molde, avant de tenter la même expérience dans d'autres pays européens. Mais de multinationale du football il n'y eut point. D'abord parce que *« la réglementation internationale a limité les possibilités d'acquisition de clubs par un même propriétaire »*, expose Jan Petter Storetvedt. Ensuite, parce que l'aventure de Wimbledon s'est avérée peu concluante puisque les contacts bilatéraux se limitent en général à *« des échanges de vues sur la gestion de clubs »*.

La récente relégation de Wimbledon en division 2 risque de mettre un terme à l'expérience. Jan Petter Roekke n'est pas un philanthrope, fait-on comprendre. Une décision sera prise d'ici à l'automne. En revanche, le milliardaire n'a pas l'intention de lâcher Molde dans un futur proche. Il débarque de son jet privé dès qu'il le peut, pour suivre les matches de « son » équipe à domicile. Cette région de Norvège a beau être un bastion du protestantisme le plus rigoureux, Kjell Inge Roekke le *self-made man* y inspire le respect, malgré son goût prononcé pour le luxe.

Antoine Jacob

Dino Zoff impose ses convictions à la tête de la Squadra azzurra

Gardien des champions du monde en 1982, le sélectionneur italien a gagné l'estime générale

L'opinion publique italienne doutait des capacités de son équipe nationale à réussir une bonne performance à l'Euro. Or la Squadra azzurra est parvenue facilement en demi-finales, où elle doit affronter jeudi 29 juin, à Amsterdam, l'équipe des Pays-Bas. Il s'agit d'un véritable succès pour le taciturne Dino Zoff. Le gardien de but mythique des champions du monde de 1982 a su apaiser les passions autour de la sélection.

AMSTERDAM
de notre envoyé spécial

On le disait conservateur. Frileux dans ses choix tactiques. Peu enclin à tenter des expériences. Avant que ne débute l'Euro 2000, les critiques pleuvaient sur Dino Zoff, sélectionneur de la Squadra azzurra et, de fait, le personnage public le plus exposé d'Italie. Ses prédécesseurs, Arrigo Sacchi puis Cesare Maldini, avaient eux aussi subi un bombardement médiatique en règle. Le premier, adepte d'un jeu ouvert, avait mené la sélection en finale de Coupe du monde, il y six ans aux Etats-Unis. Le second, ancien défenseur de renom, était partisan d'un retour à la tradition locale qui veut qu'une grande équipe, ce soit d'abord une bonne défense. Sans un dénouement cruel à l'issue d'une séance de tirs au but face aux Bleus d'Aimé Jacquet en quarts de finale du Mondial 98, la philosophie conservatrice de Cesare Maldini serait peut-être encore à la mode aujourd'hui.

Dino Zoff a choisi une troisième voie. La sienne. Peu loquace (*« Lorsque on est originaire du Frioul comme moi, on n'a pas l'habitude de faire de grands discours...*), l'ancien gardien de but mythique de la Squadra azzurra a, depuis sa prise de fonctions il y a bientôt deux ans, tenté de multiples expériences, la plupart s'étant soldées par des prestations décevantes et des résultats médiocres. Ignorant les critiques, Zoff s'est mis en quête d'une solution garantissant l'équilibre de son équipe. Si la défense, traditionnel point fort de l'Italie, ne lui a jamais causé beaucoup de soucis avec des joueurs aussi solides que Paolo Maldini, Fabio Cannavaro et Alessandro Nesta, l'animation offensive constituait, elle, le grand point noir d'une équipe que l'on croyait orpheline d'un maître à jouer comme l'a été Roberto Baggio, laissé à la maison. Problème supplémentaire : le forfait de dernière minute de Christian Vieri, le buteur-sauveur, blessé quelques jours avant le début de l'Euro 2000.

Qualifié de frileux il y a encore deux semaines, Zoff est désormais considéré comme l'homme qui, par ses choix inattendus, à redonné à la Squadra azzurra le goût de la victoire. Les plus lyriques parlent même de *« nouvelle Italie »*, celle qui impose sa loi avec facilité, voire insolence. Fier de ses joueurs, le sélectionneur endosse avec plaisir le rôle d'avocat : *« Cette équipe a du cœur. Je suis stupéfait d'entendre encore certaines personnes critiquer son cynisme et son incapacité à créer. On ne marque pas huit buts en quatre matches simplement par hasard, par chance ou par calcul. Comment peut-on parler de cynisme en la voyant évoluer ? »*

En faisant preuve d'audace, l'austère Frioulan a déja gagné la bataille, quel que soit le résultat de la demi-finale face aux favoris néerlandais. L'opinion publique est persuadée qu'Alessandro Del Piero est le meneur de jeu idéal ? Zoff relègue le petit génie de la Juventus Turin sur le banc et ne le fait rentrer qu'en fin de rencontre. A une certaine époque, une telle décision aurait provoqué des drames. Aujourd'hui, Del Piero résume d'une simple phrase (*« Je veux jouer mais l'intérêt général doit prévaloir et j'accepte la décision du sélectionneur »*) le nouvel état d'esprit de la Squadra. Le temps des divas est fini, place à la solidarité et surtout, phénomène récent, à l'humilité.

TROUVAILLES JUDICIEUSES

L'opinion publique réclame la tête de l'expérimenté milieu de terrain Demetrio Albertini, jugé trop lent, et celle de l'attaquant Filippo Inzaghi, coupable de rater trop d'occasions ? Zoff continue de leur accorder sa confiance. L'opinion publique s'étonne de voir le duo inédit formé de l'inexpérimenté Sebastiano Fiore (Udinese) et de Francesco Totti (AS Rome), auteur d'un seul but lors de ses treize premières sélections, prendre le jeu de la Squadra en charge ? Zoff laisse médire et encourage ses poulains. Aujourd'hui, Totti est unanimement considéré comme l'un des joueurs les plus brillants de la compétition et Stefano Fiore, inconnu du grand public il y a deux semaines, réalise des prouesses à chaque match. *« Je suis en train de vivre un rêve ! »*, avoue Fiore, avant de faire part de sa confiance pour la suite des festivités : *« Jaap Stam et Franck De Boer ne sont pas au mieux. On peut prendre la défense hollandaise de vitesse... »*.

Fidèle à sa légendaire discrétion sémantique, Dino Zoff continue de travailler. Pour l'instant, ses trouvailles (de Totti à Fiore en passant par Zambrotta et Iuliano) se sont révélées judicieuses. Son équipe joue juste, sans déchet. *« En fait, on retrouve dans cette équipe les traits de caractère de Zoff : une efficacité froide, une sobritété de gestes, un sens développé de l'intérêt collectif »*, analyse un spécialiste de l'équipe nationale.

Entre ses choix tactiques judicieux et son habileté à désamorcer les raisons de mauvaise humeur (le cas Del Piero), Dino Zoff effectue pour l'instant un parcours sans fautes. A la surprise de tous, le supposé conservateur s'est révélé plus ouvert et plus novateur que la plupart de ses prédecesseurs. Pour le plus grand bonheur de la Squadra azzurra.

Alain Constant

Le calme et l'expérience de Frank Rijkaard réussissent aux Néerlandais

HOENDERLOO
de notre envoyé spécial

C'est un scénario rodé depuis le début de l'Euro 2 000. On évoque devant Frank Rijkaard les talents de buteur de Patrick Kluivert, ou encore la fluidité et la subtilité de l'organisation du jeu de Dennis Bergkamp, et l'entraîneur néerlandais répond invariablement que seul *« l'effort de toute l'équipe »* l'intéresse, usant jusqu'à la corde la rhétorique collectiviste qui a fait le succès d'Aimé Jacquet en 1998.

Après la prestation quasi parfaite de ses joueurs face à la Yougoslavie, en quart de finale, il avait ce regard embrumé et brillant du technicien qui a vu se réaliser sur le terrain les ambitions derrière lesquelles il court : *« Quand toutes les petites choses travaillées à l'entraînement s'assemblent aussi bien en match, un entraîneur est forcément un homme heureux. »*

Ancien assistant de Guus Hiddink, Frank Rijkaard (37 ans) a pris les rênes de la sélection hollandaise au lendemain du Mondial 1998. Depuis, le collectif et les *« petits détails »*, le général et le particulier, sont ses marottes. *« Il sait analyser le jeu d'un adversaire dans les moindres détails et dans sa globalité »*, admire Dennis Bergkamp. Ainsi, avant de rencontrer l'Italie en demi-finale, jeudi 29 juin à Amsterdam, Frank Rijkaard a réuni ses défenseurs pour leur glisser *« deux ou trois choses »* qu'il sait du comportement des attaquants italiens.

Une des premières décisions de l'entraîneur Frank Rijkaard – le premier footballeur originaire du Surinam à obtenir une telle distinction – fut de changer la couleur du short de la tenue nationale. Depuis une vingtaine d'années, le maillot orange se mariait avec un short blanc. Lui préférait le noir, celui de la génération de Johan Cruijff et Johan Neeskens, dans les années 70. *« Je trouve que le noir émet davantage de puissance. Le blanc, c'est propre, net, synonyme d'un football attractif. Le noir, cela signifie aussi qu'on aura la force de se jeter sur le ballon pour empêcher un but à la dernière minute »*.

EFFICACITÉ ET RIGUEUR

La détermination de tous les instants, la rigueur défensive, c'est ce qu'il a appris au Milan AC, à la fin des années 1980. Cette capacité à conserver un score favorable, c'est tout ce qu'il a voulu inculquer à ses compatriotes, trop souvent aveuglés, selon lui, par leur volonté de produire du beau football. Cette démonstration d'efficacité et de sécurité, c'est la leçon que l'élève rêve de réciter à ses anciens maîtres italiens, en demi-finale.

Longtemps, la couleur du short des *« Oranje »* n'a rien changé. Ses débuts ont été jugés laborieux : 11 matchs nuls et seulement 4 victoires pour 17 rencontres. Pour inviter ses détracteurs au silence, Frank Rijkaard a trouvé la phrase qui fait mouche, toute en dérision et en détermination : *« Patience. On ne juge pas Luciano Pavarotti quand il chante sous la douche. »*

Contre la République tchèque (1-0), en ouverture de l'Euro 2000, son équipe n'était pas prête. Contre le Danemark (3-0), pendant une heure, c'était à peine mieux. Frank Rijkaard n'a rien bouleversé, il a consenti deux petits arrangements : Ronald De Boer a pris la place de Marc Overmars à l'aile droite et Boudewijn Zenden est monté d'un cran à l'aile gauche.

L'équipe était en place. C'était, à peu de choses près, la même que celle qui avait bousculé le Brésil en demi-finale de la Coupe du monde. Depuis, il a procédé à de nouveaux ajustements dans sa ligne défensive. Le système a bien fonctionné contre la France (3-2) et fait merveille face à la Yougoslavie (6-1).

Frank Rijkaard a pris le temps d'expliquer ses décisions. *« Il a un comportement unique avec les joueurs et ils ont tous un grand respect pour lui »*, apprécie Johan Neeskens, son adjoint. Pour le capitaine néerlandais, Frank De Boer, *« Frank Rijkaard a prolongé le travail effectué avec Hiddink pour le Mondial 1998. Il a seulement effectué quelques petits changements. Il nous a surtout apporté son expérience italienne, la manière de gérer un résultat en fin de match. Et il a amené son calme »*.

La sérénité du nouveau boss du football hollandais a payé en début du tournoi, lorsque Clarence Seedorf, critiqué après sa performance moyenne contre les Tchèques, s'est plaint du racisme de la presse néerlandaise. Frank Rijkaard a habilement apaisé le début de tension : *« L'égalité règne dans le groupe »*, assure-t-il. C'est jusque-là son plus grand succès.

Eric Collier

Un bilan positif en matière de sécurité

ALORS que l'Euro 2000 touche à sa fin, la Belgique et les Pays-Bas affichent déjà leur satisfaction en matière de sécurité.

Les deux pays organisateurs s'attendaient pourtant au pire, en raison de la présence d'« équipes à risques » (Angleterre, Allemagne, Turquie). Or, si quelques matches ont donné lieu à des incidents hors des stades – en particulier en Belgique –, le bilan provisoire paraît positif au regard des craintes suscitées (*Le Monde* du 8 juin) et du nombre de spectateurs concernés (plus d'un million). Il est vrai que les éliminations prématurées des Allemands et des Anglais ont facilité la tâche des policiers à partir des quarts de finale...

ANALYSE

Malgré les incidents avec les Anglais, les violences ont été plus rares que prévu

C'est la ville belge de Charleroi, chargée d'accueillir l'Angleterre à deux reprises, qui a été confrontée à la situation la plus délicate avec la rencontre Angleterre-Allemagne du 17 juin.

Mais le déploiement de force a pris de telles proportions ce jour-là (plus de 3 000 hommes, deux hélicoptères, treize canons à eau...) que les incidents se sont finalement limités à quelques bagarres et à des bris de vitrines. Un Anglais, poignardé la veille du match, a quitté l'hôpital trois jours plus tard. Bruxelles a également connu plusieurs soirées de violence, impliquant des Belges, des Britanniques, des Turcs ou des jeunes Maghrébins.

Un bilan établi le 24 juin faisait état, pour la seule Belgique, de 1 301 arrestations en deux semaines.

234 de ces arrestations ont débouché sur des procédures judiciaires pour troubles à l'ordre public, ivresse, vandalisme ou encore vente de billets au marché noir. Les autres personnes, interpellées selon la procédure de l'arrestation « administrative », ont passé un maximum de douze heures en détention. Avec un total de 750 arrestations, les Britanniques arrivent en tête devant les Belges (229), les Allemands (157) et les Français (27). Sur les 504 personnes rapatriées d'office dans leur pays, le ministère de l'intérieur belge comptabilise 495 Britanniques.

Tout en regrettant l'incapacité de la Grande-Bretagne à retenir les hooligans sur son territoire, la Belgique souligne l'aide apportée par les physionomistes (les *spotters*) de la police anglaise dans l'identification des éléments les plus dangereux. L'Allemagne, qui a coopéré de façon beaucoup plus étroite avec ses voisins, est en revanche saluée pour ses efforts.

« FAN COACHING »

Au-delà du volet répressif, cet Euro a nécessité un imposant dispositif de prévention. Jamais, dans l'histoire des grandes compétitions de football, les supporteurs n'ont fait l'objet d'autant d'attentions. Dans un pays comme dans l'autre, les autorités avaient prévu des structures de proximité dont l'efficacité s'est avérée déterminante.

Dans les huit villes hôtes, mais aussi dans quelques villes de transit, des « ambassades de supporteurs » ont permis de renseigner et d'aider des dizaines de milliers de visiteurs en quête, par exemple, d'un logement ou d'un moyen de transport.

En Belgique, ces ambassades s'appuyaient sur les structures de prévention (dites de *« fan coaching »*) mises en place depuis plusieurs années par le ministère de l'intérieur et les villes touchées par le hooliganisme. De plus, 140 accompagnateurs, belges ou étrangers, spécialisés dans l'encadrement des fans, ont apporté leur aide et contribué, par leur rôle de médiateurs, à aplanir les éventuelles tensions.

De ce point de vue, l'Euro est donc un succès pour le « modèle belge » de gestion des supporteurs. De la même manière, la mobilisation des travailleurs sociaux et du milieu associatif a permis de limiter les frictions entre les visiteurs et les habitants des quartiers sensibles. *« Quand on se souvient du climat catastrophiste qui avait précédé l'Euro, on ne peut qu'être satisfait »*, conclut Yves Van de Vloet, directeur de la politique de prévention au ministère de l'intérieur belge.

Philippe Broussard

Fin de partie pour Nathalie Tauziat sur le gazon de Wimbledon

La finaliste 1998 a joué son dernier simple à Londres

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Le coup droit est trop long, elle ramasse ses affaires et sa peine. Les premières larmes ne tardent pas à couler. Nathalie Tauziat vient d'être éliminée dès le premier tour du tournoi de Wimbledon.

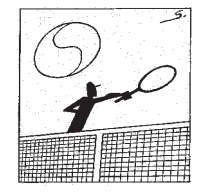

TENNIS Au terme d'une rencontre dans laquelle elle n'est jamais vraiment entrée, la Française, tête de série n° 7, a été battue, mardi 27 juin, par la Belge Kim Clijsters (6-3, 3-6, 6-2). Empruntée et trop lente pour déployer son tennis offensif, elle a plié sous les coups variés et très puissants d'une jeune fille qui ne cesse d'épater le circuit par son talent depuis son éclosion en 1999 : c'était à Wimbledon déjà et Kim Clijsters avait atteint les huitièmes de finale.

Nathalie Tauziat s'en va dès le premier tour. Pareille sortie ne lui était plus arrivée depuis 1989. Elle avait alors 21 ans et elle n'avait pas encore adopté le style de jeu qui lui a tant fait aimer les surfaces rapides et surtout le jeu sur herbe. Wimbledon était son tournoi fétiche. En 1998, elle y avait été finaliste. Ici, elle compte également trois quarts de finale et tant de rêves.

Quand nombre de Français ne pensent qu'à s'imposer à Roland-Garros, elle s'imaginait triomphant à Wimbledon. Le titre restera une utopie. A 32 ans, Nathalie Tauziat a fait sa dernière apparition sur le gazon anglais. Elle en a trop voulu. *« C'est la première fois de ma carrière que je me suis fixé un objectif,* déplore-t-elle, les larmes au bord des yeux. *Mes proches me disaient qu'il ne fallait pas, je ne pouvais pas oublier que c'était la dernière fois. »*

LE DOUBLE, ENCORE

Nathalie Tauziat va rester à Londres pour jouer le double. Aux côtés d'Alexandra Fusai. Elle rêve de gagner son premier tournoi du Grand Chelem dans la spécialité, alors qu'elle s'est toujours arrêtée en demi-finales. Ensuite, elle achèvera la saison, accomplira ses derniers tournois, un dernier match. Non. Elle ne veut pas dire ce qu'elle veut faire plus tard. *« Avant, je partirai en vacances. »*

Le temps passe. Trop vite ou pas assez. Trois jours après son succès au tournoi sur gazon d'Eastbourne, Julie Halard-Decugis, tête de série n° 14, a elle aussi été éliminée dès le premier tour par la Néerlandaise Kristie Boogert. Agée de 29 ans, la Française, qui s'était déclarée épuisée après Roland-Garros, semble donc toujours payer le prix d'une saison 1999 passée à ferrailler pour entrer parmi les dix meilleures joueuses mondiales.

Et pour clore la catastrophique journée de têtes de série françaises, Amélie Mauresmo (n° 13), s'est inclinée, mardi en fin de journée, face à l'Espagnole Gala Leon Garcia (4-6, 6-2, 7-5). Affaiblie par une blessure ligamentaire au bas du dos, qui la contraint à transformer ses services en engagements très pacifiques, la Française n'avait pas voulu déclarer forfait : *« J'ai voulu tenter ma chance, je pensais que cela s'arrangerait. »*

Déjà blessée en mars au tournoi d'Indian Wells et arrêtée pendant un mois et demi, Amélie Mauresmo pensait en avoir fini avec cette contrariété. Mais celle-ci est revenue sur un service, en fin d'entraînement, à la veille de la saison sur gazon. La jeune Française s'avoue inquiète, mais a déclaré, mardi soir, qu'elle resterait engagée en double aux côtés d'Arantxa Sanchez-Vicario. Le 5 juillet, elle fêtera ses 21 ans. Après, elle aura tout le temps de se reposer avant de reprendre le fil d'une carrière toujours prometteuse.

Bénédicte Mathieu

Huit Français sur onze au deuxième tour

Une fois n'est pas coutume, les Français s'en sont mieux sortis que les Françaises mardi 27 juin, lors du premier tour de Wimbledon. Onze en lice, ils seront huit au deuxième tour. Cédric Pioline, Michael Llodra, Fabrice Santoro, Nicolas Escudé, Arnaud Clément, Arnaud Di Pasquale, Stéphane Huet et Jérôme Golmard se sont qualifiés, alors que Sébastien Grosjean a été battu par l'Américain Jeff Tarango.

Chez les têtes de série, l'Australien Lleyton Hewitt a été dominé en trois sets (6-3, 6-2, 7-5) par l'Américain Jan-Michael Gambill, l'Allemand Nicolas Kiefer s'inclinant également face à son compatriote Tommy Haas en quatre sets (5-7, 6-4, 6-2, 6-3). Todd Martin, Gustavo Kuerten, Evgueni Kafelnikov, Tim Henman, Mark Philippoussis, Patrick Rafter, Marat Safin ont en revanche passés sans encombre ce premier tour. L'Américain Andre Agassi et le Suédois Magnus Norman ont, quant à eux, bénéficié des abandons de leurs adversaires respectifs, l'Australien Mark Woodforde et l'Américain Taylor Dent.

L'athlète cubain Javier Sotomayor suspendu jusqu'au 31 juillet 2001

JAVIER SOTOMAYOR, détenteur du record du monde de saut en hauteur (2,45 m), ne pourra pas participer aux prochains Jeux olympiques, qui se dérouleront à Sydney à partir du 15 septembre 2000. Contrôlé positif à la cocaïne lors des Jeux panaméricains, le 31 juillet 1999, le Cubain, âgé de 32 ans, a été condamné mardi 27 juin à deux ans de suspension par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). La sanction prenant effet au jour de la constatation du délit, le double champion du monde (1993 et 1997) et champion olympique en 1992 à Barcelone ne pourra reprendre la compétition qu'à la veille des championnats du monde de 2001, programmés au mois d'août à Edmonton, au Canada. Les instances sportives cubaines ont jugé *« inacceptables »* la sanction prononcée par l'IAAF. Javier Sotomayor peut encore faire appel de cette décision auprès du Tribunal arbitral du sport de Lausanne.

■ **ATHLÉTISME :** Rkiya Maraoui-Quétier est devenue championne de France du 10 000 m, en terminant 3e d'une course dominée par la Kenyane Tecla Loroupe et l'Allemande Wassilivk, mardi 27 juin à Strasbourg. Avec un temps de 31 min 56 s 1, la Française a réalisé le minima exigé pour la qualification olympique.

■ **CYCLISME : le président de la Fédération française de cyclisme (FFC), Daniel Baal, missionné par la justice** pour conduire une expertise sur la non-sélection de la formation française Jean Delatour pour le Tour de France 2000, juge dans un rapport rendu public mardi 27 juin que *« la Société du Tour de France a appliqué le règlement de l'UCI. »* La procédure de l'équipe lyonnaise déposée en référé devant le tribunal de Nanterre a donc été écartée.

■ **OLYMPISME : Jacques Rogge, chef de la commission de coordination**, qui supervise la préparation des Jeux olympiques de 2000, a déclaré que le Comité international olympique (CIO) accepterait que la Corée du Nord et la Corée du Sud *« défilent ensemble »* lors de la cérémonie d'ouverture, le 15 septembre à Sydney.

KLAUS BOSSEMEYER-BILDERBERG

Bergen ou la culture du poisson

Le port norvégien cultive le souvenir d'un âge d'or où l'odeur de la morue séchée était un signe de richesse

BERGEN
de notre envoyé spécial

Trois grands dadais déboulent sur la grand-place de Bergen, béret à pompon sur la tête, médailles accrochées à une ample chemise blanche rentrée dans des pantalons bleus. Ces adolescents, auxquels la foule ne prête nullement attention, ont l'allure pressée de retardataires pris en faute. C'est samedi, jour de répétition pour les *buekorps*, littéralement, « les fanfares aux arcs » en norvégien.

C'est autour de 1850 que les gamins de Bergen ont commencé à se regrouper, quartier par quartier, afin d'imiter leurs pères qui, régulièrement, étaient appelés à s'entraîner au sein de la milice de défense civile chargée de protéger la cité portuaire. Armés d'arcs et d'arbalètes, les *buekorps* adoptèrent une structure quasi militaire, à ceci près que ces officiers en herbe étaient élus par la « troupe ».

En dépit de quelques débordements, ces brigades de garçons s'affrontaient essentiellement sur le terrain musical, à coups de tambour. Les fils de riches négociants et d'armateurs de la ville s'exerçaient le samedi et allaient à la messe le dimanche. Les plus pauvres, eux, obligés de travailler le samedi, n'endossaient l'uniforme que le lendemain. Aujourd'hui, ces inégalités de classe ont disparu et il ne reste qu'une douzaine de *buekorps* à Bergen. Mais la tradition a survécu, sans équivalent dans le royaume.

Dotées chacunes de leurs propres rythmes et couleurs, ces fanfares peuvent compter, selon les quartiers, jusqu'à une centaine de jeunes, de 7 à 18 ans, les mêmes qui, un peu plus tard, iront, chaque fin de semaine, s'adonner à des jeux moins martiaux dans les cafés de la ville...

Les roulements de tambours qui se répercutent sur les flancs des collines environnantes renvoient à l'époque où Bergen était encore un comptoir commercial de la Ligue hanséatique, à l'instar de Londres, Novgorod et Bruges. A la recherche de nouveaux ports d'attache, les marchands de Lübeck, de Brême et des autres ports membres de cette confédération maritime s'installèrent à l'année, aux environs de 1360, dans la cité norvégienne. Progressivement, les commerçants « allemands » obtinrent un monopole du commerce et certains privilèges. De Bergen, ils exportaient toutes sortes de poissons séchés, pêchés par les Norvégiens dans l'Atlantique nord, ainsi que de l'huile de foie de morue, réputée *« rendre les enfants plus grands et intelligents »*.

De cet âge d'or, témoigne encore une bonne partie de Bryggen (les Quais), le quartier hanséatique de la ville, même si les plus vieilles maisons de bois encore debout ne datent que du début du XVIIIe siècle, les incendies ayant régulièrement dévasté la cité.

A l'époque, l'intérieur des maisons devait sentir le poisson. C'était, en quelque sorte, un signe extérieur de richesse. La queue en l'air, maquereaux, loups de mer, morues et autres baudroies séchaient au rez-de-chaussée, en-dessous des bureaux et des pièces d'habitation. N'y résidaient que des hommes, venus par centaines des villes hanséatiques avec, pour certains – apprentis et contremaîtres –, des contrats de travail pouvant aller jusqu'à six ans.

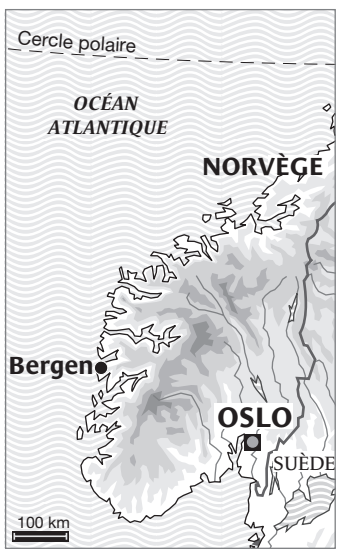

PATRIMOINE DE L'UNESCO

Plus personne ne réside aujourd'hui dans ce quartier inscrit par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité. Mais derrière les façades en bois rouge et jaune qui se dressent sur les quais prolifèrent bureaux d'architectes, ateliers d'artistes, boutiques de costumes traditionnels et petits restaurants.

Souvent de guingois, les maisons à deux étages ne sont séparées les unes des autres que par d'étroits passages dont le sol, recouvert de planches, vibrait jadis au passage des tonneaux de poissons. On imagine avec quelle facilité pouvait se déclencher un incendie. Alertés par la fumée, les habitants de la région, une fois le sinistre circonscrit, affluaient vers la ville pour participer à la reconstruction moyennant quelques schillings. *« C'était un bon incendie ? »*, s'enquéraient leurs proches, une fois la tâche accomplie...

Le comptoir commercial de Bergen ne fut dissous qu'en 1899, plus d'un siècle après que les « Allemands » eurent quitté les lieux. Il faudra attendre l'émergence, dans la seconde moitié du XIXe siècle, d'une scène artistique et intellectuelle, pour que la bourgeoisie locale se mette à penser à autre chose qu'au commerce de la morue.

On raconte que c'est pour élargir l'esprit des habitants qu'Edvard Munch accepta, pour la première fois, d'y exposer ses tableaux. Aujourd'hui, le musée d'art de Bergen s'enorgueillit de posséder, après Oslo, la plus importante collection d'œuvres de cet artiste. On y trouve aussi des tableaux de peintres moins connus mais fortement inspirés par la beauté grandiose des fjords voisins que des excursions en vedette permettent d'aller admirer grandeur nature.

Mais c'est surtout Edvard Grieg qui allait contribuer à l'éclosion, dans sa ville natale, d'une vie culturelle digne de ce nom et, aujourd'hui, largement comparable à celle qui règne à Oslo, capitale et rivale. Fils d'un négociant en poissons, Bergen oblige, le compositeur prit, à partir de 1880, la direction de l'orchestre philharmonique local. Puis il fit construire sa résidence de Troldhaugen (la colline des Trolls), lieu où il allait passer de nombreux étés à composer, dans un petit chalet surplombant un bout de lac, les œuvres grâce auxquelles la renommée de la ville allait désormais s'étendre au-de-

HELGE SUNDE/SAMFOTO

Des Vikings, des fjords, des saumons et Björk

Ville européenne de la culture pour l'an 2 000, Bergen fait feu de tout bois. Avec, de juin à septembre, du théâtre, des festivals, des concerts et des manifestations culinaires présentés dans les hangars à bateaux et les maisons maritimes. A noter des journées vikings sur la place du marché au poisson, une exposition sur les fjords et une autre, du 15 juillet au 15 septembre à Sandviken, sur la pêche dans l'Atlantique nord. Du 3 au 6 août, un rassemblement de vieux bateaux à vapeur ressuscitera l'atmosphère des années 50. Côté musiques, un festival de jeunes musiciens européens (6 -12 août), une célébration du tango (7 -10 septembre), un concert de la chanteuse islandaise Björk (12 -13 septembre), un festival international de guitare (5 -8 octobre) et, du 8 octobre au 7 novembre, le Festival d'art de Bergen (cinéma, danse, littérature, jazz).

Plus insolite, début septembre, *La Hutte de pluie*, une sculpture monumentale dédiée à l'eau et au vent. Sans oublier une dizaine de festivals consacrés aux poissons locaux : saumon, hareng, morue et maquereau. Renseignements à l'office du tourisme (tél. : 00-47-55-32-14-80 et www.bergen-travel.com ou www.bergen2000.no).

EVASION
Publicités

CRETE 8 jours/7 nuits
Vol charter départ lundi, retour le lundi de Paris + 7 nuits hôtel "MINOS PALACE" 4* Luxe, base double, 1/2 pension incluse.
"Un hôtel luxueux, dans un site admirable"
PROMOTION DÉPARTS JUILLET
à partir de 4 605 F TTC
en Août à partir de 5 755 F TTC
1 enfant - 12 ans : gratuit / 2ème enfant - 12 ans : - 50% sur l'hôtel.
www.directours.com
Minitel 3615 Directours 2,23 F/mn et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av.des Champs-Elysées Paris 8e.
Lic. 078960001
DirecTours.
Membre SNAV - Garantie APS

LUBERON
PARADIS EN LUBERON
"LA CABRERIE"
GORDES
Chambre d'Hôtes de charme
www.lacabrerie.com
Tél. : 04.90.72.35.90

JURA
Vacances Scolaires
HOME D'ENFANTS (JURA)
(900 m altitude près frontière suisse)
Agrément jeunesse et sports.
Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confort. 2 ou 3 enfants par chbre sdb et wc. Pleine nature. Accueil volon. limité à 15 enfants idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale, possibilité accompt. depuis Paris TGV.
Activités : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiation échecs et théâtre, fabrication du pain.
Tél. : 03-81-38-12-51

Des sentiers inédits, des nuits sous les étoiles, des rencontres rares...
avec NOMADE AVENTURE
180 randonnées & découvertes du Maroc à la Mongolie
Doc : 01 46 33 71 71
www. nomade-aventure.com

Chaque semaine retrouvez la rubrique "EVASION", renseig. publicité : 01.42.17.39.63 (Fax : 01.42.17.39.25)

ANYWAY.com
VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

FORT DE FRANCE	@ 2290F	VENISE	@ 890F
REUNION	@ 3490F	CORK	@ 990F
SAINT MARTIN	@ 2190F	JAKARTA	@ 4485F
HERAKLION	@ 1690F	PALMA	@ 1090F
ANTALYA	@ 1790F	MALAGA	@ 1290F
SAN FRANCISCO	@ 3290F	MONTREAL	@ 1900F

* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.
** 0,99F /min , *** 2,23F/min
www.anyway.com
0 803 008 008** - 3615 ANYWAY***
Anyway Lic 075960011, RCS Paris B391482452, Caution Bancaire Banque de Bretagne de Beaux ARCP Generali Assurance et APS
cadran solaire

Le Monde VOYAGES
Voyagez avec Le Monde au Maroc du 21 au 24 sept.
Jean-Marie Colombani, les journalistes et correspondants du Monde vous invitent à rencontrer des personnalités politiques, économiques et culturelles à Casablanca, Rabat et Tanger.
Prix : 10.000 f par personne
Contactez : FABIEN CAZENAVE, VOYAGEURS DANS LE MONDE ARABE
01 42 86 16 21 - fcazenave@vdm.com Lic. 075950346
JFD System

Les maisons en bois du port de Bergen : les plus vieilles datent du XVIIIe siècle (en haut, à gauche).

Les rues étroites des vieux quartiers étaient recouvertes de bois pour faciliter le passage des tonneaux (ci-contre, en bas). Gare aux incendies !

Les derniers « buekorps » de Bergen : fanfares de jeunes percussionnistes, souvenir de la défense civile de la ville (ci-contre à gauche).

Une maison cossue, surmontée du drapeau norvégien : la résidence d'Edvard Grieg, musicien célèbre et gloire nationale.

peintres moins connus mais fortement inspirés par la beauté grandiose des fjords voisins que des excursions en vedette permettent d'aller admirer grandeur nature.

Mais c'est surtout Edvard Grieg qui allait contribuer à l'éclosion, dans sa ville natale, d'une vie culturelle digne de ce nom et, aujourd'hui, largement comparable à celle qui règne à Oslo, capitale et rivale. Fils d'un négociant en poissons, Bergen oblige, le compositeur prit, à partir de 1880, la direction de l'orchestre philarmonique local. Puis il fit construire sa résidence de Troldhaugen (la colline des Trolls), lieu où il allait passer de nombreux étés à composer, dans un petit chalet surplombant un bout de lac, les œuvres grâce auxquelles la renommée de la ville allait désormais s'étendre au-delà des frontières scandinaves. Le piano de l'illustre Norvégien est encore utilisé dans le cadre du Festival international de Bergen, un rendez-vous programmé chaque année entre la fin mai et le début du mois de juin, période où, en principe, il pleut le moins.

GÉNÉREUSE PLUIE

Inutile de le cacher en effet : la pluie est d'une rare générosité dans cette ville côtière où elle tombe, en moyenne, 265 jours par an ! Pas de quoi en faire un drame cependant. Chaussés de bottes et revêtus de cirés, les 225 000 habitants de la ville s'en accommodent apparemment fort bien. Ils font

Carnet de route

● **Accès.** SAS (tél. : 0-801-25-25-25) effectue 5 liaisons quotidiennes Paris-Bergen *via* Oslo/Gardermoen ou Copenhague, à partir de 2 410 F (367 €) A/R. Idem avec Air France (tél. : 0-802-802-802) via Copenhague. Parmi les voyagistes spécialistes de la destination, citons Scanditours (tél. : 01-43-37-85-90) et Bennet (tél. : 01-53-99-50-38).

● **Visites.** Le marché aux poissons (sauf le dimanche) ; le remarquable Musée hanséatique (tél. : OO-47-55-31-41-89), à Bryggen ; le Musée des arts (tél. : (47) 55-56-80-00) : belle collection de Munch ; l'église romane Sainte-Marie (Mariakirken, XIIe siècle). A 8 km, à Troldhaugen, la résidence de Grieg et un nouveau musée consacré au compositeur (tél. : (47) 55-91-07-10) ; l'étrange église en bois de Fantoft (il n'en reste plus qu'une trentaine dans le pays). Croisières journalières proposées par l'Office du tourisme, dont l'*Express côtier,* qui part de Bergen jusqu'au cap Nord.

● **Etapes.** Parmi un choix assez large, l'hôtel Neptun et son restaurant Lucullus ; le Radisson SAS Hotel Norge, qui compense son relatif manque de caractère par sa situation au centre-ville et l'Augustin Hotel, proche de Bryggen. Dans le style pension, le Kloster, d'un bon rapport qualité-prix.

● **Tables.** Additions supérieures à la moyenne européenne et vins hors de prix. Le poisson, sous toutes ses formes (notamment la typique soupe à la morue), règne en maître chez Fiskekrogen (haut de gamme), ou au Banco Rotto. Plus simple, Le Bistro Pascal est fier de sa truite de montagne et de son potage de mûres jaunes arctiques. Deux bonnes adresses

Week-end « enfance » en Val-de-Loire

Avec ses nains, ses chimères et ses jardins extraordinaires, Blois s'est proclamée, pour tout l'été, au son du luth et du tam-tam, *« cité des enfants »*. Objectif : présenter à ses jeunes visiteurs les créations, inventions et bricolages de bambins originaires de la ville même ou de contrées plus lointaines.

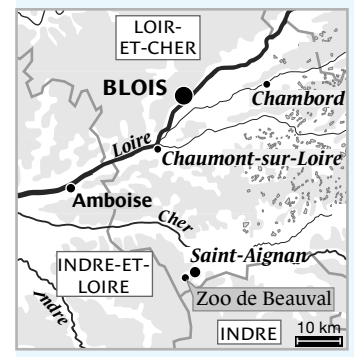

Dans les entrepôts de l'ancienne chocolaterie Poulain, ils sont ainsi invités à un fabuleux voyage en compagnie de troupes d'enfants musiciens venues des quatre coins du globe, du Yémen à Cuba, en passant par le Cameroun. En vedette, du 2 au 15 juillet, la danse du tigre du Karnataka, les petits princes du désert du Rajahstan (Inde) et les poètes en herbe des rues d'Addis-Abeba (Ethiopie). Au programme, une vingtaine de concerts, en soirée et dans l'après-midi.

A l'Ecole d'art, viennent s'ajouter aux collections d'œuvres contemporaines trois musées vivants consacrés aux créations enfantines. A l'affiche, la très déjantée *« Exposition universelle des mondes nain-ventés de la quatrième dimension »* dédiée aux *« mirages et choses perdues »* ; les fontaines à oiseaux et jeux d'ombres des *« écoles de l'enfance »* de Reggio Emilia (Italie) et un potager de chimères, peuplé de 600 gargouilles carnivores et autres caméléons volants...

Du jardin des monstres au Festival international des jardins, il n'y a que les 17 kilomètres qui, en suivant le fleuve, mènent au charmant château Renaissance de Chaumont-sur-Loire. Quatre week-ends « enfants » y sont programmés, avec chasse au trésor, atelier du jardinier fou, concerts et dégustations. La jeune classe y trouvera son bonheur à condition de ne pas lui imposer une visite exhaustive des 30 jardins expérimentaux, œuvres de créateurs souvent entichés de symboles et autres concepts ésotériques. La bonne solution ? La laisser partir à l'aventure, à la recherche de la cabane de l'ermite dans les murailles du Jardin de pailles, sous la douche d'un éléphant bleu ou sur les traces d'Indiana Jones, dans l'extraordinaire Vallon des brumes, où cascade et fougères géantes baignent dans la touffeur d'une ravine tropicale.

Un week-end à compléter par une visite du zoo de Beauval, près de Saint-Aignan (à 40 km de Blois), où l'arrivée de girafes et d'hippopotames n'a altéré en rien le charme bucolique et convivial de ce lieu, ou un arrêt à la Maison de la magie de Blois dont le spectacle permanent fait briller les yeux des enfants et compense la relative pauvreté des collections muséales. Quant aux apprentis archéologues, ils ne manqueront pas d'entraîner leurs parents à l'exposition *« Blois, un château en l'An Mil »*, consacrée aux fouilles menées sur la butte royale. Au terme d'une journée bien remplie, toute la famille appréciera le flamboyant son et lumière de Blois ou la poétique promenade nocturne que propose cet été le château de Chambord.

de notre correspondant à Blois, Jacques Bugier

★ Enfants musiciens du monde (tél. : 02-54-90-44-00), « Blois, Cité des enfants » (tél. : 02-54-78-87-26), Office du tourisme (tél. : 02-54-90-41-41). Jardins de Chaumont (tél. : 02-54-20-99-22). Côté hébergement, le Novotel (tél. : 02-54-57-50-50) et le Mercure (tél. : 02-54-56-66-66) de Blois proposent aux familles des formules spécifiques. On peut aussi trouver gîtes ruraux et chambres d'hôtes dans la Sologne voisine (tél. : 02-54-58-81-64).

A tous prix

■ **100 F (15 €) : le son et lumière de la bataille de Verdun,** dans la carrière d'Haudainville (Meuse), les 7, 8, 15, 21, 22, 28 et 29 juillet. Ce spectacle, notablement amélioré pour les festivités de l'an 2000 en Lorraine, met en scène près de 600 bénévoles et raconte les destins croisés de trois protagonistes de cet épisode tragique de la première guerre mondiale. Il en coûte 50 F (8 €) de douze à dix-huit ans. Renseignements au 03-29-84-50-00.

■ **1 050 F (160 €) : la Somme en *mail coach.*** Depuis Conty, près d'Amiens, les Ateliers du val de Selle proposent une balade à bord d'une malle-poste identique à celles qui, en Angleterre, transportaient voyageurs et courrier à la fin du XVIIIe et au XIXe siècle. Attelée à quatre chevaux, la berline noire et rouge chemine à 5 km/h. Installés sur le toit, les passagers contemplent champs, forêts et demeures picardes. Circuits de 1 à 5 jours (minimum 5 personnes, maximum 12). Pour 2 jours, compter 1 050 F par personne avec les repas et l'hébergement en chambre d'hôtes. Renseignements au 03-22-41-23-31.

■ **Environ 2 375 F (362 €) : un week-end « Art et art de vivre » à Ouchy**, au Beau-Rivage, un palace au bord du lac Léman. A proximité de Lausanne, deux rétrospectives : l'une consacrée à Van Gogh, à la Fondation Pierre-Gianadda Martigny ; l'autre à Eugène Boudin, à la Fondation de l'Hermitage (à partir du 7 juillet). A découvrir dans le cadre d'un forfait (prix par personne) comprenant 2 nuits en chambre double avec vue sur le lac, les petits-déjeuners, un menu à la carte au restaurant gastronomique, l'accès à la piscine, au fitness et au tennis, et une entrée à l'expo de son choix. Egalement, un forfait de 3 nuits avec 2 repas pour environ 3 595 F (548 €) par personne. Compter environ 800 F (122 €) par personne pour un billet de train Paris-Lausanne A/R en 2e classe. Renseignements au 0800-136-136.

■ **16 112 F (2 456 €) : le duo Canada-Etats-Unis** programmé le 10 juillet par FRAM. Au menu de ce circuit de 13 jours : Montréal, Québec, Ottawa, une croisière à travers « Les 1 000 îles », les chutes du Niagara, le pays amish, Washington, Baltimore, Philadelphie et New York. Prix par personne, en pension complète, avec 11 nuits en chambre double, de Paris et de province (préacheminements gratuits avec Air France). Départs jusqu'en octobre. Renseignements au 01-40-26-30-31, au 05-62-15-16-17 et dans les agences agréées.

■ **A partir de 23 450 F (3 575 €) : une croisière en Polynésie**, le 7 juillet, avec Kuoni, à bord du

DÉPÊCHES

■ **LES INSECTES DU POTAGER DU ROI** (10, rue du Mal-Joffre, Versailles, Yvelines) en vedette, les samedi 1er et dimanche 2 juillet, à 14 heures et 16 heures. Avec un jardinier et un éco-entomologiste, on y explorera la flore et la microfaune de nos jardins. Pour tout savoir de la bête à bon Dieu (la coccinelle dévore environ 60 pucerons par jour !) ou du perce-oreilles. Capturés à l'aide d'un éventail, les insectes sont observés à la loupe, identifiés, classés puis relâchés. Entrée : 40 F (6 €). Renseignements au 01-39-24-62-62.

■ **LA RENAISSANCE À BAR-LE-DUC** (Meuse), qui, du 30 juin au 9 juillet, célèbre une époque inscrite dans le décor de la ville. Temps fort les 8 et 9 juillet avec marché d'époque, spectacles de rue, bal-banquet et reconstitutions. Vieux métiers, costumes, musique et danses réinvestiront rues et ruelles décorées pour l'occasion, tandis que des restaurants offriront des « menus Renaissance ». Un forfait (100 F, 15 €) donne accès à toutes les animations. Renseignements au 03-29-79-11-13.

■ **CONCERTS AUX CHANDELLES**, à l'Orangerie du parc de Bagatelle, dans le bois de Boulogne, aux portes de Paris. Au programme, les *Etudes* de Chopin. Les 29 juin, 4, 6, 11 et 14 juillet. Forfait (avec transport de Paris) à 280 F (43 €) avec France Tourisme (tél. : 01-53-10-35-35).

L'Inde envisage de lancer une mission inhabitée vers la Lune

L'AGENCE spatiale indienne (ISRO) se propose d'envoyer en 2005 une mission inhabitée en direction de la Lune. Selon l'édition du 26 juin de l'hebdomadaire indien *India Today*, ce projet devrait coûter 3,5 milliards de roupies (78,5 millions de dollars). L'ISRO, qui construit déjà des satellites et des fusées toujours plus puissantes, doit désigner une équipe de chercheurs qui devra étudier la faisabilité de cette mission et rendre ses conclusions d'ici six mois. Si ces dernières sont positives, l'Inde placerait en orbite lunaire un module d'observation doté de caméras et d'instruments de mesure qui effectueraient des relevés et des expériences pendant plusieurs années.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : une fusée russe Proton** a réussi, samedi 24 juin, la mise en orbite d'un satellite de télécommunications depuis le cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan). Le tir est de nature à rassurer les Américains sur la fiabilité de ce lanceur modifié, qui avait connu en 1999 deux échecs sévères. Il doit en effet être utilisé, le 12 juillet, pour le lancement du module de commande Zvezda, destiné à compléter l'embryon de station spatiale internationale déjà en orbite.

■ **INFORMATIQUE : IBM a présenté,** mardi 27 juin à New York, une technologie qui permet de doubler la capacité de mémoire des serveurs informatiques utilisés par les fournisseurs d'accès à Internet. Baptisée Memory eXpansion Technology (MXT), la technique consiste à stocker et à compresser séparément les données en fonction de leur fréquence d'utilisation.

A l'écoute des bizarreries géophysiques du plateau tibétain

Une mission franco-chinoise d'étude sismographique portant sur l'étonnante diversité des profondeurs du plus grand puzzle tectonique de l'ère tertiaire remet en cause les modèles des chercheurs

Le plateau tibétain et les plissements himalayens sont nés, il y a 50 millions d'années, de la collision de deux plaques continentales : celle de l'Inde et celle de l'Eurasie. La plaque indienne continue, aujourd'hui, à plonger sous celle de l'Eurasie à la vitesse de cinq centimètres par an. Si le mécanisme de formation de l'Himalaya à partir de cette rencontre est bien connu, il n'en est pas de même pour le plateau tibétain. Les géologues s'interrogent sur la manière dont cet ensemble, situé à 5 000 mètres d'altitude, s'est créé et sur la poursuite de son expansion. Une mission franco-chinoise est allée étudier sur place le sous-sol profond du plateau en utilisant la réflexion des ondes produites par les séismes et des explosions de charges de TNT. Les données ainsi recueillies conduisent les géologues à s'interroger sur leurs théories.

À 5 000 MÈTRES d'altitude et au nord de la chaîne de l'Himalaya, le plateau tibétain est le plus grand de la planète : une surface de 2,2 millions de kilomètres carrés, soit quatre fois la France. Son altitude et son gigantisme laissent les scientifiques perplexes : *« C'est aujourd'hui le dernier objet géodynamique de grande taille dont l'origine reste inexpliquée, et dont l'évolution sur sa bordure nord-est est mystérieuse »*, confirme Béatrice de Voogd, spécialiste d'imagerie géophysique à l'université de Pau (Pyrénées-Atlantiques).

L'une des dernières campagnes d'étude de ce plus grand puzzle tectonique de l'ère tertiaire a été menée, à l'automne 1998, par l'Institut national des sciences de l'univers (INSU, dépendant du CNRS), associé au ministère des terres et des ressources et au bureau sismologique chinois. Les premiers résultats de ce travail prouvent que, sous son apparente monotonie de paysage, l'immense plateau déploie, en profondeur, une très grande diversité. La croûte continentale sous-jacente s'y présente comme trois gigantesques marches à l'envers, la plus importante constituant la plus grande épaisseur de croûte terrestre connue : 80 kilomètres, contre 30 à 40 en moyenne.

Depuis longtemps déjà, les chercheurs avaient pu constater que la chaîne himalayenne et ses six sommets culminant à plus de 8 000 mètres sont la conséquence de mouvements liés à la tectonique des plaques. Plus précisément, d'une collision titanesque entre deux plaques continentales, celle de l'Inde et celle de l'Eurasie, commencée il y a 50 millions d'années. Depuis cette date, au rythme de cinq centimètres par an, l'Inde plonge sous l'Eurasie, ce qui représente un poinçonnement en profondeur de 2 500 kilomètres. Le plateau tibétain résulte aussi de cet affrontement hors du commun, mais sa topographie est complètement différente. Il est très plat, seulement traversé d'est en ouest par de petites chaînes de montagnes.

Les modèles actuels susceptibles d'expliquer les mécanismes tectoniques en jeu dans les profondeurs sont insuffisants et, plus gênant encore, se contredisent. Certains imaginent que la croûte se comporte comme un fluide visqueux, capable de s'épaissir sur de grandes surfaces au-dessus du manteau. D'autres supposent que la lithosphère entière (croûte et manteau supérieur) est découpée par le jeu de grandes failles.

ÉPAISSISSEMENT DE LA CROÛTE

Que se passe-t-il vraiment ? La question est moins anodine qu'il n'y paraît, car elle concerne le seul cas existant d'affrontement entre deux plaques continentales. Les processus en jeu y sont beaucoup moins connus que ceux relatifs aux plaques océaniques, qui ont servi à élaborer la théorie de la tectonique des plaques. *« Le plateau tibétain est pour nous un laboratoire naturel unique, qui nous permet d'étudier les contraintes inhabituelles qui s'exercent sur la lithosphère et les relations entre la géologie de surface et les structures profondes »*, explique Alfred Hirn, physicien au département de sismologie de l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP).

Grâce aux missions géophysiques menées sur place et aux images des satellites Spot et Landsat, *« la géométrie et la cinématique de surface du plateau tibétain sont heureusement mieux cernées »*, précise Bertrand Meyer, chercheur au laboratoire de tectonique de l'IPGP. A partir de ces données, les scientifiques – et plus particulièrement Paul Tapponnier, de l'IPGP, et l'Américain Peter Molnar – ont expliqué, il y a quelques années, que la collision entre l'Inde et l'Asie a entraîné une extrusion (une expulsion) du plateau tibétain vers l'est. Actuellement, ce dernier *« s'agrandit et se construit sur son bord nord-est, entre les failles décrochantes d'Altyn Tagh et du Karakorum. La tectonique est à l'œuvre au nord de la faille de Kunlun. Et elle s'y manifeste par un épaississement de la croûte. Au sud de cette faille, elle ne s'épaissit plus »*, ajoute le scientifique.

Pour comprendre ce qui se passe dans les profondeurs terrestres, les scientifiques utilisent des ondes sismiques. L'étude de leur parcours permet de décrypter la structure de la lithosphère, et de délimiter la frontière entre la croûte et le manteau supérieur. C'était l'objet de la mission franco-chinoise réalisée au nord-est du plateau tibétain, dans une zone traversée par la faille de Kunlun et la suture de Jinsha, bande rocheuse qui différencie et délimite les deux blocs continentaux. La première partie de la mission portait sur l'étude des ondes émises par des séismes naturels lointains, à partir de 65 stations sismologiques réparties sur une distance de 550 kilomètres. Pour la seconde, les chercheurs ont utilisé les ondes provoquées par des explosions.

Ils ont pour cela fait sauter 21 tonnes de TNT sur six sites. Les ondes ont été enregistrées par 250 stations portables réparties sur 800 kilomètres. Les péripéties de cette aventure scientifique ont fait l'objet d'un film réalisé par Jean-François Ternay – *Sous le plus haut plateau du monde* – et produit par le CNRS et la Cité des sciences et de l'industrie.

TROIS BLOCS DIFFÉRENCIÉS

Les premières analyses des données ainsi recueillies montrent que la faille de Kunlun et la suture de Jinsha délimitent trois blocs très différenciés, dont la profondeur varie dans une direction nord-est/sud-ouest. Celui situé au nord de la faille de Kunlun a perdu toute la partie inférieure de sa croûte. Le bloc central de Bayan Har, coincé entre la faille de Kunlun et la suture de Jinsha, semble constitué de plusieurs fragments de croûte mince empilés. Le troisième, au sud de la suture de Jinsha, dans le Qang Tang, est plus homogène. C'est à cet endroit que la croûte continentale atteint l'épaisseur record de 80 kilomètres.

Ces résultats vont à l'encontre du modèle de croûte continentale fluide épaissie uniformément. Les scientifiques devront sans doute « mouliner » sur ordinateur les autres données recueillies par cette mission pour voir si elles s'intègrent dans la théorie de la tectonique des plaques. Alfred Hirn estime toutefois qu'elles *« confirment bien l'extension de la surface du plateau et l'épaississement de la croûte sous-jacente »*. Selon lui, *« ce phénomène est contrôlé par de grandes failles séparant des blocs anciens de composition différente qui se sont soudés à l'Asie, il y a 300 millions d'années, bien avant la collision de l'Inde avec la plaque asiatique »*.

Christiane Galus

Une poussée de 50 millions d'années

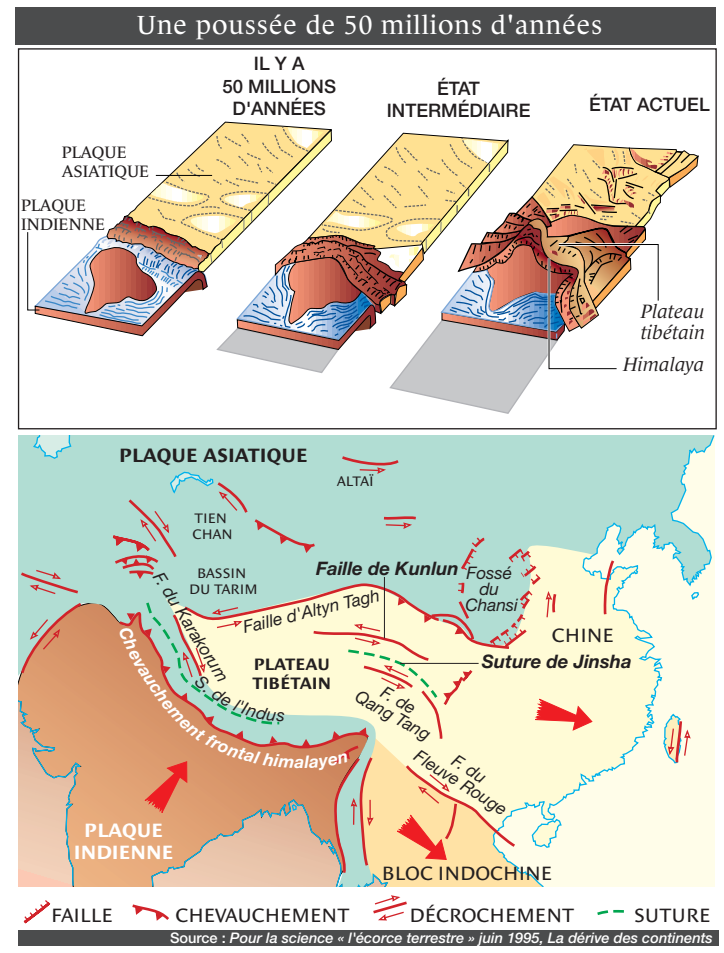

Source : *Pour la science « l'écorce terrestre » juin 1995, La dérive des continents*

La poussée exercée depuis 50 millions d'années par la plaque indienne sur la plaque asiatique a provoqué les plissements de la chaîne himalayenne et la surrection du plateau tibétain. Ce mouvement tectonique, encore à l'œuvre aujourd'hui, pousse le plateau tibétain en direction du nord-est, entre les deux failles d'Altyn Tagh et du Karakorum.

Une histoire ancienne et mouvementée

Le Tibet et l'Himalaya portent les traces d'une histoire qui a commencé il y a 250 à 300 millions d'années. A la fin de l'ère primaire, l'Asie appartenait à un continent septentrional, la Laurasie, tandis que l'Inde était rattachée à un continent austral, la Pangée, un supercontinent regroupant l'Afrique, l'Amérique du Sud, l'Australie et l'Antarctique. Ces deux ensembles étaient séparés par une mer, la Thétys. Par le jeu de la tectonique des plaques, le nord du Tibet s'est d'abord détaché de la Pangée pour rencontrer la Laurasie vers 200 millions d'années. Puis le sud du Tibet s'est détaché à son tour il y a 140 millions d'années pour s'agglomérer au nord du Tibet. Enfin, vers 85 millions d'années, après la formation de l'océan Indien, l'Inde s'est séparée de l'Afrique et a « traversé » l'océan à la vitesse de 10 centimètres par an. Il y a 50 millions d'années, l'Inde est entrée en collision avec le sud du Tibet et l'Asie. Depuis, elle s'enfonce sous l'Asie au rythme de 5 centimètres par an.

APPEL À COMPÉTENCES

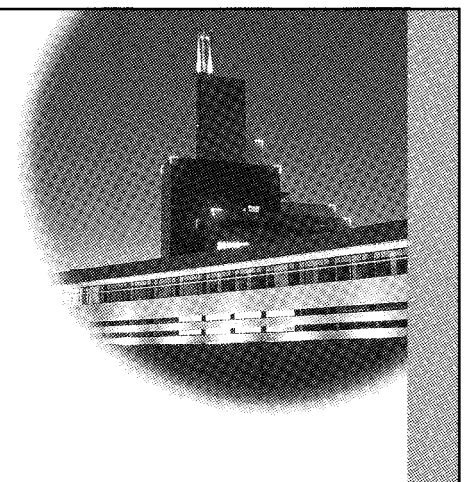

VOUS ÊTES

- Une équipe privée ou publique : indépendants, entreprises, organisations publiques ou parapubliques.
- Des spécialistes de l'innovation et de l'ingénierie de projets : intelligence, groupe projets, faisabilité économique, ingénierie financière.
- Des Européens convaincus.

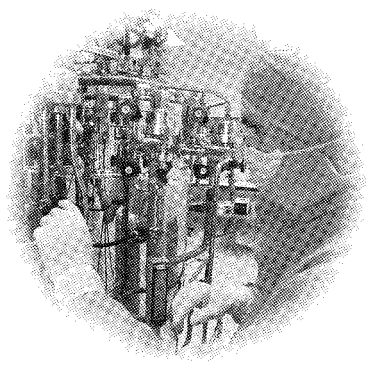

NOUS SOMMES

- Une forte concentration d'acheteurs et d'utilisateurs de technologies et d'innovations.
- Une métropole européenne scientifique de premier rang.
- Un réseau d'acteurs publics et privés : collectivités locales, organisations économiques, universités et centres de recherche.

NOUS LANÇONS UN PROJET INNOVANT DE DÉVELOPPEMENT
Le Technopole des utilisateurs et des applications.
Basé sur le Parc Scientifique Européen de la Haute Borne à Villeneuve d'Ascq, au cœur d'une des plus fortes concentrations françaises de laboratoires de recherche et d'universités.
S'appuyant sur l'ensemble du potentiel du Nord Pas de Calais.
Destiné à rayonner sur l'ensemble de l'Europe du Nord Ouest.

DEVENEZ LES CONCEPTEURS ET LES DÉVELOPPEURS DU C.I.E.L.*
Le C.I.E.L., centre d'innovation d'échanges universités/entreprises de Lille Métropole sera un dispositif de développement intégrant plusieurs dimensions : équipe de montage de projets, appui aux nouveaux entrepreneurs, ensemble immobilier, services d'intelligence économique, etc.
L'appel à projets que nous lançons a pour but d'identifier et de choisir l'équipe qui concevra, animera et gérera le C.I.E.L. sur la base d'un partenariat à définir avec les acteurs locaux.
*C.I.E.L. : Centre d'Innovation d'Echanges universités/entreprises de Lille Métropole.

Le dossier de candidature est disponible sur demande à :
TECHNOPOLE LILLE METROPOLE V.A.T.
MACC, Cité Scientifique,
F 59650 Villeneuve d'Ascq.
Fax : 33 (0)3.20.47.28.28.
E-mail : fgerbelot@nordnet.fr

TECHNO POLE Lille métropole

TECHNOPOLE LILLE METROPOLE V.A.T. est membre du réseau France Technopoles Entreprises Innovations

La greffe de tissu ovarien dans des muscles, nouvel espoir dans la lutte contre certaines stérilités

DES BIOLOGISTES canadiens spécialisés dans les techniques de procréation médicalement assistée (PMA) ont annoncé, lundi 26 juin, avoir, pour la première fois, réussi à greffer des fragments d'ovaires humains dans des muscles de souris de laboratoire. L'équipe canadienne, dirigée par les docteurs Ariel Reval et Hila Raanani (Mount Sinaï Hospital, Toronto), a en outre réussi à obtenir que ces tissus ovariens humains soient fonctionnels dans les organismes animaux au sein desquels ils ont été introduits.

Ces travaux ont été rendus publics lors du congrès annuel de la Société européenne de reproduction et d'embryologie humaines, qui vient de s'ouvrir à Bologne (Italie). Selon leurs auteurs, cette première expérimentale pourrait ouvrir la voie à d'importants progrès thérapeutiques, dont pourraient bénéficier les femmes qui, pour des raisons médicales (traitement anticancéreux notamment), deviennent stériles du fait de la destruction de leurs fonctions ovariennes.

Les chercheurs de Toronto ont conduit leur expérience à partir de tissus ovariens prélevés sur une jeune femme chez laquelle on avait dû procéder à une ablation des ovaires. Les tissus résultant de cette ablation avaient ensuite été conservés par congélation.

Des essais humains sont en cours sur dix-sept femmes volontaires

Une partie d'entre eux a pu être greffée dans les muscles de souris qui, à partir de techniques de manipulation génétique de leur patrimoine héréditaire, étaient incapables de développer une réaction immunitaire contre cet élément humain étranger à leur propre organisme. Les chercheurs ont ensuite mis en place durant plusieurs semaines, chez ces animaux de laboratoire, une stimulation hormonale du même type que celle qui est utilisée chez les femmes prises en charge par les équipes de PMA afin d'augmenter la production des ovocytes.

Ils ont alors découvert que les tissus ovariens humains greffés étaient bel et bien fonctionnels et capables de produire « naturellement » des ovocytes. L'équipe en conclut que le muscle pourrait, chez certaines femmes condamnées pour des raisons médicales à perdre leurs ovaires, être utilisé comme une *« nursery »* susceptible d'accueillir, en différents points de l'organisme, des tissus ovariens qui pourraient, le cas échéant, redevenir fonctionnels. La technique apparaît simple, peu coûteuse et hautement prometteuse. Outre-Atlantique, des essais humains sont d'ores et déjà en cours, sur dix-sept femmes volontaires. Ils devraient permettre, *via* une délocalisation organique de leurs ovaires, de franchir une nouvelle étape dans l'assistance médicale à la procréation.

Jean-Yves Nau

Temps sec et chaleur modérée

JEUDI. La France se situera dans un marais barométrique, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de centre d'action (anticyclone ou dépression) vraiment influent. La différence entre le Nord et le Sud se fera au niveau des températures, qui resteront fraîches dans les régions septentrionales.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel souvent très nuageux au lever du jour s'éclaircira au fil des heures, et l'après-midi s'annonce agréable. Les températures seront d'un bon niveau, de 20 à 25 degrés des côtes vers les terres.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur le Nord - Pas-de-Calais, la grisaille se montrera tenace. Quelques nuages pourront déborder de la Picardie aux Ardennes. Le soleil semble plus assuré en Ile-de-France. De la Touraine au Berry, il faudra attendre l'après-midi pour voir les éclaircies prendre le dessus. Il fera de 19 à 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – L'impression de beau temps prédominera, même si quelques nuages survoleront les régions frontalières. Les températures resteront modestes, de 20 à 23 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Grisaille et nuages bas compromettront souvent le temps du matin. Le soleil reprendra le dessus l'après-midi. La chaleur ne sera pas excessive : de 24 à 28 degrés, un peu moins sur la côte.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les régions du Massif Central commenceront parfois la journée dans le gris. Ensuite, de belles éclaircies s'installeront, notamment en Rhône-Alpes. Il fera de 23 à 26 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Quelques nuages se développeront des Alpes du Sud à la Côte d'Azur, pouvant donner des ondées ponctuelles en montagne. Ailleurs, le soleil ne sera pas contesté. Le thermomètre affichera de 23 à 28 degrés.

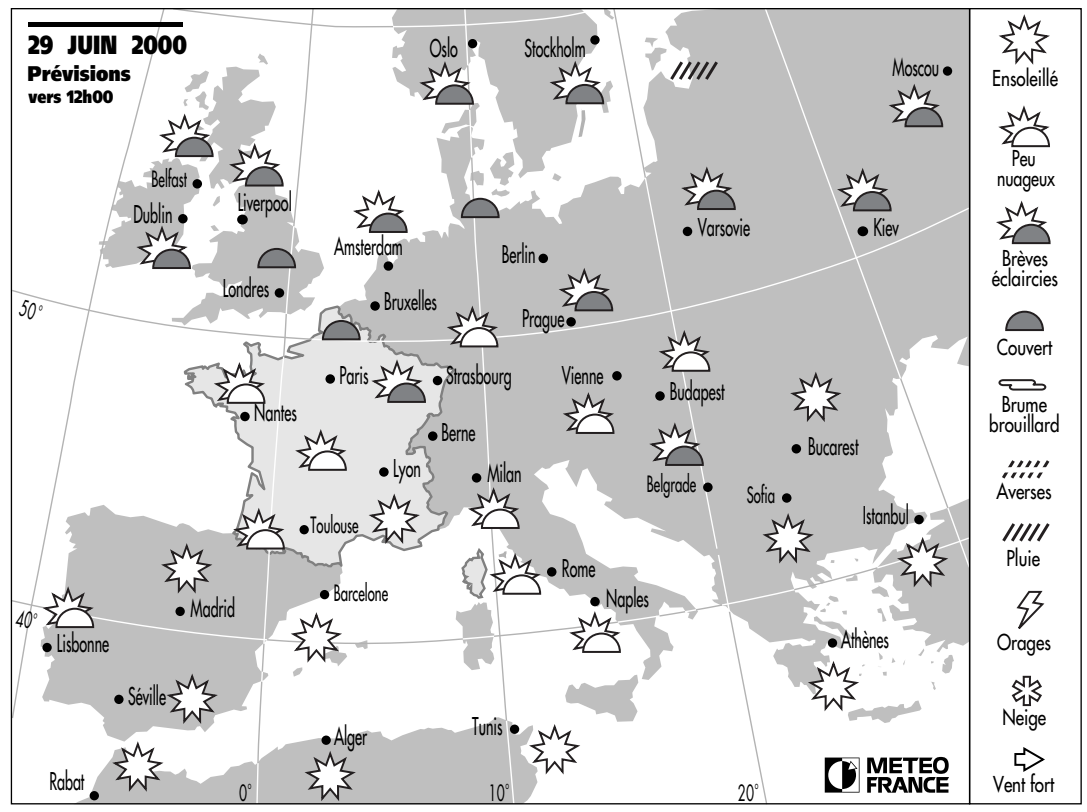

(Publicité)

PRÉVISIONS POUR LE 29 JUIN 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	19/27	N
BIARRITZ	16/24	N
BORDEAUX	15/25	N
BOURGES	12/23	S
BREST	11/19	N
CAEN	14/20	N
CHERBOURG	12/19	N
CLERMONT-F.	13/22	N
DIJON	11/21	S
GRENOBLE	16/25	N
LILLE	11/20	C
LIMOGES	13/21	N
LYON	16/24	S
MARSEILLE	19/29	S
NANCY	10/20	N
NANTES	14/23	N
NICE	20/25	S
PARIS	12/23	S
PAU	15/24	N
PERPIGNAN	19/28	S
RENNES	14/24	N
ST-ETIENNE	12/22	S
STRASBOURG	10/20	N
TOULOUSE	17/27	N
TOURS	14/24	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/28	P
FORT-DE-FR.	26/29	S
NOUMEA	18/22	S
PAPEETE	22/28	C
POINTE-A-PIT.	25/31	S
ST-DENIS-RÉ.	17/23	S
EUROPE		
AMSTERDAM	10/16	N
ATHENES	19/29	S
BARCELONE	22/26	S
BELFAST	13/23	N
BELGRADE	15/26	N
BERLIN	10/17	P
BERNE	11/20	S
BRUXELLES	8/18	N
BUCAREST	13/30	S
BUDAPEST	13/23	S
COPENHAGUE	11/18	N
DUBLIN	12/22	N
FRANCFORT	10/22	S
GENEVE	15/24	S
HELSINKI	18/23	P
ISTANBUL	17/22	S
KIEV	11/16	N
LISBONNE	17/28	N
LIVERPOOL	14/19	S
LONDRES	12/21	N
LUXEMBOURG	9/20	S
MADRID	21/35	S
MILAN	19/23	S
MOSCOU	12/17	P
MUNICH	9/20	S
NAPLES	21/29	S
OSLO	10/16	S
PALMA DE M.	21/30	S
PRAGUE	9/18	N
ROME	18/28	S
SEVILLE	19/38	S
SOFIA	14/27	S
ST-PETERSB.	14/22	N
STOCKHOLM	12/16	S
TENERIFE	15/21	S
VARSOVIE	9/19	N
VENISE	17/25	S
VIENNE	11/23	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	17/28	S
BUENOS AIR.	7/16	S
CARACAS	25/29	P
CHICAGO	15/24	S
LIMA	14/19	C
LOS ANGELES	19/26	S
MEXICO	12/24	S
MONTREAL	16/23	C
NEW YORK	20/23	P
SAN FRANCIS.	15/22	S
SANTIAGO/CHI	4/12	P
TORONTO	15/19	P
WASHINGTON	20/24	P
AFRIQUE		
ALGER	20/32	S
DAKAR	25/29	S
KINSHASA	18/29	S
LE CAIRE	21/33	S
NAIROBI	14/24	S
PRETORIA	4/19	S
RABAT	18/27	N
TUNIS	24/32	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/31	P
BEYROUTH	24/29	S
BOMBAY	27/31	P
DJAKARTA	27/29	S
DUBAI	29/39	S
HANOI	26/32	S
HONGKONG	26/31	S
JERUSALEM	22/30	S
NEW DEHLI	30/35	S
PEKIN	23/31	S
SEOUL	22/30	C
SINGAPOUR	26/30	C
SYDNEY	9/13	S
TOKYO	23/27	S

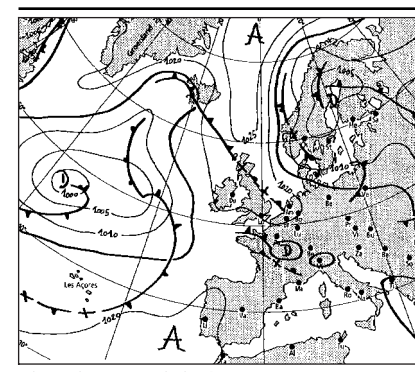
Situation le 28 juin à 0 heure TU

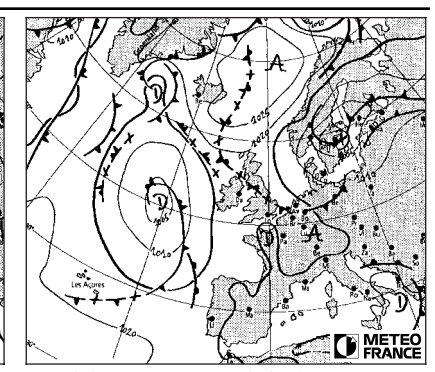

Prévisions pour le 30 juin à 0 heure TU

JARDINAGE

La taille des rosiers grimpants est une affaire de coup d'œil

SI LES ROSIERS qui fleurissent plus ou moins continuellement au cours de la belle saison se taillent pendant l'hiver, ou au tout début du printemps, ceux qui ne s'épanouissent qu'une fois par an doivent l'être immédiatement après une floraison qui intervient de début mai à la fin juillet. Les rosiers modernes, à floraison remontante, sont assez simples à tailler à une période où ils sont défeuillés. Il est facile de les rabattre près du sol, à trois ou quatre yeux, s'ils ont une végétation réduite ; il est aisé d'éliminer leurs branches les plus anciennes au profit des nouvelles, nées près du point de greffe la saison précédente. Ceux qui nous occupent aujourd'hui sont beaucoup plus délicats quant à la façon de les rabattre. Ce sont, assez souvent, des buissons de haute taille, qui font du bois, ou des grimpants, au port parfois désordonné et aux épines redoutables.

Commençons par les grimpants. Les vrais grimpants produisent de longues et fines branches aisément palissables. Dans cette catégorie, on trouve des rosiers comme Dorothy Perkins, Excelsa, Albéric Barbier, Veilchenblau et tous les rosiers lianes (Wedding Day, Princesse Marie, Adélaïde d'Orléans, Seagull, etc.). Ces rosiers pourront n'être presque jamais taillés ! Ce qui est bien pratique, d'autant que ceux qui partent à l'assaut de grands arbres ou cachent des appentis le sont difficilement sans danger. Laissés libres, ils atteignent de grandes dimensions et fleurissent sans montrer le moindre dépérissement pendant de nombreuses années. Quand ils sont palissés sur un mur ou sur un grillage, ils peuvent être taillés de façon plus ou moins radicale... et Dorothy Perkins et Excelsa, deux rosiers pompons qui sont fréquemment attaqués par l'oïdium, s'en portent remarquablement bien.

SÉCATEUR OU ÉCHENILLOIR

Cette taille radicale consiste à rabattre toutes les branches ayant fleuri, à une quinzaine de centimètres du point de greffe ou du sol, puisque ces rosiers sont beaucoup plus vigoureux quand ils poussent sur leurs propres racines et se reproduisent aisément de boutures (à faire dans la deuxième quinzaine d'août). Les nouvelles branches se développent facilement et fleurissent abondamment dès le printemps suivant. Elles sont alors faciles à courber, ce qui les rend plus florifères. Ces deux variétés anciennes ne produisent pas de grosses branches charpentières, à la différence des autres que nous avons citées, dont les rosiers lianes. Ceux-ci, à la manière des arbustes, produisent du gros bois, d'où naissent des branches secondaires qui portent des fleurs pendant de nombreuses années. Un simple nettoyage suffit quand les branches sont à portée de sécateur. Que ces rosiers culminent à sept ou huit mètres de hauteur, et on les laissera vivre leur vie, en éliminant éventuellement quelques branches mal placées, à l'aide d'un échenilloir conçu pour la taille des fruitiers de plein vent.

Les grimpants produisant de grandes branches raides, impossibles ou presque à plier, sont en réalité des buissons. On aura intérêt à les cultiver isolés plutôt que tenter de les palisser, ce qui est vraiment difficile. C'est le cas, par exemple, d'American Pillar, qui produit des grappes de fleurs simples, roses à cœur blanc, qui restent épanouies pendant trois, voire quatre semaines, et résistent à la pluie comme au soleil. Planté libre contre un mur ou un pilier pour le soutenir, American Pillar se passe de taille et supporte parfaitement d'être rabattu près du sol, de loin en loin, afin d'être rajeuni. Ce qui n'est même pas obligatoire. Nous en connaissons un superbe spécimen, mesurant en tous sens environ quatre mètres, et qui pousse contre un mur d'à peu près deux mètres de hauteur, plein sud, dans une courette gravillonnée. Seules une ou deux branches montées trop haut sont purement et simplement supprimées chaque année par ses propriétaires, et cela depuis une quinzaine d'années.

LES GRIFFURES DES LIANES

C'est dire la solidité de cette vieille variété, qu'il faut réserver aux grands jardins et à des endroits pas trop passagers, car ses épines sont redoutables. C'est aussi la raison pour laquelle nous recommanderons de ne jamais planter un rosier liane sur un portique couvrant une allée ou sur une pergola car les griffures qu'ils occasionnent sont cruelles.

Entre ces deux types de rosiers grimpants, il y a quantité d'autres arbustes au port réellement si différents les uns des autres que leur taille doit être envisagée avec prudence. Le plus souvent, il faut simplement éliminer le bois mort et les plus vieilles branches, de façon à les aérer et à les maintenir sains. Ceux qui ont une végétation réduite peuvent être palissés sur un mur ou un grillage, de préférence à un pilier. De cette façon, il est possible de déployer leurs branches à l'horizontale en étages successifs, un peu à la façon des fruitiers en espalier et pour les mêmes raisons : favoriser une pousse régulière de toutes les branches et augmenter la floraison. Régulièrement, une branche ancienne sera sacrifiée au profit d'une nouvelle. Et chaque branche secondaire ayant fleuri sera coupée, à deux ou trois yeux de son point de départ, afin que se développent de nouvelles pousses, qui seront porteuses de fleurs le printemps ou l'été prochain.

La taille des rosiers grimpants non remontants est affaire de coup d'œil, d'expérience. Cela ne peut malheureusement pas être consigné dans un manuel. Avant de la dominer, il faut s'y lancer, observer, tirer la leçon de ses échecs...

Alain Lompech

Sus à l'aleurode !

D'où sont-elles venues ? On ne sait, encore que l'on suspecte quelques annuelles achetées en barquettes, mais elles sont arrivées et il faut sévir. Ces petites mouches blanches, appelées aleurodes, envahissent les plantes dès qu'il faut beau, s'installent au revers des feuilles qu'elles piquent afin de sucer la sève comme les pucerons. Leur vitesse de reproduction est telle qu'il faut les détruire dès maintenant car ces insectes mettent à mal de nombreuses plantes au feuillage fragile et sont réellement difficiles à éradiquer. Au jardin, elles sont moins dangereuses qu'en serre, car leurs larves ne résistent pas à l'hiver, mais elles sont néanmoins gênantes. Pour en venir à bout, il faut traiter dès qu'on en voit une avec un insecticide systémique en insistant bien sur le revers des feuilles. Et recommencer ainsi chaque quinzaine pendant toute la belle saison.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 154

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

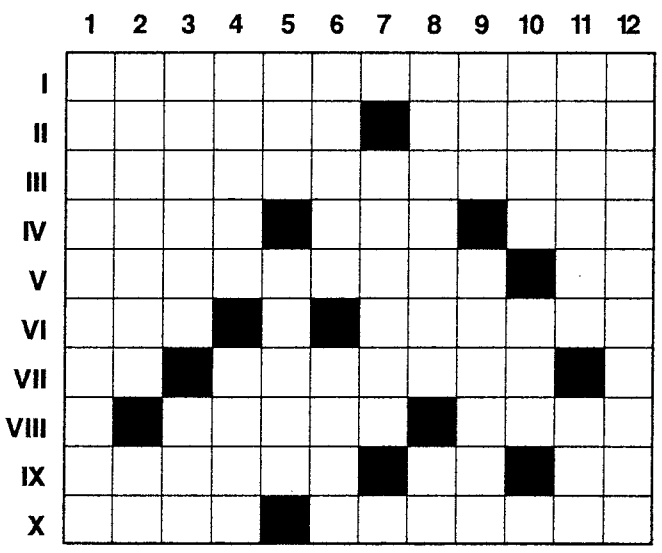

HORIZONTALEMENT

I. Nécessaire avant de partir à la conquête de la suivante. – II. Une parmi plus de trente mille à conquérir. Bruts. – III. Prennent de l'avance à la sortie. – IV. Réservé aux hommes. Expression du Nord. Mis en place. – V. Mettre de côté pour plus tard. Marque de désapprobation. – VI. Fit entrer les filles au lycée. Protégée. – VII. Sortent de la caisse. Garniture frontale. – VIII. Sexuelle, elle fait aussi des ravages. Porte l'épée à l'école. – IX. Ouverte et refermée. Donne le choix. En double chez la nounou. – X. Cédée à la France en 1860. Mît en pièces.

VERTICALEMENT

1. Bonne, elle est appréciée par nos lecteurs. – 2. Ouvertures en façade. Bien pratique pour faire le tour. – 3. Resté dans son état premier. Le blanc est du genre prétentieux. – 4. Aller à l'aventure. Passé au four. – 5. Mis en doute. Dans les grandes profondeurs. – 6. En saillie sur la pièce. Victime d'un règlement de comptes en famille. – 7. Implacable. – 8. Rectifié et agrandi. Expression du Sud. – 9. En ces lieux. Très fatiguée. – 10. Liaison franco-allemande. Pour régler en Roumanie. – 11. Ennemi des gibelins. Exhala désagréablement. – 12. Auxiliaire ménager.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 153

HORIZONTALEMENT

I. Contribution. – II. Heure. Uranie. – III. Auloffée. Der. – IV. TV. Tor. Tau. – V. Tectrices. Co. – VI. Démarreurs. – VII. Râ. Renie. Soi. – VIII. Tic. RDA. It. – IX. Once. Encadré. – X. Népal. Tarées.

VERTICALEMENT

1. Chatterton. – 2. Œuvé. Aine. – 3. Nul. CD. CCP. – 4. Trotter. EA. – 5. Réformer. – 6. Friande. – 7. Bue. Criant. – 8. Uretère. CA. – 9. Ta. Ase. Par. – 10. Indu. Us. Dé. – 11. Oie. Croire. – 12. Nervosités.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1899

LA CHANCE EN TOURNOI

Pour réussir cette manche, il fallait des conditions particulières (que les experts appellent « hypothèses de nécessité ») qui, grâce à la chance, se sont réalisées.

	♠ 7 6 4 2 ♡ 9 8 7 ◇ D 7 5 4 2 ♣ A	
♠ 10 5 ♡ D 10 ◇ A R 10 ♣ R V 10 7 4 2	N O E S	♠ D V ♡ R V 4 3 ◇ V 8 3 ♣ D 9 5 3
	♠ A R 9 8 3 ♡ A 6 5 2 ◇ 9 6 ♣ 8 6	

Ann : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♣	passe	1 ♡	1 ♠
2 ♣	4 ♠	passe	passe...

Ouest a entamé le Roi de Carreau pour le 3 d'Est et a contre-attaqué la Dame de Cœur. *Comment Kantar, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

Comment éviter la perte de l'As, du Roi de Carreau et de deux Cœurs ? Kantar a compris qu'il y avait au moins une distribution qui pouvait permettre de ne perdre qu'un seul Cœur : une répartition favorable à Carreau (3-3), deux Cœurs seulement en Ouest et, bien entendu, les atouts adverses 2-2. Kantar a donc *laissé passer la Dame de Cœur* et a pris le retour Cœur avec l'As. Ensuite, il a tiré l'As et le Roi de Pique et *il a rejoué Carreau.* Ouest a pris avec son As, mais, les derniers Carreaux du mort étant maîtres, ils permettaient à Sud de défausser ses deux perdantes à Cœur.

Ne faut-il pas prendre la Dame de Cœur au cas où Ouest aurait un singleton à Cœur ? En effet, si le déclarant ne met pas l'As, Est pourrait prendre avec le Roi de Cœur et continuer Cœur pour la coupe de son partenaire et la chute. Mais cette distribution est moins probable que celle du doubleton à Cœur, car elle nécessite qu'Ouest ait sept Trèfles puisqu'il faut que les Piques soient 2-2 et les Carreaux 3-3...

JOUER DANS L'ORDRE

Ce joli coup a été gagné dans une sélection nationale par Patrice Fouillet. Il était indispensable de jouer les cartes dans le bon ordre pour réussir le contrat. Avant de regarder la donne complète, cachez les mains d'Est-Ouest.

	♠ 2 ♡ D 6 4 ◇ R 5 4 3 2 ♣ A R 7 2	
♠ 9 5 4 ♡ A V 8 7 2 ◇ V 10 6 ♣ V 5	N O E S	♠ A D V 8 7 3 ♡ 10 5 3 ◇ – ♣ D 10 8 3
	♠ R 10 6 ♡ R 9 ◇ A D 9 8 7 ♣ 9 6 4	

Ann : E. don. Pers vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	2 ♠	passe
passe	contre	passe	3 ◇
passe	5 ◇	passe	passe...

Ouest a entamé le 4 de Pique, Est a pris de l'As et a rejoué la Dame de Pique, petit de la main pour le 5 en Ouest, et le mort a coupé. Sur le premier tour d'atout, Est a défaussé. Ensuite, *comment Sud a-t-il joué* pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture d'Est à « 2 Piques » était un 2 faible, et Sud, en disant « 3 Carreaux », promettait une main naturelle et positive (« 2 SA » aurait été négatif alors que, généralement, c'est plutôt l'inverse). Mais Ouest aurait dû poursuivre le barrage en disant « 3 Piques » avec ses trois Piques.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

ARTS **L'exposition « Voilà , le monde dans la tête » rassemble les œuvres d'artistes de tous les horizons et de toutes les générations qui ont en commun de traiter de la mémoire. Les plasticiens Christian Boltanski et Bertrand Lavier sont à l'origine du projet. Au long d'un parcours non directif au Musée d'Art moderne de la Ville de Paris qui remplit ici sa mission de commémoration de l'an 2000, ce sont des bouts d'humanité, du vécu, du réel au quotidien, qui ont été retenus par la soixantaine d'artistes invités. Parfois à froid, parfois avec beaucoup de folie. ● POUR SUZANNE PAGÉ qui dirige le musée, l'essentiel a été de *« privilégier le langage spécifique de chaque œuvre et de chaque artiste. Et non d'affirmer un concept de manière autoritaire »*. ● CINÉMA ET VIDÉO en tant que supports denses et efficaces de la mémoire y occupent une place majeure.**

« Voilà », les archives impossibles du temps présent

Une soixantaine d'artistes ont collaboré, sur une idée de Christian Boltanski et Bertrand Lavier, à l'exposition sous-titrée « Le monde dans la tête » au Musée d'Art moderne de la Ville de Paris. Un travail étonnant sur la mémoire à l'occasion des célébrations de l'an 2000

VOILÀ. LE MONDE DANS LA TÊTE. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. Du mardi au vendredi, de 10 heures à 17 h 30. Samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures. Fermé le lundi et les jours fériés. 30 F (4,57 €). Jusqu'au 29 octobre.

« Voilà » : c'est un drôle de titre pour une exposition ; pas net, mais vif, un rien désinvolte. Bon pour l'été ? « Le monde dans la tête », le sous-titre, en dit un peu plus sur la dimension de l'entreprise : un grand rassemblement d'œuvres d'artistes de tous les horizons et de toutes les générations qui ont en commun de traiter de la mémoire. Quelle mémoire et comment ? A chacun de le découvrir au long d'un parcours non directif à travers les deux étages des expositions temporaires du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, qui remplit ici sa mission de commémoration de l'an 2000. A sa façon, sans componction, en symbiose avec les élucubrations des artistes, ce n'est pas si fréquent. Deux d'entre eux, Christian Boltanski et Bertrand Lavier, sont d'ailleurs à l'origine du projet, tenu secret, allez savoir pourquoi, jusqu'à la dernière minute et au-delà. Dans ce projet, ce qui est retenu, mémorisé, remémoré, ce sont des bouts d'humanité, du vécu, de l'ordinaire, du réel au quotidien, et non ce qui fait habituellement l'Histoire ; de la mémoire au présent, sans nostalgie du passé, sans romantisme, le plus souvent sans drame. Parfois à froid, parfois avec beaucoup de folie, qu'il s'agisse de mémoire personnelle ou de mémoire collective, l'une et l'autre s'entrecroisant fatalement.

Recenser, collecter, collectionner, archiver, engranger, répertorier, sérier, nommer, lister... A travers une bonne soixantaine d'artistes aux ambitions, aux mobiles, aux obsessions et manies fort différentes, on trouve à peu près toutes les façons de saisir des données, tous les moyens de mettre en mémoire, de la boîte en carton au computer, de la photo et des mots, du film et des images, de l'ordinateur et du bon vieux papier recouvert de noms propres et de noms communs, pour parler de l'oubli et de l'anonymat autant que du souvenir.

C'est là le domaine des artistes conceptuels ou issus de l'art conceptuel, qui ont vu et voient plus loin que le bout de leur nez et sont, décidément, d'excellents fournisseurs de mémoire et de projets mémorables, complètement fous, sous le couvert de démarches pseudo-scientifiques exactes ou humaines. Voir On Kawara chiffrant le temps géologique en déclinant un million d'années passées et à venir. Voir Boltanski qui, ici, tente la saisie d'un échantillon d'humanité aujourd'hui, à travers plusieurs milliers d'annuaires téléphoniques venus du monde entier.

Les accumulations d'objets, de papiers, de photos peuvent servir à reconstituer des vies, des histoires de famille : c'est Zoe Leonard inventant les archives photographiques de Fae Richards, un personnage fictif – là, la mémoire est mensonge. C'est Georges Adéagbo évoquant Edith Piaf et, à travers son image mythique, son temps, toute une époque, le Bénin (ex-Dahomey) de sa jeunesse.

Savait-on qu'Andy Warhol gardait tout : lettres, magazines, cartons d'invitation, billets d'avion, menus, affiches, autographes, paquets de cigarettes, bonbons, cartes postales, mais aussi des raretés comme les chaussures de Clark Gable, offertes à l'artiste par la veuve de l'acteur, une robe de Jean Harlow ou une part du gâteau d'anniversaire de Caroline Kennedy ? Il a fallu un déménagement et le sens pratique d'un de ses collaborateurs pour qu'il commence à ranger son fatras dans des boîtes en carton. De 1974 à sa mort, en 1987, ce n'est pas quelques dizaines de *Time capsules* qu'il a remplies mais 610, dont le Musée de Pittsburgh dresse peu à peu l'inventaire.

MARC DOMAGE/TUTTI M. O.

Seydou Keita présente 300 portraits réalisés dans son atelier, à Bamako, de 1947 à 1980.

La photographie, on s'en doute, joue un rôle déterminant dans ces histoires de mémoire plus ou moins singulières. C'est même elle qui donne le ton avec plusieurs grands ensembles et une rencontre particulièrement heureuse : celle d'August Sander et des Becher, qui, à partir des années 60, ont fait avec les monuments de l'industrie ce que Sander avait fait avec les hommes dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres. Sander dressait un inventaire systématique des types sociaux de son temps : paysans, bourgeois, artisans, patrons, étudiants, intellectuels... avec l'ambition de *« dire honnêtement la vérité sur notre siècle et sur les hommes »*. Les nazis n'apprécièrent pas cette « nouvelle objectivité ». Les Becher ont commencé à dresser l'inventaire des chevalements de mines, des châteaux d'eau, des gazomètres ou des silos à travers l'Europe et les Etats-Unis au moment où naissait l'archéologie industrielle. Leur entreprise procède d'un parti-pris encyclopédique et documentaire semblable à Sander. Miroir-mémoire d'une société, d'une part, mémoire de la première architecture industrielle qui renvoie à la même société, de l'autre : le XXe siècle est là, dans ce vis-à-vis. Et ailleurs, autrement, par exemple dans *100 Years*, de Hans-Peter Feldmann, qui a photographié cent personnes choisies dans son environnement familier, âgées de zéro à cent ans. Une belle ligne de vie.

Sander voulait photographier tous les Allemands, les Becher ont espéré, sûrement, être exhaustifs. Comme Dieter Roth lorsqu'il photographie les maisons de Reykjavik. Il les a toutes voulues, à deux reprises. Lors de la première campagne, en 1973-1975, il a emmagasiné 14 000 diapositives ; lors de la seconde, entre 1990 et 1993, 20 000. Elles sont projetées sur le mur courbe de l'ARC. Il y a bien d'autres types d'archives photographiques dans l'exposition. Par exemple, quelque 2 800 diapositives relevant du cliché touristique, que Peter Fischli et David Weiss ont ramené du monde entier et qu'ils montrent bien rangées, sur des tables lumineuses. Ou bien celles du Tout-Bamako qui défilait dans l'atelier de Seydou Keita, dont 300 portraits de 1947 à 1980 sont présentés dans une accrochage serré, fantaisiste et trompeur : il donne à croire que le photographe a délibérément constitué cette mémoire, et voulu cet arrangement qui inscrit le portrait individuel dans un jeu collectif.

Andy Warhol gardait tout : lettres, bonbons, les chaussures de Clark Gable...

Cette idée du je et du jeu avec les autres nous ramène à la case départ de l'exposition : la pièce métaphorique de Robert Filliou *Eins, un, one* : 5 000 dés jetés au sol, de différentes tailles et de différentes couleurs, mais n'ayant qu'un point sur leurs faces. Histoire d'introduire et de souligner l'importance d'une relation que l'on retrouve dans beaucoup d'œuvres qui font acte de mémoire. L'exposition se veut conviviale et interactive comme il se doit. On nous y invite à participer à la constitution de nouvelles archives, comme celles de toutes les eaux minérales du monde, avec Fabrice Hybert, à alimenter en sucres enveloppés, cartons à bière, cartes à puce, savonnettes d'hôtel, etc., les *Oisivetés* de Colin Thiébaut. Ou à prendre, à l'entrée, l'affiche à tirage illimité de Félix Gonzalez-Torres, un cadeau embarrassant puisqu'y sont alignés des portraits d'identités de morts par balle. Voilà de la mémoire active.

Geneviève Breerette

TROIS QUESTIONS À....

SUZANNE PAGÉ

1 Comment le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, que vous dirigez, a-t-il conçu le projet dont est issu « Voilà » ?

Il a été prié de s'associer aux commémorations de l'année 2000. Mais pour commémorer quoi ? Un siècle de plomb ? Le projet a vite tourné à l'anticommémoration, avec pour fondement la volonté de réintroduire ce qui est de l'ordre de l'humain, contre ce qu'a été ce fatal XXe siècle : la négation de l'individu. A cette négation, l'artiste oppose sa singularité, puisqu'il est, par excellence, singulier puisque artiste. Aussi était-il absolument logique que ce projet soit porté par des artistes – Christian Boltanski et Bertrand Lavier y ont été constamment associés, tout au long d'un travail qui ne pouvait être que collectif.

2 Selon quelle méthode ?

Celle de la palabre... Le choix des artistes ne s'est pas décidé dans des rapports de pouvoir, mais dans la complicité entre Boltanski, Lavier, Béatrice Parent et moi-même. Nous avons procédé par découvertes successives, propositions, discussions, échanges intellectuels entre les artistes et nous. Je suis fière d'avoir pu travailler avec eux, et cela d'autant plus que nous avons obtenu des réponses très fortes. C'est ainsi que Gilbert and George ont décidé d'ouvrir pour la première fois leurs archives personnelles, et pas seulement leurs archives *« artistiques »* ou *« sociales »*. Et, jusqu'au dernier moment, nous ne savions pas exactement ce que contiendrait « Voilà », ni comment l'exposition investirait l'espace du musée. Il y a ici des pièces que je tiens pour de véritables miracles.

3 Il fallait cependant définir des axes pour le parcours.

Ils se sont imposés. Trois noms et trois notions nous sont apparus essentiels : Sander, Filliou et Gonzalez-Torres pour les noms, l'inventaire, le don et le jeu pour les notions. Mais, j'y insiste, l'essentiel à nos yeux demeure de privilégier le langage spécifique de chaque œuvre et de chaque artiste. Et non d'affirmer un concept de manière autoritaire. Parce que seules les œuvres nous rendent libres.

Propos recueillis par Philippe Dagen

Cinéma et vidéo agents efficaces de la mémoire

IL NE FAUT PAS longtemps pour s'en apercevoir : dans « Voilà », cinéma et vidéo occupent une place majeure. D'ailleurs, le livret qui accompagne l'exposition s'ouvre sur une conversation entre Chantal Akerman, cinéaste, et Christian Boltanski, plasticien. Il se clôt sur le dialogue funambulesque de Nam June Paik, vidéaste – si l'on veut, parce que cette définition est bien trop restrictive –, et Jonas Mekas, que l'on peut, si l'on tient décidément aux catégories, définir comme un cinéaste. C'est lui, Mekas, qui apparaît le premier dans le parcours, lequel commence par des installations et de la photographie, de façon plus prévisible. Dans trois petites cabines sont diffusés les trois éléments qui composent son *Autobiography of a Man Whose Memory was in his Eyes*. L'un d'eux, dédié à Vigo, Buñuel et Artaud, est un collage de 200 extraits de film, prélevés dans à peu près autant de films du XXe siècle.

Ainsi, dès le début, est affirmé un principe simple : l'image en mouvement appartient autant que l'image immobile et l'objet à la collection des moyens dont un artiste contemporain peut, s'il veut, s'il sait, se servir. « Voilà » n'est pas la première manifestation qui repose sur cette observation de simple évidence. Le cinéma et la vidéo ont été admis, de longue date, dans les biennales, à la Documenta, dans les centres d'art et les musées d'art contemporain. Mais, dans « Voilà », cette présence est plus forte, peut-être d'abord parce que les œuvres diffusées sont elles-mêmes d'une qualité et d'un intérêt constants et ne s'engluent pas dans le narcissisme technicien auquel trop de vidéastes succombent, fascinés par leur instrument. Question de qualité et non de quantité.

Aux noms d'Akerman et de Mekas s'ajoute celui de Chris Marker, quoique sous la forme assez frustrante d'un CD-ROM. Sarkis présente ses *25 Films de Saché,* brefs chefs-d'œuvre réalisés en 1998-1999, dont il dit : *« Le film est devenu tellement libre et présent qu'il a tout englouti dans son eau »*. Jeff Preiss, par ailleurs producteur et réalisateur de films publicitaires, a monté ses *Untitled Sequences* à partir des images qu'il tourne chaque jour. Gilbert & Georges ainsi que Raymond Hains ont choisi d'être là par le truchement de vidéos mi-documents mi-mises en scène, où ils jouent leurs personnages avec ce qu'il faut d'outrance et de distance. *Comédie*, film réalisé en 1966 par Marin Karmitz d'après la pièce de Samuel Beckett et en présence de l'écrivain, clôt la première moitié de l'exposition, au rez-de-chaussée.

LE PASSÉ ET SON EFFACEMENT

A l'étage, il y a Anri Sala, jusqu'ici absolument inconnu, artiste albanais. Sa vidéo *Intervista* se construit à partir d'un film d'archives officiel de l'époque stalinienne de l'Albanie et compose, par fragments, le portrait de sa mère et le récit de sa vie. On pénètre dans la salle obscure où elle est projetée sans savoir, mû par la curiosité que suscite un nom inconnu. Et on y demeure, surpris et séduit par le style de Sala, un montage très découpé, des images qui semblent simples, le refus de tout artifice visuel évidemment.

Toutes ces œuvres non seulement s'intègrent au propos général de l'exposition, mais l'accomplissent avec, parfois, plus de densité et d'efficacité que des œuvres dites plastiques. Elles portent la réflexion sur l'autobiographie et ses fables, la mémoire et ses oublis, le passé et son effacement mieux que bien des installations trop démonstratives et aussi bien que les photos d'August Sander et de Seydou Keïta – aucune comparaison n'est possible avec la peinture, absolument absente de l'exposition, ce qui est sa faiblesse.

Jonas Mekas dit ceci à Nam June Paik : *« Moi, je filme parce que je n'ai pas de mémoire, je ne peux me souvenir que de ce que je filme, et les souvenirs me reviennent quand je revois les images. C'est peut-être pour ça, au fond, que j'ai commencé à filmer, parce que je n'arrive pas à me souvenir des choses. »* Ces phrases pourraient s'appliquer au siècle tout entier, dont la mémoire gît, en bonne part, dans des films. Il en est ainsi depuis la première guerre mondiale, depuis que des opérateurs ont tenté d'aller avec leurs machines trop lourdes et lentes sur la ligne de feu. Il en est ainsi, à l'extrême fin du même siècle, parce que l'actualité n'est plus guère – presse écrite pour l'instant exceptée – que vidéos et faisceaux, bandes et transmissions d'images. « Voilà » ne pouvait esquiver ce phénomène, car le négliger aurait été condamner cette tentative d'introspection à l'incomplétude, et donc à l'échec. Ce qui n'est pas le cas, tout au contraire.

Ph. D.

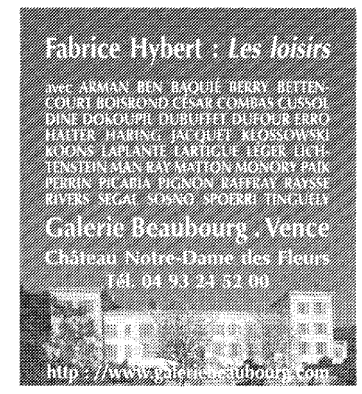

Scott Walker, programmateur audacieux du festival Meltdown de Londres

Cette manifestation parmi les plus originales de la scène européenne est confiée chaque année à un artiste singulier

LONDRES
de notre envoyé spécial

Quel festival peut imprimer en haut de son affiche le nom d'un chanteur qui prévient par avance qu'il ne mettra pas les pieds sur scène ? Qui peut se vanter d'avoir convaincu Scott Walker, l'une des plus énigmatiques icônes de l'histoire de la pop, d'être le programmateur d'un festival comme le Meltdown, qui a lieu du 16 juin au 2 juillet ? En maître d'œuvre audacieux, ce reclus légendaire a composé un menu de choix comprenant des concerts – musique classique (Mark-Anthony Turnage), électronique (Orbital), polyphonique (ensemble Organum), improvisée (le saxophoniste Evan Parker), rock (Jim O'Rourke, Radiohead...) –, mais aussi de la danse, du théâtre (la mise en scène d'*En attendant Godot* signée Luc Bondy) et du cinéma (une sélection de films d'Ingmar Bergman, Robert Bresson, Roberto Rossellini, Aki Kaurismaki...). Une expérience à ajouter au crédit de ce festival londonien, l'un des plus originaux d'Europe.

Le concept en a été mis au point, il y a cinq ans, par David Sefton, responsable de la culture contemporaine au sein du Royal Festival Hall, l'un des temples de la musique classique. *« Il s'agissait,* explique-t-il, *de considérer certains musiciens pop comme des artistes majeurs, de leur proposer une tribune qui leur permet d'exprimer leur univers, leurs passions, leurs coups de cœur, sans passer par l'usine de l'industrie musicale et sa machine promotionnelle. »* Les premiers à avoir joué le jeu de cette « carte blanche » furent Elvis Costello, Laurie Anderson, John Peel – animateur mythique de la radio britannique – et Nick Cave. Ils ont favorisé des rencontres uniques. Comme cette soirée organisée par Laurie Anderson où l'on retrouvait, autour de l'artiste multimédia américaine, Lou Reed, Philip Glass, Ryuichi Sakamoto, Salman Rushdie, Michael Nyman et Bob Wilson.

> Blur, qui n'avait plus joué ensemble depuis dix-huit mois, était heureux comme des gosses d'être invité par le grand Scott.

Le principe de départ reste toujours le même. *« Nous demandons à l'invité,* confie David Sefton, *de rédiger sa liste idéale, sans se préoccuper des critères financiers ou d'accessibilité. Puis nous faisons notre possible pour convaincre les gens pressentis. »* Si Scott Walker aurait aimé inviter Juliette Gréco ou Jeanne Moreau (c'est finalement Hanna Schygulla qui a ouvert cette année le Meltdown), il a essuyé peu de refus à ses propositions tant est grande son aura, en particulier dans le monde du rock. Radiohead, qui venait de refuser 1 million de livres pour participer à l'un des festivals mammouths de l'été, Blur, qui n'avait plus joué ensemble depuis dix-huit mois, étaient heureux comme des gosses d'être invités par le grand Scott.

Scott Walker doit son statut à un parcours et des disques hors normes. Au milieu des années 60, chanteur et bassiste d'un trio de faux frères californiens, les Walker Brothers, il débarque en Angleterre et concurrence les Beatles en interprétant une pop outrageusement mélancolique. Passionné de culture européenne, il fuit ensuite l'hystérie des fans pour donner une dimension existentielle à sa carrière solo. En plein *flower power,* il est le premier à chanter les adaptations anglophones de Jacques Brel écrites par Mort Schuman. Dans ses premiers albums en solitaire – les magistraux *Scott 1, 2, 3* et *4* –, il plonge son baryton de crooner dans ses déchirements intérieurs. En perpétuel conflit avec ses maisons de disques, Walker bâcle ensuite beaucoup de ses productions avant de se retirer, au seuil de la folie, pour ne revenir qu'en 1979 (l'album *Climate of Hunter*) et 1995 (*Tilt*) pour des œuvres cérébrales.

Ces quinze dernières années, sa discographie est devenue la référence d'un nombre grandissant d'artistes en vogue (Divine Comedy, David Bowie, Tindersticks, Pulp, Marc Almond, Perry Blake...). Programmé par son idole au Meltdown, Jarvis Cocker, le leader de Pulp, explique : *« Je l'ai découvert en écoutant* Scott 2. *J'avais été frappé par sa façon de donner une dimension quasi épique aux choses les plus quotidiennes. »* Pour son apparition au Royal Festival Hall, le 25 juin, Cocker se présentait accompagné d'une formation inédite, A Touch of Glass. Cette « touche de verre » est celle d'un curieux instrument, le *glass harmonica.* Sur une espèce d'établi de potier, un musicien fait tourner, à l'horizontale, un cône de verre qui, au toucher, résonne de sons étrangement aquatiques, proches des ondes Martenot. Enrichi d'une guitare et de synthétiseurs archaïques, l'ensemble propose des instrumentaux à la fois désuets et inquiétants. Le groupe termine son concert par une version du *On Your Own Again*, morceau du maître de cérémonie.

Comme postulat de départ à sa collaboration avec le Meltdown, Walker avait précisé qu'il ne chanterait pas (il n'a plus donné de concert depuis 1978) et qu'il ne monterait pas sur scène présenter ses invités. *« C'est un homme discret,* explique David Sefton, *qui a tout connu des dérives de l'idôlatrie. Il est pourtant d'une grande gentillesse, disponible et, malgré ses cinquante-sept ans, très au fait de l'actualité musicale. »* Il le fallait sans doute pour programmer, ce même jour, Fuckhead, un groupe autrichien, *performers* dénudés d'un hardcore théâtral, et pour proposer aux Américains de Smog de clôturer la soirée de leurs chansons magnifiquement déprimées.

Stéphane Davet

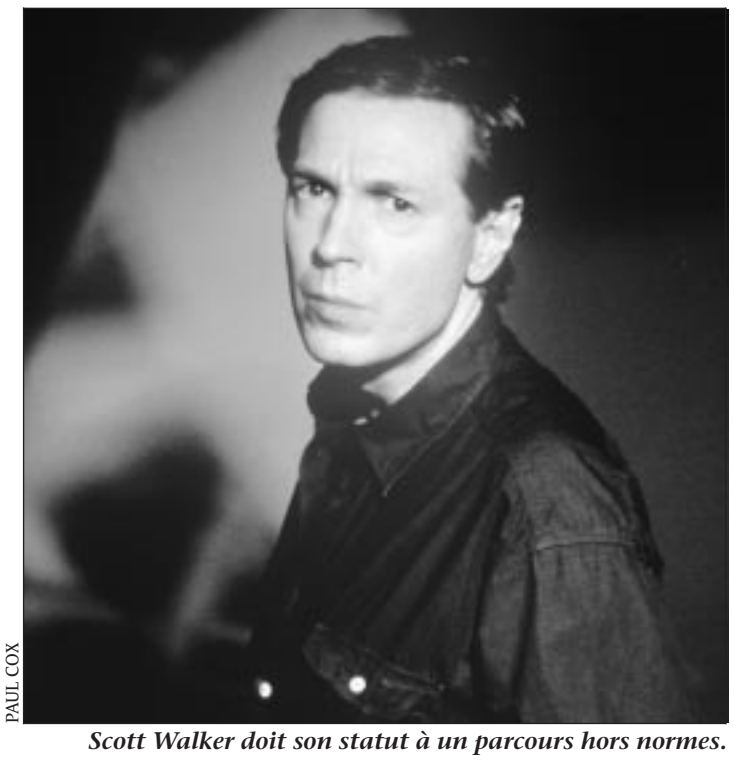

PAUL COX

Scott Walker doit son statut à un parcours hors normes.

★ Scott Walker's Meltdown. Prochains spectacles : *En attendant Godot*, de Samuel Beckett, mis en scène par Luc Bondy (30 juin) ; Radiohead (1er juillet) ; Blur et Cicala Mvta (2). Tél. : (00-44)-20-79-60-42-42.

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE : Les responsables et acteurs français du théâtre pour l'enfance et la jeunesse,** ont manifesté le 2 juin leur inquiétude face aux décisions de l'Etat *« sans portée effective ni commune mesure avec l'importance des objectifs et enjeux recensés »* dans ce secteur. Dans un communiqué, l'Association du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (ATEJ) et un Collectif national jeunes publics, rappellent que chaque saison plus de deux millions d'enfants fréquentent les théâtres dès leur plus jeune âge. Les centres dramatiques nationaux (CDN) pour l'enfance et la jeunesse sont au nombre de six et, selon les spécialistes de ce secteur, deux d'entre eux, à Vire (près de Caen) et à Montreuil, sont menacés dans leur existence par une absence d'engagement de l'Etat.

■ **MUSIQUE : Cosmopolis est le nom du festival de musique que le Portugal et la France** organisent à Lisbonne du 29 juin au 1er juillet pour marquer le passage de la présidence tournante de l'Union européenne de Lisbonne à Paris. De jeudi à samedi, le festival réunira des DJ's et des groupes de musique portugais, français et européens au théâtre Tivoli et à la discothèque Lux de Lisbonne.

■ **VENTES : Deux fauteuils signés Jean Prouvé, représentant du mouvement d'art nouveau,** ont été adjugés dimanche 25 juin pour 236 000 francs (35 980 €), lors d'une vente aux enchères à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Un record mondial, selon Me Sylvie Teitgen, la commissaire-priseur, qui a précisé que les acheteurs étaient américains.

■ **ARTS : Le musée de Valence (Drôme) a acquis pour 900 000 francs (137 204 €)** un tableau de Hubert Robert, le *Pont triomphal*, qui vient enrichir l'une des plus importantes collections de ce peintre français du XVIIIe siècle avec celles du Musée du Louvre, à Paris, et du Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.

Cent films du monde arabe à Paris

5e BIENNALE DES CINÉMAS ARABES À PARIS. Du 30 juin au 9 juillet à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris- 5e . Tél. : 01-40-51-39-68. Du 1er au 9 juillet, au Grand Action, rue des Ecoles, Paris, 5e / Tél. : 01-43-29-44-40.

Quand bien même *La Ville,* le nouveau film du jeune et talentueux cinéaste égyptien Yousry Nasrallah, sort mercredi 5 juillet sur nos écrans, il faut bien constater que les productions cinématographiques issues du monde arabe ont de plus en plus de mal à franchir le cap de la distribution française. Il faut moins y voir un quelconque ostracisme que le reflet d'une situation de crise générale de la production dans les pays arabes, aussi divers sont-ils, pour des motifs tout à la fois politiques et économiques.

Sur vingt-deux pays arabes, la moitié seulement ont une production cinématographique, très souvent réduite à trois ou quatre films par an. L'Egypte se détache avec une production qui, pour être estimée à une trentaine de films, n'en est pas moins en forte récession par rapport à l'âge d'or de ce cinéma. Si l'on examine ces baromètres finalement assez fiables de la production mondiale que sont les grands festivals internationaux, on aboutit donc sans surprise au même constat d'absence de ce que l'on nomme par pure commodité de langage *« le cinéma arabe »,* concept sans doute aussi peu opératoire que la nation du même nom. Ce fut le cas cette année encore à Cannes, où la Tunisienne Moufida Tlati (auteur de l'excellent *Silence des palais,* 1993) le représentait à elle seule avec un film coproduit par la France, *La Saison des hommes.*

Dans un tel contexte, la Biennale des cinémas arabes à Paris est un rendez-vous important. Créée en 1992, à l'initiative de Magda Wassef, responsable du département cinéma à l'Institut du monde arabe depuis 1988, cette manifestation permet de faire le point sur ces régions cinématographiques rendues lointaines par la force des choses, de prendre la mesure des grandes tendances du moment ou de rattraper quelque trésor ayant échappé à la vigilance cinéphilique. Elle est également un lieu de rencontre entre professionnels français et cinéastes arabes, mais aussi entre ces derniers qui, venus de pays très divers, n'ont pas si souvent l'occasion de se rencontrer.

Du court au long métrage et du documentaire à la fiction, une centaine de films (et autant d'invités) sont présentés cette année sous la présidence d'honneur du comédien Michel Shalhoub, plus connu sous le nom d'Omar Sharif. Deux compétitions distinctes – fiction et documentaire – y seront jugées par des jurys respectivement présidés par le cinéaste koweïtien Khaled El Seddik et la cinéaste égyptienne Ateyyat Al Abnoudy.

DIASPORA ET PARABOLES

Par-delà les variations du moment (présence accrue de l'Egypte, raréfaction de la source marocaine ou libanaise, première apparition du Soudan avec *La Baraka,* du cheikh de Gadallah Gubara), deux phénomènes significatifs sont pris en compte par cette Biennale. C'est d'abord, ainsi que le souligne Magda Wassef, *« l'émergence d'une jeune génération de réalisateurs appartenant à la diaspora arabe, vivant généralement en Europe, dont la présence se fait sentir depuis quelques années dans les courts métrages et qui passent aujourd'hui aux longs. »* C'est ensuite, dans le domaine audiovisuel en général, le développement considérable des paraboles qui bouleverse la donne technique et politique imposée par les monopoles d'Etat, avec l'apparition de multiples chaînes de télévision, bouleversement qui fera (les 6 et 7 juillet) l'objet d'un colloque sur « Les acteurs et enjeux nouveaux dans le paysage satellitaire euro-arabe ».

La manifestation ne manque pas d'événements parallèles intéressants : un hommage à la diva de la comédie musicale égyptienne, Taheya Carioca, morte en 1999 ; la programmation du feuilleton d'Enaam Mohamed Ali consacré à la chanteuse Oum Kalsoum (on en verra quatre heures sur les vingt-cinq que compte le film !) ; un gros plan sur la production télévisuelle des pays du Golfe ; un hommage à la Cinémathèque algérienne ; et un coup de projecteur sur ces *« nouveaux comiques égyptiens »* (cinq films seront présentés en plein air), qui renouent apparemment avec les grands succès populaires de ce cinéma en occupant régulièrement depuis trois ans la tête du box-office local.

Jacques Mandelbaum

Trois cents disques pour convaincre les députés de réviser la loi sur les quotas

LE 27 JUIN, la discothèque d'une quinzaine de députés, dont André Santini (RPR), Patrick Bloche (PS), Frédérique Bredin (PS) et Christine Boutin (apparentée UDF) s'est enrichie massivement : trois cents albums leur ont été livrés dans un sac de sport, à la veille du vote définitif du projet de loi sur l'audiovisuel à l'Assemblée nationale. Les heureux élus ont ainsi disposé d'une journée pour organiser des écoutes de groupe des albums de La Cliqua, de Mass Histeria, des Hurleurs, de Philippe Katerine, de M, de Paris Combo, de Denez Prigent, de Java...

Dans la ligne de mire de l'expéditeur – le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) –, les nouvelles modalités d'application de la loi sur les quotas à la radio, qui, en 1996, a rendu obligatoire la diffusion de 40 % de chanson francophone, et de 20 % de nouveaux talents et nouvelles productions. Dans sa version actuelle, le projet de loi prévoit la division des radios en deux catégories, les *« spécialisées dans la mise en valeur du patrimoine musical »* (RTL, France Inter, Nostalgie, etc.) et les *« spécialisées dans la promotion des jeunes talents »* (NRJ, Fun, Sky Rock...). Les premières seraient tenues de diffuser 60 % de titres francophones, dont 10 % de nouveaux talents, les secondes 35 %, dont 10 % de nouvelles productions et 25 % de nouveaux talents.

CONTRE LA JEUNE CRÉATION

Sur proposition du député Patrick Bloche, ce dernier chiffre a été ramené à 15 % en seconde lecture à l'Assemblée à la mi-juin, au grand dam des producteurs, déjà peu satisfaits d'entendre *« moins d'un tiers des nouveaux talents »* diffusé sur les ondes. *« Si ce vote est confirmé le 28 juin, c'est toute la jeune création francophone qui sera en péril »,* précise le communiqué joint à l'impressionnant paquet cadeau, qui regroupe une bonne partie des albums *« nouveaux talents »* produits depuis dix-huit mois. A leur alléchant colis surprise, ils ont joint une supplique : *« Mesdames, messieurs les Députés, écoutez les artistes qui assureront la rélève... et donnez-leur une chance d'être écoutés par leur public. »*

Véronique Mortaigne

LA PLANÈTE DÉSIR

SOLDISSIMES

avec votre Carte
sauf points rouges et librairie.

Haussmann - Montparnasse - Évry 2

Trois photographes reprennent vie à Madrid

Harry Callahan, Otto Steinert et Alvin Langdon Coburn dominent le 3e festival Photo España

PHOTO ESPAÑA, sélection officielle sur le thème des « Frontières » et festival off. La Fabrica, Alameda, 9, 28006 Madrid. Tél. : 00-34-91-360-13-20. Jusqu'au 16 juillet pour certaines expositions, d'autres s'échelonnant durant l'été.

MADRID
de notre envoyé spécial

Le touriste peut explorer Madrid avec bonheur sans se rendre compte que la ville accueille son troisième festival de photographie. Et pourtant Photo España 2000, avec quatre-vingts expositions, officielles ou off, est un important rendez-vous annuel. Cette capitale, à la différence des festivals d'Arles, Perpignan ou Cahors, n'a pas ce charme propice à créer une ambiance photographique qui gagne les rues, les bistrots et les esprits, mais elle possède des espaces aux normes muséales qui manquent cruellement aux villes moyennes. Reste à installer un programme. Les organisateurs madrilènes ont choisi le thème des « frontières », qui fleure le poncif – toute photo est bien aux frontières de quelque chose – et l'astuce pour faciliter les discours d'inauguration, muscler la communication et rassurer les politiques.

Il y a en effet de tout à Madrid, des photojournalistes et des artistes qui utilisent la photo, des auteurs d'hier et d'aujourd'hui, des monstres sacrés et des jeunes. Cette profusion, pas vraiment synonyme de qualité, est dominée par six expositions lourdes. Les images de douleur du photojournaliste James Nachtwey (agence Magnum) ont droit au Circulo de Bellas Artes – à la veille de l'ouverture, les images étaient encore au sol, ce qui laisse supposer un accrochage à l'abattage. Le Japonais Yasumasa Morimura, à la Fondation Telefonica, reconstitue les tableaux célèbres de Goya, Velasquez, Manet ou Van Gogh, qu'il transforme en icônes kitsch en substituant son visage à celui des modèles.

Trois expositions de figures historiques dominent, qui méritent le déplacement. Celle d'Alvin Langdon Coburn (1882-1966), au Centre culturel de la ville, réhabilite un apôtre du mouvement pictorialiste – paysages grandioses et religieux, lumières vaporeuses –, qui a su, au-delà des matières léthargiques – tirages splendides –, leur adjoindre des motifs et des cadrages modernes, notamment les vues de la ville américaine, les portraits en gros plan et les abstractions géométriques.

TOUTES LES TRANSFIGURATIONS

L'Américain Harry Callahan (1912-1999) a exploré le portrait (sa femme Eleanor), le paysage et les vues urbaines. Il fut aussi un théoricien et enseignant influent. Issues de trois collections, les images présentées à la Fondation La Caixa restituent la richesse d'une œuvre qui explore toutes les possibilités de transfiguration de la réalité au moyen de la surface sensible, depuis des vues minimalistes de végétaux ou minéraux jusqu'au décor coloré de la ville. Le sommet de l'exposition est un mur de sept portraits en gros plan de femmes pris à leur insu, à Chicago, en 1950, images rarement montrées ensemble et qui sont un chef-d'œuvre de douleur, d'inquiétude et de sentiments concentrés.

HALLMARK PHOTOGRAPHIC COLLECTION

« Chicago 1950 », de Harry Callahan (16,5 × 24,5 cm).

Après Callahan, il faut voir, en résonance, l'Allemand Otto Steinert (1915-1978), autre explorateur, autre théoricien, pape de la Subjeckitive Fotografie, qu'il a définie après guerre. L'exposition est présentée à la Fondation ICO par le Musée Folkwang d'Essen. Steinert est un apôtre du procédé. Il prône une photographie psychologique, expressionniste, qui dérive entre abstraction et figuration, graphisme de l'architecture et portraits en gros plan. Le trait l'emporte sur le motif, la forme sur le sujet. Si son influence a rayonné dans les années 50–60, Steinert a été rejeté dans l'ombre par les héros de la photo allemande contemporaine, des Becher à Andreas Gursky, dont le style documentaire et glacé se situe aux antipodes d'une œuvre qui sonne ici comme une redécouverte.

A côté de ces trois expositions très internationales, portées par des fondations privées, il fallait bien qu'un *« sentiment espagnol »* se fasse sentir. Le prestigieux Musée Reina Sofia s'y colle en abritant « L'Espagne d'hier et d'aujourd'hui ».

CLICHÉS BÂCLÉS

Jolie catastrophe que cette accumulation de clichés sur l'âme d'un pays, qui visent à dire ceci : l'Espagne était un pays archaïque, étouffé par des traditions et le franquisme, mais qui a su s'ouvrir, laissant libre cours à son goût pour la fête et le sexe. Comment un musée qui abrite *Guernica*, de Picasso, peut-il proposer un projet aussi bâclé ?

Cette exposition confirme un particularisme espagnol. Ces grosses machines que sont la Primavera de Barcelone ou Photo España à Madrid, ainsi que l'action précieuse de fondations privées comme La Caixa, masquent le retard – enseignement, travail scientifique – des institutions publiques en matière de photographie. *« Nous en sommes encore au Moyen Age »*, avoue un spécialiste.

Michel Guerrin

Le public d'Agora s'exprime lors des portes ouvertes de l'Ircam

FESTIVAL AGORA 2000, Journées portes ouvertes, les 24 et 25 juin, Ircam-Centre Georges-Pompidou.

La plupart des visiteurs rencontrés à l'Ircam à l'occasion des journées portes ouvertes, samedi 24 et dimanche 25 juin, semblent partis pour une attrayante chasse au trésor. Comme chaque année, certains se sont, à l'évidence, préparés très sérieusement à la quête du Graal dans le temple de l'informatique musicale et posent d'intrigantes questions, par exemple, sur l'apparition imminente *« de jMax sur PC Windows »*. D'autres, peu concernés par les modalités des nouvelles technologies en général et par la perspective d'une commercialisation de ce puissant logiciel de l'Ircam en particulier, aspirent à des échanges d'ordre sensible en se pressant dans les salles où interviennent les artisans des principaux spectacles du festival Agora.

A Georges Aperghis, qui a peut-être signé, avec *Machinations* (*Le Monde* du 10 juin), l'événement majeur de l'édition 2000 d'Agora, une auditrice confie ses impressions sur le rayonnement sonore inhabituel de l'ordinateur dans la nouvelle œuvre et s'entend répondre, sur la même longueur d'onde, *« que le but était de donner une source naturelle à la machine, de l'inscrire dans un univers plus concret que celui qui associe généralement l'électronique à l'imaginaire des planètes inconnues »*. Plus tard, une question pousse le compositeur à une belle confession : *« Le théâtre musical n'est ni ma patrie ni mon fonds de commerce. Je l'explore comme un bac à sable où tout reste à découvrir. »*

LE PRATIQUE ET L'ESTHÉTIQUE

Les revendications d'originalité n'ont pas toujours ce caractère bon enfant. *« Nous réécrivons modestement la Genèse »*, déclare, dans un autre studio, l'astrophysicien Michel Cassé, avant de révéler au compositeur Gualtiero Dazzi (son partenaire dans la conception du spectacle *Lumière brisée*) que *« le vide est par rapport à la lumière ce que le Père est par rapport à l'Infini »*. Et nul ne sourcille !

Point d'axiome sentencieux dans la bouche de l'assistant musical Manuel Poletti qui prend part à une autre conférence, mais un savant descriptif du principe d'interaction établi entre un programme de création musicale et les mouvements d'une danseuse par le biais du cadre à faisceaux infrarouges qui constitue l'attraction d'*Al Segno*, œuvre née de la collaboration du chorégraphe François Raffinot et du compositeur Yan Maresz (*Le Monde* du 22 juin). Les réactions, nombreuses, manifestent un intérêt pratique (le prix de cet instrument virtuel dont il n'existe que deux prototypes) et esthétique (les utilisations ultérieures).

Une partie du public vient donc aux journées portes ouvertes dans l'intention de communiquer avec les artistes qui ont fait impression pendant le festival. Chacun parle de son expérience personnelle. Enrichissantes pour les créateurs, les conversations à bâtons rompus qui se développent ici peuvent se révéler bénéfiques pour d'autres... notamment lorsqu'une lectrice du *Monde* exprime le désir de trouver dans le journal *« davantage de formation aux cultures »* et, dans les comptes rendus critiques, *« une méthode pour entrer dans les œuvres »*.

Pierre Gervasoni

Passades, orchestre impossible pour un concert unique

PASSADES, de Louis Sclavis, avec dix-neuf musiciens, Opéra-théâtre d'Avignon, mardi 27 juin.

AVIGNON
de notre envoyé spécial

Les festivals et les lieux de diffusion du jazz en France multiplient, depuis quelques années, les résidences et les ateliers de musiciens. Généralement, un concert – pas nécessairement réussi – clôt ces rencontres entre apprentis et artistes confirmés. Mais sur la scène de l'Opéra-Théâtre d'Avignon, mardi 27 juin, il en allait tout autrement : vingt musiciens présentaient pour une unique fois le projet « Passades », démonstration exemplaire d'un échange riche et profond.

Dans les dernière notes d'une tournerie entraînante – inspirée par les fanfares indiennes au clarinettiste, compositeur et porteur du projet Louis Sclavis –, on sentait bien que cette belle équipe revivait en accéléré une année de travail, d'amitié, de vie partagée. « Passades » est né en juin 1999, au sein de l'Association pour le jazz et les musiques improvisées (AJMI). La transmission des savoirs musicaux y est inscrite de longue date, nombre de musiciens de talent et d'idées y sont passés. Sclavis y joue, participe à des ateliers depuis la fondation de l'association en 1979. A l'AJMI, il existe une classe de pratique collective qu'anime le guitariste Rémi Charmasson. C'est lui qui a repéré les musiciens susceptibles de travailler avec Sclavis. Car derrière cet orchestre triomphant – le théâtre, comble, est en joie –, il fallait, au-delà des compétences techniques, de l'envie, de la générosité, de la disponibilité.

Sclavis se retrouve donc avec quatre contrebassistes – parmi eux, Guillaume Seguron a la maîtrise, le son –, deux batteurs, un pianiste, un excellent flûtiste, deux saxophonistes – dont Lionel Garcin – et la chanteuse Laure Donnat. Sclavis y ajoute son quartet actuel avec le trompettiste Jean-Luc Capozzo, le contrebassiste Bruno Chevillon et le batteur François Merville. Et pour faire bonne mesure, en invités, les clarinettistes André Jaume et Gianluigi Trovesi, Charmasson et le violoncelliste Ernst Reijseger. Un orchestre impossible, un défi, une réussite.

En deux heures, « Passades » a permis d'entendre de multiples formes. Toutes les cordes pour débuter un mouvement envoûtant, des trios propres au jazz, un duo de cordes vibrantes (Chevillon et Reijseger), des assemblages inhabituels (flûte, voix, guitare), tout le monde ensemble, des solos...

Sclavis met l'accent sur la mélodie, joue avec la diversité de ses approches (musiques improvisées, traditionnelles, contemporaines...). L'orchestre lui renvoie alors tout son cœur, sa passion, comme un cadeau, le plus beau que des musiciens peuvent offrir.

Sylvain Siclier

INSTANTANÉ

UN INSTANT FAURÉEN

Quelques minutes avant le début du concert, une poignée de musiciens de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse répètent, sur la scène du Châtelet, à Paris, qui un trait de harpe, qui une gamme sinueuse de flûte. On sent – on sait – qu'il va s'agir de musique française, un esprit, une couleur. Plus tard, à l'entracte, avant de partir se détendre en coulisse, le hautbois d'amour s'attarde un peu : il répète sa partie, lui aussi, une phrase du *Boléro* de Ravel, mais la mêle, on ne sait pourquoi, à deux autres célèbres incipits du répertoire de cet instrument, celui du *« Qui sedes »* de la *Messe en si mineur* et celui du *« Quiam Respexit »* du *Magnificat* de Bach. Tous les chemins mènent à la musique française... Pas de raretés ce 26 juin : *La Mer,* de Claude Debussy, le *Concerto en sol* et le *Boléro* de Maurice Ravel. Quoique : *Pelléas et Mélisande*, de Gabriel Fauré, n'est pas si souvent donné en concert. Dommage, c'est un petit chef-d'œuvre. Michel Plasson dirige cette suite de Fauré dans une sorte de demi-songe. Les cordes ont une pâte merveilleuse, dispensent une mélancolie presque morbide, qui est une couleur plus exactement fauréenne que les teintes doucereuses trop souvent entendues. La « sarabande grave » à l'ancienne qu'est *La Mort de Mélisande* (dont Poulenc s'est souvenu pour le début de l'acte III des *Dialogues des Carmélites*) manquait de nervure rythmique, mais on aura aimé cette sorte de désolation contrôlée.

Pourquoi la suite du programme nous a-t-elle paru décevante, en dépit de l'enthousiasme du public ? *La Mer* de Debussy paraissait un heureux voyage au rivage trop calme, un rien banale et adoucie ; le *Concerto* de Ravel n'était pas exact et le mouvement lent, sous les doigts d'Hélène Grimaud, ne parvenait pas à tendre la courbe qui le rend si beau quand il n'est pas détaillé à la loupe. Le *Boléro* péchait par quelques détails ratés dans les solos instrumentaux (« trous » ou départs manqués chez hautbois d'amour ou trombone, saxophone moyen) et par une conclusion trop tapageuse. On en revenait à ce début de concert, rêveur et doux, qui fut notre seul bonheur de la soirée. Mais, comme dit la formule, un peu de bonheur, c'est tout le bonheur.

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

La Trabant
On a hâte de voir comment ce quatuor retranscrit sur scène l'univers poétique très « visuel » de ses enregistrements studio (dernier en date, *Mécanique musicale*). Ancien partenaire du chorégraphe Philippe Decouflé, le groupe compose des pièces orchestrales hybrides, souvenirs enfantins de musiques tziganes et de rue, déclinaisons oniriques d'atmosphères de cinéma et de cabaret.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 29 juin, 20 h 30. 80 F.

MAUBEUGE

Les Folies
L'été est propice aux échanges internationaux, et Maubeuge offre pendant six jours un kaléidoscope de spectacles sélectionnés dans le monde entier. Au menu des *Folies* : Les Négresses vertes, de retour avec *La Luna,* le cirque équestre *O* et ses acrobates, la musique indienne, *Baul Bishwa*, et bien sûr, du rock, du jazz, du raï... Au final, un bal gratuit (comme les autres, nombreuses, animations de rue), agrémenté d'un grand feu d'artifice.
Maubeuge du 26 juin au 1er juillet. Loc. Théâtre du Manège-Maubeuge, rue de la Croix, Maubeuge (59). Tél. : 03-27-65-65-40. Prix des spectacles en salle : de 20 à 90 F.

HYÈRES

Festival Aquaplaning
En une édition, les partis pris raffinés et le décor azuréen de ce festival de musiques électroniques en ont fait l'un des « must » de l'été techno. De la plage Bamboo Beach (dans l'après-midi) au club Le Rêve (à partir de 23 h 30), en passant par la villa Noailles (en début de soirée), l'avant-garde cybernétique viendra expérimenter ses audaces sous le soleil de Hyères. Parmi la passionnante programmation de cette deuxième édition : Herbert, John Beltran, Daniel Wang, Jerry Dammers... (le 29 juin) ; Jimi Tenor, A Man Called Adam, Zend Avesta, Leila, Chris Cunningham, Avril... (le 30) ; M-ziq, Chicks on Speed, Schneider TM, Guillaume Sorge... (le 1er juillet).
Hyères, les 29, 30 juin et 1er juillet. Tél. : 04-94-65-22-72.

GUIDE

REPRISES

L'Ame sœur
de Fredi M. Murer.
Suisse, 1985 (2 h).
VO : Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, Dolby, Paris 14e (01-43-20-32-20).
La Chambre verte
de François Truffaut.
Français, 1978 (1 h 35).
*MK2 Bastille, 11e **
Le Dernier Métro
de François Truffaut.
Français, 1980, copie neuve (2 h 10).
*MK2 Hautefeuille, Dolby, 6e **
Les Deux Anglaises et le continent
de François Truffaut.
Français, 1971 (2 h 15).
*MK2 Quai-de-Seine, Dolby, 19e **
La Femme d'à côté
de François Truffaut.
Français, 1981 (1 h 50).
*MK2 Quai-de-Seine, Dolby, 19e **
L'Histoire d'Adèle H
de François Truffaut.
Français, 1975 (1 h 40).
*MK2 Bastille, 11e **
L'homme qui aimait les femmes
de François Truffaut.
Français, 1977 (2 h).
*MK2 Parnasse, 6e **
Jules et Jim
de François Truffaut.
Français, 1962, noir et blanc (1 h 50).
*MK2 Parnasse, 6e **
La Peau douce
de François Truffaut.
Français, 1964, noir et blanc, copie neuve (1 h 55).
*MK2 Hautefeuille, Dolby, 6e **
Les Yeux brouillés
de Rémi Lange.
Français, 2000 (1 h 25).
*MK2 Beaubourg, 3e **
** Réservation au 01 40 30 20 10.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

L'Envers des villes : habitat nomade à Berlin
Institut français d'architecture, 6 bis, *rue de Tournon, Paris 6e. Mo Mabillon. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Conversation autour de l'exposition jeudi 29 juin à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 30 juillet.*

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Transes européennes Orchestra
Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Bibliothèque François-Mitterrand. Le 29 juin, 19 h 30 ; le 30 juin et le 1er juillet, 20 h 30. Tél. : 01-45-86-55-83. De 60 F à 90 F.
Natalie Cole
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra, Madeleine. Le 29, 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 215 F à 355 F.
Simon Philips, Andy Timmons, Jeff Babko
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 29, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Claude Tissendier
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel, Paris 5e. Mo Luxembourg. Le 29, 21 heures. Tél. : 01-43-26-28-59. 100 F.
Sarah Morrow
Enghien-les-Bains (95). Théâtre du Casino, 3, avenue de Ceinture. Le 29, 20 h 30. Tél. : 01-39-34-10-80. De 90 F à 340 F.
Ray Baretto & New Worls Spirit
Enghien-les-Bains (95). Théâtre du Casino, 3, avenue de Ceinture. Le 29, 21 h 30. Tél. : 01-39-34-10-80. De 90 F à 340 F.
Demons & Wizards, Crimson Glory, Dyslesia
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 29, 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 160 F.
Nikolai Demidenko (piano).
Beethoven : *Sonate pour piano op. 31 n° 2 « la Tempête »*. Liszt : *Variations sur « Weinen, klagen, Sorgen, zagen »*. Chopin : *Polonaise op. 44, Etudes pour piano op. 25 nos 11 et 12, Préludes, scherzo op. 20, Ballade op. 52.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. Le 29, 20 h 45, Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.
Le Directeur de théâtre, les Surprises de l'enfer
de Mozart et Aboulker. Damien Top (direction), Maurice Maievsky (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo Goncourt, Belleville. Les 29 juin et 6 juillet, 21 heures ; les 1er et 8 juillet, 18 h 30 ; les 2 et 9 juillet, 15 heures. Jusqu'au 16 juillet. Tél. : 01-48-06-72-34. De 100 F à 130 F.
Orchestre national de France
Mahler : *Kindertotenlieder, Symphonie n° 1 « Titan »*. Nathalie Stutzmann (contralto), Yuri Temirkanov (direction).
Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. Mo Basilique-de-Saint-Denis. Les 29 et 30 juin, 20 h 30. Tél. : 01-48-13-06-07. De 100 F à 280 F.
Karine Saporta, Cie Boogi Saï, Cie Vagabonds Crew
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mo Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 21 heures, le 29 juin. Tél. : 01-48-07-13-39. De 100 F à 140 F.

smalto
la différence
SOLDES
remises de 30 à 50%
10h - 19h
Homme : 44, rue François 1er (8è)
Homme et Femme : 5, place Victor Hugo (16è)

EN VUE

■ « La Flèche lesbienne », train spécial réservé aux femmes, entrera en gare de Rome le 8 juillet, à l'occasion de la Gay Pride.

■ Zurich accueille les Jeux olympiques réservés aux athlètes gays, tandis que s'ouvre au Musée de la ville une exposition sur *« Der Kreis »*, un mouvement d'intellectuels homosexuels célèbre dans les années 50 pour ses bals masqués.

■ Selon les chiffres de l'ONU à Genève, 18,8 millions de personnes sont mortes du sida depuis le début de l'épidémie.

■ L'Atlas britannique Penguin évalue à 120 millions le nombre des coïts humains chaque jour dans le monde.

■ Sa langue fourchant, lors d'un banquet en l'honneur de ses cent ans, mardi 27 juin à Londres, la reine mère, joviale, s'est enquise auprès de son voisin le révérend **George Carey**, archevêque de Cantorbéry, qui promptement avait saisi son verre par erreur : *« C'est mon vin, ou c'est le mien ? »*

■ *« Nous continuerons à soutenir la démarche pédagogique de l'établissement qui, nous en sommes certains, sortira renforcé de l'épreuve »*, ont déclaré le prince **Andrew** et **Sarah Ferguson** en décidant de ne pas envoyer leur fille au collège Aiglon, en Suisse, où, pendant leur année d'étude – facturée 170 000 francs –, trois pensionnaires auraient subi des agressions sexuelles et dont l'ancien directeur est en prison.

■ *« Ma tâche était de faire référence aux valeurs de sa génération »*, a expliqué **William Wall,** concepteur graphique des quatre timbres émis par l'île de Jersey à l'effigie du prince **William**, fils de **Charles**, sur fond de station de ski, de château, de feu d'artifice et de match de polo.

■ A l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse organisée par le Vatican, **Emmanuel-Philibert de Savoie**, descendant mâle interdit de territoire – son grand père **Victor-Emmanuel III** avait soutenu **Mussolini** et signé en 1938 le décret des lois raciales –, a l'intention d'immigrer clandestinement en Italie.

■ La direction d'un Monoprix marseillais exprimait, mardi 27 juin, ses *« regrets officiels »* en proposant de dédommager **Yvette Orville**, mutée d'office, animatrice noire d'un stand de fromages, *« ne convenant pas à l'image du rayon »*.

■ Les indiens Clackamas, qui ont obtenu la garde de ***« Tomanowos »***, pierre sacrée dont ils exigeaient le retour dans la vallée Willamette, en Orégon, pourront, selon **Hellen Futter**, présidente du Musée d'histoire naturelle de New York, *« maintenir leurs relations »* avec la météorite dans la salle où elle est exposée depuis 1906.

Christian Colombani

La difficile victoire de Robert Mugabe au Zimbabwe

Alors que la presse gouvernementale s'en prend à la Grande-Bretagne et à l'Union européenne, le « Daily News », proche de l'opposition, considère que le parti du président vient de vivre son « cauchemar électoral »

LES HABITANTS de Harare, la capitale du Zimbabwe, s'arrachaient les journaux mardi matin 27 juin, conscients que leur pays était en train de vivre un événement majeur.

Pour la première fois dans la jeune histoire de l'ancienne colonie britannique, indépendante depuis vingt ans, le parti au pouvoir, la Zanu-PF, la formation du président Robert Mugabe, était menacée d'une cuisante défaite électorale à l'issue des élections législatives de samedi et dimanche.

Les premiers lecteurs ont dû rester sur leur faim. Les chiffres définitifs du scrutin n'ayant été connus que mardi en fin de matinée, les premières éditions des quotidiens, bouclées avant lundi minuit, ne contenaient que des résultats partiels, et des commentaires prudents.

Ainsi, le *Daily News*, un journal créé il y a environ un an, proche de l'opposition, se contentait-il d'indiquer que le parti du président Mugabe était en train de vivre son « *pire cauchemar électoral* ».

Dans leur première édition, ses confrères faisaient également preuve de la même circonspection.

Quelques heures plus tard dans la matinée, une seconde édition allait suivre, alimentée par les résultats d'une centaine de circonscriptions sur les 120 à pourvoir. Les titres n'étaient guère plus triomphalistes pour autant. Prenant prétexte de la défaite personnelle du chef du principal parti de l'opposition, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC), *The Independent*, le quotidien gouvernemental, créé en 1891, titrait : « Tsvangirai perd à Buhera Nord », tandis que *The Chronicle*, autre titre centenaire, se contentait d'un sobre « Zanu-PF en tête ».

Quant au *Daily News*, dont la seconde édition était bouclée à 3 heures du matin, c'est sous le titre un peu pompeux « L'histoire est faite » qu'il racontait comment le parti au pouvoir, devancé les premières heures par le MDC de M. Tsvangirai, avait réussi à reprendre la tête *in extremis*.

Ne restait plus qu'à attendre la troisième édition de la journée avec les résultats complets. Elle était disponible en milieu d'après-midi dans les rues de Harare et confirmait par ses titres la *« victoire »* du parti du président, mais une victoire à *« la majorité simple »*, comme l'écrit *The Herald*.

LA FAUTE A LONDRES

Les analyses sur la portée du scrutin viendront mercredi. Mardi, le quotidien gouvernemental se contentait ainsi de lancer des flèches contre l'Union européenne et le gouvernement britannique coupables d'avoir dit que les élections n'avaient été *« ni libres ni honnêtes »*. *« Il y a eu des violences au cours de la préparation de la campagne »*, admettait l'éditorialiste du *Herald*, mais *« relativement négligeables »* (comparées, par exemple, aux *« 2000 morts des élections de 1994 en Afrique du Sud »*).

Et le quotidien de poser la question : *« Pourquoi la violence au Zimbabwe est-elle perçue autrement ? »* C'est la faute à la Grande-Bretagne, qui, concluait le journaliste, *« a pris la tête d'une campagne internationale contre le gouvernement* [du Zimbabwe] *»*.

Jean-Pierre Tuquoi

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Jean de Belot

■ Un vrai projet. Fragilisé sur le front intérieur par la trop politicienne réforme du quinquennat, Jacques Chirac, comme François Mitterrand en son temps, trouve donc dans la geste européenne matière à rebond. Car si chacun sait combien la conviction du président est récente, voire incertaine, c'est un discours à l'ambition fondatrice que le chef de l'Etat est venu délivrer devant la représentation allemande. *(...)* A terme, le projet est celui d'une Constitution commune que chaque peuple devrait ratifier. On voit la lignée recherchée : marché unique en 1986, monnaie unique en 1992, socle politique d'ici à la fin de la décennie. Un beau texte pour une grande idée, donc. Mais dont le destin, une semaine après que les Quinze ont unanimement rejeté à 2010 le début d'une cohésion en matière fiscale, reste incertain. *(...)* Les ambitions d'envergure, plus ou moins perçues par les populations, ont régulièrement permis à la construction européenne de dépasser crises et blocages. Mais l'enjeu exige aujourd'hui la transparence.

RTL
Alain Duhamel

■ Devant le Reichstag, Jacques Chirac a cette fois-ci réellement exprimé une certaine idée de l'Europe, son idée de l'Europe, une Europe pragmatique, volontariste et ambitieuse. *(...)* Jacques Chirac a fait deux choix essentiels : le premier consiste en un ralliement à l'idée de Constitution européenne. C'est une approche habile. A l'intention des souverainistes, elle peut mettre en avant la définition stricte des pouvoirs des Etats et de l'Union. *(...)* L'autre choix est celui d'un groupe de pays *« pionniers »*. La formulation est proche de l'avant-garde chère à Jacques Delors. *(...)* Dans tout cela, Jacques Chirac cherche à renforcer l'Union sans défaire les nations et à faciliter l'émergence d'une Europe-puissance. Cette fois-ci, le chef de l'Etat est devenu un gaulliste européen.

LE TEMPS (Genève)
Joëlle Kuntz

■ En donnant à son tour sa vision du développement de l'Union européenne, Jacques Chirac cautionne ce grand mouvement de réflexion communautaire déclenché il y a un an sous la présidence allemande, notamment par le premier discours de Joschka Fischer, devant le Parlement de Strasbourg. *(...)* Debout au micro du Reichstag, Jacques Chirac entraîne officiellement la France dans le débat des constituants. C'est un événement remarquable. Mais son insistance à parler de *« l'Allemagne et la France »* avec, autour, des *« partenaires »* dont il ne cite aucun nom, est de mauvais augure pour le lancement d'une si vaste entreprise.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ L'attentat manqué de l'avenue Kléber, revendiqué par le FLNC, et le refus des représentants de Corsica Nazione de condamner cette tentative sont une véritable insulte à l'autorité de l'Etat. Poursuivre dans ces conditions une discussion qui ne serait plus que parodie de dialogue et faux-semblants serait pour le gouvernement accepter sans réagir que son autorité soit bafouée et sa politique d'ouverture ridiculisée. *(...)* Le gouvernement doit sans doute tout faire pour poursuivre le dialogue ébauché avec l'ensemble des élus corses. Mais il ne saurait en admettre la reprise à n'importe quel prix, sauf à perdre toute dignité.

www.making-of.com

Un producteur indépendant finance son film en trouvant des investisseurs sur le Net

LE TOURNAGE de *Making of,* film de Christian Boisliveau avec Valérie Kapriski, a commencé le 18 mars. Le même jour, le site Web a été mis en ligne : pas seulement pour servir de vitrine, mais surtout pour séduire des « e-producteurs » et « e-souscripteurs ».

Les premiers investissent 5 000 francs et deviennent propriétaires de 0,5 % du film. Les seconds, pour 50 francs, reçoivent trois invitations aux avant-premières. Ce financement inédit a été imaginé par l'équipe de production, échaudée à la suite d'une mauvaise expérience. Le producteur délégué, Jean-Paul Alram, raconte : *« Après un court-métrage très bien accueilli, Christian Boisliveau et moi-même avions trouvé un distributeur pour un long-métrage. Mais tout a rapidement tourné au cauchemar, car il voulait surtout voler notre projet pour le réaliser dans son coin. »*

Le scénario de *Making of* s'inspire de cette histoire vécue : *« Nous avons eu envie de tourner un film en réaction à ce qui s'était passé. On s'est dit "fabriquons-le tout seuls et ensuite, vendons-le !". »* Pour réduire les frais, *Making of* a été tourné en vidéo numérique, et toute l'équipe est en participation, c'est-à-dire qu'elle ne sera payée que si le film est vendu et exploité. Au final, *Making-of* devrait coûter environ 3 millions de francs.

Le site, qui n'a bénéficié d'aucune publicité, voit passer une petite centaine d'internautes par jour. L'achat de places aux avant-premières ne marche pas très bien, car le site n'est pas encore équipé de système de paiement sécurisé. En revanche, les internautes ont mordu à l'hameçon de « l'e-production ». La moitié des parts proposées (représentant au total 10 % de la coproduction) a déjà trouvé preneur. M. Alram propose une entrevue aux investisseurs potentiels : *« Ce sont de belles rencontres, car ces internautes sont des passionnés qui ont leur propre projet de scénario, ou qui rêvent de mettre un pied dans le milieu du cinéma. »*

Le tournage de *Making of* est terminé, le montage est en cours. Mais d'autres aventures sont déjà en vue : *« Un "e-producteur" de Montpellier m'a montré un scénario intéressant. Peut-être que certaines collaborations ne s'arrêteront pas là.* » Dernier problème, mais de taille : comment l'internaute sait-il qu'il a affaire à des gens sérieux ? M. Alram est serein : *« Nous avons fait valider le contrat type par un avocat spécialisé. Chaque contrat sera déposé au CNC, comme les contrats de production habituels.* » Reste qu'en fin de compte, la confiance reste l'ingrédient essentiel.

Claire Charpy

SUR LA TOILE

ILOVEYOU

■ Le chef du Bureau national d'investigation philippin (NBI) a publiquement réprimandé ses agents pour leur incapacité à arrêter les créateurs et propagateurs du virus ILOVEYOU, après plus d'un mois d'enquête. Les deux principaux suspects n'ont pas été inculpés. Par ailleurs, le ministère de la justice a rappelé que le pays ne possédait pas de loi réellement adaptée à ce type de délit. – *(AFP.)*

CHINE-RÉPRESSION

■ Selon l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch, un opérateur de serveurs Internet nommé Huang Qi a été arrêté le 3 juin par la police de la ville de Chendu (Chine centrale), pour avoir publié sur le réseau des informations relatives au massacre de Tienanmen de 1989. Huang Qi, accusé de *« subversion contre la puissance publique »*, risque dix ans de prison, mais Human Rights Watch estime qu'une campagne de soutien internationale pourrait jouer en sa faveur et demande aux entreprises étrangères installées en Chine de faire pression sur les autorités de Pékin. – *(Reuters.)*

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE		FRANCE
❑ 2 semaines	(13 n°)	96F/14,64€
❑ 3 semaines	(19 n°)	139F/21,19€
❑ 1 mois	(26 n°)	173F/26,37€
❑ 2 mois	(52 n°)	378F/57,63€
❑ 3 mois	(78 n°)	562F/85,68€
❑ 12 mois	(312 n°)	1 980F/301,85€

Offre valable jusqu'au 31/12/00

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)

Votre numéro d'abonné **(impératif)** : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Prénom : ..... Nom : .....

Commune de résidence habituelle (impératif) : |_|_|_|_|_|

❑ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : ..... au : .....

❑ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : ..... au : .....

Votre adresse de vacances :

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

001MQVAC

Votre adresse de vacances :

du : ..... au : .....

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Votre adresse habituelle :

Adresse : .....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Votre règlement : ❑ Chèque bancaire ou postal joint

❑ Carte bancaire n° : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

Marianne adorée *par Luc Rosenzweig*

L'ABSENCE momentanée de football à la télé peut susciter des comportements déviants : éteindre le récepteur et prendre un livre, par exemple. Ou bien encore profiter du dernier jour de la fête du cinéma pour se faire une ou deux toiles à dix francs. Notre fidélité mercenaire au poste nous épargna, mardi soir, de tomber dans ces excès. En revanche, rebuté par l'offre des grandes chaînes hertziennes, nous allâmes vagabonder sur celles du câble, pour voir si l'herbe était meilleure.

Nous fîmes une longue halte sur Paris première pour assister à un débat mené par Franz-Olivier Giesbert sur le thème : « La République est-elle en danger ? » Dans un décor doré et velours rouge, on put assister à une joute oratoire mettant aux prises Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, Edwy Plenel, essayiste et, dans le civil, directeur de la rédaction du *Monde*, Jorge Semprun, écrivain dont la vie se mêle avec les drames du siècle, enfin Jean Raspail, écrivain royaliste et réactionnaire.

La vivacité des échanges n'empêcha pas la bonne tenue du débat, grâce à l'autorité souriante mais ferme de Giesbert. Chevènement et Plenel avaient visiblement bien préparé leur affaire, et s'étaient donné comme projet, chacun d'eux estimant détenir quelques morceaux de la vraie croix républicaine, de montrer à quel point l'autre était dans l'erreur. Nous nous garderons bien de trancher, pour des raisons aisément compréhensibles, entre les deux protagonistes. Disons, pour résumer, que Chevènement a de la République une conception monumentale, s'appuyant sur des dogmes bien établis, alors que Plenel a de cette même République une vision vitaliste, estimant qu'elle est présente là où *« ça bouge »*.

La nation est le seul lieu de réalisation de cette forme d'idée collective pour le premier, alors que le second, rêve d'une mondialisation du débat public démocratique. La force de conviction de l'un et de l'autre était servie, certes, par l'évidente sincérité de leur engagement, mais aussi par leur habileté tactique en situation de débat. Plenel mit d'emblée, par un hommage bien senti, Semprun et sa crinière blanche de vieux sage dans son camp. Chevènement, qui ne pouvait pas faire de même avec un Raspail décidément trop loin de cette controverse pour être d'une quelconque utilité, dut ainsi ferrailler seul. Mais il adopta une posture étonnante pour un homme qui détient à intervalles réguliers depuis vingt ans une parcelle de pouvoir républicain : celle du marginal se battant contre la horde des bien-pensants qui voudraient le faire taire.

Une République où le ministre de l'intérieur se sent persécuté ne peut être totalement mauvaise.

MERCREDI 28 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.05 Demain, l'Europe élargie ? **Forum**
22.05 Danse, où est la modernité ? **Forum**
23.00 Jumeaux, double ou couple ? **Forum**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Avec Edouard Baer ; Jackie Berroyer ; Nils Petter Molvaer ; Clément Sibony ; Andrea Ashworth ; Isabelle Carré. **Canal +**
18.30 L'Invité de PLS. Henri Emmanuelli. **LCI**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Nos ancêtres les Lapons. **Arte**
21.00 Des racines et des ailes. Croisières pour tous. Las Vegas sur Seine. Versailles secret. **France 3**
22.40 La Route. Best of. **Canal Jimmy**
0.45 Aléas. Trouble fête. Princesse Mimi. Ch'est la vie. Bistouris et pinceaux. **France 3**

DOCUMENTAIRES

18.10 Nelly Bly. A la conquête du journalisme. **Odyssée**
19.15 John Dos Passos. [1/3]. **Histoire**
19.30 Nina Simone, la légende. **Muzzik**
19.35 Le Langage secret de June et Jennifer. **Planète**
20.00 La Terre en question. Chico Mendès, mort pour l'Amazonie. **Odyssée**
20.15 Putain d'Europe ! [12/20]. Voyageur clandestin. **Arte**
21.00 Vietnam. [4/6]. Oncle Sam contre oncle Ho (1954-1967). **Histoire**
21.40 Musica. L'Ordinateur bien tempéré. **Arte**
22.00 JFK, dossier ouvert. **Histoire**
22.15 Europe, notre histoire. [3/3]. 1968-1995 : La fin des Glorieuses. **Planète**
22.50 Cœurs d'élite. Les pilotes d'hélicoptères. **Odyssée**
23.00 Les Grandes Voix noires américaines. [2/2]. **Muzzik**
23.25 Profil : Témoins de notre siècle. Gisèle Freund en conversation avec Georg Stefan Troller. **Arte**
23.45 L'Enfance dans ses déserts. Angelica, enfant des plateaux de Chihuahua, Mexique. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

19.00 Athlétisme. Grand Prix II IAA : meeting d'Athènes. **Eurosport**
20.15 Football. Euro 2000. Demi-finale : Pays-Bas - Italie. **RTBF 1-France 2**

MUSIQUE

20.00 Mendelssohn. Musique de chambre. Avec Vladimir Stoupel, piano ; Barbara Dobrzanska, soprano. Par le Quatuor Gewandhaus et le Quatuor Arzberger. **Mezzo**
21.00 The London Community Gospel Choir. Fès, 1996. **Mezzo**
21.50 Motown Live. Spécial Gospel. **Paris Première**
21.55 Tableaux berbères. Fès, 1996. **Mezzo**
23.30 Natalie Cole. Pasadena, 1992. **Paris Première**

THÉÂTRE

22.45 Une femme trop honnête. Pièce d'Armand Salacrou. Mise en scène de Georges Vitaly. **TMC**

TÉLÉFILMS

20.45 Confiance aveugle. Paul Wendkos. **RTL 9**
20.50 Au nom de l'amour. Ferdinand Fairfax [1 et 2/2]. ✪. **M 6**
20.55 Rien d'autre que l'amour. John Erman. **TF 1**
22.20 Passé sous silence. Igaal Niddam. **Festival**
23.00 Bonnes vacances. Pierre Badel. ✪. **Téva**
0.30 Culpabilité zéro. Cédric Kahn. **Arte**

COURTS MÉTRAGES

21.35 Flash Bach. *London Cab.* Günter Allein. **Arte**

SÉRIES

20.25 Tout le monde aime Raymond. La belle famille. ✪. **Série Club**
20.30 L'Inspecteur Beck. L'Assassin de l'agent de police. **Festival**
20.50 Homicide. Joyeux Noël. **Série Club**
22.45 Suspect nº 1. Erreur de jugement [2/2]. ✪. **France 2**
0.00 Friends. The One with the Ring (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

13.55 Printemps précoce ■■ Yasujiro Ozu (Japon, 1956, N., v.o., 145 min) ✪. **Cinétoile**
14.00 Violette et François ■■ Jacques Rouffio (France, 1977, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
14.50 Complots ■■ Richard Donner (EU, 1997, 130 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
15.35 Anaconda, le prédateur ■ Luis Llosa (Etats-Unis, 1997, 90 min) ✪. **Cinéstar 1**
16.20 Exodus ■■ Otto Preminger (EU, 1960, 190 min) ✪. **Cinétoile**
16.35 L'homme qui venait d'ailleurs ■■ Nicolas Roeg (GB, 1976, 120 min) ✪. **Cinéfaz**
16.50 Les Goonies ■ Richard Donner (EU, 1985, v.o., 110 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
18.20 Le Sauvage ■■ Jean-Paul Rappeneau (Fr., 1975, 105 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
19.30 Première victoire ■■ Otto Preminger (EU, 1965, N., 155 min) ✪. **Cinétoile**
20.30 Racket ■■ John Cromwell et Nicholas Ray (EU, 1951, N., v.o., 90 min) ✪. **Ciné Classics**
21.00 Midnight Run ■■ Martin Brest (Etats-Unis, 1988, 125 min) ✪. **Cinéstar 2**
22.05 Attaque ! ■■ Robert Aldrich (EU, 1956, N., 105 min) ✪. **Cinétoile**
22.10 Prête à tout ■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1994, 105 min) ✪. **Cinéstar 1**

23.25 Darling ■■ **John Schlesinger. Avec Julie Christie, Dirk Bogarde** (GB, 1966, N., v.o., 125 min) ✪. **Ciné Classics**
0.35 Kill Me Again ■■ John Dahl (Etats-Unis, 1989, v.o., 100 min) ✪. **Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Rien d'autre que l'amour. Téléfilm. John Erman.
23.00 Cruelle justice. Téléfilm. Gregory Goodell ✪.
0.40 Minuit sport.
1.15 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.30 Nash Bridges.
18.20 Friends. [1 et 2/2].
19.15 Qui est qui.
19.45 Un gars, une fille.
19.50 et 20.25 **Tirage du Loto.**
19.55 Journal.
20.20 Image du jour : Euro 2000.
20.40 Football : Euro 2000.
20.45 Football. Demi-finale. France – Portugal. En direct du Stade du Roi-Baudouin, à Bruxelles.
22.45 Suspect nº 1. Erreur de jugement [2/2] ✪.
0.25 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.47 La Météo des plages.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.10 Le Journal de l'Euro.
20.25 Défi de famille.
21.00 Des racines et des ailes.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 Les Lieux du crime. Téléfilm. Terence H. Winkless ✪.
0.45 Aléas. Trouble fête ; Princesse Mimi ; Ch'est la vie ; Bistouris et pinceaux.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.15 Flash infos.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 L'Objet de mon affection Film. Nicholas Hytner ✪.
22.45 L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux Film. Robert Redford (v.o.) ✪.
1.30 Surprises.

ARTE

19.00 Connaissance. A la vôtre ! [1/3]. Le rhum cubain.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Putain d'Europe !
20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
21.35 Flash Bach. London Cab.
21.40 Musica. L'Ordinateur bien tempéré. Le piano qui joue tout seul. Welte-Mignon et la musique mécanique.
23.25 Profil. Gisèle Freund en conversation avec Georg Stefan Troller.
0.30 Culpabilité zéro. Téléfilm. Cédric Kahn.

M 6

19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Décrochages info, Jour J.
20.50 Au nom de l'amour. Téléfilm. Ferdinand Fairfax [1 et 2/2]. ✪.
0.40 Players, les maîtres du jeu.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Mesures, démesures.
21.30 Fiction 30.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 A pleines voix. Enregistré le 18 juin, salle de concert de Schwetzingen. Œuvres de Schubert.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

19.30 Classique affaires soir.
20.15 Les Soirées. Œuvres de Vivaldi, Bach. **20.40** Santa Ludmila. Opéra de Dvorak, par le Chœur de chambre de Prague, le Chœur et l'Orchestre symphonique de la WDR de Cologne, dir. Gerd Albrecht, Livia Aghova (Ludmila), Michelle Breedt (Svatava).
23.05 Les Soirées... (suite). Œuvre, de Beethoven, dir. Christoph Spering.

Le Monde TELEVISION

M 6

20.50 Au nom de l'amour
Diffusion des deux épisodes de ce téléfilm britannique de Ferdinand Fairfax. Zoé et Chris, un jeune couple, emménagent dans un bel appartement. Le bonheur sera de courte durée car Zoé retrouve Luc, un ancien amant avec qui elle a une liaison. Il veut la reconquérir et commence à la harceler en dressant autour d'elle une inextricable toile. Mais cette belle démonstration de suspense est trop longue.

PLANÈTE

21.25 Ça déménage à Montréal
Chaque 1er juillet, la ville québécoise est le théâtre d'un gigantesque mouvement migratoire : ce jour-là, « ça déménage à Montréal ». Une coutume vieille de deux cents ans. Et, pour ne pas faciliter les choses, ce grand chambardement coïncide avec la fête nationale du Canada. Pour son documentaire, Stuart Craig a suivi des locataires aux prises avec un déménageur plutôt irascible.

CANAL +

22.45 L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux
Grace Mac Lean, quatorze ans, sort d'un terrible accident qui a grièvement blessé son cheval, Pilgrim. Sa mère, Annie (Kristin Scott Thomas), décide de sauver l'animal et se lance à la recherche d'un dompteur (Robert Redford) susceptible de guérir l'animal de sa peur et de son hostilité. Une romance écologique réalisée en 1998 par Robert Redford.

JEUDI 29 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.05 L'Hebdo. Kinshasa et le sida. Voix de femmes. **TV 5**
13.50 La Cinquième rencontre... Les Inuits. Invités : Nicolas Vanier, Jean Malaurie. **La Cinquième**
13.55 C'est mon choix. Mes copains passent avant ma femme. **France 3**
14.35 Dites-moi. Invité : Emile Shoufani. **RTBF 1**
17.00 Les Lumières du music-hall. Yves Montand. Joe Dassin. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Samuel Le Bihan ; Kelis. Emmanuelle Béart ; Antoine de Caunes ; Wilson Pickett. **Canal +**
18.30 et 21.30L'Invité de PLS. Philippe Seguin **LCI**
20.50 Les Maîtres du monde. Le colonel Khadafi, chez lui, en Lybie. Juan Antonio Samarranch, président du Comité international olympique. Les rois de l'Internet. Claudia Schiffer à Los Angeles. Ronaldinho, nouvel attaquant brésilien. **France 2**
21.55 Le Feu au lac. Invités : Patrick Fiori ; Gilbert Montagné ; Lââm ; Alain Chamfort ; Lio ; Nathalie Cardone ; Linda Lemay ; Frédéric François ; Victoria ; Alessandro Safina ; 2BE3 ; Adamo ; Alabina ; Stomy Bugsy ; Poetic Lovers ; Patrick Bosso ; Anne Roumanoff ; Carlos ; Frank Dubosc ; Renaud Rutten ; Sandrine Alexi. **TSR**
22.00 Boléro. Paloma Picasso. **TMC**
22.55 Comme au cinéma. Tournage à Tahiti. L'acteur le plus populaire du siècle, Louis de Funès. L'étoffe des héros. Que sont-ils devenus ? Les ficelles du frisson. Vu du ciel. Invités : Thierry Lhermitte ; Patrick Timsit. **France 2**
23.30 Prise directe. **France 3**
0.45 Saga-Cités. I clandestini. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.40 Burt Lancaster. **Odyssée**
18.05 Philippe Adamov. **Planète**
18.15 Vietnam. [3/6]. Dien Bien Phu (1953-1954). **Histoire**
18.30 Les Martres des pins, lutins de la forêt. **TMC**
18.35 Les Grandes Expositions. Les neuf visages de l'art indien. **Planète**
18.35 Voyage au cœur de l'Asie centrale. Le Kazakhstan. **Odyssée**
19.00 Voyages, voyages. Vienne. **Arte**
19.10 Corot, la nature dans l'atelier. **Odyssée**
19.15 Le Musée Guggenheim de Bilbao. **Histoire**
19.30 Dansons les claquettes. **Muzzik**
20.00 Légendes des tribus perdues. [13/13]. La nouvelle Jérusalem techno. **Planète**
20.15 Putain d'Europe ! [13/20]. En avoir ou pas. **Arte**
21.00 Collection Glenn Gould. [5/12]. Le chef d'orchestre. **Mezzo**
21.00 Le Vaisseau spatial Terre. La vieille femme et les graines. **Odyssée**
21.05 Les Géants du siècle. [10/11]. L'air et l'espace. **TV 5**
21.25 A la conquête de la montagne de feu. **Planète**
21.30 Les Hommes des glaces. La course vers le pôle Nord. **Odyssée**
22.20 Sur le pont d'Avignon. Obsession beauté. **Canal +**
22.20 Aimer vivre en France. Les moulins. **Odyssée**
22.50 Thema. Mains et merveilles. **Arte**
23.20 Sur le pont d'Avignon. Yvon Lambert, marchand d'art collectionneur. **Canal +**
23.20 Ça déménage à Montréal. **Planète**
0.10 Europe, notre histoire. [3/3]. 1968-1995 : La fin des Glorieuses. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Natation synchronisée. Championnats d'Europe. A Helsinki (Finlande). **Eurosport**
15.00 Tennis. Wimbledon. 4e jour. A Londres. **Pathé Sport**
17.35 Football. Euro 2000. 2e demi-finale. Italie - Pays-Bas. A l'ArenA d'Amsterdam. **TF 1 - RTBF 1**

MUSIQUE

20.05 Mozart. Concert enregistré en 1974. *Serenata notturna* en ré majeur KV 239. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**
21.00 Duo Dumay & Collard. *Sonate pour violon et piano* en la majeur, de Franck. **Muzzik**
21.55 Tedi Papavrami à Sully-sur-Loire. Tedi Papavrami, violon. Œuvres de Bach, Paganini. **Mezzo**
22.05 Jazz Voices. Montreux 95. Dianne Reeves, Kurt Elling, Tuck & Patti. **Muzzik**
22.35 Andrea Bocelli. Musikfest 98. Andrea Bocelli, ténor ; Rebecca Evans, soprano. Avec le London Philharmonic Orchestra et le Chœur de l'Académie nationale de Santa Cecilia, dir. Myung-Whun Chung. Œuvres de Haendel, Mozart, Schubert, Bach, Duruflé, Fauré, Franck, Verdi, Stradella, Rossini et Levi. **Paris Première**
23.50 La Damnation de Faust. Opéra de Berlioz. Interprété par l'Orchestre de la Staatskapelle de Berlin et le Tölzer Knabenchor, dir. Sylvain Cambreling. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

17.45 Charmants voisins. Claudio Tonetti. **Festival**
18.15 Le Record. Edwyn Baily. **TV 5**
20.30 L'homme que j'aime. Stéphane Giusti. **Festival**
20.35 Arrêt d'urgence. Denys Granier-Deferre ✪. **TMC**
20.45 Futur immédiat 2. Kenneth Johnson ✪. **RTL 9**
22.10 Tous les papas ne font pas pipi debout. Dominique Baron. **Festival**
22.15 Un coup de baguette magique. Roger Vadim. **TV 5**

SÉRIES

17.15 Equalizer. Prisonniers du passé. **13ème RUE**
17.40 Quoi de neuf docteur ? ✪. **TMC**
18.05 Mannix. Soupçons. **13ème RUE**
18.20 Friends. Celui qui prenait de bonnes résolutions. **France 2**
18.30 Deux flics à Miami. Du p'tit lait. **RTL 9**
18.35 Hawaii police d'Etat. Jusqu'à ce que la mort nous sépare ✪. **Série Club**
18.45 Friends. Celui qui riait différemment. **France 2**
19.30 Mission impossible. Kitara ✪. **Série Club**
19.30 Les Rues de San Francisco. Liberté sous parole. **TMC**
19.50 Roseanne. Tranche de vie. **RTL 9**
20.20 Tout le monde aime Raymond. Père, impair et passe ✪. **Série Club**
20.35 Spawn. Prophétie ✪. **Canal Jimmy**
20.45 Buffy contre les vampires. Le démon d'Halloween ✪. **Série Club**
20.45 Les Cordier, juge et flic. Comité d'accueil ✪. **RTBF 1**
20.55 Julie Lescaut. Les Fugitives. **TF 1**
21.05 Urgences. Les grandes espérances. **TSR**
22.45 Le Caméléon. [2/2]. Donoterase (v.o.). Le monde change (v.o.). **Série Club**
0.35 Chapeau melon et bottes de cuir. L'heure perdue ✪. **M 6**
0.35 Absolutely Fabulous. L'hôpital (v.o.) ✪. **Canal Jimmy**

Le Monde TELEVISION

CINÉ CLASSICS

20.30 Soirée Riccardo Freda
La soirée hommage à ce réalisateur italien mort le 20 décembre 1999 est orchestrée sous la houlette de Jean-Jacques Bernard. Elle débute avec *Le Chevalier mystérieux* (1948), mélodrame historique. *L'Evadé du bagne* (1947), diffusé à la suite, est une adaptation en deux époques – *Chasse à l'homme* et *Tempête sur Paris* – des *Misérables* de Victor Hugo.

FRANCE-CULTURE

20.30 Equinoxe : Festival de Fès
Les musiques du monde sont rassemblées à l'occasion du sixième Festival de Fès. Réunissant divers musiciens fasi autour de son micro, Caroline Bourgine nous promet des échanges entre Mohamed Briouel, ambassadeur de la musique arabo-andalouse, directeur du Conservatoire, Caroline Zaidine, spécialisée dans le chant hassidique et les romances séfarades, et d'autres chercheurs.

PARIS PREMIÈRE

21.00 Touchez pas au grisbi ■■■
Un truand qui songe à prendre sa retraite a réussi, avec son meilleur ami, un coup qui doit assurer leurs vieux jours. Mais une chanteuse de cabaret, maîtresse du copain, raconte tout au caïd d'une autre bande. D'après un roman d'Albert Simonin, une véritable étude de la pègre parisienne, loin des conventions de la série noire. Un film de Jacques Becker avec Jean Gabin.

FILMS

13.35 Le Cardinal ■■ Otto Preminger (EU, 1963, v.o., 180 min) ✪. **Cinétoile**
15.40 Le Temps retrouvé ■■ Raoul Ruiz (Fr. - It. - Port., 1999, 155 min) ✪. **Canal +**
16.40 Bobby Deerfield ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1977, 120 min) ✪. **Cinéfaz**
18.25 Violette et François ■■ Jacques Rouffio (France, 1977, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
18.40 Maurice ■■ James Ivory (GB, 1987, v.o., 135 min) ✪. **Cinéfaz**

20.30 Monsieur Hire ■■ **Patrice Leconte. Avec Michel Blanc, Sandrine Bonnaire** (France, 1989, 80 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**

20.45 Le Chevalier mystérieux ■■ **Riccardo Freda. Avec Vittorio Gassman, Tino Buazzelli** (Italie, 1948, N., 105 min) ✪. **Ciné Classics**
21.00 Touchez pas au grisbi ■■■ Jacques Becker (France, 1953, N., 95 min). **Paris Première**
22.30 L'Evadé du bagne ■■ Riccardo Freda [1/2] (It., 1947, N., v.o., 100 min) ✪. **Ciné Classics**
22.35 Kill Me Again ■■ John Dahl (Etats-Unis, 1989, 95 min) ✪. **Cinéstar 1**
22.35 Le Miraculé ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 85 min) ✪. **Cinéfaz**
22.55 Panique dans la rue ■■ Elia Kazan (EU, 1950, N., v.o., 95 min). **13ème Rue**
23.10 Le Temps retrouvé ■■ Raoul Ruiz (Fr. - It. - Port., 1999, 160 min) ✪. **Canal + Vert**
23.25 Exodus ■■ Otto Preminger (EU, 1960, v.o., 195 min) ✪. **Cinétoile**
23.40 Le Sauvage ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1975, 105 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
23.55 Complots ■■ Richard Donner (Etats-Unis, 1997, 130 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
0.00 The Pillow Book ■■ Peter Greenaway (Fr. - GB, 1995, v.o., 125 min) ✪. **Cinéfaz**
0.10 L'Evadé du bagne ■■ Riccardo Freda [2/2] (It., 1947, N., v.o., 100 min) ✪. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.50 La loi est la loi.
15.45 Magnum.
16.40 Pacific Blue.
17.35 Football. Euro 2000. **18.00** Italie - Pays-Bas.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.52 Trafic infos.
20.55 Julie Lescaut. Les Fugitives.
22.45 Jalousie criminelle. Téléfilm. Larry Shaw ✪.
0.25 Histoires naturelles. Des saumons et des hommes.

FRANCE 2

15.55 Tiercé. A Enghien.
16.05 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre, des livres.
17.30 Nash Bridges.
18.20 Friends. [1 et 2/2].
19.15 Qui est qui ?
19.55 Journal, Météo.
20.45 Point route.
20.50 Les Maîtres du monde. Magazine.
22.55 Comme au cinéma. Tournage à Tahiti. L'acteur le plus populaire du siècle, Louis de Funès. L'étoffe des héros. Que sont-ils devenus ? Les ficelles du frisson. Vu du ciel.
0.15 Journa, Météo.

FRANCE 3

14.45 La croisière s'amuse. [1 et 2/2].
16.35 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.47 La Météo des plages.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.06 Consomag.
20.10 Tout le sport.
20.15 Le Journal de l'Euro.
20.25 Défi de famille.
21.00 Haute trahison Film. George P. Cosmatos ✪.
22.45 Le Magazine de l'Euro 2000.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 Prise directe.
0.45 Saga-Cités. I clandestini.

CANAL +

13.45 Le Journal du cinéma.
14.05 Halloween, 20 ans après, il revient. Film. Steve Miner ✪.
15.30 Changing Rooms.
15.40 Le Temps retrouvé ■■ Film. Raoul Ruiz ✪.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.15 Flash infos.
19.05 Le Journal du sport.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Suicide Kings Film. Peter O'Fallon ✪.
22.20 Obsession beauté.
23.20 Yvon Lambert, marchand d'art collectionneur.
23.55 Mes amis Film. Michel Hazanavicius ✪.
1.35 L'Objet de mon affection Film. Nicholas Hytner (v.o.) ✪.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.20 Les Authentiques.
15.50 Eco & compagnie Europe.
16.00 Accro. Le tabac.
16.20 Jeunesse.
17.05 Alfred Hitchcock présente.
17.35 100 % question.
18.00 Météo.
18.05 Allié et adversaire.
18.55 C'est quoi la France ?
19.00 Voyages, voyages. Vienne.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Putain d'Europe !
20.40 Thema. Ouverture. Les artisans : on en a besoin ! **20.45** Le Pain du boulanger Film. Erwin Keusch. **22.50** Mains et merveilles. **0.10** Les Artisans aujourd'hui et demain.
1.10 Le Tombeau des lucioles ■■ Film. Isao Takahata (v.o.) ✪.

M 6

15.15 Code Quantum.
16.15 et 1.25 **M comme musique.**
16.45 Usurpation d'identité. Téléfilm. Ivan Passer.
18.25 Loïs et Clark.
19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Un million d'années avant J-C ■ Film. Don Chaffey ✪.
22.40 World Music Awards 2000.
0.35 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Equinoxe. Le dialogue des musiques sacrées au Festival de Fez.
21.30 Fiction 30. *La Profanation dans les cimetières,* de Vincent Ravalec.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Nikolaus Harnoncourt : *Symphonie* nº 31 K 297 Paris, de Mozart ; *Concerto pour piano* nº 3 op. 37, de Beethoven ; *Symphonie* nº 104 *Londres*, de Haydn.
22.30 Jazz, suivez le thème. Will You Still Be Mine.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne. Noël Akchoté.

RADIO CLASSIQUE

19.30 Classique affaires soir.
20.15 Les Soirées. *Sonate* nº 14, de Mozart. **20.40** Regards sur le XXe siècle : Chostakovitch et la musique populaire. *Gaîté parisienne,* d'Offenbach et Rosenthal, dir. C. Munch ; Œuvres de Chostakovitch, Waldteufel, Strauss et Chostakovitch, Youmans et Chostakovitch, Khatchaturian.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Haydn, Bach, Mozart.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
✪ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

JEUDI 29 JUIN 2000

Les mantes noires

par Pierre Georges

À L'ÉCRIT, passe encore. A l'écran, on ne sait pas. Mais à l'oral, cela devient sans doute un peu plus délicat. On imagine les files d'attente, à l'entrée des cinémas. *« Bonjour, deux places pour* Baise-moi, *s'il vous plaît. »* Comment cela se demande-t-il ? D'un air dégagé et résolument moderne ? De façon tonitruante dans l'espoir, assez vain, de choquer la galerie ? D'une voix murmurée et comme sous le manteau ? En donnant le numéro de la salle pour tromper l'ennemi ? Ou, tout simplement, comme pour n'importe quelle entrée vers n'importe quel film ?

En tout cas, voici un titre qui ne passe pas inaperçu. Et qui n'en avait pas l'intention d'ailleurs, tant on le voit affiché, étalé, promu, vendu, vendeur et comme déjà vengeur. C'est à un titre pareil qu'on mesure le chemin parcouru – à supposer qu'il ait été vraiment nécessaire de le parcourir – depuis quelques dizaines d'années, quand le grand sécateur de la censure et de l'interdiction cisaillait *La Religieuse.*

Baise-moi est partout. Sur les murs de la ville, sur les écrans, sur les panneaux publicitaires, dans les journaux. Et même, comme hier, en « une » du *Monde,* pour le livre, ce qui y constitua une proposition commerciale assez inédite. Il n'est finalement que le cul des bus pour avoir de ces pudeurs hors d'âge en refusant le titre, la « version dure » de l'affiche. Avec cependant des accommodements vaguement hypocrites avec les nécessités de la promotion. Car si l'on lit bien, en bas, cette affiche plus *soft* appelle à consulter, pour plus d'informations, une adresse Internet, baise-moi-lesite.com.

Car *Baise-moi* est un film. *Baise-moi* est un site. *Baise-moi* fut un livre. *Baise-moi* est donc, comme qui dirait, multimédia et multimédiatique. N'ayant ni lu le livre, ni vu le film, ni même consulté le site, pourtant déjà visité, paraît-il, par un million de consultants, on se gardera bien de porter un jugement sur ces différentes déclinaisons d'une œuvre. La seule chose qu'on ait vue, c'est, comme chacun ou presque, la tournée télévisuelle et promotionnelle des dames en noir de *Baise-moi* : l'auteur Virginie Despentes, la coréalisatrice Coralie Trinth Thi et les deux actrices principales, Karen Bach et Raffaela Anderson. Ces trois dernières furent autrefois, hier, ce qu'il est convenu d'appeler des « hardeuses ». Autrement dit des actrices de cinéma porno ayant franchi, enfin pour elles, la ligne de démarcation. Comme le fit récemment, et momentanément, pour les besoins de l'art, le fameux Rocco Siffredi.

Ce qui tendrait à prouver que le phénomène est très tendance. Mais peu importe. Donc ces quatres jeunes femmes vendirent du *Baise-moi* à tours de mots et de féminisme antimâle, radical et vengeur. D'où il ressortait d'évidence que tout homme est un abominable porc qu'il convient, dans l'ordre des urgences, de baiser et saigner comme tel. Proposition intéressante certes. Révolutionnaire, c'est indéniable. Mais qui faisait irrésistiblement penser, à ce niveau du débat, à la charte-programme du gang des mantes-dévoreuses.

Bref, il y avait là de quoi frémir un peu. Ou sourire beaucoup. Tant de conviction à vouloir saigner le Marcel universel part d'un exquis sentiment. Et méritait bien en effet un film présumé événement.

Un nouvel élément alourdit les soupçons contre Francis Heaulme dans l'affaire Dils

Patrick Dils nie un double infanticide sur lequel la Cour de cassation devait statuer le 28 juin

ALORS QUE la Cour de cassation devrait se prononcer, mercredi 28 juin, sur la requête en révision du procès de Patrick Dils, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, en 1989, pour le meurtre de deux garçonnets, son avocat, Me Jean-Marc Florand devrait présenter à l'audience une expertise psychiatrique de Francis Heaulme, dans laquelle le meurtrier en série tient des propos qui semblent accréditer son implication dans ces crimes.

Patrick Dils avait été interpellé sept mois après la découverte, le 28 septembre 1986, des corps de deux enfants de huit ans, qui avaient été retrouvés le crâne fracassé à coups de pierre, à Montigny-lès-Metz (Moselle). Agé de seize ans au moment des faits, Patrick Dils avait d'abord avoué avoir agi *« sans raison »*, avant de se rétracter. Condamné, le 27 janvier 1989, à la réclusion criminelle à perpétuité, il ne cesse, depuis, de clamer son innocence.

Epaulé par sa famille et un comité de soutien, Patrick Dils a présenté deux requêtes en révision, restées infructueuses. La troisième fut la bonne puisque la commission de révision a estimé, le 21 juin 1999, qu'il existait *« un fait nouveau de nature à faire naître un doute sur la culpabilité du condamné »* : la présence sur les lieux de Francis Heaulme, meurtrier en série, plusieurs fois condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Interrogé par un conseiller à la Cour de cassation, Francis Heaulme avait reconnu avoir vu les enfants se disputer mais avait nié les crimes. Devant la chambre criminelle de la Cour de cassation, statuant comme cour de révision, jeudi 18 mai, Me Florand a estimé que *« le crime porte la signature »* de Francis Heaulme : *« l'alcoolisme explosif »*, les meurtres *« commis dans l'instantané »*, la sauvagerie des actes et son mode opératoire.

Alors que la Cour de cassation avait mis son arrêt en délibéré, Me Florand a retrouvé un nouveau document accréditant l'hypothèse de la culpabilité de Francis Heaulme. Il s'agit d'une expertise psychiatrique, réalisée par le docteur Evry Archer, le 18 août 1999, à la maison d'arrêt de Nancy. Francis Heaulme devait comparaître, devant les assises du Pas-de-Calais pour le meurtre d'un sexagénaire.

« JE PRÉFÈRE LAISSER VENIR »

Après avoir relaté les antécédants criminels de Francis Heaulme, le docteur Archer retranscrit entièrement un dialogue qu'il a eu avec le meurtrier. Le psychiatre demande : *« Est-ce qu'ont peut dire que c'est tout ? »* Réponse de Francis Heaulme : *« Je ne crois pas. D'autres affaires vont tomber. »*

– Alors, pourquoi vous ne devancez pas l'appel ?

– Je préfère laisser venir. (Silence). *A Montigny, deux garçons de huit et douze ans avaient été tués. Un autre garçon – il avait seize ans à l'époque – a été jugé et a été condamné. Il avait avoué. Il est en prison depuis presque douze ans. Maintenant, il dit que c'est pas lui.*

– Pourquoi me parlez-vous de cela ?

– J'étais passé en vélo ce jour-là. J'avais vu des garçons qui se battaient à coups de pierres. Après j'étais allé à Metz. Dans la soirée, en repassant, j'ai vu des pompiers et des policiers. Le lendemain, j'avais lu l'histoire dans les journaux.

Cette expertise s'ajoute aux multiples rebondissements qu'a connus cette affaire depuis quelques semaines. Il y a eu d'abord la découverte que les scellés du dossier avait été détruits légalement, en 1995, ce qui interdit toute nouvelle expertise sur les pierres ayant servi aux crimes (*Le Monde* du 24 juin), puis l'apparition de nouveaux témoignages en faveur de Patrick Dils, dont celui d'un commandant de police à la retraite qui a assuré que *« des témoignages capitaux ont été occultés »*. Fort de ces arguments, Me Florand estime que rien ne s'oppose plus à la révision du procès de Patrick Dils. Et il ajoute : *« Si par extraordinaire la Cour de cassation ne nous donnait pas raison, nous avons maintenant un boulevard, avec l'ensemble de ces élements, pour déposer une nouvelle requête. »*

Cécile Prieur

Jean-Marie Colombani reconduit à l'unanimité à la présidence du directoire du Monde SA

LE CONSEIL de surveillance du Monde SA a renouvelé, mardi 27 juin, à l'unanimité et pour six ans, le mandat de Jean-Marie Colombani comme président du directoire et ceux de Dominique Alduy, directeur général, et Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint.

Auparavant, l'assemblée générale du Monde SA avait renouvelé le mandat des membres du conseil de surveillance. Alain Minc, président de la Société des lecteurs, a été reconduit dans ses fonctions de président par l'ensemble des actionnaires, dont la Société des rédacteurs et les autres sociétés de salariés, l'Association Hubert-Beuve-Méry s'abstenant. D'autre part, Michel Noblecourt, président de la Société des rédacteurs, a été réélu, à l'unanimité, vice-président du conseil de surveillance.

Par ailleurs, la Société des cadres du *Monde*, qui s'était réunie jeudi 22 juin, avait voté en faveur du renouvellement du mandat de Jean-Marie Colombani comme président du directoire de la SA Le Monde, à une majorité de 107 suffrages représentant 274 parts (soit 88 %), contre 9, représentant 25 parts et 5 nuls, représentant 12 parts. 121 membres sur 157 de la Société des cadres étaient présents ou représentés (soit un quorum de 77 %, répartis entre 85 % pour les actifs et 43 % pour les retraités). Cette même assemblée a élu président Pascal Laurent, en remplacement de Bernadette Santiano, qui, entrée au journal en 1969, a présidé la Société des employés de 1976 à 1987 et celle des cadres depuis 1996.

Les réserves d'eau de Mars seraient plus abondantes que prévu

L'EAU SUR MARS serait deux à trois fois plus abondante qu'on le supposait. C'est ce qu'affirme Laurie Leshin, une spécialiste des météorites à l'université d'Arizona, qui vient de publier une étude en ce sens dans la revue *Geological Research Letters,* à paraître samedi 15 juillet. La chercheuse américain fonde ses affirmations sur l'analyse des différentes espèces d'hydrogène (hydrogène léger et deutérium) présentes dans une météorite d'origine martienne, QUE94201, arrachée à la Planète rouge il y a trois millions d'années et découverte en 1994 dans l'Antarctique. Sur la foi de ses calculs, Laurie Leshin estime que Mars aurait donc moins perdu de ce précieux liquide, aujourd'hui présent dans le sous-sol, qu'on le pensait. Une hypothèse qui, ajoutée à la découverte d'une érosion récente de certains reliefs martiens par l'eau (*Le Monde* du 24 juin), donne, au sein de la NASA, des arguments aux tenants d'une exploration soutenue de la Planète rouge.

DÉPÊCHE

■ **JUDAÏSME : l'association juive ultra-orthodoxe Cha'are Shalom,** qui accusait la France de discrimination parce qu'elle lui refusait le droit de procéder à l'abattage rituel, a été déboutée, mardi 27 juin, par la Cour européenne des droits de l'homme. Cette décision conforte le Consistoire israélite de Paris, qui seul détient l'habilitation pour la viande casher.

Tirage du *Monde* daté mercredi 28 juin 2000 : 492 306 exemplaires.

ALIZÉS

29 juin 2000. Inauguration de la boutique Swatch place Vendôme à Paris.

Lancement de la "collection unique et exclusive du magasin Vendôme".

Ouverture le 30 juin, 10 heures.

16 Place Vendôme, Paris